This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

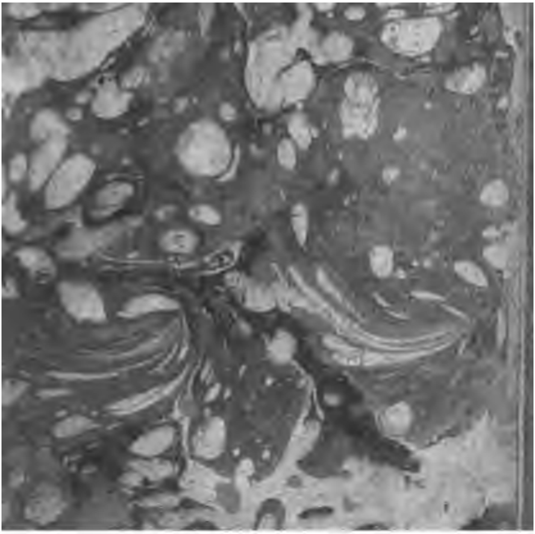

SAS.
161.78

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1719.

CES MEMOIRES (
commencé au Mois de
1701. & se vendent 15 s. l
en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	4. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1719.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ETIENNE GANEAU Libraire Ruë Saint Jacques, vis à vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1719.

ARTICLE XXIX.

QUINTILIEN DE L'INSTITUTION *de l'Orateur, traduit par M. l'Abbé Gedoyn, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'Academie Royale des Inscriptions, & des belles Lettres.* A Paris, chez Gregoire Dupuis, ruë S. Jacques à la Fontaine d'or, M. DCC. XVIII. *in* 4°. *pages* 860.

LE present que fait au Public Monsieur l'Abbé Gedoyn est plus précieux qu'il ne paroîtroit, si l'on en jugeoit par le seul titre du Livre, & par l'idée que le vulgaire a de Quin-

[redacted]

tilien ; ce seroit beaucoup que d'avoir mis en nôtre Langue un excellent Maître de Rhetorique, plus plus méthodique que Ciceron, plus agreable qu'Aristote, & dont l'ouvrage renferme tous les preceptes de l'éloquence, approfondis, éclaircis, prouvez, mis dans l'ordre le plus naturel, & ornez assez pour n'avoir pas cette secheresse qui dégoute. Quand l'Auteur traduit par M. l'Abbé Gedoyn, ne seroit propre qu'à former un Orateur, la France seroit obligée à cet habile Traducteur d'avoir enrichi nôtre Langue d'une version comparable aux versions les plus parfaites, dont tous les connoisseurs estiment l'éxactitude, l'élegance, & la clarté, mais on peut tirer de son travail de bien plus grands avantages. Comme Quintilien a pris dès le berceau l'Orateur qu'il veut instruire, & qu'il a embrassé tous les talens, toutes les connoissances, tous les exercices, qui perfectionnent l'éloquence, son Livre est un Cours de belles Lettres. Quintilien avoit le goût exquis, & il regle celui de ses Lecteurs ; il apprend mieux que tout autre l'art de

lire avec fruit, d'exercer en lisant son jugement autant que sa memoire; art si necessaire, & neanmoins si ignoré; il fait plus, ses mœurs étoient excellentes, il s'est peint dans son Livre, & sans faire le Censeur, il inspire les mêmes dispositions, & forme le cœur autant que l'esprit. Ce sont là les avantages que tous les François peuvent retirer de la traduction de Mr. l'Abbé Gedoyn, & entre autres des hommes d'esprit, qui par leur propre negligence, ou par la faute de leurs maîtres ont manqué les études où l'on passe l'enfance. La lecture de Quintilien qu'ils ne pourroient lire en Latin, & qu'ils liront avec plaisir dans la nouvelle traduction, peut reparer leurs pertes. Utile à tout le monde, cette traduction le sera en particulier aux Parens & aux Maîtres à qui l'on confie le soin d'élever la jeunesse. Aucun Auteur n'a mieux connu, ni mieux enseigné les preceptes de l'éducation.

Monsieur l'Abbé Gedoyn remarque dans sa preface que l'éloquence Romaine après avoir été portée à la

ble que je trouve dans leur propre caractere la raison du changement qui se fit à l'éloquence. On changea de goût, & en changeant de goût, on changea aussi de maniere. Car l'un suit toûjours de l'autre. C'est une chôse qui se dit communément, qu'il ne faut point disputer des goûts : sans doute parceque cela est inutile, tout homme trouvant son goût bon, & ne l'ayant même que parcequ'il le trouve bon : cependant on convient qu'il y a un bon & un mauvais goût. Si donc le goût qui regnoit du tems de Ciceron & de Virgile étoit bon, il faut conclure que celui qui regna ensuite étoit mauvais, puisqu'il étoit non seulement différent, mais même contraire.

Or je ne sçai, continuë le Traducteur, si celui qui contribua le plus à changer le goût de son siécle, ne fut point Ovide. C'étoit le plus bel esprit de son tems, & le plus galant. Jamais Poëte n'a fait des vers avec une facilité si heureuse. Tous les sujets qu'il traitoit, quelques steriles, quelques bizarres même

qu'ils fussent, devenoient riches, gracieux, & fleuris entre ses mains: Mais comme il avoit infiniment d'esprit, il en mettoit par tout jusqu'à l'excez. Se plaignoit il de ses malheurs? il songeoit bien plus à être ingenieux qu'à s'attirer de la compassion. Ecrivoit-il des lettres amoureuses, c'étoient pensées sur pensées, de l'esprit à châque mot; par consequent peu de sentiment, peu de passion.

Jusques là on n'avoit gueres connu que la belle & noble simplicité. Le genre d'écrire d'Ovide commença à se faire goûter. Un défaut revêtu de tant de graces, se prend aisément pour vertu. On l'imita donc; mais ceux qui l'imiterent n'ayant pas l'esprit d'Ovide, & voulant pourtant en avoir en dépit de la nature, gâterent tout par une affectation ridicule, qui est de tous les vices le plus insuportable aux personnes qui ont du goût. Voilà donc l'éloquence déja corrompuë par l'affectation. Car, quoique je parle d'un Poëte, c'est toujours l'éloquence sous une forme differente.

D'un autre côté Mécénas favori d'Auguste si célébre par la protection genereuse qu'il accordoit aux gens de lettres, & homme de lettres lui même, ne laissa pas de nuire à l'éloquence. Il étoit de ces voluptueux qui raffinent sur le plaisir, & qui le cherchent en tout. Son stile par une suite assez naturelle se ressentoit de la molesse de son ame. Il recherchoit dans l'arrangement des mots & dans sa composition, une certaine cadence molle, & je ne sçai quels nombres qui flattoient agréablement l'oreille, mais qui n'avoient nul soutien. On dit même qu'il affectoit ce badinage jusque dans les choses les plus serieuses, & les plus tristes. Nous en avons une preuve dans quelques unes de ses paroles que Quintilien nous a conservées, comme celles-ci, *ne exequias quidem unus inter miserrimos viderem meas*. Sur quoi ce Rheteur dit, *quod inter hæc pessimum est, quia in re tristi ludit compositio*.

Tel étoit le goût de Mécénas. Un Ministre, un favori n'a gueres de vices qui ne soient contagieux. Son-

vent même on les érige en vertus pour les imiter plus librement. Pollion & Messala, Virgile, Varius & Horace se sauverent de la contagion. Mais il est à croire que ceux qui n'avoient pas la même superiorité de genie, voulurent plaire à leur protecteur du moins par la conformité de leur stile avec le sien. Voilà comme la molesse & la flatterie infecterent peu à peu l'éloquence.

Tibere successeur d'Auguste, fu comme on sçait, un Prince for concerté, artificieux, cruel, de ce politiques qui ne font rien sans des sein, & qui ne veulent point être penetrez. Avec un tel maître les Romains eurent besoin d'une dissimulation profonde. Ils s'accoûtumérent à déguiser leurs pensées, à dire une chose pour en faire entendre une autre, au hazard de n'être pa entendus. Cet art devint encor plus nécessaire sous les Empereur suivants, Claudius, Caligula, Néron ; la plainte ouverte étoit un crime, qui ne demeuroit pas impuni Cependant on vouloit se plaindre & qu'y a-t-il de plus naturel aux mal

heureux? qu'arriva t-il; on parla pour ainsi dire par Enigmes. Les discours figurez furent goûtez, & devinrent à la mode; j'entends ces discours, où l'on dit une chose sans que l'on puisse être accusé de l'avoir dite. Ces ambiguitez passerent bientôt de la conversation dans les Ecrits. Ainsi l'obscurité si contraire au beau stile, & à l'éloquence, y fut introduite, par le besoin que l'on en eut, & gardée apparemment par l'habitude qui s'en contracta. Témoins les ténébres de Perses, les obscures allegories de Pétrone, & les profondeurs de Tacite qui est un excellent Historien, mais qu'il faut souvent deviner.

Quoique l'éloquence fût déja si différente de ce qu'elle étoit peu auparavant, les Romains conservoient toujours de l'amour, & de l'inclination pour un si bel art, on en tenoit des Ecoles publiques à Rome. On peut dire même qu'il n'y eut jamais tant de maîtres, qui fissent profession de l'enseigner. Ces maîtres étoient ce que l'on appelloit des Déclamateurs; & les discours d'éclat

qu'ils faisoient de tems en tems s'appelloient des declamations. Ce furent eux qui acheverent de corrompre, & de perdre l'éloquence. Car aux vices déja établis, ils en ajouterent deux autres, l'enflure, & les pointes.

Au lieu d'exercer les jeunes gens sur des sujets raisonnables, qui eussent pû les préparer aux fonctions du barreau, ils ne leur en proposoient que d'ordinaires, & de bizarres qui n'avoient rien d'interessant, rien d'utile ; c'étoient tantôt des reponses d'oracles, qui auroient à peine trouvé créance dans le tems fabuleux, tantôt des loix imaginaires sur lesquelles ils bâtissoient des matieres de controverse, qui ne pouvoient jamais avoir d'application; parceque le fondement en étoit chimerique : eux mêmes traitoient ces sujets avec toute l'emphaze ou tous les rafinimens imaginables, il ne faut que voir le portrait que nous fait Pétrone d'un de ces Declamateurs, ou jetter les yeux sur les dixneuf declamations que l'on attribue communément à Quintilien, & qui

ſont ſi peu de lui que dans ſes livres de l'inſtitution de l'Orateur, il ſe déchaine ſans ceſſe contre l'eſprit, & le ſtile de ces miſerables piéces.

Malgré cela ces Declamateurs imposoient à la multitude & ſurprenoient ſon admiration par des expreſſions hardies, par des exagerations outrées, par une vaine pompe, enfin par une prononciation bruyante, & faſtueuſe. Car la préſomption fut toujours compagne de l'ignorance. Le mal ſe communiqua bientôt & aux Ecrivains, & aux Orateurs : la jeuneſſe Romaine formée par de ſi mauvais maîtres porta les manieres de l'Ecole au Barreau & les retint par la force de l'habitude, & des prejugez.

Ce fut alors que le mauvais goût s'empara de preſque tous les eſprits, & qu'il regna avec une pleine, & entiere liberté. Un diſcours naturel, & judicieux trouva peu d'approbateurs. On vouloit des jeux de mots, des pointes d'eſprit, de ces obſcuritez myſterieuſes qui laiſſent à l'auditeur tout le plaiſir de la pénetration,

ou bien on vouloit un discours qui fût lumineux d'un bout à l'autre. On croyoit chercher le grand, & le merveilleux ; mais on ne songeoit pas que cette grandeur étoit, dit Quintilien, plutôt bouffissure, que santé ; plutôt enflure, qu'embonpoint.

De là naquirent la Pharsale de Lucain, & les Epigrammes de Martial. Non que ces deux Ecrivains soient à mépriser ; mais l'un est toujours monté, pour ainsi dire sur des échasses ; & tout faiseur d'Epigrammes, je dis faiseur de profession, lors même qu'il plaît, ne sçauroit gueres manquer de deplaire en même tems pas l'affectation qui est inseparablement attachée à cette sorte d'ouvrage.

Je crois avoir touché les causes les plus naturelles, & les plus probables de la corruption du goût chez les Romains. On en pourroit ajouter beaucoup d'autres ; mais il y en a une sur tout que je ne dois pas oublier ; c'est l'admiration aveugle que l'on eut pour un celebre Ecrivain de ce tems-là, qui ne la meritoit

pas. Rien n'est si seduisant, & si dangereux que l'esprit dans un Ecrivain qui n'a point de goût. Les traits de lumiere, dont brillent ses Ecrits, frappent tout le monde, & le défaut de goût n'est remarqué que d'un petit nombre de gens sensez, qui ont puisé leurs idées & leur goût dans les plus pures sources.

Seneque devenu l'unique objet de l'estime publique par une espece d'illusion, dont il se voit des exemples presque en chaque siecle, est une preuve de l'empire que les qualitez specieuses prennent sur la plûpart des hommes. Cet Auteur parut aux Romains comme un nouvel astre qui venoit les élairer. Aussitôt tout fut effacé devant lui. Ce caractere moral & sententieux qu'il affectoit, étoit apparemment un caractere qu'ils n'avoient point encore vû, & qui eut pour eux le charme de la nouveauté. Ils ouvrirent les yeux à ses perfections, car il en avoit de grandes, & les fermerent à ses défauts, qui pour avoir une sorte d'agrément & de douceur, n'en étoient pas moins des défauts : dul-

à Quintilien d'avoir fait revivre l'éloquence, & le goût du siécle d'Auguste, qu'ils l'engagerent à enseigner un art qu'il possedoit si parfaitement, & lui assignerent des appointemens sur le tresor public; honneur qu'ils n'avoient encore fait à personne. Les fonctions du barreau étoient beaucoup plus brillantes, & plus nobles. Quintilien en bon Citoyen les quitta sans peine pour prendre un emploi où il ne doutoit pas qu'il ne fût beaucoup plus utile au public. Il s'appliqua donc à former la jeunesse Romaine, & s'y prit de maniere que l'on vit bientôt sortir de son Ecole plusieurs grands hommes, qui firent beaucoup d'honneur, & à leur Maître, & à leur siécle.

Il est quelquefois dangereux de servir si bien le public, on ne cesse pas quand on veut; il faut se sacrifier. Quintilien exerça son emploi vingt ans durant, mais avec tant de reputation & de succez, que la plûpart des Ecrivains de ce tems-là, & des siecles suivans; Romains, ou autres, Pline, Martial, Juvenal,

Ausone, S. Jerôme, Apollinaris, Sidonius, Cassiodore, ont parlé de lui comme du plus grand Rhéteur & de l'homme le plus éloquent que l'on eut vû depuis Ciceron. Devenu vieux, & ne soupirant qu'après le repos, il lui fut enfin permis de se retirer; mais son repos ne fut point oisif.

C'est dans sa retraite qu'à la sollicitation de ses amis, il se mit à composer les douze livres de l'institution de l'Orateur pour servir éternellement de regle à ceux qui s'adonneroient à l'éloquence, & de préservatif contre le mauvais goût, source de tous les vices, qui l'empoisonnent, & qui entraînent enfin sa ruine. Cet ouvrage fut interrompu par des malheurs domestiques, qu'il déplore dans l'Avant-propos de son sixiéme livre, & par l'honneur que lui fit l'Empereur Domitien, de le donner pour Précepteur à deux Princes ses neveux, qui lui tenoient lieu d'enfans.

Ce sont ces douze livres de l'institution de l'Orateur qui paroissent en nôtre langue pour la premiere

fois. Car l'ouvrage de l'Abbé de Pure est à compter pour rien, & c'est ce qu'on en peut dire de mieux.

Ce que je vais dire du caractère, & de l'histoire de Quintilien est encor tiré de la preface du Traducteur, j'aurois vainement cherché ailleurs quelque chose de plus exact. Monsieur Rollin n'a pas fait difficulté de retrancher divers endroits de Quintilien dans l'édition abregée qu'il en a donnée au public. Il a crû que cet Auteur qui est si propre à former l'esprit & les mœurs de la jeunesse, en seroit mieux goûté, s'il étoit debarrassé de ce qu'il a d'épineux. Pour moi, dit le Traducteur, je n'ai pas dû prendre la même liberté. Mais bien loin d'être amoureux de tout ce qui se trouve dans l'institution de l'Orateur, j'avouë que si j'avois osé, j'aurois supprimé plusieurs choses. Cependant comme l'Auteur écrit avec beaucoup d'art, il lui arrive rarement de traitter des matieres épineuses, ou subtiles; sans dedomager bientôt son lecteur, soit par quelques traits de la plus vive élo-

quence, soit par des chapitres entiers, ou l'agreable, & utile sont mêlez avec un égal temperament.

Les Historiens comtemporains ne nous ayant appris, ni sous quel regne est né Quintilien, ni en quel tems il est mort, ni même de quel Païs il étoit, on ne peut en parler que par conjecture. Si nous en croyons Ausone, S. Jerôme, Cassiodore, & quelques autres, dont M. de Tillemont à suivi le sentiment Marcus Fabius Quinctilianus étoit de Calahorra petite ville d'Espagne, devenuë celebre par la valeur de Sertorius qui y soutint un siege contre le grand Pompée. Quoique ces autoritez soient considerables, je tiens avec Vossius que Quintilien étoit Romain. Il ne faut que le lire pour en être convaincu. En plusieurs endroits de son institution il parle des Maîtres qu'il a eûs, de la maniere dont il a été instruit, des personnes qu'il a veües, & tout ce qu'il en dit montre assez qu'il n'a point été élevé autre part qu'à Rome.

D'ailleurs il ne me paroît point vraisemblable, qu'un étranger eût

pû acquerir une connoissance aussi profonde que celle qu'il avoit de la langue latine, des loix, des coutûmes, & de l'histoire des Romains. Ajoûtez que Martial, qui étoit Espagnol, n'auroit pas manqué de le comprendre avec plusieurs de ses compatriotes, qu'il louë dans un Epigramme, au lieu qu'il fait un éloge de Quintilien à part, sans donner à sa patrie l'honneur d'avoir produit un si bel esprit. Enfin si Quintilien étoit Espagnol, on sera reduit à croire qu'il avoit oublié sa propre langue, puisque dans le premier livre de son institution, en parlant des mots étrangers qui ont passé dans la langue latine, & entr'autres du mot *gurdus*, il avouë qu'il ne le connoît pas ; j'ai oüi dire, dit-il, que ce mot nous étoit venu d'Espagne.

Cependant au rapport de S. Jerôme, non seulement Quintilien étoit Espagnol, mais il fut amené à Rome par Galba l'an de N. S. 69. ce qui est visiblement faux. Car Quintilen dit lui même que dans sa grande jeunesse, il a vû Domitius Afer, qu'il l'a même frequenté, qu'il se l'étoit pro-

 posé

posé pour modele, & s'étoit attaché à lui comme au plus grand Orateur de son tems. Or Tacite nous apprend que Domitius Afer mourut l'an de J. C. 59. Il ne faut donc chercher à connoître Quintilien que dans Quintilien même. Si l'on rassemble diverses particularitez qui regardent sa personne, & qu'il raconte dans le cours de son ouvrage, on n'aura pas de peine à fixer le tems de sa naissance.

Nous sçavons par son propre témoignagne qu'il a vû quelque tems Domitius Afer, & qu'il étoit même en âge d'avoir une sorte de liaison avec ce grand homme. Nous sçavons aussi qu'il composoit ses livres de Rhétorique vers le tems que les Philosophes furent chassez de Rome par arrêt du Senat, ce qui arriva la 13e année du regne de Domitien, & l'an de N. S. 94. Nous sçavons enfin qu'il étoit déja vieux lorsqu'il se mit à composer cet ouvrage. Il se hâtoit de le finir, dit-il, à cause de son âge avancé, & afin que s'il venoit à mourir, ses enfants ne laissassent pas de l'avoir toujours

pour conducteur, & pour maître. De tout cela, on peut raiſonnablement inferer, que Quintilien eſt né ſur la fin de l'Empire de Tibere l'an 37. de N. S. De cette ſorte on trouvera qu'il avoit 22 ans, lorſque Domitius Afer mourut, & près de 60 lorſqu'il compoſa ſes livres de l'inſtitution de l'Orateur : qui eſt l'âge où les hommes peuvent regarder leur fin, comme n'étant pas éloignée. On eſt obligé au Traducteur d'avoir éclairci ces deux points; de celebres Ecrivains s'y ſont lourdement trompez.

On n'eſt pas plus d'accord ſur la fortune de ce Rhéteur. D'un côté Juneval nous parle de Quintilien comme d'un homme né ſous l'étoile la plus heureuſe, comblé de biens, d'honneur ; ſeul excepté de la commune deſtinée des Orateurs de ſon tems, que l'on ne payoit que d'une vaine & ſterile admiration : enfin comme d'un homme privilegié, qui n'étant rien moins que Senateur, & que Patricien, portoit cependant les mêmes marques d'honneur que s'il eût été l'un ou l'autre.

Ausone adjoute que Quintilien
obtint les ornemens consulaires par
e moyen de Clemens. Il veut dire
apparemment Flavius Clemens,
proche parent de Domitien, ce qui
st encore une preuve que Quinti-
ien joüissoit d'une fortune conside-
able. Autrement ç'eût été avilir un
el honneur, & ce temoignage d'Au-
one, pour le dire en passant, sert à
aire entendre le vèrs de Juvenal. Car
Quintilien ayant obtenu les orne-
mens consulaires, on voit assez qu'il
voit droit de porter la chaussure, que
ortoient les Magistrats du premier
rdre, & les Senateurs; laquelle chaus-
ure étoit comme on sçait un soulié
e cuir noir, orné d'un croissant par
erriere à l'endroit du talon, &
rmonté d'une petite botine qui
loit jusqu'à la moitié de la jambe.
oilà donc Quintilien riche, selon
ıvenal.

D'un autre côté parmi les lettres
: Pline le jeune, lesquelles ont été
bien traduites par Mr. de Saci,
ous en avons une que Pline écrit à
uintilien, où il le suppose si peu en
at de marier sa fille qui étoit re-

cherchée par un homme de condition, qu'il lui offre dix mille sesterces pour contribuer à sa dot, & le prie instamment de les accepter. Il me semble que l'on ne tient pas ce langage à un homme qui est dans l'opulence. Lequel donc croire des deux, Pline le jeune, ou Juvenal ? Tous deux étoient Contemporains de Quintilien ; tous deux avoient même été ses disciples.

Le titre de cette lettre m'a toûjours été fort suspect, dit Monsieur l'Abbé Gedoyn, en voici la raison. Quintilien dans l'avant-propos de son sixiéme livre, ouvrant son cœur à son ami Victorius, s'attendrit sur le malheur qu'il avoit eu de perdre en très-peu de tems, & presqu'à la fois sa femme & ses enfans; premierement sa femme, qui étoit, dit-il, ornée de toutes les graces, & de toutes les vertus que l'on peut desirer dans une femme; ensuite le plus jeune de ses fils, qu'il peint des traits de l'amour paternel le plus tendre ; & enfin son fils aîné, dont il nous fait un prodige, & qui ayant été élevé par un Pere si habile en l'art

de former la jeunesse, pouvoit en effet donner de grandes esperances.

Cet avant-propos est comme une histoire domestique de la famille de Quintilien. Or il n'y dit pas un mot de cette fille, dont il est parlé dans Pline. Si cette fille étoit morte, pourquoi ne lui donneroit-il pas des larmes, comme à ses autres enfans ? Si elle étoit encore vivante, pourquoi ne s'en fait-il pas un sujet de consolation ? Si elle étoit indigne de sa tendresse, pourquoi ne s'en plaint-il pas à son ami, comme de ses autres disgraces ? Enfin pourquoi dit-il, que tel est son malheur, que ses biens, ses écrits, le fruit d'une vie longue, & penible, tout sera pour des étrangers ? Il me semble qu'il n'y a point de replique à cela.

Je suis donc persuadé, que cette lettre de Pline ne s'addresse point à Quintilien, & que l'inscription est une faute, comme beaucoup d'autres plus importantes, qui ont passé dans les anciens manuscrits par la negligence des copistes. S'il m'étoit

permis de pousser plus loin mes conjectures, je croirois qu'au lieu de *Plinius Quintiliano*, il faudroit lire *Plinius Quintiano*, parceque Pline parle de ce Quintianus dans une autre lettre, comme d'un homme de merite, qui étoit fort son ami; & comme dans une lettre precedente il est aussi parlé de *Quintilianus*, la ressemblance des deux noms a fort bien pû causer cette méprise.

Nous sçavons encore moins en quel tems est mort Quintilien. Il y a pourtant bien de l'apparence que c'est sous Trajan. Quelques-uns même ont crû qu'il n'avoit publié ses livres de l'institution de l'Orateur, que sous ce Prince; mais c'est une erreur. Les loüanges de Domitien n'étoient plus alors de saison. L'idole étant renversée, le culte avoit cessé. Quintilien ne se feroit pas deshonoré gratuitement par la flatterie la plus basse & la plus honteuse. J'ai regret qu'un personnage comme lui n'ait pas été exempt de ce vice de son tems, non plus que le vulgaire.; c'est une lâcheté qu'on ne sçauroit lui pardonner.

Avril 1719.

Mais auſſi il faut avoüer, que c'eſt le ſeul reproche, que l'on ait à lui faire. Car du reſte l'amour de la vérité, le deſintéreſſement, la juſtice, l'humanité, la bienſéance, la pudeur, la modeſtie, en un mot, l'honneur, & la probité reluiſent par tout dans ſon ouvrage. Quelque paſſion qu'il eût pour les lettres, il met toûjours l'honneſte homme au deſſus de l'homme d'eſprit, la vertu, & les mœurs au deſſus de la ſcience & des talens. Son ſeul projet marque une grande ame, & des ſentimens élevez. S'il entreprend de former un Orateur, c'eſt pour donner à la Republique un philoſophe, un ſage d'une nouvelle eſpéce, tout occupé du bien public, non de lui-même, un veritable homme d'Etat, capable de porter ces Concitoïens à tout ce qui eſt de leur devoir, par le charme de ſes paroles, & par la force de ſes exemples.

Ces Advocats imprudens qui épouſent les paſſions des plaideurs, & qui d'un procez font une querelle irreconciliable entre les parties, apprendront d'un homme nourri dans

le paganisme jusqu'où doit aller leur circonspection pour ne jamais rien dire d'injurieux en plaidant, sans une extrême, & visible necessité. Ils verront de quel nom l'on appelloit alors ces outrageux plaidoyers qu'ils se permettent tous les jours, sans respecter ni la naissance, ni le rang, ni la dignité des personnes. Enfin ils connoîtront que plus leur profession est honorable par elle même, plus ils doivent s'étudier à en soutenir la dignité.

Le caractere d'esprit de Quintilien, c'est d'être sensé. Tout ce qu'il dit paroît si judicieux, si naturel qu'il ne semble pas au Lecteur, que l'on puisse ni penser, ni dire autrement. Il decide en plus d'un endroit la fameuse question qui partage depuis si longtems les esprits sur le merite des Anciens, & des Modernes; c'étoit alors la même question qu'aujourd'hui, & sa decision est si raisonnable, qu'il y a bien de l'apparence que le public n'en appellera pas.

Quand à son stile, c'est un stile mâle, ennemi de toute affectation,

mais si serré qu'il devient un peu
obscur pour les personnes qui n'y
ont pas accoutumées, ou qui n'ont
pas une grande connoissance de la
langue Latine. Jamais il ne court
près les ornemens, mais quand il
s'presente il ne les dedaigne pas. Ra-
rement donne-t-il des preceptes sans
les pratiquer lui même. Sa manie-
e d'écrire est toujours proportion-
ée à son sujet. Lorsque sa matiere
éleve, il s'éleve aussi; alors il est
econd en metaphores, en compa-
aisons, en similitudes; ses expres-
ons sont fortes, & font toujours
ne image à l'esprit; ce qui dans
outes les nations a été regardé com-
me la marque d'un beau genie.

Je ne parle que de ses livres de
institution de l'Orateur, parceque
ous les autres ouvrages qu'on lui
tribuë, ne sont certainement point
: lui, ni les dix neuf declamations
ui portent son nom, & que l'on
int d'ordinaire avec son institu-
on, ni ces controverses que Pierre
thon donna au public en 1580. &
'il a cru lui-même être plutôt du
re, ou de l'ayeul de Quintilien,

que de Quintilien même, ni ce dialogue des Orateurs qui se trouve parmi les œuvres de Tacite, non que ce dialogue ne soit très-digne de Quintilien; mais ce n'est point son stile, & la matiere n'y est qu'effleurée; au lieu qu'elle étoit approfondie, & détaillée dans le livre *des causes de la corruption de l'éloquence.*

Ces douze Livres de l'institution de l'Orateur avoient été comme perdus par l'injure des tems, jusqu'en l'an 1415. que le Pogge qui étoit à Constance durant la tenuë du Concile, en recouvra heureusement un éxemplaire, non dans la boutique d'un Charcutier, comme on le dit, sur la foi de Paul Jove, mais dans le fond d'une tour du Monastere de S. Gal. Cet exemplaire qu'il apporta en Italie est presentement à Londres dans la bibliothéque de M. Le Comte de Sunderland, à ce que m'a assuré un homme de qualité d'Ecosse.

C'est sur ce precieux manuscrit comparé avec d'autres qui se sont aussi retrouvez, que l'on a fait les diverses éditions que nous avons de Quin-

tilien. Mais je n'en ai pas encore vû une ſeule qui fût bien correcte, par la raiſon que le Texte eſt quelquefois ſi corrompu, qu'il n'eſt pas poſſible de le retablir. Il s'en imprime actuellement une en Hollande qui ſera apparemment la meilleure.

Il ne reſte plus qu'à preſenter aux Lecteurs un endroit de la traduction ſur lequel il puiſſe former ſon jugement, je le prends dans le dixiéme Livre, c'eſt la comparaiſon de Demoſthene, & de Ciceron.

„ Je viens à nos Orateurs. Ce ſont „ eux principalement, qui ont porté „ ſi haut l'éloquence Latine, qu'elle „ va de pair avec celle des Grecs. „ Car nous pouvons mettre Ciceron „ en paralelle avec quiconque de „ leurs Orateurs. Je n'ignore pas „ qu'elle querelle je m'attire ſur les „ bras en le comparant à Demoſthe„ne dans un tems comme celui-ci; „ d'autant plus qu'abſolument par„lant mon ſujet ne m'y engage „ point, & que cela ne ſert à rien, „ ſur tout après avoir dit qu'il faut „ particulierement lire Demoſthe„ne, ou pour mieux dire l'appren-

» dre par cœur. Mais je ne laiſſerai
» pas d'avancer ici que je les tiens
» ſemblables en la plûpart des gran-
» des qualitez qu'ils ont euës l'un &
» l'autre ; ſemblables dans le deſ-
» ſein, dans la maniere de diviſer,
» de preparer les eſprits, de prouver
» en un mot dans tout ce qui eſt de
» l'invention.

» Quant au ſtyle, il y a quelque
» difference. L'un eſt plus précis, l'au-
» tre plus abondant. L'un ſerre de
» plus près ſon adverſaire, l'autre
» pour le combattre ſe donne, s'il
» faut ainſi dire, plus de champ. L'un
» eſt toûjours ſubtil dans la diſpute,
» l'autre l'eſt peutêtre moins ; mais a
» ſouvent plus de poids. Il n'y a rien
» à retrancher en l'un, rien à ajou-
» ter en l'autre. On voit en Demoſ-
» thene plus de ſoin & d'étude, en
» Ciceron plus de naturel, & de ge-
» nie. Pour ce qui eſt de la manie-
» re de railler, & d'exciter la com-
» miſeration, deux choſes infini-
» ment puiſſantes, nous l'emportons
» certainement. Peut-être que l'uſage
» d'Athenes eſt la ſeule cauſe, pour-
» quoi nous ne trouvons point en De-

» mosthene le pathetique des Epi-
» logues. Mais ces beautez que les
» Attiques admirent en lui, le genie
» de nôtre langue ne nous les per-
» permet pas plus. Pour le style
» Epistolaire, quoique nous ayons
» des lettres de l'un & de l'autre, il
» n'y a nulle comparaison à faire en-
» tr'eux.

» Mais il faut ceder par la raison
» que Demosthene a été avant Cice-
» ron, & que l'Orateur Romain,
» tout grand qu'il est, doit une par-
» tie de son merite à l'Athenien.
» Car il me paroît, que Ciceron ayant
» tourné toutes ses pensées vers les
» Grecs pour se former sur leur mo-
» dele, à composé son caractere de
» la force de Demosthene, de l'a-
» bondance de Platon, & de la dou-
» ceur d'Isocrate; & non seulement
» il a extrait par son application ce
» qu'il y avoit de meilleur dans ces
» grands originaux; mais la plûpart
» de ces mêmes perfections, ou pour
» mieux dire toutes, il les a ensuite
» comme enfantées de lui-même par
» l'heureuse fecondité de son divin
» genie. Car pour me servir d'une

„ d'une expreſſion de Pindare, il
„ ne ramaſſe pas les eaux du ciel,
„ pour remedier à ſa ſéchereſſe na-
„ naturelle, mais il trouve dans ſon
„ propre fond une ſource d'eau vive
„ qui coule ſans ceſſe à gros boüil-
„ lons ; & vous diriez que les Dieux
„ l'ont accordé à la terre, afin que
„ l'éloquence eſſayât toutes ſes for-
„ ces en la perſonne de ce grand
„ homme.

„ Qui eſt-ce, en effet qui peut
„ inſtruire avec plus d'exactitude,
„ & toucher avec plus de vehemen-
„ ce ? Et quel Orateur à jamais eû
„ plus de charmes juſques-là, que
„ ce qu'il vous arrache, vous croyez
„ le lui accorder, & que les juges
„ emportez par la violence, comme
„ par un torrent, s'imaginent ſuivre
„ leur mouvement propre, quand ils
„ ſont entraînez. D'ailleurs il parle
„ toûjours avec tant d'autorité, que
„ vous avez honte d'être de ſenti-
„ ment contraire. Ce n'eſt pas le zele
„ d'un Avocat que vous trouvez en
„ lui, c'eſt la foi d'un témoin, &
„ d'un juge. Et toutes ces choſes
„ dont une ſeule coûteroit des pei-

„ nes infinies à un autre, coulent en
„ lui naturellement, & comme d'el-
„ les mêmes ; ensorte que ses orai-
„ sons, les plus belles, les plus har-
„ monieuses, qu'il soit possible d'en-
„ tendre, ont néanmoins un air si
„ aisé, qu'il semble qu'elles n'ayent
„ rien coûté à cet heureux genie.
„ C'est pourquoi ce n'est pas sans
„ fondement que les gens de son tems
„ ont dit qu'il régnoit au Barreau,
„ comme c'est avec justice que ceux,
„ qui sont venus depuis, l'ont telle-
„ ment estimé, que le nom de Cice-
„ ron est moins aujourd'hui le nom
„ d'un homme, que celui de l'élo-
„ quence même. Ayons donc les
„ yeux continuellement sur lui, qu'il
„ soit nôtre modele & tenons-nous
„ sûrs d'avoir beaucoup profité, quand
„ nous aurons pris de l'amour & du
„ goût pour Ciceron.

ARTICLE XXX.

COMMENTAIRE LITTERAL sur tous les Livres de l'ancien & du Nouveau Testament. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. A Paris chez Pierre Emery, au milieu du quay des Augustins 1713. *in* 4°. *pages* 430.

CANTIQUE DES CANTIQUES.

LE Livre que j'entreprend d'expliquer, dit l'Auteur, a pour titre *le Cantique des Cantiques*; c'est à dire le premier, le plus beau, le plus excellent des Cantiques. Les Hebreux pour exagerer la grandeur des choses s'expriment ainsi; le Dieu des Dieux, le Roi des Rois, la Montagne des Montagnes, le Ciel des Cieux. L'Eglise aujourd'hui, dans son office le cite sous le nom plurier de *Cantica Canticorum*; maniere de parler qui est desapprouvée par Origene

& qui eſt contraire au Texte original, qui lit au ſingulier *Cantique des Cantiques de Salomon.* Mais on a voulu apparemment inſinuer par là, que cet Ouvrage étoit compoſé de pluſieurs Cantiques, ou de pluſieurs pieces de Poëſies ſeparées ; & c'eſt en effet ce qu'on y remarque, lorſqu'on l'examine avec ſoin. C'eſt le ſeul de ce grand nombre de Cantiques compoſez par Salomon qui ſoit venu juſqu'à nous. Ce Prince en avoit écrit juſqu'à cinq mille: mais il ne nous en reſte plus aucun que celui-ci ; & peut-être encore quelques autres dans le recueil des pſeaumes.

Les Peres, & le commun des Interpretes tant Juifs que Chrétiens attribuent ce livre à Salomon. Quelques Rabbins le donnent à Iſaïe : mais leur ſentiment n'eſt point ſuivi. Salomon s'y nomme à la tête & dans le corps de l'ouvrage. *Venez voir le Roi Salomon avec le diadême, dont ſa mere la Couronné le jour de ſes nôces* ; diſent les filles de Jeruſalem. L'Epouſe marque auſſi en plus d'un endroit, le nom de ſon Epoux

& sa qualité de Roi; par exemple. *Le Roi m'a fait entrer dans ses celliers*, & *pendant* que le Roi se reposoit, mon nard a fait sentir sa bonne odeur. Elle dit que Salomon ou le Pacifique avoit une vigne &c. Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon & de son lit nuptial, de son chariot, des soixante Reines épouses de ce Prince, & des quatre-vingt épouses d'un moindre rang.

On est partagé sur le tems où ce Cantique fut écrit & sur l'occasion qui le fit écrire. Les uns soutiennent que Salomon le composa au commencement de son regne, dans un tems où l'amour de la sagesse occupoit encore son cœur, & avant la mort de sa mere Bethsabée, qui est designée ici au Chapitre III. Venez voir le Roi Salomon avec le diadême dont sa mere l'a couronné au jour de ses nôces. D'autres, croyent qu'il le composa étant déja âgé, & revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élevation de la matiere qui est traitée dans ce Cantique & sur la pureté

des ſentimens qu'il ſuppoſe dans ceux qui le liront. La plûpart croyent qu'il fut écrit à l'occaſion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon Roi d'Egypte ; & par conſequent avant la vieilleſſe de Salomon ; & cette opinion eſt non ſeulement la plus ſuivie, mais encore la plus probable. L'Ecriture nous apprend que cette Princeſſe fut la plus privilegiée & la plus aimée de toutes ſes Epouſes. Il lui fit bâtir exprès un palais des plus magnifiques. Il paroît par ce Cantique même qu'alors Salomon n'avoit encore que ſoixante Epouſes & quatre-vingt femmes d'un ſecond rang, nombre bien different de ce qu'il en eut dans la ſuite, puis qu'on lui en compte juſqu'à mille.

L'Epouſe dont il parle, étoit une Princeſſe : *Que vos demarches ſont belles, ô fille du Prince dans vôtre riche chauſſure !* Elle étoit fort au deſſus des filles de Jeruſalem par ſa beauté, par ſon rang, par ſa naiſſance. Quelques-uns ont pretendu que c'étoit une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. On

ſçait que Salomon ſe laiſſa aller à l'amour des femmes Tyriennes & Pheniciennes ; il invite ici l'épouſe à venir du Liban, il la compare aux eaux qui viennent du Liban, & à la tour du Liban. Le Pſalmiſte nous dit que les filles de Tyr étoient de la nôce de Salomon, & qu'elles offrirent leurs preſens à l'épouſe. Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit Tyrienne.

D'autres ſoutiennent qu'elle étoit de Jerusalem, ou de Sunam, ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jeruſalem. Elle dit en deux endroits du Cantique qu'elle introduira ſon époux dans la chambre de ſa mere, & dans l'appartement de celle qui l'a miſe au monde. Et Salomon au chap. VIII. lui fait remarquer dans la campagne de Jeruſalem, le pommier ſous lequel elle étoit née. Enfin elle eſt appellée Sulamite, ou ſelon quelques Exemplaires Sunamite ; c'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit Abiſag de Sunam, que David pendant ſa vieilleſſe avoit priſe pour l'échauffer, & qu'Adonias avoit

demandée pour femme On suppose contre toute sorte d'apparence que Salomon l'avoit épousée, elle qui étoit épouse du Roi son pere. On ajoute pour détruire l'opinion que la personne qui fait le principal sujet de ce Cantique, soit la fille de Pharaon, qu'elle étoit une simple bergere, obligée par ses freres à garder les troupeaux, & hâlée par la chaleur du Soleil. Elle va elle-même à la vigne & aux champs. Elle invite son époux à venir dans la maison de celle qui l'a mise au monde. C'est là où elle lui promet un regal de fruit de toutes sortes, & de vin mêlé avec des parfums. Tous ces caracteres ne conviennent pas assûrement à une Princesse telle que la fille du Roi d'Egypte, non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que s'étant levée la nuit elle fut rencontrée dans la ville & maltraitée par les gardes, qui lui prirent même son manteau. Une Reine ne sort pas ainsi seule & inconnuë, pour aller par la ville chercher le Prince son époux.

Mais il est facile de lever ces difficultez. Le Cantique n'est point une

deux jours, mais ſouvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans avant que l'on vit leurs femmes en public. Parmi les Hebreux cela s'obſervoit, au moins pendant les premiers jours de leur mariage ; & cela paroît non ſeulement par les Cantiques, mais encore par d'autres paſſages de l'Ecriture. Par exemple Prov. VIII. 17. 34. où la ſageſſe ſe repreſente comme une épouſe paſſionnée pour ceux qui veillent à ſa porte & qui y viennent de grand matin. Voyez les mêmes expreſſions. Sap. VI. 14. 15. Eccli. IV. 13. & XIV. 24. 25. Quiconque lira le Cantique avec cette idée y remarquera la même conduite. L'époux ne vient que bien avant dans la nuit chez ſon épouſe, & il ſe ſauve avec une extrême rapidité, dès que le point du jour commence à paroître, ou que quelqu'un l'apperçoit. Il ſe dérobe à ſes amis, & à ſes occupations durant la nuit, & y retourne de fort grand matin.

2°. Nous remarquons ici ſept nuits, ou ſept jours marquez fort diſtinctement; on ſçait que parmi les Hebreux la ceremonie des nôces duroit com-

munément sept jours. Cela paroît parceque Laban dit à Jacob, à qui il avoit supposé Liah au lieu de Rachel, *Imple hebdomadam hujus copulæ.* Achevez les sept jours de la nôce de celle ci, après quoi je vous donnerai sa sœur ; & par le mariage de Samson, dont la fête dura sept jours ; & enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beau pere le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui, c'est-à-dire, le double du tems des nôces ordinaires, parcequ'il ne comptoit pas de revoir jamais sa fille ni son gendre. Cette coutume s'est toujours constamment observée parmi les Juifs, jusques-là que si un homme épousoit à la fois plusieurs femmes, il étoit obligé, disent les Rabbins, de faire pour chacune d'elles une nôce de sept jours.

Le premier chapitre nous represente l'époux & l'épouse sous l'idée d'un berger & d'une bergere ; celle-ci demande à l'époux en quel endroit il mene son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs de midi ; de peur qu'elle ne s'égare, en

allant ſans y penſer mener ſon troupeau ailleurs. Après ce jour ſuit la premiere nuit marquée dans le chapitre 11. verſets 3.4.5.6. L'époux ſe leve de grand matin, laiſſe ſon épouſe endormie, & ſe retire en diligence à la campagne, verſet 7.

La ſeconde nuit eſt marquée aux verſets 8. 9 & ſuivant du chap. 2. L'époux ſe preſente à la fenêtre de l'épouſe; elle lui ouvre, il entre; & le lendemain il s'en retourne aux champs, verſet 17.

La troiſiéme nuit l'époux ayant trop differé à venir, l'épouſe inquiéte ſe leve de ſon lit, va demander aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû ſon bien aimé. Elle ne les a pas ſitôt paſſé qu'il vient lui-même ſe preſenter à elle; elle l'introduit dans ſon appartement chap. III. 1. 2. 3. 4. Le lendemain de grand matin il ſe ſauve dans les montagnes, & laiſſe ſa bien aimée endormie, verſet 5. Après cela l'épouſe ſort, & va auſſi elle même à la campagne, verſet 6.

Le chapitre 4. contient un éloge de la beauté de l'épouſe. Il ſemble

que c'eſt un entretient qu'eurent enſemble l'époux & l'épouſe à la campagne. Elle invite l'époux à la venir voir. L'époux ſe dérobe de ſes amis qui mangeoient enſemble, & vient à la porte de l'épouſe. Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir, il s'en retourne à ſon jardin. L'épouſe ſort, demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû ſon bien aimé. Ils la frappent & la maltraittent. De là elle va aux filles de Jeruſalem pour en ſçavoir des nouvelles. Enfin elle le rencontre ; & après avoir été quelque tems avec lui, elle s'en retourne, chap. 6. 9. C'eſt la quatriéme nuit de la nôce.

La cinquiéme nuit eſt marquée au chap. VII. 1. 2. 3. & ſuiv. L'époux rend à ſon épouſe à peu près les mêmes loüanges qu'il avoit reçuës d'elle dans les chapitres precedens ; & dés le matin ils ſortent enſemble pour aller à la campagne, verſets 11. 12. 13.

La ſixiéme nuit ſe paſſe à la campagne, & au village dans la maiſon de la mere de l'épouſe. Celle-ci y invite ſon bien aimé, & lui promet

faut élever ſon eſprit & ſon cœur e
liſant ce livre. Quiconque y appor
te des yeux profanes, & un cœu
rempli d'un amour charnel, y trou
vera une lettre qui tuë, au lieu d
l'eſprit qui vivifie. C'eſt pour cel
que les Juifs avoient ſagement or
donné qu'on ne le lût point avan
l'âge de trente ans. Ce n'eſt pas qu'il
ne tinſſent ce livre comme inſpir
& dicté par le S. Eſprit. Ils avoüen
qu'il eſt non ſeulement Saint, mai
Saint des Saints, comme ils l'appel
lent. Ils ne le deffendent aux foible
& aux profanes, que parcequ'il eſ
trop fort pour les uns, & trop ſacr
pour les autres. Gerſon dit que par
mi les Chrétiens, les Docteurs mê
me de ſon tems n'oſoient le lir
avant cet âge ; & Saint Iſidore d
Seville dans le chapitre ſeptiéme d
ſa Regle, aſſure que les Anciens e
avoient entierement interdit la lec
ture aux ames charnelles, & inca
pables de s'élever aux idées ſpiri
tuelles & myſtiques, dont il eſ
rempli.

Quelques Peres, & quelques Com
mentateurs, ont porté le reſpec

qu'on doit avoir pour les ſens myſ-
ſterieux & cachez de cet ouvrage ;
juſqu'à dire qu'on ne devoit point y
chercher de ſens litteral & hiſtori-
que ; & qu'en vain on vouloit rap-
porter au mariage temporel de Salo-
mon avec une femme Egyptienne,
ou Juive, ce qui n'étoit dit que de
l'*alliance* toute ſpirituelle de Jeſus-
Chriſt avec ſon Egliſe. On con-
vient qu'il y auroit de la temerité,
& même de l'impieté à vouloir tout
expliquer à la lettre, en excluant le
ſens ſpirituel. Ce ſeroit s'expoſer au
danger preſque inévitable de ſcan-
dale, & ſe priver volontairement de
tout le fruit qu'on doit tirer de cet-
te lecture. Mais s'il y a moins de
danger dans l'opinion qui prend de
Jeſus-Chriſt à la lettre tout ce qui
eſt dit ici, que dans celle qui en-
tend tout de Salomon dans le mê-
me ſens, nous ne croyons pas pour
cela que le premier ſentiment ſoit
abſolument aſſuré & ſans inconve-
nient. Dans l'ancienne Loi, la réali-
té étoit toujours, ou preſque tou-
jours cachée ſous les ombres de la
figure. Tout l'ancien Teſtament, &

à plus forte raiſon le Cantique des Cantiques eſt une allegorie continuelle ; & cette allegorie a neceſſairement une double face. La premiere étoit pour les Juifs charnels ; & l'autre pour les ſpirituels. La premiere regardoit un tems preſent, & la ſeconde un tems futur. Celle-ci ſe bornoit à Jeſus Chriſt ; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Sinagogue, & envers la nation des Juifs ; les Chrétiens l'entendent du mariage de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe.

Lorſque le cinquiéme Concile œcumenique a condamné la méthode de Theodore Mopſueſte, & traité de rêverie ſon Commentaire ſur le Cantique, dans lequel il expliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte ; il a ſeulement deſaprouvé la licence de ceux qui ſe bornent au ſens de la lettre, ſans s'élever au ſens ſpirituel, qui eſt le premier dans l'intention du Saint Eſprit. Mais il a toujours approuvé, & il approuve ceux des Peres & des Commenta-

teurs, qui sans rejetter le sens litteral & historique, s'appliquent au spirituel, & s'élevent jusqu'à Jesus-Christ.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle est reconnuë communément par les Juifs & par l'Eglise Chrétienne. Nous ne connoissons dans l'Antiquité Chrétienne que le seul Theodore de Mopsueste qui ait osé la lui contester. Cet Auteur avance hardiment que jamais on n'a permis ni dans l'Eglise ni dans la Synagogue, de lire ce livre publiquement; que c'est un ouvrage de table, de festin, de nôces; à peu près pareil au Dialogue que Platon a écrit de l'amour : qu'il n'y a ni Prophetie qui regarde le Sauveur, ni histoire du regne de Salomon, ni instruction, ni exhortation à la sagesse; mais une simple apologie de son mariage avec une Egyptienne; dans laquelle en justifiant sa conduite auprès du peuple, il flatte agreablement sa nouvelle épouse par ce Cantique qui contient sa defense. Quelques Rabbins ont aussi douté de son authenticité; & les

Anabaptiſtes le rejettent hautemen comme un mauvais livre. Châtillo en parloit, dit-on, avec beaucou de mepris; il le traittoit de livre per nicieux. D'autres nient qu'il ſoit inſ piré; parcequ'on n'y trouve pas l nom de Dieu, & c'étoit là une de principales raiſons de Theodore de Mopſueſte pour le rejetter.

Grotius, le fameux Grotius, s'eſ donné ſur ce livre des libertez qu font horreur à toutes les perſonne chaſtes; & qui ont du reſpect pour l'Ecriture. Il dit d'abord que c'eſt un dialogue ſecret entre Salomon & la fille du Roi d'Egypte; dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'époux, & les jeunes filles qui accompagnoient l'épouſe. Juſques-là il ni a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le ſecret du mariage ſous des termes honnêtes; d'où vient que les Juifs n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui étoient en âge de ſe marier. Pour lui il a grand ſoin dans ſon commentaire de reveler ces pretendus ſecrets, & ces myſteres, que ce Prince avoit ſi ſagement envelop-

pez sous des termes chastes & honnêtes. Il repand sur cette matiere, tout ce qu'il sçait de plus sale, & fait dire à Salomon des choses qui font horreur, & ausquelles il n'a certainement jamais pensé; & il faut avoir l'esprit & le cœur aussi gâté, que cet Auteur paroît l'avoir eu, pour y decouvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner les leçons que Grotius y croit remarquer, le Cantique ne seroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire, je ne dis pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de soixante; & il seroit aussi dangereux aux personnes mariées, qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli, & un silence éternel; à l'égard de tout le monde, ce seroit une source empoisonnée, qu'il faudroit absolument fermer. A Dieu ne plaise! que nous ayons ces pensées. Mais on devroit se mettre plus en garde qu'on ne fait contre un Ecrivain de reputation, qui à la faveur d'une modestie apparente, fait servir la vaste érudition qu'il possede, à ébranler les fondemens de la Religion, à jetter

des doutes dans les eſprits, ſur la fin & l'accompliſſement des Propheties qu'il détourne preſque toutes de Jeſus-Chriſt, pour les borner à quelque évenement de l'ancien Teſtament, & à faire paſſer les plus dangereuſes explications des Rabbins.

On croit, dit il, que Salomon pour donner du credit à cet ouvrage, & pour le faire paſſer à la poſterité, *quo magis perennaret hoc ſcriptum*, le compoſa avec tant d'art, que l'on peut, ſans beaucoup lui faire violence, l'expliquer allegoriquement de l'amour que Dieu a eu envers les Iſraëlites ; & c'eſt en ce ſens que le Paraphraſte Caldéen, & le Rabbin Maïémonide, l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue, étoit un ſymbole de celui de Jeſus Chriſt envers ſon Egliſe, les Auteurs Chrétiens ſe ſont exercez, dit-il, avec ſuccez à trouver ce ſens dans le Cantique. C'eſt-à dire, en bon François, que ſuivant Grotius, Salomon a joué & la Synagogue & l'Egliſe, & les a trompées malicieuſement dans la

matiere du monde la plus importante, & la plus serieuse, en leur donnant adroitement, pour livre inspiré, un ouvrage qu'il n'avoit composé que pour celebrer ses amours, & son mariage; que tous les Ecrivains Juifs & Chrétiens, que tout les Conciles, ont été la duppe de ce Prince artificieux; que Dieu interessé sur tout à ne permettre pas que l'on prenne pour divine Ecriture ce qui ne l'est pas, & à ne pas laisser introduire dans le canon des livres sacrez, des écrits dangereux & profanes, a permis que jusqu'ici on y ait reçu un livre qui n'est rien moins qu'inspiré par le saint Esprit. Se peut-il rien de plus horrible que cette pensée? & croiroit-on qu'un Docteur Chrétien qui reçoit ce Cantique pour livre sacré, & qui entreprend de l'éclaircir par un Commentaire, soit capable de tels excez? Voilà cependant ce Grotius que tout le monde louë, que tout le monde veut lire. Voilà où l'a porté l'envie de se distinguer par des opinions libres & singulieres.

A ces exrravagances, nous oppo-

ſous l'autorité de toutes les Egliſes Chrétiennes, tant Catholiques que Proteſtantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les ſiecles, de tous les Conciles, de tous les Peres & de tous les Commentateurs qui reçoivent unanimement cet ouvrage comme canonique & inſpiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'eſt que cet écrit étant une allegorie continuée, où ſous le nom de l'époux, on entend Dieu même & Jeſus-Chriſt; il étoit du deſſein de l'Auteur, & en quelque ſorte de l'eſſence de l'ouvrage que la choſe ſignifiée demeurât cachée ſous les voiles de l'Allegorie. C'eſt à nous, qui l'expliquons, à tirer ce voile, & à montrer à nud le veritable perſonnage. L'Ecriture eſt pleine de ſemblables figures. Combien de fois la Sinagogue & l'Egliſe ſont-elles repreſentées par exemple ſous l'idée d'une vigne & d'une épouſe. A t-on jamais demandé que l'on y nommât Dieu, qui eſt l'époux de cette épouſe & le maître de cette vigne? l'Ecriture en laiſſe l'application, & l'explication aux Ecrivains qui ſe ſont chargez de develop-

per les sens cachez des livres saints.

Le stile du Cantique est proportionné à la nature des choses qui y sont traitées. Il est tendre, vif, animé, delicat, & à ne regarder cet écrit que comme un ouvrage humain, il a toutes les beautez dont une piece de cette nature est capable. L'époux & l'épouse y expriment leurs sentimens par des tours figurez & énigmatiques, & par des comparaisons & des similitudes tirées des choses de la campagne. On y parle souvent de parfums, d'aromates, de fruits, de vin, de jardins, de fontaines. C'étoit tout ce qu'on connoissoit de plus delicieux dans le païs. Les comparaisons sont quelquefois un peu guindées & un peu fortes, mais on doit donner quelque chose au genie des Orientaux & à la vivacité de l'amour.

Dans le dernier siecle, Châtillon ayant traduit ce livre, avec une certaine affectation de termes trop tendres & empruntez des Auteurs profanes qui peignent des passions licentieuses, son dessein fut fort désaprouvé par tous les Theologiens, mê-

me d'entre les Proteſtans. On crut que c'étoit manquer de reſpect pour une ouvrage, ſi ſacré, & l'expoſer aux railleries des Impies. Theodore de Béze, qui avoit été un des plus ardens adverſaires de Chatillon, tomba lui même quelque tems après dans le même défaut, en mettant en petits vers Latins fort galans le Cantique des Cantiques. Il y faiſoit parler l'époux & l'épouſe d'une maniere ſi peu ſerieuſe, qu'il s'attira l'indignation, & le mépris de tous les honnêtes gens. Gilbert Génébrard, qui n'entendoit point raillerie ſur l'article, & d'ailleurs zelé defenſeur de la Religion Catholique, s'eleva contre cet ouvrage ſcandaleux de Béze, en releva tout le ridicule, en montra les fautes, le denonça par une longue lettre qu'il en écrivit aux Miniſtres Calviniſtes, & oppoſa aux vers badins & impertinens de cet Auteur, d'autres vers ſerieux & élegans, qu'il accompagna d'un ſçavant Commentaire ſur cet ouvrage.

La Paraphraſe Caldaïque du Cantique des Cantiques eſt une longue

& ennuyeuse application de tout ce qui y est dit, aux circonstances de l'histoire des Juifs. La version Grecque est assez exacte. Du Bos dans sa nouvelle édition des Septante à Francker 1709. juge que cette version est de Symmaque.

La dissertation sur les mariages des Hebreux, jointe au Commentaire sur le Cantique, renferme tout ce qui peut contenter sur cet article la curiosité des Lecteurs.

ARTICLE XXXI.

SUITE DE L'EXTRAIT du Livre du Pere Colonia Jesuite, intitulé la Religion Chrétienne, autorisée par le temoignage des Auteurs Payens ; la premiere partie de cet Extrait est dans le mois de de l'an passé.

CARACTERE DE MAHOMET, & preuves de la Religion Chretienne, tirées de l'Alcoran.

JE ne m'amuserai pas long tems à tracer ici le caractere d'un hom-

me aussi connu que Mahomet, & qui étoit à mon avis, si peu digne de l'être. Je crois le peindre assez naturellement par ce simple & seul traité : que ce fut un habile imposteur, qui sans être ni sçavant, ni saint, ni brave, ou entendu dans le mêtier de la guerre, trouva neanmoins le secret de se faire lui seul plus de Sectateurs, que n'en ont eû tous les Philosophes ensemble ; plus de Disciples dévoüés que n'en ont eû tous les Prophêtes & tous les Patriarches ; & de fonder pour lui ou pour ses descendans un Empire plus vaste que celui d'aucun Conquerant. Un homme insinuant, qui n'ayant rien, devint bien tôt le mari d'une riche veuve, dont il étoit le domestique ; & qui joignant ensuite le fanatisme à ses dangereuses insinuations, se donna hautement pour un Prophête envoyé de Dieu, pour retablir la Religion d'Abraham tombée en decadence ; persuada sans peine à sa famille sa pretenduë mission ; infatua par les mêmes illusions une partie de ses compatriotes ; & grossissant chaque jour son parti par la licence &

par le brigandage, toujours colorez par les apparences de la pieté, acheva enfin de repandre par la seule voye des armes une secte qui ne s'est introduite que par l'artifice, & qui ne doit ses rapides progrez qu'à la violence dont on a usé pour forcer les peuples à l'embrasser.

En voilà assez pour ce qui regarde la personne de Mahomet; mais je me vois engagé à descendre dans un plus grand détail en parlant de son Alcoran, qui tout fabuleux & tout insipide qu'il est, va me fournir les preuves les plus fortes, que l'erreur puisse, sans le vouloir fournir à la verité.

L'Alcoran est le grand livre de la loi Mahometane, écrit en vers Arabes, d'un stile assez pur, contenant douze mille paroles partagées en quatre livres; & en cent vingt quatre chapitres nommez Azoares, à la tête desquels on voit des titres fort plaisans, comme *la fourmi*, *la vache*, *la table*, *l'araignée*, la *mouche*, *le Tonerre* &c.

Les Mahômetans ont donné à ce livre le nom, d'Alcoran, qui sig-

nifie en Arabe, écriture ou volume par excellence, parcequ'ils regardent cet ouvrage comme le dernier effort de l'eſprit humain, ou plutot ſelon eux, de la ſageſſe divine elle même. Ils ſont ſerieuſement perſuadés que ce livre auroit aſſez de vertu pour convertir les Demons, pour fondre, diſent-ils, les glaces au fort de l'hyver, & pour embrazer les montagnes. Enfin leur reſpect pour l'Alcoran, va ſi loin qu'un Chrétien qui auroit eu l'impudence de le toucher, ſeroit auſſi tôt puni de mort, à moins qu'il ne ſauvât ſa vie en embraſſant leur Religion. On dit neanmoins que de nos jours ils ont un peu relâché de cette antique ſeverité.

La haute idée que les Muſulmans ont de leur Alcoran eſt appuyée principalement ſur la forte perſuaſion où ils ſont tous qu'ils n'eſt pas proprement l'ouvrage de Mahomet, qui ne ſçachant ni lire, ni écrire, ne pouvoit par conſequent y avoir qu'aſſez peu de part; mais qu'il venoit immediatement du Ciel, par le miniſtere de l'Archange Gabriel qui, avoit avec lui, diſent-ils, de

frequentes, & longues conferences; & qui le lui apportoit par morceau, écrit sur un parchemin, fait de la peau de ce même mouton, qu'Abraham immola sur la montagne de Moria à la place de son fils Isaac.

Le mal caduc dont nôtre faux Prophete étoit souvent attaqué ne lui fut pas inutile pour donner à cette fable un air & une couleur de verité. Il sçut persuader habilement à sa principale femme Cadighe (car il en avoit dix sept, sans compter les concubines) qu'elle ne devoit pas s'affliger, comme elle faisoit, des convulsions dont elle le voyoit frappé par intervales, puisque ce n'étoit autre chose que des ravissemens mysterieux, & des extases ou il entroit, toutes les fois que l'Ange Gabriel lui faisoit l'honneur de venir converser avec lui.

Cette femme persuadée, ou peut être feignant de l'être, donna cours à cette avanture, qui se repandant de bouche en bouche, s'acredita tellement que Mahomet crût devoir en fixer la creance en l'inserant dans son Alcoran, dont elle fait un des

par cinq ou six Auteurs de
lustres ; par le celébre Æ
vius, qui fut depuis le Pap
cond; par le sçavant Cardinal
qui a fait en trois livres la di
ou l'examen de l'Alcor
l'Empereur Cantacuzene,
nys le Chartreux, par Je
vonarole, & enfin par le Pe
se Gonzalez dernier Gene
tre compagnie. Je ne parle
ici ni de Vincent de Beauv
saint Jean de Damas, du pe
tique desquels on pourroit
se defier.

Je ne me suis point bor
ces soins. J'ai cru qu'il fa
ter l'éxactitude plus loin
sulter l'original même. M
que le peu de connoissanc
de l'Arabe ne me suffisoit
lire l'Alcoran dans cette la
ginale, dont j'ai neanmoi
trefois quelque étude, j'ai
ce defaut par une voye qui
tout à fait sure, & qui ne
plus aujourd'hui de dou
creance des Musulmans o
(car c'est là, comme l'on sça

que les Turcs donnent aux Sectateurs de la loi Mahometane.) J'ai entre les mains un Alcoran Arabe, manuscrit, mais des plus anciens & les plus magnifiques. C'est un present que le feu Pere de la Chaise Confesseur du Roi Loüis le Grand a fait au College de Lyon. J'ai presenté diverses fois ce manuscrit à des Turcs de distinction, & qui étoient pour la plûpart des Envoyez de la Porte, ou des autres puissançes qui professent la même loi qu'elle. (Bien des gens sçavent que le grand abord des étrangers dans ce College, & le long sejour que j'y ai fait, n'ont pas pû manquer de m'en faciliter le moyen,) j'ai mis à profit les differentes occasions qui se sont presentées de m'entretenir avec eux sur cette matiere, par le moyen de leurs truchemens, & quelquefois même en presençe des Effendis ou des gens de loi qui les accompagnoient. Je les ai fait parler & raisonner sur cet Alcoran, que quelques-uns d'entr'eux ont lû avec avidité des heures entieres; & je me suis toujours mieux convaincu que l'Alcoran, non seule-

ment tel qu'il est dans nos traductions, & selon nos idées mais; entendu & expliqué, comme les plus habiles Mahometans l'entendent & l'expliquent eux-mêmes, doit être certainement regardé comme un temoignage des plus illustres que l'erreur ait jamais rendu, & puisse jamais rendre à la verité de nôtre Religion. C'est de quoi l'on sera bientôt convaincu, par le detail où je vai entrer.

Il n'y a que l'esprit d'erreur & de vertige qui puisse réünir & concilier, dans une même tête, les idées contradictoires que Mahomet s'est formées de la personne adorable de Jesus-Christ, & qu'il pretend nous en donner dans son Alcoran. Il traite de blasphême & d'impieté le sentiment des Chrétiens qui reconnoissent Jesus-Christ en qualité de Dieu, & de fils de Dieu ; & cependant il établit invinciblement l'un & l'autre, par tout ce qu'il dit pour le detruire. La simple exposition de son systeme va nous en convaincre.

Un des points fondamentaux de l'Alcoran c'est que Jesus-Christ est

le Meſſie promis ; qu'il eſt le verbe, l'ame, l'eſprit, la force & la vertu de Dieu ; que l'Eſprit ſaint a rendu témoignage à ſa ſageſſe, à ſa vertu, à ſa ſainteté, & qu'il l'a viſiblement aſſiſté par tout ; qu'il a été revetu & autoriſé de la toute puiſſance Divine ; qu'il eſt inconteſtablement le plus excellent de tous les Prophetes ; plus grand qu'Abraham, que Moyſe & qu'Iſmaël, & que Mahomet place dans ce rang, par la raiſon qu'il pretendoit être deſcendu de lui ; qu'il a été le Docteur & le Maître envoyé du Ciel, pour enſeigner les enfans d'Iſraël, & pour les rappeller dans les voyes anciennes, dont ils s'étoient écartez ; que tout grand & tout puiſſant qu'il étoit, il n'a pas cru s'avilir & ſe degrader, en converſant familierement avec les derniers du peuple & en ſe communiquant aux enfans mêmes qui étoient dans le berceau ; Qu'il eſt né par miracle de la Vierge Marie, laquelle a été, dit-il, la plus ſainte, la plus pure, la plus brillan- & la plus accomplie de toutes les creatures ; que ſa naiſſance fut an-

noncée par un Ange , & qu'il fut conçu dans le sein de sa Mere, par un souffle Divin & sans Pere comme Adam ; que les Apôtres qui ont annoncé son Evangile, & les Martyrs qui ont sacrifié leurs vies pour le défendre sont des personnes saintes & respectables ; que Jean Baptiste son Precurseur a été un grand Saint & un grand Prophete, qui a toujours conservé sa virginité, qui eut l'usage de la raison dès son enfance , & qui naquit par miracle d'une mere sterile & d'un pere decrepit, à qui Dieu l'avoit promis par une revélation speciale ; que les Juifs incredules croiront un jour en Jesus-Christ, & que ceux qui s'obstineront à ne pas croire en lui, seront condamnez au jour du jugement & punis par les plus terribles supplices, & par un feu éternel. Enfin que l'Evangile n'a rien que de vrai & de Divin, qu'il doit être regardé comme l'éclaircissement, la confirmation & la lumiére du vieux Testament ; que le soin de l'annoncer a été confié à Jesus-Christ & qu'il n'y a que les mechans seuls qui se re-

fusent aux veritez qu'il nous enseigne.

Voilà les idées magnifiques que Mahomet nous donne lui-même dans son Alcoran de la sainteté & de la Divinité de l'homme-Dieu. Et il ne faut s'imaginer au reste que ce soient là ce qu'on appelle des expressions échapées, qui ne laisseroient pas néanmoins, toutes échapées qu'elle seroient, de rendre témoignage à la vérité. Ce sont des sentimens qui naissent du fond même du sujet, qui y sont incorporez, si j'ose m'exprimer ainsi, & qu'on trouve repandus dans les 124e. chapitres de ce volume. Mais on les trouve sur tout dans le 2. Azoare, dans le 4 & le 5, dans le 12, dans le 29, dans le 53, dans le 67, dans le 71, &c.

Ne diroit-on pas de bonne foi à, examiner de sang froid tout ce qu'on y dit d'éclatant sur Jesus-Christ, que l'Alcoran est l'ouvrage de quelque Chrétien masqué & travesti, qui en faisant semblant d'attaquer nôtre Religion, n'a songé au fond qu'à la soutenir, & pourroit-on s'y prendre mieux, si on avoit un semblable dessein.

Il eſt vrai que Mahomet ſ
vouloir parer & prevenir ce
dans un endroit de ſon Alcoran
il s'y prend d'une maniere ſi fr
ſi peu convenable, & j'oſe
dire ſi ridicule, qu'on diroit
jours que c'eſt le langage d'un
me maſqué qui ne ſonge qu'à
riſer réellement la verité, en la
battant en apparence.

C'eſt dans l'Azoare 13 & 1
il eſt dit, fort ſerieuſement, que
fit un jour une ſevere reprim
Jeſus Chriſt, de ce qu'il avoit
fert que lui & ſa Mere Mari
ſent adorez par les Chrétiens,
me deux Divinitez. Mais que
Chriſt ſe juſtifiat pleinemen
niant le fait, & il fit à Dieu ce
ponſe qui calma toute ſa c
Vous ſçavez bien, Seigneur
ſelon les ordres precis que j

aveu, avec ce que le même Jesus-Christ inculque à ses Apôtres, dans tant d'endroits de son Evangile, que son Pere & lui ne sont qu'une même chose, qu'il étoit avant Abraham & avant la creation du monde, qu'il falloit qu'ils allassent enseigner & baptiser toutes les nations, au nom de son Pere; en son propre nom de lui qui est le Fils, & au nom du saint Esprit; qu'il se hâtoit de les quiter pour leur envoyer son saint Esprit sur la terre, & que ne pourrois-je point ajouter encore.

Comment repondre à ce court, mais invincible argument, qui seul terrasse tout le Mahometisme, & dont j'ose défier tous les Muftis ensemble de pouvoir jamais se tirer; Jesus-Christ selon Mahomet lui même, est un homme Saint, Sage, & cet homme si Sage, & si Saint, nous assure expressement qu'il est Dieu: donc il doit l'être, & il l'est effectivement, Puisque s'il ne l'étoit pas, il seroit très-certainement ou impie ou extravagant. Que peut-on repliquer à cela.

Mais si les Mahometans, se retran-

chant sur leur grand & dernie
part, me repondent que les
tiens ont trouvé le secret d
fier l'Evangile, & qu'ils y fo
à Jesus-Christ sur sa Divini
qu'il n'a jamais dit, & ce qu
roit eu horreur de dire, & c
ser étant juste, saint, sage, é
Prophete & ami de Dieu c
Il l'étoit. Si, dis-je, les Maho
me font cette reponse, qui
seule qu'ils puissent nous fair
qu'ils nous font en effet; je r
muserai pas à leur demontre
possibilité de cette falsificati
merique: ce seroit là une disc
qui me meneroit loin, & qu
sujet ne comporte pas; mais j
cherai en deux mots la diffi
en leur demandant si les Ch
ont encore pu trouver le sec
falsifier l'Alcoran lui-même.
presserai de me dire si ce s
Chrétiens, qui par leur enc
ment, ont inseré dans l'Al
que Jesus-Christ est le Ver
vin, qu'il est le Messie attend
est le mediateur promis; q
l'ame, la force, l'esprit & l

le Dieu ; que Dieu lui a donné sa
ropre ame & son propre esprit ;
u'il est venu sur la ter[illegible] revetu de
oute la puissance & de toute la ver-
ı Divine. Est-ce raisonner peu
ıste que de conclure de tout cela
ue Jesus Christ est Dieu, & de le
onclure par l'Alcoran même & par
s principes clairs & évidens ?

Je ferai encore une question aux
lahometans, & je leur demande-
i si c'est nous qui avons inseré
ans le 5e. Azoare de l'Alcoran, ce
ompeux étalage que les Anges font
Marie des miracles de Jesus Christ.
s l'assurent de la part de Dieu que
fils qui naîtra bientôt d'elle par
iracle ressuscitera les morts, qu'il
lairera les aveugles, qu'il fera par-
: les muets, qu'il guerira lés le-
eux, (& ce qui marque expressé-
ent & singulierement la Divinité.)
'il sera en particulier Createur des
eaux, qu'on verra voler dans les
s.

Faisons ici une remarque fort im-
rtante. C'est que Mahomet vou-
t si peu que l'on doutât de tous
miracles de Jesus-Christ, qu'il

pretendit même s'en autoriser pour donner cours à sa secte detestable. Quand les Corisiens, (c'étoit les peuples de sa Tribu même, qui par un édit public le chasserent enfin de la Méque, comme un personnage dangereux & c'est le jour de cette retraitte appellée, Hegire, en langue Arabe, & arrivée l'an de Jesus-Christ 622. qui fait la Grande Epoque des Mahometans, qui commencent de compter par là leurs années, quand dis-je) les Corisiens le traitant d'imposteur, lui demandoient des miracles pour preuve de sa Mission, il les renvoyoit effrontement aux miracles de Jesus Christ & à ceux de Moyse, qui l'un & l'autre en avoient assez fait, disoit-il, sans qu'il fût besoin d'en faire de nouveaux, & quand même j'en ferois d'aussi éclatans & aussi grand nombre que ceux de Jesus-Christ, vous ne m'en croiriez pas mieux, ajoûtoit-il, & enfin pour se debarrasser de leurs importunes demandes, il leur declara, une fois pour toutes, qu'il n'étoit pas envoyé du ciel pour faire des miracles, mais

uniquement pour leur prêcher la parole de Dieu.

Concluons de là en passant, qu'il ne faut ajoûter nulle foi à ce que nos plus graves Auteurs & nos Critiques même, les plus celebres, tels que sont Scaliger & Grotius, nous debitent avec tant d'assurance, qu'une des grandes voyes qu'employa Mahomet pour faire illusion à ses Sectateurs ; ce fut la voye des miracles supposez & du faux merveilleux. Il est fort aisé de se convaincre du contraire, puisque ce faux Prophete assûre si positivement dans son Alcoran qu'il n'a jamais fait aucun miracle, & puisque les Auteurs Arabes ne lui en donnent aucun, il faut en excepter néamoins le pretendu prodige de l'Archange Gabriel, dont il crut avoir essentiellement besoin pour établir sa Religion.

Mettons donc hardiment au rang des petits contes fabuleux tous ces ridicules miracles, dont on fait vanter Mahomet, & qu'on lui fait attribuer par ses Disciples : que la Lune s'étant un jour approchée de lui il la fendit en deux, en la mar-

quant de son doigt, qu'une port
de cet Astre étant tombée dan
manche, il la renvoya dans le C
afin qu'elle ne perdît rien de sa r
deur; qu'une femme Juive lui ay
presenté un agneau empoison
l'agneau tout roti qu'il étoit,
parla & l'avertit de ne le manger p
que dans le tems d'une grand sec
resse il fit sortir de ses doigts u
source d'eau vive, qui fut suffisa
pour appaiser la soif de sa nombr
se armée & des bêtes de charge
la suivoient; que deux arbres q
appella, se joignirent aussi-t
pour aller à lui; qu'un jour il ra
sia toute son armée avec quelq
dates, qu'une jeune fille lui av
portées dans sa main; que par t
où il passoit, les bêtes, les arbres,
les pierres même le saluoient av
respect, & lui disoient: la paix s
avec vous, Prophete envoyé
Dieu: que la rose & les lys nâq
rent de sa sueur; qu'un tronc de p
mier devant lequel il avoit accou
mé de prier Dieu, avoit pour lui u
passion si violente, qu'en son abse
ce on l'entendit pousser des cris pl

grands que ceux d'un chameau, & & qu'il s'appaisa dès le moment que Mahomet s'en raprocha, enfin que dès le moment qu'il fut né, il se prosterna le visage contre terre, pour adorer Dieu ; qu'après cela se relevant & haussant la tête, il s'écria qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & que Mahomet étoit son Prophete; & que dans ce même tems un palmier sec poussa des feüilles, & du fruit, & le feu sacré des Perses, qu'on avoit toûjours entretenu avec soin, s'éteignit de lui-même dans un instant.

Il faut aussi mettre au rang des fables ce qu'une infinité de nos Auteurs, se transcrivant les uns les autres, nous debitent comme un fait certain, que le sepulchre de fer où l'on a mis, à ce qu'ils disent, le corps de Mahomet, est montré encore aujourd'hui au temple de la Méque, suspendu en l'air par la vertu secrette des pierres d'aimant dont on a garni la voute qui le couvre & que cela passe pour un grand miracle, dans l'esprit de ses sectateurs.

Une infinité de personnes, sont

les dupes de cette impertinente historiete, & un de nos plus celebres critiques l'a encore autorisée de nos jours, dans ses sçavantes dissertations latines, sur l'histoire Ecclesiastique. Mais nôtre facilité à croire de telles fables fait rire les Turcs, qui sçavent que ce faux Prophête est enterré dans la Ville de Medine, où il mourut l'an 631. & que son corps fut mis, & est encore aujourd'hui avec celui d'une de ses femmes dans une urne de pierre, posée dans une maniere de chappelle entourée de barres de fer, & où personne ne peut entrer.

Mais si tout ce qu'on compte sur les differens miracles que Mahomet s'attribuë, ou qui lui sont attribuez par ses disciples, est une pure invention qui ne merite nulle créance, on peut assûrer du moins, qu'il n'est rien de plus réel & de plus certain que ce qu'on publie communément sur les autres impertinences dont ce volume est farci depuis le commencement jusque à la fin. Les veritez & les témoignages que j'ay pris soin d'y recueillir, y sont noyez dans un

nas, prodigieux d'extravagances, 'absurditez, de contradictions, d'i-gnorances, & d'impietez.

I. On y debite comme la chose du monde la plus cérieuse, que le temple sacré de la Méque nommé Caaba, avoit été bâti par Abraham.

II. Que la Vierge Marie Mere de Jesus-Crist étoit sœur du Prophête Moyse, confondant ainsi ces deux Maries par un ridicule anachronisme.

III. Que Dieu & ses Anges prient souvent Mahomet.

IV. Que les damnez seront un jour convertis par la vertu de l'Alcoran.

V. Que Salomon fut un grand Magicien & Ismael un grand Prophete

VI. Que le dernier des sept Paradis, que Mahomet admet est gardé par des Anges, qui ont chacun soixante-dix mille bouches chaque bouche soixante dix mille langues; que chaque langue loüe Dieu soixante dix mille fois par jour, & en soixante-dix mille sortes d'idiomes tous differens.

VII. Que les Chrétiens ont l'im-

pieté d'attribuer à Dieu des fils & des filles.

VIII. Qu'il y a une fatale destinée qui a reglé tous évenemens, & que les hommes ne sçauroient éviter.

IX. Que la terre est soutenuë par un bœuf, qui s'appuyant sur une pierre blanche a la tête à l'Orient, & la queuë à l'Occident, avec quarante dents & quarante cornes, & que d'une corne à lautre, il y a autant de chemin qu'en pourroit faire un homme en marchant durant mille années sans se reposer.

X. Que Jesus Christ vivant sur la terre, avoit annoncé aux enfans d'Israël, qu'il devoit venir apres lui un grand Prophête qui seroit nommé Mahomet.

XI. Que les femmes n'entreront point dans le Paradis, & qu'on ne leur permettra de s'en approcher qu'autant qu'il le faudra, pour découvrir à travers les palissades, les plaisirs dont on y joüira.

XII. Que tous ceux qui adoreront un seul Dieu, de quelque Religion qu'ils soient, seront sauvez s'ils vivent bien.

Avril 1719.

XIII. Que Marie Mere de Jesus-Christ étant, dit-il, dans les douleurs de l'accouchement, & souffrant beaucoup, elle entendit du fond de son sein la voix de son fils, qui lui crioit de manger des fruits du palmier, sur lequel elle étoit assise, & qu'ayant obeï à cette voix, toutes les douleurs cesserent, & elle accouchat à l'instant même sans nulle peine.

XIV. Que l'histoire des sept dormans, qui se reveillerent selon Mahomet, après un sommeil qui dura deux siécles, doit être ragardée comme une solide preuve de la resurrection generale de tous les hommes, pour le jour du dernier jugement.

XV. Que c'est un grand peché de joüer aux Echecs.

XVI. Que Dieu qui punit sevérement l'adultére ou l'inceste dans les autres hommes, lui avoit permis l'un & l'autre, par une faveur speciale & cela uniquement, pour colorer son incestueux mariage avec la femme de son neveu & avec Marie femme du Roi des Jacobites,

qu'il enleva l'une & l'autre à
mari.

XVII. Que la poligamie est
mise en cette vie & qu'elle se
recompense des justes dans l'au

XVIII. Que le Paradis n'e
pour ceux qui se signaleront da
guerres, contre les Chrétiens
autres infidelles, car c'est ainsi
nous appelle.

XIX. Enfin que ce ne fut
veritable Jesus-Christ fils de la
ge Marie, qui fut crucifié pa
Juifs; que veritablement ces
des, formerent le dessein de le
mourir; mais que Dieu le sauv
miracle, & l'enleva dans le
substituant à sa place un autre
me, ou peut-être un vain fan
qui lui ressembloit.

Ce n'est là qu'un fort leger é
tillon des grossieres erreurs d
rempli l'Alcoran, duquel
moins, tout absurde qu'il est
tre Religion ne laisse pas de
les plus éclatans témoignages
établir la Divinité de Jesus-C
& la verité de nôtre créance :
près comme Dieu a sçû tirer

miere des tenebres & l'ordre du Chaos même.

En finissant cet article, il ne faut pas negliger de repondre à certaine objection qu'on nous fait quelque fois, à l'occasion de ce même Alcoran dont nous venons de parler. La difficulté roule sur les grands & rapides progrez qu'a fait le Mahometisme, dont la prodigieuse propagation semble, dit-on, anéantir, ou du moins fort affoiblir, une des principales preuves de la divinité de nôtre Religion, qui est celle que nous tirons de son étenduë & de son universalité; & cette preuve, dit-on, n'a plus de force & ne peut plus subsister dès-lors qu'il se trouve une secte fausse & impie, à qui cette preuve particuliere convient encore mieux qu'à nôtre Religion. Mais j'ose assurer que cette difficulté qui pourroit peut-être d'abord paroître plausible, devient la chose du monde la plus frivole, dès qu'on veut un peu l'approfondir. Faisons ici trois courtes reflexions, pour bien faire sentir le peu de solidité de cette objection.

La premiere reflexion qu'il faut

faire c'est que si la seule étenduë, sans y joindre autre chose, pouvoit être une preuve, ou une marque de la verité d'une secte ou d'une Religion, il faudroit deslors sans balancer, donner gain de cause aux Idolatres, qui adorent encore aujourd'hui les bêtes, les hommes, les élemens ou les Demons; puisque selon l'observation qui en a été faite, si l'on divisoit les Regions connuës en trente parties égales, celles des Chrétiens & des Mahometans joints ensemble, ne feroient que comme onze, & celle des Payens idolâtres feroit comme dix neuf. Il faudroit encore conclure de là, que dans le tems qu'Alexandre le Grand où le peuple Romain faisoient de si prodigieuse conquêtes, Jupiter, Mercure, Junon, Venus & les autres Dieux qu'ils adoroient, étoient les seules veritables divinitez.

La seconde reflexion qu'il faut faire, c'est l'essentielle difference qui se trouve entre la propagation de l'Evangile & celle de l'Alcoran. L'Alcoran, comme personne ne l'ignore ne s'est étendu que par la contrain-

re. Il ne s'est fait recevoir que par la violence des armes, & par le droit de conquête, & l'on doit conclure de là que c'est un ouvrage purement humain. Mais l'Evangile a été répandu en peu de tems dans toute la terre par des gens sans appui, sans nom, sans étude, sans talens, destituez de tout secours humain, & cruellement persecutez par tout; & comme l'ont remarqué les Peres de l'Eglise, le martyre & la virginité, qui paroissent les deux voyes les plus propres à exterminer le genre humain, ont été les deux grands moyens qu'ils ont mis en œuvre pour multiplier les Chrétiens.

La troisiéme reflexion qu'il faut faire, c'est que dans toutes ces Regions si florissantes, où regne la veritable Religion, on n'y connoit, ni Idolatrie, ni Mahometisme, si l'on excepte peut-être quelque païs nouvellement conquis par les Chrétiens; au lieu qu'on peut garantir comme un fait incontestable, qu'on ne trouvera presque plus sur la terre aucun peuple connu, au milieu duquel, selon la parole expresse de

ront condamnez a un feu éter
au dernier jour du jugement ; c
Jesus-Christ est un homme éclai
juste, saint, ami de Dieu, qui a
visiblement assisté & autorisé
l'esprit de Dieu, & revetu de la t
te puissance Divine ; qu'il a
envoyé sur la terre pour y êtr
Docteur & le maître des peupl
& pour les rappeller dans les vo
du salut ; qu'il est né par mirac
d'une vierge ; qu'il a rendu la v
aux aveugles, l'oüie aux sour
& la vie aux morts ; qu'il est l'a
la force, l'esprit & la vertu de Die
qu'il est enfin le Messie promis
le verbe Divin ; d'où je conc
par Mahomet ; & par l'Alcoran n
me que Jesus-Christ est Dieu,
qu'il n'y a de salut que par Jes
Christ, par son Evangile, & pa
Religion.

TICLE XXXII.

E SAVANTE. A LA HAYE
l. de Rogissar in 12. Janvier,
, Mars, Avril, May, Juin,
; Aoust. M.... huit Tomes,
n 12.

nouveau Journal merite
tention du public. On a blâ-
les premiers mois le choix
s & la longueur des extraits;
urs se sont bientôt corrigés,
nseurs les plus difficiles se-
itens du mois d'Avril & de
i l'ont suivi. Dans le mois de
es caracteres des Poëtes
s, dont nous avons des Epi-
es, sont d'un critique delicat,
nois d'Aoust, les extraits de
otheque des Auteurs Eccle-
es separez de la communion
ne du XVI. & XVII^e siecle
Du Pin, & l'extrait de la der-
lition du grand Dictionnaire
que, sont d'un Censeur éxact
le. J'emprunterai de ce nou-
ournal des memoires pour la

vie de quelques ſçavants morts cette année.

Abrégé de la vie de M. Ozanam mort à Paris cette année 1718.

M. Ozanam, né dans la principauté de Dombes en 1740. étoit ſorti d'une famille diſtinguée. Cadet de pluſieurs freres, & exclus de la ſucceſſion paternelle par les Loix du Païs, il fut deſtiné à l'état Eccleſiaſtique. Il étudia en Theologie; mais ſon Profeſſeur qui aimoit les Mathematiques, lui fit naître le goût de cette ſcience. M. Ozanam s'y appliqua, & y avoit deja fait des progrés lorſque ſon pere mourut, lui laiſſant une excellente éducation pour tout patrimoine. Une ſcience qui juſques-là ne lui avoit ſervi que d'amuſement devint ſa reſource. Il fut à Lyon, où il y enſeigna les Mathematiques. Deux jeunes Seigneurs étrangers, qui voyageoient, prirent des leçons de lui. Ils avoient deſſein d'aller à Paris; mais le retard de quelques lettres de change qu'on leur envoyoit les retenoient dans la

Province. M. Ozanam le ſçut. Il leur prêta cinquante piſtoles, ſans vouloir de billet, & les deux Seigneurs quitterent Lyon. A peine furent-ils arrivez à Paris qu'ils conterent leur avanture à un homme de la premiere diſtinction, qui touché de la generoſité du Mathematicien, voulut qu'il abandonnât la Province, & lui donna des aſſûrances de ſa protection & de ſon eſtime. M. Ozanam eut bientôt dans Paris un grand nombre d'éleves. Sa réputation s'étendit; & ſelon l'ordinaire il fut encore plus reſpecté dans les pais étrangers que dans ſon propre païs. Lorſque le Roi voulut donner à MM. les Princes ſes petits fils un Maître de Mathematiques, il chargea de ce ſoin M. Bignon, qui jetta les yeux ſur M. Ozanam. Mais cet homme plus reſpectable encore par ſes vertus que par ſes lumieres, n'accepta point un tel poſte, pour cette ſeule raiſon que M. Sauveur, ayant montré les Mathematiques à feu M. le Dauphin avoit droit de pretendre à cette place.

M. Ozanam ſçavoit trop d'Aſtro-

nomie, pour croire à l'Astrolog
Cependant, il fut une fois Astrol
gue par complaisance. Un Bar
Allemand l'obligea de tirer son H
roscope. Il la tira ; mais en Philos
phe, qui juge de l'avenir par le pr
sent. Le Baron consulta aussi un It
lien, qui lui prédit grand nomb
d'avantures. Le Mathematici
François fut fort surpris d'apprend
quelques années après que tout
ses prédictions s'étoient trouvé
vrayes, & toutes celles de l'Itali
fausses. L'Academie, apparemme
pour illustrer le corps de ses éleve
mit parmi eux M. Ozanam, qui d
vint ensuite associé. Une apoplex
nous l'a enlevé.

Il étoit d'un esprit doux, d'un
humeur gaye, d'un cœur digne d
l'éducation qu'il avoit reçuë. Il haï
soit la Cour ou du moins la craignoi
Son exterieur étoit simple ; ses ma
nieres nobles, sa conduite sans re
proche. Il conservoit, en fait d
Religion, un respect à toute épreu
ve pour tout ce qui portoit le titr
de décision de ses superieurs. C'es
aux Docteurs à disputer, disoit

l'a au Pape à prononcer, au Mathematicien à aller en Paradis en ligne perpendiculaire.

Depuis quelques tems, il avoit un vif pressentiment de sa mort. Les derniers jours de sa vie, sans être malade ni menacé de l'être, il refusa de montrer les Mathematiques à un jeune homme distingué, & n'apporta d'autre raison de son refus sinon qu'il alloit mourir.

M. Ozanam a sçû en Mathematique tout ce qu'un homme, qui n'invente point peut sçavoir. Il a donné au public les ouvrages suivans.

Traité des lignes du premier genre, ou des sections Coniques in 4°.

Dictionnaire Mathematique in 4°.

Cours de Mathematique en 5. *Tom.* in 8°.

Et quoiqu'on trouve dans ce cours des traitez sur toutes les parties des Mathematiques, M. Ozanam à donné encore separement

Les élemens d'Euclide expliquez 8.

La perspective Theorique & Pratique 8.

La Geographie & Cosmographie 8.

L'usage des compas de proportion 8.

Le Traité de l'Arpentage & du To sé. 12.

Nouvelle Trigonometrie. 12.

Usage de l'instrument universel.

Les élemens d'Euclide du P. Deschales, corrigez & augmentez 12.

Methode de lever les Plans & Cartes.

La Geometrie pratique 12.

Methode pour tracer les Cadrans 12.

Traité des Horloges Elementaires 8.

Recreations Mathematiques. 2. vo in 8.

Détail de la vie & des Ouvrages de M Reland d'Utrecht.

Ce détail de la vie & des Ouvrage de feu M. Reland, Professeur e Antiquitez Ecclesiastiques & en Langues Orientales dans l'Universit d'Utrecht, tiré des Memoires de l vie, qu'il a écrit lui même, & don M. Serrurier s'est servi dans l'oraiso funebre qu'il prononça le 9. du moi passé.

Adrien Reland nâquit le 17 Juillet 1676 au village de Ryp, entr Alkmaar & Purmerend, dans l

Nord-Hollande, de Jean Reland & d'Agathe Prins. Son pere qui étoit Miniſtre au village dont nous venons de parler ayant été appellé à Alkmaar & de là à Amſterdam, ce fut dans cette derniere ville que le jeune Reland fut mis au College. A 11. ans il eut fait toutes ſes claſſes. On lui donna alors pour Maître Meſſieurs Francius & Surenhuis. Dans les 3 années qu'il étudia ſous ces Profeſſeurs, il fit de grands progrès dans l'Hebreu, le Syriaque, le Chaldaïque, & l'Arabe, & traduiſit même en Latin une partie de la Miſchne. A ſes heures perduës il s'éxerçoit à la poëſie, & il y reuſſiſſoit.

A 14. ans on l'envoya à Utrecht où il eut pour Profeſſeur en litterature Meſſieurs Grævius & Leuſden; pour la Philoſophie, Meſſieurs de Uries & Luyts. Après trois années d'étude, il fut reçu Docteur en Philoſophie, & ſoutint une Theſe *de Libertate Philoſophandi.*

A 17 ans il commença à étudier en Theologie, ſous Meſſieurs Leidekker Van Maſtricht Witzius, &

Van Halen. Il soûtint sous
sieurs Theses, où il y avo
coup d'érudition. M. Sike
obtenu depuis la Chaire de
seur en Hebreu dans le Co
la Trinité à Cambridge, éto
à Utrecht. M. Reland se se
cette occasion pour se per
ner dans l'Arabe.

Après avoir passé six ans à U
son pere l'envoya à Leyden
continuer ses études en
logie, sous Messieurs Spanhei
gland & Marx ; il fit aussi u
de Physique experimentale
Senguerd.

Peu de tems après son ar
Leyden, on lui offrit à Ling
Chaire de Professeur pour en
la Philosophie, ou les langues
tales, ou l'un & l'autre. Mais
re qui se sentoit decheoir
quelque tems, ne lui permit
s'éloigner si fort d'Amsterdan
ce tems-là le Comte de Po
souhaita de l'avoir pour Prec
de son fils, le Wicomte de W
tok. Le Pere de M. Reland,
cité par ses amis, lui permit d'

›atti qu'on lui propofoit. On
le faire paffer en Angleterre
n éleve, & même on lui avoit
:eparé un Appartement dans
teau de Windfor. Mais fon
›nt la fanté s'alteroit de jour
, ne voulut pas y confentir.
lque tems après il fut appellé
lerwik, pour y remplir la
de Profeffeur en Philofophie.
›it alors que 24 ans.
ıiverfité de cette ville n'en
s long tems. Le Roi Guillau-
lit juftice à fon merite. Il le
nanda au Magiftrat d'Utrecht
bord lui offrit la Chaire de
:ur en Langues Orientales &
iquitez Ecclefiaftiques. Son
lus porté pour les belles let-
: pour la Philofophie, lui fit
r avec joye la place qu'on lui

s avoir rempli pendant deux
'haire de Profeffeur, il fe ma-
: Jeanne Catherinne Van
en, d'une bonne famille de
:. Il en a eu trois enfans,
les & un fils, dont il ne refte
lle aînée & le fils.

En,1713. On établit en A
re une societé, pour l'avance
la Religion Chrétienne : l'ar
vante il s'en forma une autr
la propagation de l'Evangile
païs étrangers. M. Reland fu
à l'un & à l'autre.

Enfin le premier de Fe
cette année ; il tomba mala
petite verole & mourut le
même mois agé de 41 ans &
Les qualitez de son cœur le
gretter de ses amis. La vas
duë de son sçavoir, & la
avec laquelle il se commun
le feront regretter de tous c
s'interessent aux progrez de
ces.

Epitaphe de Monsieur Reland
lui même.

Terra tegit cineres, quæ Cuna
olim,
Principium Cursus, metaq
mei.
Quisquis es incertæ stadium a
vitæ

Avril 1719.

Dum licet, ante oculos meta sit
usque tuos.
Conficitur spatium dispar; verùm exitus omnes
Unus, & hac horâ te quoque fortè manet.
Ergo vive Deo; præpone æterna caducis;
Atque animi potior sit tibi cura tui.
Quidquid agis, paterisve, tuis Christi exprime mores
Non alia fas est scandere ad Astra via.

Suite de ses ouvrages.

Notæ ad Othonis Historiam Doctorum Mischnicorum. M. Reland étudioit à Leyden, lorsqu'il composa cet ouvrage, mais il n'y mit point son nom.

Galatea, Lusus Poeticus. Ce petit Poëme, qui avoit été publié à l'insçû de l'Auteur, a été reimprimé deux fois depuis.

Remarques sur les vies des Poëtes Grecs. Ce sont des Notes, que M. Reland ajouta aux vies des Poëtes Grecs de M. le Févre, pour l'u-

sage de son éleve, le Vicomte de Woodstok, & ces Notes ont été imprimées à Amsterdam en 1700.

Analecta Rabbinica. Utrecht 1702 in 8°.

Dissertationes quinque de Nummis veterum Hebraeorum, samaritanos vulgo appellant. Les trois premieres de ces Dissertations ont été imprimées à Amsterdam en 1702; & les deux autres à Utrecht en 1704.

De Religione Muhammedica, Libri duo. Cet ouvrage a paru pour la premiere fois en 1705.

Dissertationum Miscellanearum Partes tres. Le premier volume a paru à Utrecht en 1706. le second en 1707 & le troisiéme en 1708.

Oratio in obitum Pauli Bauldri. Cette Oraison funebre est de l'année 1706.

Decas Exercitationum de verâ Nominis Jehova pronuntiatione 1707. *in* 8°.

Antiquitates sacra veterum Hebraeorum. Cet ouvrage a paru pour la premiere fois en 1708. On en a fait depuis trois éditions, dont la derniere qui a parû depuis peu à Utrecht, a

Avril 1719.

été corrigée & augmentée par l'Auteur.

Oratio de Galli cantu Herosolymis audito. Ce discours est de l'année 1709.

Enchiridion studiosi, Arabicè conscriptum à Borhaneddino Alzernouchi. M. Reland fit imprimer cet ouvrage à Utrecht en 1709, & y ajoûta une Epitre Dedicatoire, & une Préface de sa façon.

Brevis introductio ad Grammaticam Hebraam Altingianam. Utrecht 1710.

Epicteti Enchiridium &c. cum Notis C. Salmasii, & M. Meibmii. Utrecht 1711.

Lettre à S. E. Le Comte de Kniphuysen &c. Cette lettre contient l'éxplication d'une medaille d'or, qui avoit été trouvée dans la province de Groningue. Utrecht 1713.

Eleuchus Criticus eorum quæ de contextu & versionibus sacri codicis disputari inter Philologos solent.

Palæstina ex Monumentis veteribus illustrata. Utrecht 1714. 2. vol. *in* 4°.

Oratio de usu Antiquitatum sacrarum.

Avril 1719.

hague, un Pasteur, qui eût toute les qualitez necessaires, pour remplir dignement un poste aussi delica qu'étoit celui là, se hâta de prevenir l'engagement que M. la Placett auroit pû prendre ailleurs; & lui fi l'honneur de lui adresser une vocation. Il l'accepta avec le respect & la reconnoissance qui étoit dûs à cette grande Reine; & fut Ministre : Coppenhague jusques en l'anné 1711. qui fut celle de la mort de cette Princesse. Il se retira cette mêm année là en Hollande, & depuis : Utrecht, où il est mort le 25 d'Avri de cette année 1718, dans la quatre vingtiéme année de son âge Voici la liste de ses ouvrages, tel le que nous l'avons pû recueillir.

Observationes Historico-Ecclesiastica 8°.

Dissertatio de insanabili Ecclesiâ Romanâ scepticismo. 4°.

La communion devote.
La mort des Justes.
Traité de l'Orgueil.
Morale Chrétienne abregée.
Nouveaux essais de morale.
} *in* 8°

de la conſcience.
Traitez ſur des
de conſcience.
de la Foi divine
é & augmenté à
1716. 4. vol.
de la Reſtitution.
de l'aumône.
de l'autorité des
re la Tranſſubſtan

des bonnes œu-
eneral.
ions Chrétiennes
s ſujets. } *in* 8°.
du Serment.
tations ſur divers
Morale.
ſe à deux objec-
M. Bayle &c.
ciſſement ſur quel-
ficultez &c.
ſe à une objection
à faire voir que ſi
ſolu les évenemens,
negliger les ſoins
iſſent les plus ne-

é des Jeux de ha-
719.

zard, contre les objections de M. de Joncourt. } in

Reponse abregée aux objections de M. de Joncourt.

Reponse abregée aux objections de M. Naudé &c.

Abregé de la vie de M. Bernard.

Jacques Bernard nâquit le 1. Septembre 1658. à Nions, pet ville du Dauphiné, de Salom Bernard, Ministre & de Mag laine Galatin, Genevoise. Ap avoir fait ses classes à Die, son p l'envoya à Geneve, pour y cor nuer ses études. Il fit sa Philosop sous M. Chouët, & sa Theolo sous Messieurs Mestrezat, Turre & Tronchin.

A peine fut-il reçu Ministre 1679, que l'Eglise de Venterol Dauphiné souhaita de l'avoir p son Pasteur. De Venterol il fut pellé à Vinsobre dans la même P vince. Dans ce tems-là, le Roi Lo XIV interdit aux reformez l'exe ce de leur Religion. Les Minis

qui s'étoient hazardez de prêcher dans les aſſemblées que le Roi venoit de défendre, furent pourſuivis à la rigueur. Comme M. Bernard ſe trouva de ce nombre, il prit le parti de ſe retirer à Genéve, & de là à Lauzanne.

En 1685. il partit pour la Hollande, où les Miniſtres refugiez étoient très bien reçûs. Peu de tems après ſon arrivée, on lui donna une place de Miniſtre penſionnaire à Tergouw. Il ſe maria; & quoique la place qu'il occupoit à Tergouw ſembât devoir l'y attacher, il a la s'établir à la Haye, où il enſeignoit les Humanitez & la Philoſophie. L'Egliſe de Tergouw ne le perdit pourtant pas tout à fait: Il y alloit prêcher à ſon tour, malgré les occupations qui le retenoient à la Haye, & les ſermons qu'il y faiſoit de tems en tems.

M. le Clerc ayant, en 1691. diſcontinué la Bibliotheque unverſelle, M. Bernard s'en chargea; & en fit 6. volumes. Cet ouvrage fut interrompu par la mort du Libraire.

En 1699. il entreprit la repul
que des Lettres, qui avoit été
terrompuë pendant dix ans. I
poussa jusqu'en 1710 ; mais le
braire s'étant defait des exempla
qui lui restoient, M. Bernard
put s'accommoder avec celui qu
avoit achetez. De sorte que cet
vrage cessa de paroître jusq
1716. que M. Bernard le repri
nouveau. Il l'a continué jusq
Mars & Avril 1718. C'est à dire
qu'à sa mort. Comme le Libr
ésperoit de trouver quelqu'un
pût continuer ce Journal, M
Clerca bien voulu en attendai
charger de Mai, & Juin. Mai
Libraire n'ayant pas trouvé ce
cherchoit, on croit que cet ou
ge n'aura point de suite.

M. Bernard s'acquit l'estime
Public, par le journal dont nous
nons de parler, & par sa manier
précher. Au mois d'Octobre 1
il fut appellé par l'Eglise Wal
de Leiden. La même année, feu
de Volder, Professeur en Phil
phie, & en Mathematiques dan
même ville, ayant resigné sa c

t ; M. Bernard fut fait Lecteur en hilosophie, & depuis Professeur. n 1712. au mois de Mars dernier, fut attaqué d'une inflammation de oitrine, dont il avoit été menacé epuis long tems. Il crut d'abord ne ce ne seroit qu'une attaque de ... à laquelle il étoit fort sujet ; ais après quelques jours de malaie son mal augmenta considerablement, & l'emporta enfin le 27 d'Avril.

M. Bernard expliquoit dans ses çons particulières de Philosophie a Physique de Rohault, la Logiue de Port-Royal, & les six preniers livres d'Euclide. Pour le nds, il étoit Cartesien, quoique e tems en tems il s'écartât des prinipes de ce Philosophe. En general, s livres de Phisique & de Mathenatiques étoient moins instructifs ar les choses que par l'ordre & la larté qui y regnoient. Il conveoit qu'en fait de Physique, la Methode des Philosophes Anglois étoit plus sure ; mais il ne laissoit pas e suivre assez scrupuleusement cel: de Rohault. On ne consent qu'a-

1716. A Amsterdam *in folio*. 2. vol.

Outre les ouvrages dont nous avons rapporté les Titres, M. Bernard a eu soin de l'édition des Traitez de Paix, publiez après la Paix de Ryswyk, en 4. vol. *in folio*. Il a traduit quelques-uns de ces traitez, & y a ajouté une Preface.

ARTICLE XXXIII.

LETTRE DU PERE CHAMILLARD Jesuite, sur une medaille ed Valerien dont la legende est singuliere.

IL y a quelques années, Monsieur, que j'eus l'honneur de vous envoyer une liste de plusieurs medailles, que je croyois être dignes de vôtre curiosité, puisqu'elles n'étoient point citées, ni par M. de Mezabarbe, ni par aucun Antiquaire. Je venois de les acheter d'un paysan, qui deux jours auparavant avoit découvert prés d'une vieille masure un tresor de medailles si considerable, qu'il y en avoit deux cent quarante, à cinquante livres pesant. A la verité ces medailles ne commençoient qu'à Valerien

Valerien, & ne passoient pas Aurelien. Mais il y avoit une si grande multitude de revers differens & extraordinaires, que je ne regretai point le tems que j'avois mis à nettoyer & à examiner tant de miliers de piéces antiques. Je me ressouviens que vous me felicitâtes d'avoir fait une pareille acquisition, & que vous eûtes la bonté de me répondre à plusieurs questions que je vous faisois en vous marquant certaines legendes, que je n'avois jamais vû, & dont il me paroissoit qu'il étoit difficile de rendre raison.

De toutes ces legendes la plus inouïe & la plus remarquable est celle que je vous dis qui se lisoit distinctement sur une médaille de Valerien. La voici. La médaille est d'argent, d'un assez beau coin & d'une conservation parfaite pour, ce siecle là. IMP. C. P. LIC. VALERIANUS AUG. La tête de Valerien couronnée de raïons.)(. VICTORIA EXERCIT. Une victoire debout tenant une couronne de la main droite, & portant de la main gauche plusieurs palmes.

Le bon ſens veut qu'on attribuë à un Souverain les victoires que ſes armées remportent ſur les ennemis de ſon état. L'on n'agit que par ſes ordres : il eſt comme l'âme, & le premier mobile de toutes choſes : idée ſi generale qu'il n'eſt pas une nation, qui ne ſuive cette maxime. Les Romains ſur tout ont été religieux obſervateurs d'une regle ſi ſage & ſi ſenſée. Juges équitables du merite ; attentifs à recompenſer juſques aux moindres actions de valeur : prodigues même en quelque façon de ces marques exterieures d'honneur, qu'ils croyoient devoir aux Heros de leurs tems ; les Romains, dis-je, n'ont jamais pouſſé les choſes juſques à ce point, que de faire connoître ſur leurs monnoyes, qu'ils étoient redevables de quelque victoire à d'autres qu'à leurs Empereurs. Cela eſt tellement attaché à la ſouveraineté, que ce ſeroit inſulter un Prince que de lui ôter cette gloire.

En effet, je conſultai les medailles tant du haut que du bas Empire, & je n'en ai pas trouvé une ſeule, qui ne fût frapée à l'honneur ou des Prin-

ces ou de la nation entiere. VICTORIA GALBAE. VICTORIA OTHONIS. VICTORIA ANTONINI. VICTORIA GORDIANI. VICTORIA CONSTANTINI. VICTORIA CRISPI. VICTORIA CONSTANTIS. VICTORIA AVGGGG. VICTORIA AVGGG. VICTORIA AVGG. VICTORIA AVG. VICTORIA CAESARVM. VICTORIA CAESARIS. VICTORIA D. D. N. N. VICTORIA DOMINORVM. VICTORIA PRINCIPVM. VICTORIA P. R. VICTORIA ROMANORVM. Vous me marquâtes que vous aviez fait la même recherche ; & que vous aviez fait aussi la même reflexion que moi. Vous ajoutiez néanmoins que ce revers VICTORIA EXERCIT. devoit avoir rapport à quelqu'un de ces évenemens, qui nous ont échapé par l'éloignement des tems, & par la perte qu'on a fait des Historiens contemporains. Je me rendis au jugement que vous en portiez, & je ne songeai plus à faire sur cela la moindre recherche.

L'an passé, de mes amis m'engagerent de travailler à un ouvrage, qui demandoit que je n'ignorasse rien, de ce qui regarde la vie & les ac-

tions de l'Empereur Gallien. Juſques aux plus petites circonſtances, tout m'étoit neceſſaire, & je ne pouvois deſcendre dans un trop long detail. Dans cette veuë je me mis à lire ce qu'il y a d'Auteurs anciens, qui ont parlé de Gallien; je fis un catalogue exact & complet des revers, qui ſont ſur ſes medailles; je ramaſſai les inſcriptions, qui ſont à Rome de cet Empereur, & celles, qui ont été déterrées dans preſque toutes les Provinces de l'Empire Romain, & que des curieux ont données au public. En un mot je me fis une étude particuliere du régne de ce Prince, & je voulus puiſer dans les ſources même les faits hiſtoriques, qui nous en reſtent.

C'eſt en faiſant cette recherche que je crois avoir trouvé le veritable ſens de cette legende, VICTORIA EXERCIT. Valerien & Gallien ont été ſi long-tems enſemble ſur le trône, qu'il eſt preſque impoſſible, que des faits propres de l'hiſtoire du pere, ne ſoient entrez dans l'hiſtoire du fils. Voici le fait dont il s'agit.

Valerien, dit Zonaras, reprit cou-

rage, & marcha contre Sapor, qui, à la tête d'une nombreuse armée, après avoir désolé la Syrie, assiegeoit Edesse. Les Perses étoient fort superieurs en nombre aux Romains; ils les enveloperent, en firent un grand carnage; les Legions prirent la fuite, & Valerien & toute sa garde demeurerent prisonniers. Sapor enflé de sa victoire se flata qu'il n'avoit plus rien à craindre, ayant entre ses mains Valerien. Sa fierté redoubla, & traita avec indignité ce Prince infortuné. Rien ne resistoit plus à son armée victorieuse. Antioche, Tarse, Cæsarée de Cappadoce furent prises. Tant de succez heureux n'auroient point eû de bornes, si les Perses ne s'étoient point laissé aller à une fausse securité. Mais le soldat avide du butin ne marcha plus à la vûë de son étendart, il se répandit de tous côtez, & crut n'avoir plus d'ennemi à combatre.

Les Romains dispersez, & cachez où le hazard leur avoit fait trouver un azyle, voyant que l'armée de Sapor s'étoit debandée, que ses troupes étoient éloignées les unes des au-

tres, hors d'état de se ralier, & de se secourir; les Romains, dis je, se rassemblent, forment des cohortes & des legions, font un corps d'armée considerable, mettent Calliste à leur tête, fondent tout à coup sur les Perses, les chargent, rompent & renversent leurs premiers bataillons. Des milliers d'hommes sont passez au fil de l'épée. La deroute devient generale. Sapor est le premier à fuir; & sa fuite est si precipitée qu'il abandonne ses concubines & ses trésors, qui tombent entre les mains du soldat vainqueur; & ce Prince orgueilleux poursuivi jusques dans ses états, n'a de ses conquêtes passées d'autre fruit, que d'enmener avec lui un Empereur Romain captif & chargé de fers. *At Romani fuga elapsi, Callistum quendam ducem crearunt, qui cum Persas palantes: ac omnis hostilis metus expertes temerè provincias incursare videret, aggressione repentina maximam barbarorum cædem edidit, & Sapori concubinas cum magnis opibus cepit. Qua clade ille dolens festinanter domum abiit, abducto etiam Valeriano secum, qui in*

Persia vitam inter captivitatis opprobria & ludibria exegit.

Ce fait est si singulier, que l'on ne verra, je ne dis pas dans l'histoire Romaine, mais dans aucune histoire du monde, rien qui en aproche, & qui lui soit semblable. Pouvoit-on donc donner de cette action de valeur & de conduite une idée plus juste & plus exacte sur une medaille, que par cette legende, VICTORIA EXERCIT. En effet n'est-ce pas dire que ces troupes victorieuses n'ont point été conduites par des Generaux, qui auroient été du choix de Valerien, & qui auroient agi par ses ordres ? Hors de ces circonstances la victoire devoit être attribuée à l'Empereur, & non pas à ses troupes.

Le type même du revers de cette medaille sert à éclaircir la legende. La victoire porte plusieurs palmes, parcequ'il y avoit autant de vainqueurs qu'il y avoit de combatans. La gloire de cette action ne pouvoit être attribuée à l'un plutôt qu'à l'au- l'autre ; il falloit donc que la recom-

penſé fût égale, & que tous reçuſſent les mêmes honneurs.

Je vous avoüe que ce type & cette legende me paroiſſent convenir ſi naturellement, & ſi bien caracteriſer ce fait ſingulier de l'hiſtoire Romaine, que je ne crois pas qu'il fût poſſible de le mieux repreſenter ſur une médaille. Inſtruit que je ſuis du detail de cette victoire, j'ai cherché plus d'une fois comment je m'exprimerois autrement, & j'en ſuis toûjours revenu à VICTORIA EXERCIT. Comme à ce qu'il y a de plus ſimple, de plus clair, & de plus expreſſif.

Peut-être en jugerez vous comme moi, lorſque vous aurez examiné le tout de prés & à loiſir, je veux dire, l'endroit que j'ai cité de Zonaras, la médaille de Valerien, & la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Quoiqu'il arrive, je prefererai vos lumieres aux miennes; & vôtre deciſion ſera un arrêt duquel je n'appellerai point. J'aurai du moins la ſatisfaction de vous avoir fait connoître que je tâche de profiter de vos avis, ſçavoir de prendre les hiſ-

...eurs pour premiers guides dans ...ude que je fais des medailles. Je ...uve cette voye d'autant plus sû... que je n'ai point encore vû dans ...cun fait les historiens opposez aux médailles, ni les médailles opposées aux historiens. Je suis, &c.

ARTICLE XXXIV.

DISCOURS SUR LE PROGREZ DE *la Botanique au Jardin Royal de Paris, Suivi d'une introduction à la connoissance des Plantes, prononcé à l'ouverture des demonstrations publiques, le 31. Mai 1718. par Antoine de Jussieu, Docteur Regent en la faculté de Medecine de Paris, de l'Academie Royale des Sciences, Demonstrateur des plantes, & Professeur pour l'explication de leurs vertus, au Jardin du Roi.* A Paris chez Etienne Ganneau ruës S. Jacques. MDCCXVII. *in* 4°. *pages* 24.

MOnsieur de Jussieu qui contribue tant au progrés de la Botanique, est plus capable qu'aucun autre de nous en donner l'histoire.

Il eſt de ces éſprits nez pou
mentation des ſciences, qui
les recherches ; s'il n'a pû re
dans les bornes d'un diſco
ce qui a ſervi à perfectionne
tanique en France, il a d
fait connoître les principale
de l'accroiſſement de cette

Lorſque ſous François I.
tres commencerent à rena
France, la Botanique fut
dée comme une des ſciences
neceſſaires à cultiver. Les
de ce ſiécle-là s'imaginant q
pouvoit aller plus loin que
phrate, Dioſcoride & Pl
voient fait, ſe contentoient
ſe ſervir des lumieres qu'ils
acquiſes dans la langue
que, pour trouver dans c
teurs une Hiſtoire naturell
plette.

C'étoit dans le cabinet qu
ſoient ces Diſſertations ſur
cernement des genres & d
péces de Plantes & ſur le d
leurs proprietez. Tout ne ſe
preſque entre Ruel Goupil
razin, qu'en des verification

traductions plus ou moins exactes des anciens manuscrits de ces premiers Botanistes.

Il est surprenant que tant de sçavans eussent peine à se convaincre, que le grand livre dans lequel la Botanique doit s'étudier, fût la nature même. Il fallut que Pierre Belon, en leur rapportant des plantes qu'il avoit desinées, & des graines qu'il avoit recueillies dans ses voyages du levant, commençât à leur apprendre que ces Anciens qu'ils regardoient comme leurs Maîtres, avoient été si peu éxacts, qu'ils avoient omis dans leur Histoire une infinité de plantes de leur propres Païs.

Charles de l'Ecluse connu sous le nom de Clusius comptant peu sur la connoissance qui s'acquier seulement dans la lecture des livres de Botanique, donna un exemple de la maniere d'y faire plus de progrès ; par la peine qu'il prit d'aller observer en Espagne, en Portugal, en Allemagne & en Hongrie, les plantes de ces païs-là. Et quoique Dalechamp, qui vivoit prêsque dans le même tems, n'eût guéres parcouru

que le territoire de Lyon, les montagnes du Dauphiné & quelques autres parties du Royaume, il jugea neanmoins que pour surpasser ces premiers Naturalistes, il étoit nécessaire d'avoir une communication avec des Observateurs de differens Pais, capables de suppléer aux voyages qu'il n'étoit pas en état d'entreprendre.

On comprit dés-lors de quelle importance il étoit de faciliter l'étude de la Botanique, par des recueils de plantes vivantes tirées des differens païs où elles naissent, & cultivées dans un même enclos.

Henri IV. donna à Jean Robin le soin de cultiver à Paris dans un jardin particulier, celles que quelques voyageurs curieux avoient apportées des parties de l'Amérique où nous avions des colonies.

Mais comme c'étoit proprement dans des lieux que des écoles de Medecine rendoient celebres, que ces ramas de plantes vivantes paroissoient necessaires, ce grand-Prince se détermina à faire construire à Montpelier en 1598, le jardin au-

quel cette faculté doit la plus grande partie da sa reputation. Richier qui en étoit vice-Chancelier en eut la direction, dans laquelle le Sieur de Belleval son neveu lui succeda en 1633.

Un nouveau zele qui se redoubla pour la Botanique dans l'esprit des François, ne fut pas le seul fruit de la construction de ce jardin. Divers particuliers voulurent imiter, autant qu'il leur fut possible, l'art de cultiver chez eux même, & de donner par écrit des descriptions historiques des plantes rares qu'ils possedoient. Ce fut ce qui porta Paul Reneaume à décrire celles qu'il avoit élevées ou cueillies dans les environs de Blois, où il étoit Medecin. Cornuti Docteur en medecine de la faculté de Paris, mit au jour, quelques années après, son Histoire des plantes de Canada, qu'il avoit élevées à Paris.

Il auroit été honteux que des villes de Province & que des particuliers même eussent eu chez eux un avantage dont la capitale du Royaume auroit été privée. Gui de la

d'un particulier de Paris, Vespasien fils de Jean Robin celébre fleuriste sous Henri IV, pour aider Gui de la Brosse, non seulement dans la culture des plantes, mais encore pour lui servir de sous-Demonstrateur.

La curiosité de Gaston Duc d'Orleans qui avoit confié à Mrs Marchant, Brunier, Laugier & Morisson la conduite d'un jardin celébre qu'il avoit établit dans son château à Blois, cette curiosité, dis-je, servit aussi d'émulation pour reveiller la negligence de deux premiers Medecins successeurs de M. Bouvard, lesquels par le choix de quelques sujets bien differents des premiers pour remplir la place de Demonstrateur, avoient prèsque laissé perdre tout le fruit de cet établissement.

L'un d'eux piqué d'honneur de voir d'habiles Botanistes ailleurs qu'au jardin Royal, tira de celui de l'Abbaye saint Germain des prez, Jonquet Medecin de la Faculté de Paris connu par un catalogue fort ample, des plantes qu'il y cultivoit, publié en 1659.

Mais le soin n'en eût pas plûtôt été confié à M. Fagon, quoiqu'encore jeune Docteur, que ce jardin recouvra son premier lustre, ce ne fut plus qu'à son accroissement & à son ornement qu'il employa tout le goût qu'il y avoit pris pous la Botanique. Non content d'y voir les plantes de differens païs, il voulut lui-même s'instruire dans les Cevennes sur le Mont d'or en Auvergne, dans le Languedoc, aux Pyrenées & aux Alpes, de l'état & du port naturel qu'elles y ont : & quelque mediocre que fût alors sa fortune, il transporta de là à ses depens, les plantes, qu'il sçavoit manquer au jardin. Pour en retablir la dignité & les exercices, il y supplea lui seul aux fonctions de Demonstrateur, de sous-Demonstrateur & de Professeur des principes des plantes. Il étendit même l'objet de ce dernier emploi, en ajoutant à son ressort les recherches physiques sur la nature des mineraux & des animaux : objet qui depuis ce tems a demeuré fixe à cette ancienne place de Professeur de l'interieur des plantes,

changée en celle de Professeur de chymie.

Ce fut à la reputation que lui acquirent ses leçons publiques, où l'on accouroit de toutes parts, qu'il dût les differens postes honnorables par lesquels il passa à la Cour avant que d'arriver à celui de premier Medecin de Louis XIV. Bien que ce nouveau poste semblât lui devoir faire oublier ce lieu, qui, pour ainsi dire, étoit celui de sa naissance, il marqua au contraire combien il lui étoit cher, par le zele qu'il eut d'y parler encore lui-méme par la bouche du sçavant M. de Tournefort, auquel il parut avoir inspiré son esprit en l'y substituant à sa place. Quels progrés ne lui doit point la Botanique dans le choix du plus excellent sujet qui ait encore paru, puisqu'il sçut fixer les principes de cette science qui jusqu'alors n'avoient été que tres-vagues.

Les divers voyages qu'il lui fit entreprendre dans les païs les plus reculez pour en rapporter une infinité de plantes rares & nouvelles, les éditions Françoises & Latines de ces

Elemens de Botanique dont il persuada au feu Roi de faire la dépense; le commerce qu'il lia avec les amateurs de plantes dispersez dans tous les coins de la terre, & les liberalitez du Prince le plus magnifique qui fut jamais, qu'il faisoit repandre sur ceux qui contribuoient en quelque chose à l'accroissement de ce jardin, furent les voyes dont il se servit pour que le Roi son maître en tirât tout l'honneur qui lui étoit dû, & le public toute l'utilité qu'il pouvoit en attendre.

C'étoient deux vûës que M. Fagon avoit tellement à cœur, que dans des tems difficiles, où les besoins de la guere ne lui permettoient pas de se rendre importun par des demandes à contre tems, il sacrifioit ses propres fonds pour l'entretien de ce jardin, pour la conservation des plantes étrangéres, & pour l'acquisition de celles qui ne pouvoient se transporter ici qu'à grands frais.

Après cette histoire de la Botanique en France, l'habile Auteur rend compte de la maniere dont on ensei-

gne dans le cours qu'on fait au
Royal.

Ce ne sont plus, dit-il, des
ritez de Theophraste, & de
coride si souvent fautives dan
plication, par le doute où l'o
si la plante & si le tems & le
s'en servir sont semblables ;
sont plus ces qualitez occulte
raisons de sympathie, ces
ressemblances des parties ext
res des plantes avec celles du
humain ; ce ne sont plus ces p
pes pretendus decouverts p
voye de l'analyse échouée pr
aussi-tôt qu'elle a parû ; ce so
bonnnes observations certifié
un nombre considerable de
ciens modernes celébres &
de foi; ce sont de prudentes i
tions tirées du caractére de la
die & de la qualité des plant
lesquelles on veut la combat
sont enfin des comparaisons de
tus des unes à celles des autres
dées sur l'uniformité d'odeur
saveur ; & confirmées par une
titude d'experiences. Qui se

de fondement à ce qu'on enſeigne de la vertu des plantes.

Le bas des pages eſt chargé de notes hiſtoriques qui ne laiſſent rien ignorer ſur les perſonnes dont l'Auteur parle & ſur celles qu'il n'a fait qu'indiquer.

Le diſcours eſt ſuivi d'une introduction à la connoiſſance des plantes que je n'ai garde d'omettre.

Introduction à la connoiſſance des plantes.

Depuis l'eſpace de prêſque d'un ſeul ſiécle, que l'idée que l'on a conçuë de la neceſſité de la connoiſſance des plantes, en a rendu l'étude plus floriſſante ; il n'y a perſonne de ceux qui y ont excellé, qui ne ſe ſoit convaincu de la difficulté de faire des progrés dans cette ſcience, ſans une methode qui la reduiſiſt à des principes certains.

On comprend bien que cette methode ne peut être que le fruit d'un nombre prodigieux d'obſervations confirmées les unes par les

tre toutes les méthodes qu
Auteurs ont inventées, que
suivre preferablement : mais
ce feroit entrer dans une d
qui nous meneroit fort loin
suffit de vous dire que la p
faite des méthodes devant ê
dont les regles feront les p
ples, & les plus invariables
en a point de mieux marq
caractere, que celle qui n
prend à connoître les pla
leurs fleurs & par leurs fruit
Nous entendons par fl
composée de parties appell
les plantes étamine, & pist
vant à leur multiplication;
ne regardons ces feuilles
qui environnent ces partie
comme des envelopes propr
conservation; envelopes qu
les distinguer des feuilles de
te, se nomment en langage
tanistes, *Petales*.
La division la plus géné

fleurs, eſt en fleurs ſimples, c'eſt-à-dire formées par des étamines & des Piſtiles ſeulement ; & en compoſées, c'eſt-à-dire, en fleurs dont les étamines & les Piſtiles ſont environnez de petales.

De ces fleurs ſimples qu'on appelle à étamine, les unes ſont fecondes, & les autres ſteriles. Celle qui ſont fecondes portent au milieu de leurs étamines un piſtile, partie qui fait dans la plante la même fonction que la matrice dans les animaux, & qui ſe change en fruit comme dans le frêne, & dans le caroubier.

J'appelle ſteriles celles qui n'ayant point de piſtiles, mais ſeulement des étamines, leſquelles tiennent lieu des parties maſculines, ne noüent jamais pour donner du fruit ; telles ſont dans les arbres les fauſſes fleurs qui tombent & que l'on nomme châtons.

Les fleurs compoſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour envelopes des petales, ſont ou d'une ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller Monopetales, & Polipetales.

C'eſt de la configuration reguliere, ou irreguliére de ces petales que je tire encore la diviſion de pluſieurs claſſes dont la connoiſſance me conduit facilement à celles des genres.

Car les Monopetales regulieres ſont ouvertes ou en cloche, comme dans les liſerons, ou en entonoir, comme dans la Bugloſe, ou en roſette comme dans la Bourrache, & dans la Morelle.

Les Monopetales irregulieres ſont formées en gueule comme dans la Sauge, dans l'Hyſope & le Romarin; en maſque comme dans l'Euphraiſe & le Mufle de veau.

Parmi les Polipetales, les regulieres ſont ou à deux pieces comme dans le Circea, ou à quatre comme dans le Giroflier (diſpoſition qui leur a fait donner le nom de fleurs en croix), où ces pieces y ſont au nombre de cinq, comme dans le fenoüil, (claſſe qui porte le nom d'Umbellifere, parceque les fleurs ſont ramaſſées par bouquets en paraſſol) où elles ſont à ſix pieces comme dans le Lysblanc, ce qui à donné

 lieu

r d'appeller fleurs en Lys ceux de
te classe.

De quelque quantité, égale, ou
gale qu'elles puissent surpasser
les de six piéces, elle forment une
tre classe de fleurs Polypetales,
fleurs en Rose, dans laquelle se
ngent toutes celles qui, quoique
nombre de trois, quatre, cinq
six pieces, different néanmoins
llement par leurs fruits, de celles
ces classes superieures, qu'on a
é obligé de les en separer; telle est
fleur du Plantain, d'eau qui non-
stant qu'elle soit à trois pieces
ulement, par le rapport néan-
oins de sa semence avec celle des
Renoncules, se range dans cette
erniere classe; telle est la fleur de
a Tormentille, qui quoiqu'elle soit
quatre pieces ne peut, à cause de
on fruit different des Siliques, &
Silicules des fleurs en croix, être
placée parmi elles: tel est l'œillet
qui quoi qu'à cinq piéces, se met ce-
pendant hors de la classe des umbel-
liferes, parceque son fruit ne se di-
vise pas en deux parties; telle est la
fleur de quelques Renoncules, de

la Joubarbe & des anemones qui quoi qu'à six petales, ne donne jamais des fruits divisez en trois loges comme ceux des fleurs en lys, & ne peut, par consequent appartenir à cette classe.

Les Polipetales irregulieres sont ainsi appellées à cause de la figure, ou de la disposition bisarre de leurs petales, en quelque nombre qu'ils puissent être, telles que celles des deux piéces ressemblant à des mufles, comme dans la fumeterre, ou celles de cinq piéces ressemblant à des papillons, communes à toutes les plantes legumineuses.

Quoique toutes sortes de fleurs à la rigueur, puissent être rangées sous l'une de ces divisions, il y en a néanmoins certaines qui participant des caractéres propres aux unes & aux autres de ces mêmes divisions, demandent que pour un ordre plus clair on ne les y rapporte pas.

Celles ci comprendront les classes de fleurs à demi fleurons comme dans le pissenlit ; de celles à fleurons comme dans le bluet ; de fleurs

radiées ; c'eſt à dire, compoſées de fleurons & demi fleurons, comme dans l'aunée, & de celles dont le calice ſert d'envelope immediate aux ſemences.

Nous appellons calice cette partie exterieure de la fleur qui ſoûtient ſes petales ; & cette même partie exterieure de la fleur, tient-lieu quelquefois elle-même de petales, dans des fleurs qui n'en ont point ; & alors celles-ci ne ſont diſtinguées des premieres que par l'uſage particulier de leur calice, qui ſert d'envelope immediate à la ſemence ; comme dans le bled noir ou ſarrazin ; dans la Biſtorte & dans l'ozeille.

Après l'examen des fleurs, ſur lequel les diviſions les plus générales de plantes en claſſes ſont établies, l'examen du fruit & des ſemences doit ſuivre, comme étant les ſecondes parties les plus invariables de la plante.

Les ſemences qui ſont les parties qui ſervent particulierement à la production de l'eſpece de la plante, ont chacune une envelope propre,

& ſont regardées dans cet état
ciſément comme ſemences.

Mais lorſqu'elles ſe trouvent
fermées dans une envelope comn
ſoit que cette envelope ſoit n
braneuſe, comme les ſiliques &
ſilicules du giroflier & du cocl
ria, ſoit qu'elle ſoit en partie n
braneuſe, & en partie charnuë, c
me les gouſſes des legumes ;
qu'elle ſoit prèſque toute c
nuë comme les pommes, les poir
les citroüilles, ſoit qu'elle ſoit
ne de ſuc, comme le raiſin
groſeille ; le compoſé de cette
velope commune & des ſeme
qu'elle enferme, eſt proprer
appellé fruit.

Ce fruit ſe forme ou de la baſ
piſtile qui occupe le centre de la f
& s'étend quelquefois juſqu'à la
tie exterieure qui lui ſert de c
& de pedicule ; ou il eſt form
toute la longueur de ce même piſ
ou ſeulement de ſon extremité
perieure.

C'eſt de la difference des figu
de la conſiſtance & de la ſitua
de ces ſemences, & du fruit qu

tre la diversité des genres de plantes que nous établissons dans chaque classe de fleurs ; & lorsque dans quelques-unes de ces classes ces deux parties se trouvent avoir tant de ressemblance entre elles, qu'on a peine à en distinguer les genres, c'est à la figure & à la consistance des racines & quelquefois même à la disposition des feüilles qu'il faut avoir recours, pour mieux caractériser chaque genre, ce qui doit néanmoins se faire le plus rarement qu'il est possible, pour ne pas trop resserrer les bornes des caractéres de genres qui doivent être toujours généraux.

Des differentes combinaisons de la figure, de la grandeur, de la consistance, de la couleur, de l'odeur, de la saveur de chacune des parties des plantes en particulier, de la situation relative de ces parties entre elles & de leur durée, se tire le nombre infini d'especes connuës, ou à connoître que nous rangeons chacune sous les genres auxquels elles appartiennent.

Ce sont là les regles par lesquelles on peut acquerir très-facilement

une connoiſſance qui a été ſi long-tems imparfaite : reigles que les termes vulgaires de cloches, d'entonoir, de rouë, de croix, de paraſſol, dont on tire des reſſemblances, ne doivent pas faire mépriſer; puiſque l'on n'a pu encore trouver de voye plus ſûre pour imprimer fortement les idées des choſes dont on veut donner la connoiſſance, que celle qui les fait entrer dans la memoire, par les ſignes les plus marquez qu'elle puiſſe expoſer aux yeux.

Voilà le point de progrez où la botanique eſt parvenuë. Ce n'eſt pas qu'il n'y reſte encore beaucoup à faire pour perfectionner une methode. Mais comme c'eſt aux obſervations faites en divers voyages aux païs étrangers, que nous devons la plus grande partie de l'état de perfection de celle-ci, nous avons tout lieu d'en eſperer un plus grand des découvertes qui s'y feront d'orénavant par le moyen des regles qui ſe trouvent à preſent établies.

ARTICLE XXXV.

BIBLIOTHEQUE DES Predicateurs troisiéme partie. Les Panegeriques des Saints. Tome second, contenant les Panegeriques des Saints fondateurs d'Odres Religieux. Par le R. P. Vincent Houdry de la Compagnie de Jesus. A Lyon chez Antoine Boudet, ruë Merciere à la Croix d'or, & se vend à Paris, chez Jacques Estienne ruë Saint Jacques à la Vertu 1719. *In quarto pages 630.*

L'Ouvrage dont ce volume est la suite, n'a plus besoin qu'on le fasse connoître. Repandu dans toutes les parties du monde Chrétien par deux Editions correctes, & une contrefaite à Liege, & dont l'Auteur à sujet de se plaindre, il s'est fait, & il se fera toujours rechercher par l'utilité qu'en retirent les Predicateurs de l'Evangile auxquels il tient veritablement lieu de Bibliotheque. Le volume dont je parle fournit une abondante matiere pour les pane-

giriques de Saint Benoît, de Saint François de Paule, de S. Philippe de Neri Fondateurs des Prêtres de l'Oratoire de Rome, qui n'ont rien de commun avec la Congregation de l'Oratoire de France, de Saint Noſbert, du Prophete Elie, de S. Ignace, de Saint Dominique, de S. Bernard, de Saint Auguſtin, de Saint François d'Aſſiſe, de Sainte Thereſe, de S. François de Sales, de S. Jean de Dieu, de Sainte Urſule. L'Auteur dit dans ſon avertiſſement ſur ce dernier panegirique, qu'il faut éviter deux écueils, en parlant de cette Sainte, la critique outrée de ceux qui traitent de Roman ce qu'en ont écrit les anciens, & la liberté de ceux qui ont feint des circonſtances de ſon voyage, & de ſon martire ſi peu vraiſemblables, qu'elles ont fait douter du fond de l'hiſtoire. L'Auteur ſuppoſe que nous avons l'hiſtoire du Martire de Sainte Urſule écrite par quelque Auteur ancien, & que d'autres écrivains ont alteré ces actes anciens & fidelles, en y mêlant des circonſtances inventées. C'eſt tout le contraire. Le

ancien monument qui parle de Sainte Ursule, est une vie composée dans le dixiéme siécle pleine de fables grossiéres. Dans le douziéme siécle Geoffroi de Monmouth, fit une nouvelle histoire de Sainte Ursule, qui l'a emporté sur l'ancienne. C'est celle qu'on lit dans les legendes. Un Copiste plus éclairé que les autres, a retranché presque toutes les circonstances dans son manuscrit. Surius a imprimé dans son recueil une vie abregée, & reformée, & que peut-être il a beaucoup corrigée lui-même. Le Pere Crombach qui a employé un gros volume in folio à justifier la premiere vie, ne produit aucun écrivain plus ancien qui parle de sainte Ursule, & de ses Compagnes. Il raporte un sermon dont le tems est incertain. L'Auteur nomme *Pinnosa* la principale des Vierges martires, & il dit seulement que la tradition est, qu'elles étoient Bretonnes, & qu'en allant à Rome, elles furent martirisées près de Cologne. En dire davantage, c'est dire ce qu'on ne sçait pas, & ce qu'on ne peut prouver. La multitude des

corps qu'on honnore à Cologne
ailleurs, détruit les conjectures
genieuses du Pere Sirmond &
Monsieur de Valois. L'un cro
que sainte Ursule n'avoit eu qu'
Compagnes, & qu'on en avoit
tiplié le nombre jusqu'à onze m
nombre qui paroit incroyable,
ce qu'on avoit mal lû ces mots
quelque-martirologe, *Sancta Ur*
& XI M. virginum, c'est à dire, *s*
ta Ursula, *& undecim martirum v*
num. L'autre diminuoit encore
le nombre des saintes Vierges. I
donnoit à sainte Ursule qu'une C
pagne nommée, *undecimilla*, f
lui pour *sancta Ursula*, *& undeci*
virginum & martirum. Un Co
ignorant avoit écrit *sancta Ursula*
undecim mille virginum, *& marti*
Au reste le culte de ces saintes
objet certain, quelqu'incertaine
soit leur histoire.

ARTICLE XXXVI.

NOUVEAUX PRIX PROPOSEZ par l'Academie Royale des Sciences.

LE testament de Monsieur de Meslay a fait trop de bruit, pour n'être pas connu de tous nos Lecteurs. Les Sçavans & le public même ont applaudi au jugement qui l'a confirmé, & ils applaudiront sans doute à l'usage que l'Academie fait de la liberalité de son bienfacteur. On doit se promettre de nouveaux progrez de la Phisique & des Mathematiques. Le monde porte toûjours la même quantité d'esprits, il n'est question que de les exciter. Le desir d'obtenir des prix aussi considerables, & d'être couronné par des juges d'un merite reconnu, vont nous devoiler les profondeurs de la nature. On fera de nouvelles decouvertes, on rectifiera celles qu'on a deja faites. La republique des lettres prendroit une nouvelle face, si Monsieur de Meslay avoit des imitateurs.

Feu M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrés des Sciences, & à l'utilité que le Public en doit retirer, a legué à l'Academie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués chaque année à ceux qui au jugement de cette Compagnie auront le mieux réüssi sur deux differentes sortes de Sujets, qu'il a indiquez dans son Testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Sistême general du Monde, & l'Astronomie Phisique. Ce Prix est de 2000 livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation. Il n'est, par le Testament de M. de Meslay, que de 500 livres, mais comme par les retardemens arrivez à la délivrance du Legs les fonds de plusieurs années se sont accumulez, l'Academie a cru ne les pouvoir mieux employer qu'à grossir ce second Prix. Il sera de 1500 livres.

L'Academie se conformant exact

aux vûës & aux intentions de
enfaicteur commence à les
er en proposant pour sujet du
r Prix de cette Question.
*' est le principe & la nature du
nent, & quelle est la cause de
nunication des mouvemens?*
our sujet du second Prix cet-
: Question,
*le seroit la maniere la plus par-
conserver sur Mer l'égalité du
ent d'une Pendule, soit par la
ion de la machine, soit par sa
n?*
sçavans de toutes les Nations
vitez à travailler sur ces Su-
même les Associés Etrangers
ademie. Elle s'est fait la Loi
re les Academiciens regni-
pretendre aux Prix.
qui composeront sont invi-
rire en François, ou en La-
is sans aucune obligation. Ils
t écrire en telle Langue
udront, & l'Academie fera
leurs Ouvrages.
s prie que leurs Ecrits soient
les, sur tout quand il y aura
uls d'Algebre.

Ils ne mettront point leu
leurs Ouvrages, mais i se
une Sentence ou Devise. I
ront, s'ils veulent, attach
écrit un Billet separé & cac
eux, où seront avec cett
Sentence, leur nom, leurs
& leur adresse, & ce Bille
ouvert par l'Academie qu'e
la Piece ait remporté le Prix

Si cependant un Auteur d
rapport au Prix proposé que
dele de Machine qui ait be
tre presenté ou expliqué
même, il pourra en ce cas
ment se faire connoître.

Ceux qui travailleront p
ou l'autre Prix adresseront
vrages à Paris au Secretair
tuel de l'Academie, ou le
ront remettre entre les mai
ce second cas le Secretaire
nera en même tems, à celui q
aura remis, son recepissé,
marquée la Sentence de l'C
& son numero selon l'ord
tems dans lequel il aura été

Les Ouvrages ne sero
que jusqu'au jour de Pâqu
exclusivement.

L'Academie, à son Assemblée publique d'après la S. Martin 1720. proclamera les deux Piéces qui auront remporté les deux Prix.

S'il y a un recepissé du Secretaire pour une piéce qui aura remporté un Prix, le Tresorier de l'Academie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de recepissé du Secretaire, le Tresorier ne delivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part.

Comme l'Academie croit que les Sçavans seront bien-aises d'être instruits d'avance des deux Sujets qu'elle proposera pour la seconde année des deux Prix, parce qu'ils auront plus de tems pour y travailler, elle leur fait sçavoir que le Sujet du premier Prix sera

Quelles sont les Loix suivant lesquelles un Corps parfaitement dur, mis en mouvement, en meut un autre de même nature, soit en repos, soit en mouvement qu'il rencontre, soit dans le Vuide soit dans le Plein?

Et que le sujet du second Prix sera;

Quelle seroit la maniere la plus parfaite de conserver sur Mer l'égalité du mouvement des Clepsidres, ou Sabliers, soit par la construction de la machine, soit par sa suspension ?

Il faudra que pour cette seconde année des Prix, les Pieces soient entre les mains du Secretaire avant le premier Janvier 1721.

Les Prix seront proclamez à l'Assemblée publique d'après Pâques de la même année 1721.

Et cela aura lieu de la même maniere pour toutes les années suivantes; la seule premiere année n'a pû être comprise dans cet ordre parce qu'on a voulu donner aux Auteurs plus de tems pour travailler.

Toutes les conditions qui ont été imposées pour la premiere année, & toutes les invitations qui ont été faites, auront lieu pour toutes les années suivantes.

ARTICLE XXXVII.

DISSERTATION SUR UNE STATUE *sigillaire, par le* R. P. *Spiridion, Religieux-penitent de saint François.*

CEtte ſtatuë eſt de la hauteur d'un demi pied, repréſentant une femme coëfée en cheveux, aſſiſe dans un fauteüil rond, & profond, & reſſemblant à nos grands ſiéges, qui ſont faits de nates, tenant entre ſes bras deux enfans qu'elle alaite. Au bas, ſe lit cette inſcription.

I S
PORON.

La coëfure étant purement en cheveux, & approchant de celle qu'on remarque ſur des antiques de Fauſtine la jeune, il y a lieu de préſumer que cet antique eſt du tems des Antonins, car dans la ſuite la mode changea, comme il paroit par des médailles d'Otacilla, de Severine, d'Helene, de Théodore, & autres.

La matiere de cette antique est une terre blanche, & comme telle je la conte sûrement parmi les *Sigillaria*, ou divinitez d'argile, dont tous les Auteurs parlent après Macrobe, & dont la fête, qui étoit jointe à celle des Saturnales, se celébroit le 13 avant les calendes de Janvier, autrement le 19 Decembre. Il est vrai, ce n'est point ici cette terre rougeâtre appellée sigillaire chez les Antiquaires, & aujourd'hui chez les Italiens la *Porcelane*, terre si estimée pour les remedes qu'on nous a gâté des antiques, qui en étoient faites, ainsi qu'on le sçait, & que je l'ai vû sur une fiole lacrimale du cabinet de M. Baudelot. Mais nôtre statuë étant de terre, elle est, & ne peut être autre chôse que l'une des sigillaires, ou petites figures que les Potiers fabriquoient pour le peuple, à qui la fortune ne permettoit pas de dresser un *Larium*, ou oratoire de divinitez de toutes sortes de metaux. Comme on n'a jamais parlé d'antiques de cette terre, j'éclaircirai ce sujet.

Avril 1719.

te terre blanche ne se trouvant
à Rome, d'où nous vient cette
, il faut la chercher un peu
oin, à l'un des deux endroits
e. Or au de là de la fameuse
du Chien vers Pouzzole, il y
valée, qui est ovale, & d'en-
une lieuë de circuit, dont la
est blanche. Cette terre a pû
mployée par les anciens, quoi-
jourd'hui, elle soit afermée
en vendre aux Chimistes des
s grasses, & sulfureuses. Il en
arlé dans la guide des étran-
par Pompée Sarnelli Evêque
ſéglia, traduite par A. Bulifon.
ûrement la matiere de nôtre
est la terre blanche de Faenza,
parle le nouveau voyage d'I-
mprimé à Lyon chez Thioli en
. Car non seulement on fait
yence avec cette terre de Faen-
nais encore des vases d'argile
oute sorte, ce qui est connu
ux, qui ont couru l'Italie.
n'est pas aussi aisé d'expliquer
statuë, comme il l'est de la
r parmi les sigillaires. Elle ap-
ne de la piété, chargée d'en-

fans, qu'on voit au revers d'u grand bronze d'Antonin Pie, & d'un autre de Faustine femme de M Aurele. Elle approche un peu plu de l'heureuse fecondité, appellée sé curité publique, au revers d'un pe tit bronze de Théodore femme de Constantius Chlorus; excepté qu'el le est assise; elle est toute semblable à une sécurité d'une medaille d'He lene mere du grand Constantin.

Cependant, ce n'est ici la pieté, ni la fécondité, ni la sécurité publi que, l'inscription n'y pouvant re venir. C'est donc une autre Déesse Mais laquelle? Je proposerai à ce sujet quatre sentimens dont je lais serai le choix aux lecteurs. Pour moi je panche fort au troisiéme, & & je m'arrête au dernier pour ne point m'écarter des principes com muns des antiquaires.

Pour ne laisser rien qui m'arrête dans le cours de cette explication je parlerai en peu de mots du goût & des ornemens de nôtre statuë. Le goût n'en est pas exquis; & on ne doit pas l'attendre autrement. Il paroît par les ouvrages d'argile dé

es tems qu'il y a toujours eû
fait d'habileté) une différen-
:iere entre les Potiers, & les
teurs en marbre, & en pierre,
e les ouvrages de terre étant
our le peuple, qui ne pour-
ou ne voudroit mettre le
:onvenable à une piéce exqui-
; ne sont jamais travaillez avec
me perfection que l'art appor-
quand la récompence suit le
l.

ne dis rien de la coëfure en
ux, qui a été la mode de pres-
ous les siécles. Tant d'Auteurs
it parlé, que je ne dirois rien
ouveau. Les habillemens, qui
yent ici, sont le *Pallium*, ou
:au ample, & envelopant la
ine depuis les épaules jusques
ieds, & le *Stola muliebris*, qui
t les bras, & le corps. Varron,
n, & autres parlent assez de ces
emens.

deux sortes de chaussures Ro-
:s, qui sont *Calceus*, & *Solea*, la
ere est celle de nôtre Déesse,
ie sa forme, serrant les pieds,
un air de propreté, & de bon

goût, ne laisse point do
ne soit cette chaussure d
tion venoit de la molesse
des Sicioniens, & qui é
mune à Rome. On a fai
bon mot de Lucrece, l. 4

-- Et pulchra in pedibus Si

Libres de ces observat
minaires, recherchons à
nom, & la puissance de
vinité, fabriquée en nou
lage, qui fait vivre to
son enfant, & son nourri

Premier sentimen

Dans la premiere idé
frappe, je crois voir ici c
& maîtresse Déesse appe
Ops, *Tellus*, *Magna Ma*
Deûm, *Berecynthia*, *Dyndi*
en un mot Cibele. Cette
fondée sur un passage de
cien, l. 11. qui dit que so
des autres Déesses, c'est
terre qu'on veut faire
parceque la terre nourrissa

:s, on l'appelle Mere par recon-
issance, & par respect, c'est com-
e s'il disoit, que la terre fournis-
it à tous les besoins de l'homme,
la reclame seule en lui changeant
noms selon la diversité de ces ver-
, & des besoins où l'on se trouve.
r jamais l'homme n'ayant un plus
essant besoin d'assistance que dans
premiers jours de sa vie, où il ne
ut se secourir, il suit que la Dées-
de la terre ne lui est point plus
cessaire que dans cet âge ; & par
tte raison, il y a sujet de présumer
'elle est invoquée ici dans l'ins-
ption pour être la Déesse tutelaire
deux enfans d'une femme nom-
ée *Porona*, les deux prémieres let-
s s'entendant d'une consécration
Cibele sous le nom d'*Idaa* (*Idaa*
crum Porona.) J'avouë que le mot
i accompagne toujours les noms
Cibele, ne se trouve point ici,
que cette Déesse ne fut point re-
esentée en nourrice ; mais des Po-
rs, qui vont au plutôt fait, au-
nt passé la lettre initiale de Ma-
:, & autorisez de l'opinion vul-

gaire, qui faisoit de Cibele la ... nourrisse du genre humain, ils n'... ront pas fait scrupule de la repré... ter dans la servile atitude où n... la voyons.

Deuxiéme sentiment.

Une seconde opinion plus ... semblable, change Cibele en ... non, que *Porona* réduit à des ... tions un peu basses pour une Dé... femme, & sœur du maître ... Dieux, *Junoni sacrum. Porona.* ... lorsqu'il s'agissoit de se rendre ... viable pour les nôces, & les enfa... mens, la fiere Junon, déposant ... son orgueil, ne rougissoit pas de ... nir sous des noms qui la dég... soient, & même sous son pro... nom, mais un peu alongé, ... ainsi qu'au rapport de S. August... de *Civit. Dei*, l. 7. c. 3. elle s'... pelloit pour les mariées *Interdu...* & *Domiduca*, & que pour les fe... mes steriles, ou en peine, ... avoit son temple sous le nom de ... non Lucine. Telle étoit la confia... qu'on prenoit en ses bontez qu'

tre tout ce grand peuple de Déesses, qui étoient invoquées par les meres, & les enfans, elle étoit la plus réclamée, & la plus honorée. C'est ce qu'on apprend de Tertulien, *L. de animâ, c.* 39. On ne se contentoit pas de l'appeller, mais on crioit à gorge déploïée, *ejulatur*, & pour reconnoître l'honneur, & le plaisir qu'elle faisoit d'assister à ces fâcheuses ceremonies, on leur dressoit bonne table pendant toute la semaine, *per totam hebdomadam mensa proponitur.* Cependant, ne cachons pas que ces sortes de tables étoient des autels chargez d'offrandes, & d'instrumens de superstition. Ainsi il y en avoit un au temple de Junon Populonie. Virgile en plus d'un endroit semble confondre ces tables avec les autels. Macrobe en parle, l. 3. c. 11. des statuës mâles.

Troisiéme sentiment.

J'embrasserois plus volontiers une troisiéme opinion, qui diroit que c'est ici la Déesse, qui présidoit aux *pores*, pour les transpirations, l'I

étant une lettre initiale de ses appellations, & le *Porona* étant son propre nom pour la désigner mieux. J'établis cette conjecture sur ce que dit S. Augustin, *de Civ. l. 6. c. 9.* Varron, dit-il, s'est appliqué à rappeller, & détailler les divinitez depuis l'instant de la formation de l'homme, jusques à la mort du vieillard décrepit. Il a fait encore plus, en rapportant d'autres Dieux, & Déesses, qui ne regardent pas l'homme, mais les chôses necessaires à la vie de l'homme, tels que sont le vétement, la nourriture, & autres besoins, ajoutant encore pour quelles chôses, chaque divinité prétenduë doit être humblement suppliée, & avec quels soins, & quelles ceremonies, elle s'atend bien d'être servie, & honorée. Ce livre est perdu, comme bien d'autres, & c'est grand dommage, car aprês les bons mots d'Aristophane, rien n'auroit été plus réjoüissant que ces noms divins. Mais quoi qu'ils soient perdus, c'est toujours une présomption bien fondée de dire que *Porona* est la Déesse des *pores*. Car

si les noms, qui nous restent de ces seules divinitez sont pris de leurs fonctions, proprietez, & vertus, comme *Cunina* du berceau, *Manturna*, de la puissance de faire demeurer la mariée avec l'époux, ainsi de ces autres noms, *Virginensis*, *Partunda*, *Educa*, *Murcia*, tant d'autres Déesses chambrieres, comme Déesses potageres, quelle repugnance y a t-il à croire que *Porona* vienne du mot Latin, qui signifie les pores ?

La Medecine n'avoit pas mis en si grande vogue, comme elle fait aujourd'hui, l'utilité, & l'usage frequent des transpirations, mais elle ne les ignoroit pas, ainsi qu'on le juge aisément par tout ce que les Medecins anciens content des crises, & des sueurs. Il n'est pas besoin ici de citations pour montrer que telle est la necessité des transpirations, qu'il est du tout impossible que les gentils, qui admettoient autant de Dieux, & de Déesses que l'homme avoit de besoins, ayent oublié, ou meprisé d'en assigner pour les *pores*. Pour peu qu'on pense à la fin

de la nature dans l'établissement des
pores, ou passages dont elle a criblé
tout le corps depuis la plante des
pieds jusques au sommet de la tête;
on conviendra de ce principe uni
versellement reçu, que la transpira
tion est l'un des remedes les plus d
sirables, & les plus salutaires. C'
par-là que la limphe trop abond
te, que les esprits mauvais, &
les humeurs intercutes se dissip
s'écoulent, & peuvent uniquem
passer pour le soulagement du
L'experience le justifie dans un
nombre de maladies; & une
experience journaliere fait épr
que la nature ne pouvoit rie
de pis pour retrancher des q
tout entiers des revenus de l
cine que de donner ce rem
n'est pas qu'il ne reste tou
parties trop crasses au ded
n'avoir pas besoin de reco
secours, qui dédommager
decins. Mais le plus pres
dissipé, on resiste plus lon
on n'est pas réduit si vite
de tout son bien un peu d

ɔque, pour mourir sûrement de im en santé.

Mais cette troisiéme opinion est op singuliere, & trop neuve pour pérer qu'elle soit reçuë de tout le ionde. Il faut donc en ajouter une uatriéme, qui, pour ne se point trom-er dans le choix des Déesses, les ıssemblera toutes, ou du moins un on nombre, en expliquant *I S* de inscription par *Indigetibus sacrum*; t trouvant dans *Porona* (dont le oint supplée à l'*A* que l'espéce n'a as permis de mettre) les lettres ɔitiales d'autant de Divinitez en ıntines. Tel est le plan du *Quatrié-ne & dernier sentiment.*

Ciceron sous le nom de Marcus, .2. *de leg.* fait sentir que la multitu-le de Dieux n'a été inventée que ɔour donner une idée de Religion ıu défaut d'autre, *hoc persuasum civi-bus.* Plus bas, où il fait parler *Quinc-tus*, après avoir demandé que le cul-te soit pur & saint, à faute de quoi il menace du courroux de ses grands Dieux, il partage toutes les divini-tez en trois classes. 1°. Ceux qui, les

premiers se sont logez d
2°. Les indigetes, que
bien voulu aggreger dan
3°. Les vertus, à l'aide d
indigetes ont grimpé au l
limpe par la voye lactée.
pelle les premiers *Sile*
choisis ; & Ciceron les n
mates, hauts & puissan
Selon les deux celebres
nius leur nombre étoit c
l'exemple d'Herodote, c
Euterpe, ou l. 2. n'en dc
vantage aux Egiptiens. M
grossissant leur compag
monter jusques à vingt.
me classe se reduiroit à ur
bre, étant celle des vert
seconde va à l'infini, no
à raison des indigetes,
qui n'ont plus besoin de
se sont multipliez, soit p
teoses, soit par les opini
gaire ; mais encore p
Dieux *Novensiles*, *Penate*
Semones, & toutes ces di
les à la vie de l'homme,
selon Fulg. l. 3. Mytol. à c

du corps humain, distribuées en
le petits offices, qui ressentent
tôt la gayeté du Comique que la
vité de la Religion, dit S. Augus-
, *De Civ. l. 6. c. 9. Turba numinum...*
er, minutatimque concisa... scurri-
i mimica magis quàm divina conso-
;, ne pouvant être compris ni par-
es grandes, ni parmi les vertus,
: reste que de les mêler aux in-
:tes.

e n'entreprendrai point de les
porter. Ce seroit un détail super-
inutile en partie à mon sujet, &
) grand, étant tel que S. Aug. *de*
l. 4. *c.* 8. assure que les Gentils
ont renfermé à peine dans de gros
umes, *grandis voluminibus vix com-*
endi potuerunt,

Parmi toutes ces divinitez, il est
nifeste que celle de nôtre statuë
peut (à raison de son atitude, &
sa fonction) revenir qu'à celles
étoient regardées comme tute-
es des meres & des enfans. Le
nbre de cette espèce auroit be-
n d'un Barême pour le supputer.
'en avoit, comme je l'ai deja dit,
puis le moment de la formation

jusques à la mort. Il y en a
le lit, & pour la chambre.
Jusques à des Dieux, & de
Suisses, pour garder la por
le malin vouloir du Dieu S
faloit-il moins pour exerc
votion des bonnes Romai
le singe de la divinité, q
en toutes choses les honneu
sont dûs qu'au vrai Dieu,
autels, & ses oratoires sacri
tourez & remplis d'un sex
& il l'a vû, non seulement
avec respect les misteres de
Déesse, mais encore tantô
en patience de rudes coups
de Junon Lucine, tantôt
superstition jusques au scru
aller avoüer son foible aux
d'Isis, & satisfaire à la Dée
bonnes offrandes.

Sur cette superstition c
ques Madones, & sur cet
tude de Déesses, qui auroi
sé la mere & les enfans, si
toient trouvées veritablem
tes ensemble dans la maiso
sera permis de dire & de c
de même que les lettres init

ne lampe rapportée par Duchoul, & expliquée par l'illuſtre M. Baudelot, l. 2. util. des Voyag. s'entendent des lettres initiales de pluſieurs divinitez ; auſſi toutes les lettres de l'inſcription de nôtre ſtatuë doivent s'expliquer de la même ſorte, en diſant, *Indigetibus*, *Sacrum*, *Potinæ. Oſſilaconi. Ruminæ. Orbonæ. Naſcioni*, ou plutôt *Nundinæ. Adeonæ*, ou *Abeonæ*, plutôt qu'*Angeronæ*, Déeſſe du ſilence, à qui les devotes du tems paſſé, comme du preſent, ne brûlerent jamais beaucoup d'encens. C'eſt à-dire, pour me faire entendre plus clairement, *cette ſtatuë eſt conſacrée aux indigetes*, qui ſont *Potina*, laquelle donne à boire aux enfans, *Oſſilaco*, qui preſide à l'oſtologie, & comme telle leur fera de bons os, *Rumina*, qui leur donne un bon lait, *Orbona*, qui ſera leur aſile, s'ils deviennent orfelins, *Naſcio*, ou *Natio*, qui préſide à la naiſſance, ou *Nundina*, qui aſſiſte quand on impoſe le nom aux enfans, pour les garçons le 9[e] jour, & pour les filles le 8[e]. Enfin *Adeona*, ou *Abeona*, qui a la vertu de faire aller & venir.

S. Augustin, Pline, Macrobe, Arnobe & autres, parlent de ces divinitez. Si on n'est pas content de *Potina*, parceque *Rumina* suffit à abrever les enfans, il n'y a qu'à prendre *Paventia*, qui guérit de la peur. C'est un remede dont les enfans ont très-souvent besoin par la sotise des nourrices & des gouvernantes, qui troublent ces tendres imaginations, lorsqu'elles ont plus de besoin d'être afermies. Pour le reste des noms, il n'y a aucune difficulté, sinon sur *Rumina*, qui vient de *Ruma*, vieux mot Latin, qui fut changé en celui de Mamma. Mais S. Augustin en parle, & cela me suffit. D'ailleurs on sçait qu'autrefois, comme aujourd'hui, les peuples conservoient des mots abolis, par l'habitude qu'ils avoient de les entendre dire, & repeter, sans besoin, à leurs grand'meres, qui ne s'embarrassoient pas du bel usage, pourvû qu'elles parlassent.

Voilà tout ce que je crois devoir dire sur cette matiere. J'ai eu de la peine à me resoudre d'entreprendre, & encore plus de donner cette expli-

ction, parceque le sujet n'étant qu'une statuë d'argile, je craignois que ceux qui n'estiment, & ne parlent que metaux, ne meprisâssent cette antique. Mais j'ai consideré que les cabinets se remplissant de Dieux Penates, & autres, comme de medailles, il ne seroit pas inutile au public d'expliquer une statuë, qui en est, & dont l'explication pourra contribuer à l'intelligence d'autres pieces de même genre.

ARTICLE XXXVIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE MOSCOVIE.
DE PETERBOURG.

LE Czar a publié l'an mil sept cent dix-sept en Moscovite & en Allemand la seconde partie de son Code militaire; elle regarde les Generaux & les Officiers; la premiere qui regarde les Soldats parut en mil sept cent quinze. Les reglemens prescrits par le nouveau Code sont pleins de Religion, de sagesse, &

d'humanité; il ordonne sur tou
Generaux d'empêcher ces ra
auxquels les Moscovites & les na
voisines étoient si accoutume
il remarque prudemment qu'u
mée qui desole le païs se nuit a
qu'à l'ennemi.

D'ALLEMAGNE,
DE GOTHA.

La mumie entiere qu'on
dans le cabinet du Duc a fo
Monsieur Chrétien Hersog la m
re d'un Livre très-curieux,
écrit en Allemand. Monsieur H
explique fort en detail ce qui r
de ces cadavres embaumez ;
qu'on ne se soit servi que de
me pour les conserver, & so
qu'on y a employé plusieurs ar
tes precieux; il traite de l'usag
la medecine fait des mumies,
crit exactement celle du D
Gotha, les inscriptions hye
phiques qu'on a trouvez sur
& les idoles dont elle est ornée

DE HALL.

Les Relations des Missionaire
theriens de Tranquebar sur la
de Malabar continuent de parc

.oi de Dannemark qui les a
en mil sept cent cinq, ils
qu'ils ne font pas beaucoup
ersions, mais on doit les
leurs travaux. Monsieur
mi Ziegenbal, un de ces
ires a fait *une Grammaire &*
naire de la langue Vzuelle des
:s, appellée la langue Damu-
ammaire a été imprimée en
e; il a traduit dans la même
nouveau testament. On a im-
i cette traduction en deux
4°.

ıfatigable Auteur a achevé
ı de l'ancien testament, un
Idoles des Malabares, & la
que Malabare, dans laquel-
connoître leurs Historiens,
:tes, leurs Philosophes, leurs
s ; il a de plus traduit un
ıoral écrit il y a sept cens
:tulé *Nidi Vunpa*. Monsieur
a revû la traduction de l'E-
La multitude de conver-
ıpêche apparemment les
aires Catholiques de servir
›lique de lettres, aussi bien
vent l'Eglise ; disons pour-

719.

DE HOLLANDE.

DE LEYDEN.

L'Histoire du vif argent, que Monsieur Goris habile Medecin a composé sous le titre de *Mercurius triumphatur*, passe pour un bon livre; il n'omet rien de ce qui peut faire connoître ce merveilleux mineral; son usage, ses diverses preparations, l'abus qu'en font les charlatans; il demasque leur or potable, & montre que c'est un poison.

D'UTRECHT.

Monsieur Driessen a hazardé une nouvelle explication de l'Apocalipse; il declare dès la preface, que cette Prophetie lui paroît la plus claire de toutes; aveu qui ne previent pas pour le nouvel interprete, qui malgré cette clarté prétenduë, a fait un livre exprès pour établir les principes de sa nouvelle explication, & qui a encore besoin de longs prolegomenes pour mettre le lecteur en état d'entendre son Commentaire.

L'Apocalipse, est selon ce meditatif, une prediction de tout ce qui doit arriver à l'Eglise, dont il par-

meure. A la fin du ſecond volume on aura les genealogies de pluſieurs maiſons illuſtres, & une refutation exacte de la fable de la Papeſſe Jeanne.

Monſieur Eccard a ſuppléé à ce que Monſieur de Lebnits avoit laiſſé imparfait. Ces deux tomes paroîtront inceſſamment, & feront ſuivis du reſte de l'ouvrage.

D'IENA.

Monſieur Vedelius a fait imprimer un traité des maladies des enfans, *de morbis infantium*, in 4°. Il eſt digne de la reputation de ſon Auteur.

D'ITALIE.

DE PADOUË.

Monſieur Facciolati a écrit avec toute la pureté & l'élegance de l'ancienne Rome, *La vie du ſçavant Philipe de Torré*, *Evêque d'Adria.*

DE ROME.

Le Pere Staniſlas Santinelli de la Congregation des Somaſques, a fait imprimer une diſſertation de la Nobleſſe des anciens Romains, *de Romanorum veterum nobilitate diſſertatio*, in 8°.

peine. Le Sieur Martin, qui a imprimé ſon catalogue, y a joint un abregé de ſa vie.

Vincent & ſes Aſſociez vendent *le Supplement du Dictionaire des cas de conſcience.* Ce ſuplement eſt accompagné de pluſieurs tables de tout l'ouvrage fort amples & fort exactes.

Cavelier a imprimé *des Odes de Monſieur le Brun.* On ſçait par d'autres ouvrages *que cet Auteur a beaucoup de naturel.*

Le ſeptiéme tome *de la nouvelle édition des Memoires du Clergé* paroît chez la Veuve Muguet.

Les Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phiſique, extraites des meilleurs Memoires, que Mongé a imprimées, ſont recueillies avec beaucoup de jugement, & écrites d'un ſtile clair & pur ; c'eſt un bon livre dont le public demande la continuation.

FIN.

TABLE

moires pour l'Hiſtoire des
es & des beaux Arts. Mois
d'Avril 1719.

XIX. *Quintilien de l'Inſtitution de l'Ora-*
traduit par M. l'Abbé Gedoin,
ine de la Sainte Chapelle de
, de l'Academie Royalle des
tions & des belles Lettres, &c.
551

XX. *Commentaire litteral ſur*
es Livres de l'Ancien & du
eau Teſtament. Par le R. P. D.
lin Calmet, Religieux Benedic-
la Congregation de S. Vanne &
Hydulphe, &c. p. 586

XXI. *Suite de l'Extrait du Li-*
t P. Colonia Jeſuite, intitulé la
on Chrétienne, autoriſée par le
gnage des Auteurs Payens; la
ere partie de cet Extrait eſt dans
is de de l'année

e de Mahomet, & preuves de la
on Chrétienne, tirées de l'Alco-
p. 611

ART. XXXII. *Europe sça*
Haye chez A. de Rogi
Janvier, Février, Mars,
Juin, Juillet, Août, M
grand in 12.
ART. XXXIII. *Lettre du*
lard Jesuite, sur une me
lerien dont la legende e
page,
ART. XXXIV. *Discours s*
de la Botanique au Jar
Paris, suivi d'une Intr
connoissance des Plantes
l'ouverture des demonstr
ques, le 31 Mai 1718.
de Jussieu, docteur Rege
culté de Medecine de Pari
ART. XXXV. *Bibliothequ*
cateurs troisiéme partie.
riques des Saints, Tome
tenant les Panegerique
Fondateurs d'Ordres Reli
R.P. Vincent Houdry de l
de Jesus, &c.
ART. XXXVI. *Nouveaux*
par l'Academie des scien
ART. XXXVII. *Dissertat*
statuë sigillaire, par le

Religieux Penitent de saint
is. p. 709
XXVIII. *Nouvelles Litteraires.*
scovie. De Peterbourg. p. 735
emagne. De Gotha. p. 736
ell. ibid.
sic. p. 738
novre. ibid.
t. p. 739
ie. De Padoüe. ibid.
me. ibid.
nevent. p. 740
ogne. ibid.
leterre. D'Oxford. ibid.
llande. De Leyden. p. 742
echt. ibid.
ris. p. 743

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1719.

CES MEMOIRES O
commencé au Mois de Jan
1701. & ſe vendent 15 ſ. le n
en blanc, & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	5. v.

MEMOIRES
POUR
'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

cüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

May 1719.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

hez ETIENNE GANEAU Libraire Ruë Saint Jacques, vis à vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Privilege & Approbation.

ɪEMOIRES
›UR L'HISTOIRE
:s Sciences & des beaux Arts.

May 1719.

ARTICLE XXXIX.

ɪOIRE DES REVOLUTIONS rrivées dans le Gouvernement de la epublique Romaine ; par M. l'Abbé : Vertot de l'Academie Royale des ıſcriptions & belles Lettres. A Pa-.s, chez François Barois Librai-:, ruë de la Harpe; vis-à-vis le ;ollége d'Harcourt 1719. trois *ol. in* 12. caract. de Cicero. *vol.* 1. *p.* 400. *vol.* 2. & 3. *pp.* 858.

E ſujet de cet ouvrage, & le nom de l'Auteur ſuffi-ſent pour en donner une grande & agréable idée. iſtoire de la Republique Ro-

maine exposée en tant de langues & par tant de plumes, retrouve enco- ici un nouveau jour : elle y est conduite en quatorze livres, depuis Romulus jusqu'au tems qu'Auguste établit tout à fait sa domination, & que par l'habileté de sa conduite *il rendit insensiblement une Monarchie nouvelle supportable à d'anciens Républicains.*

Un discours préliminaire sur les choses qui éleverent les Romains à un si haut point de mérite, & de puissance, & qui les en firent décheoir, est rempli de traits remarquables. Parmi eux, dit on, chacun se croyoit assez riche des richesses de l'Etat ; & les Généraux comme les simples soldats, n'atendoient leur subsistance que de leur petit héritage : *Gaudebat tellus vomere laureato*, dit Pline. Mais après la destruction de Cartage, les Romains succombérent sous le poids de leur propre grandeur ; La pauvreté & la tempérance qui avoient formé tant de grands Capitaines, tombérent dans le mépris. Pour avoir de l'argent comptant, on remettoit la loi

vée des tributs extraordinaires à des Publicains, qui sous prétexte d'avoir avancé leurs deniers, absorboient par des usures énormes les revenus de l'année suivante. *Des fleuves d'or, ou pour mieux dire, le plus pur sang des peuples couloit à Rome de toutes parts; on y voyoit s'élever tout à coup & comme par enchantement, de superbes palais, dont les murailles, les voutes & les plats-fonds étoient dorez.* Tout l'argent de l'Etat étoit entre les mains de quelques Grands, des Publicains & de certains affranchis plus riches que leurs patrons. Voilà une description aussi vive, que si M. l'Abbé de Vertot en avoit actuellement l'objet devant les yeux. La conséquence qu'il en tire, est plausible: Quel augure, dit-il, d'une servitude prochaine! Un Etat où la valeur étoit moins considerée que le luxe, tandis que les Grands tachoient de couvrir leur lacheté & d'ébloüir le public par la magnificence de leur train, & par l'éclat de leur dépense.

Pour venir à l'Histoire de Rome, Romulus qui en jetta les fonde-

mens, admit dans sa ville c
de tout païs & de toutes con
la plupart des pastres & ban
fut d'une retraite de vol
sortirent les conquérans de l'
On pensa d'abord à regler
vernement, qui fut mixte.
lus élû premier Roi, fut
chef de la religion, de la
de la guerre; mais son pou
borné à convoquer le consei
le *Senat*, & à marcher à
de l'armée, quand la guer
été resoluë par un decret
Ce Fondateur de Rome,
chef de brigans paroit bien
la regle.

Un des points des plus ren
bles du gouvernement, fu
auspices. Le Fondateur d
qu'on fît rien d'important
ne les eût pris; mais il voul
le premier Augure, de peu
autre à la faveur de ces super
ne s'emparât de la confianc
multitude; il obligea, dit-
Prêtres d'écrire les principa
nemens de l'Etat, & ils en
les premiers Historiens; s'ils

deles à leur emploi, je ne sçai
ourquoi les Histoires de ces tems-
i ont paru si peu sûres aux plus ha-
iles critiques; & même douteuses
ux Historiens Romains.

La premiere des loix civiles que
orta Romulus, est remarquable:
lle permet aux maris de faire
nourir leurs femmes; en cas qu'el-
s soient convaincuës de poison ou
'adultere, d'avoir fait de fausses
lefs, ou d'avoir bu du vin. Bien
es Dames trouveront sauvage la
évérité Romaine. L'autorité don-
ée aux Peres, alloit encore plus
oin: ils avoient tellement droit de
ie sur leurs enfans, qu'ils s'en pou-
oient défaire quand ceux-ci étoient
ez avec des difformitez monstru-
uses.

Le nouveau Prince établit cent
enateurs (le nombre en augmenta
epuis) pour servir de Ministres au
oi, & de Protecteurs au peuple;
out s'y décidoit à la pluralité des
oix, & le Roi n'avoit que la sien-
e. Ils furent nommez *Peres*, &
urs descendans *Patriciens*, c'est l'o-
igine de la premiere noblesse parmi

les Romains. Les dignitez civiles & militaires appartenoient aux *Patriciens* à l'exclusion des *Plebeïens*. Le peuple obeïssoit à des Magistrats qui recevoient les ordres du Senat.

Les Citoyens se trouvant au nombre de trois mille, furent divisez en trois Tribus égales; & chaque Tribu en dix curies de cent hommes. On tira de chaque Tribu cent hommes de cheval, dits *Chevaliers*; ordre mitoyen entre le Senat & le peuple; Romulus en fit sa garde: ils étoient distinguez par un anneau d'or; Dans la suite ils ne furent pas plus attachez à la guerre que les autres, & leur qualité ne fut qu'un titre d'honneur; ils en vinrent même à recueillir les tributs sous le nom de *Publicains*; ce qui revient à ce qu'on appelle communement parmi nous, *gens d'affaires*, ou *maltotiers*.

Le troisiéme ordre de l'Etat, fut celui du peuple, ou des *Plebeïens*, qui voulurent avoir part au gouvernement; ils autorisoient les loix dressées par le Roi & le Senat; & donnoient dans les assemblées populaires les ordres qu'ils vouloient.

uter. Le Senat s'étoit seulement
:vé d'approuver ou de rejetter
s projets. Les trois ordres
ent ainsi dans une dépendance
uelle & faisoient un équilibre
torité. Il paroit surprenant que
équilibre ne degenera pas d'a-
l en confusion : Pour la préve-
on unit les Senateurs & le peu-
par des liens réciproques. Les
éiens, sous le nom de *Client*, se
issoient, parmi les Senateurs,
atron qui étoit obligé de les pro-
r, & qui recevoit réciproque-
t de bons offices de son Client.
manquoit à cet Etat formé de la
des femmes pour en assûrer la
e ; on en demanda aux Sabins
le voisin ; & sur leur refus,
de raillerie, le Senat composé
nairement de brigans, ne ba-
pas à enlever par la force &
fice, ce qu'il n'obtenoit point
a negociation, & la bienveil-
. On invita ces peuples à des
; & durant le spectacle, les Ro-
s l'épée à la main ; vinrent se
de toutes les filles des Sabins :
erre excitée à cette occasion se

termina à la defaite de ceux-ci
à leur réunion avec Rome : Ro
lus ayant associé au gouverne
leur Roi Tatius, qui fut tué de
& l'on créa cent Senateurs de
nation. Le fondateur enflé d
succès, affecta une autorité abs
qui porta les peuples à s'en déf
Il disparut, sans qu'on ait sçû c
ment, âgé de 55 ans, après 37 a
regne ; cependant le Senat lui
sa des autels, & il fit un Die
celui qu'il n'avoit pû souffrir
Souverain.

Les Sénateurs partagerent
l'autorité ; chacun sous le nom d
tre-Roi gouvernant durant
jours joüissoit des honneurs d
Souveraineté : mais les Plebe
voyant ainsi multiplier leurs
tres, on fit une *assemblée du pe*
(Sous ce terme étoient compri
Citoyens de tous les ordres, &
tous avoient droit de suffrage ;
Plebeïens en plus grand nombre
les deux autres ordres, decid
ordinairement des délibérati
qui devoient néanmoins être
prouvées par le Senat : cepen

ıconvint pour l'élection du Suc-
·r de Romulus que les anciens
ɛurs Romains le choisiroient,
ɔarmi les Sabins.
ı voit par ces particularitez que
ːur n'a omis aucune de celles
ɔuvoient interesser ; mais dans
trait nous ne pouvons qu'indi-
les détails, & non pas les sui-
Iuma Pompilius fut élu ; il insti-
·qui regardoit la religion, &
prévalut pour adoucir les
rs des habitans. Le goût de
ucceſſeur *Tullus Hoſtilius* fut
t pour la guerre, que le sien
été pour la paix. M. l'Abbé de
ɪt passe legérement sur le duel
loráces & des Curiaces qui ren-
regne fameux ; peut-être n'en
pas cru trop certaines les cir-
ances qui en sont ordinaire-
rapportées. Albe fut ruinée,
habitans transferez à Rome.
Martius successeur de Tullus,
ːit fils de Numa suivit le plan
·uvernement de sen ayeul. A sa
Tarquin l'ancien monta sur le
ayant gagné les suffrages des
ipaux d'entre le peuple. *Ser-*

tous auparavant, mais à pro
des richesses qui étoient for
rentes dans les particuliers. I
gea toute la nation en six
la premiere contint 80 cen
dont chacune composée d'u
nombre de Senateurs Patrici
de personnes tres riches, de
tant contribuer aux charges
tat qu'une centurie compl
Plebeïens; chaque particu
cette premiere classe devoi
cent mines ou dix mille drag
bien, ce qui pouvoit rever
M. l'Abbé de Vertot, à un p
de mille écus de notre monoy

en d'autres tems pour cent
us, il faut regarder les mil-
ıe portant la valeur des cent
t c'est la vraie mesure des
s qui se trouveront par-là n'a-
lement augmenté dans l'Eu-
' la multiplication des ma-
or & d'argent.

nons au Roi *Servius* : Par
isposition il mit adroite-
utorité du gouvernement
mains des grands, sans l'ô-
rtement aux Plebeïens, car
n'étant composée que de
turies, & s'en trouvant 97
oremiere classe, lorsqu'elle
sé à un decret, il se trouvoit

n le Superbe à la mort de son
'e *Servius* s'empara de la
e comme d'un héritage,
ıdre le consentement ni du
ni du Senat. On sçait de
rte sa cruauté & son ambi-
ntes au crime que commit
'égard de la chaste Lucréce,
t une révolte générale qui
: du trône & fit établir deux
:s annuels, sous le modeste

719.

nom de *Consuls*, pour donner l'idée de simples Conseillers dans le gouvernement libre de la ville.

Brutus le premier Consul agit avec tant de fermeté contre ceux qui soûtenoient les interêts du Roi deposé, que par cet endroit seul il fit couper en sa présence la tête à ses deux fils. *Valerius Publicola* autre Consul se montra aussi vif pour la liberté du peuple; car au lieu qu'il falloit sous les Rois que les decrets du peuple fussent autorisez par le Senat, il permit par une loi de porter devant le peuple l'appel des decrets du Senat ou des Consuls. Ne voulant point être chargé de l'argent public, il fit élire pour le garder, deux Senateus dits depuis *Questeurs*; & sous lui au lieu de faire payer aucun tribut au peuple, on jugea que c'étoit assez qu'il élevât des enfans à la République.

Peu après neanmoins les Plebeïens se trouverent lezez par les Grands, qui s'emparoient des terres conquises, & tiroient des usures considérables du prêt qu'ils faisoient; les Plebeïens chercherent à s'en faire

n. Dans une ligue des peuples
oisins excitée par Tarquin, il fal-
t armer ; mais les Plebeïens firent
ntendre qu'ils ne marcheroient
oint, à moins qu'on ne leur fît
ne remise totale de leurs dettes.
près bien des mouvemens & des
élibérations, on fit entendre au
euple, que pour subvenir aux pres-
ns besoins de la Republique, il
lloit créer un Magistrat au dessus
es Consuls sous le nom de *Dictateur*,
ui auroit la suprême puissance,
nais seulement pour six mois, afin
u'il ne pût en abuser; sa nominà-
ion fut deferée au premier Consul,
'étoit alors *Clelius* qui nomma son
Collegue *Largius* (d'autres écrivent
artius) premier Dictateur l'an de
Rome 259. Toute autorité étoit sou-
nise à la sienne, de laquelle même
l ne rendoit nul compte après son
dministration. Largius vainquit
es ennemis liguez & remit le peu-
le dans l'ordre.

La guerre étant cessée, & les det-
es recommençant à s'exiger du peu-
le, il recommença aussi à se muti-
ier. *Appius Claudius* Magistrat aus-

beiens ; & le Dictateur en p
lier gagna tellement leur aff
qu'il les conduisit à la victoi
tre les ennemis; mais au retc
cusé de foiblesse par les Gra
tout par Appius Claudius, i
mit de la Dictature.

Peu après, le peuple au l
s'enrôler, se retira hors de l
comme pour faire la guerre
patrie. Ces nouveaux mou
ne firent qu'afermir la f
d'Appius Claudius qui étoit
seul de son sentiment; sur q
Consuls firent craindre que
nateurs mêmes ne devinssen

ı dė deux Magistrats, Dé-
s des droits du peuple, sous
de *Tribuns*; les soldats ne
nt point quitter leur camp
deux Officiers ne fussent
& on exigea un serment so-
pour déclarer sacrée la per-
es Tribuns qui en associérent
tres: Après quoi le peuple
crifié aux Dieux sur la mon-
nême (appellée depuis le
cré) où il s'étoit retiré, ren-
Rome à la suite de ses Tri-
des Députez du Senat, ce
ın plan nouveau de gouver-
l'an de Rome 261.
Tribuns n'avoient que le
e s'opposer à ce qu'on vou-
ire pour opprimer les parti-
du peuple: mais peu après
irent à affoiblir l'autorité
lu Senat. Ils firent dans cet-
réer deux officiers subalter-
Ediles, qui prirent sur les
l'inspection des Edifices
& d'autres emplois sembla-
Tribun Icilius rendit d'ail-
Senat odieux dans une fami-
it il lui attribuoit la cause:

le Senat envoya en Sicile che
du blé & en soulagea le pe
sans que les Tribuns s'abstir
de leurs invectives ; de sorte q
Senat voulant traiter avec le p
par l'organe des Consuls, les
buns prétendirent les interro
& avoir droit de parler par to
il s'agiroit des interêts du Pe
ce qu'ils firent passer en loi.

Cependant le Sénateur Cor
trouva que le Senat poussoit
loin sa condescendance. C· Ro
est peint ici par des traits bien
quez ; *ami généreux*, *implacable
mi* ; *trop fier pour un Républicain
tent de la droiture de ses intenti
alloit au bien sans ménagement*. Il
voulu être Consul : le peupl
étoit opposé ; on lui fit un crin
grand nombre de ses amis ; les
buns osérent ordonner qu'il fû
en prison, ce qui fit un mouve
violent où l'on en vint jusq
coups entre les deux ordre
choses s'adoucissoient par le so
Consuls, quand la hauteur de C
lan les aigrit au point que le T
Sicinius, sans recueillir même l

:s de l'assemblée, & seule-
t avec celui de ses Collégues,
onça sentence de mort contre
olan; ordonant qu'il fut pré-
é de la Roche Tarpéïenne;
lice des criminels d'Etat. Les
es voulant se saisir de sa person-
es Patriciens accoururent à son
ırs. A la fin pour ménager le
: du peuple & celui du Senat,
déclaré par un *Senatus Consul-*
ue le jugement de la personne
oriolan seroit renvoyé au peu-
ar le Senat: ce fut sur les re-
:rances du Consulaire *Valerius*
rable vieillard & véritable Re-
icain qu'on prit ce parti; aussi
nt pour la liberté, avoit-il in-
qu'elle seroit plus en sûreté en-
s mains du peuple, qui ne de-
le qu'à n'être pas opprimé,
lans celles des Nobles, qui tous
ıne violente passion de domi-

riolan comparut devant le peu-
mais à condition que l'accusa-
ne tomberoit point sur l'avis
avoit donné dans le Senat de ré-
le peuple, en lui distribuant

peu de blé & en supprimant le pou-
voir des Tribuns ; c'est ce qui ani
moit particuliérement ceux ci , qui
l'accuserent en général de tyrannie
Après de grandes discussions , Co
riolan fut condamné par le peuple
l'exil , au regret des plus zelez &
des plus judicieux du Senat ; pou
lui , il sortit de la ville accompagn
de quelques Patriciens *sans leur di*
un seul mot , ni de plainte pour le pass
ni de priere pour l'avenir.

Cet endroit de Coriolan est l
plus propre à connoître le caracter
de l'ouvrage de l'Auteur; tout y e
amené & exposé dans son jour, ave
tout l'art d'un Historien qui écr
pour plaire; les particularitez de
faits, des loix, des interêts y son
mises en œuvre, & sur tout la beau
té des harangues qui étoient si foi
du goût des Romains, & plus en
core au goût des Ecrivains Grecs
tel que Denis d'Halicarnasse d'apré
lequel M. l'Abbé de Vertot sembl
avoir principalement travaillé le
siennes.Ces harangües si belles, mai
un peu diffuses paroissent moir
dans nos Historiens modernes, peu

être par le peu de genie de nos Historiens, peut-être aussi par une refléxion assez naturelle : un discours fait à Rome dans la Tribune à un peuple qui montoit quelquefois jusqu'au nombre de cent mille personnes, de combien d'entre eux pouvoit-il être entendu ? au plus de trois ou quatre mille ; c'étoit pourtant là dessus que les cent mille opinoient définitivement de la vie & du sort des particuliers, du salut ou de la ruine de l'Etat. D'ailleurs à regarder les choses un peu de près, la sagesse du gouvernement du Peuple Romain, dont on a quelquefois une si haute idée, pourroit bien se metamorphoser en une conduite aussi bizarre que tumultueuse.

Elle parut telle en effet après la retraite de Coriolan chez les Volsques : il y excita le feu de la guerre contre Rome, & lui même à leur tête il en vint faire le siege. Alors les Senateurs & le peuple éperdus chacun de leur côté, n'eurent pour ressources d'abord que des reproches mutuels ; puis de vaines députations à celui qu'ils avoient outra-

gé. Coriolan sans colére apparente, mais aussi sans pitié, ne se laissa point toucher; excepté à la fin par les larmes de sa mere Vecturia, qui lui fut envoyée avec sa sœur, avec l'autorité du Senat. Les discours de cette Romaine pleins d'une éloquence touchante fléchirent enfin ce cœur d'ailleurs infléxible. Il fit lui-même consentir les Volsques à ne pas pousser le siége de Rome; mais de retour à Antium capitale du païs des Volsques, sa conduite redevenuë suspecte aux habitans, il fut mis à mort dans une emeute, sans que la nouvelle en excitât à Rome ni joie, ni douleur.

Peu de tems après, Cassius Consul fut regardé comme un autre Coriolan, mais par d'autres endroits; car affectant l'équité & le parti du peuple, il proposa de partager en portions égales entre tous les citoyens toutes les terres conquises, après qu'on en auroit fait le dénombrement; c'est ce qui s'appella la *Loi Agraria*. Il fut par-là soupçonné de vouloir parvenir à la Royauté, voulant d'ailleurs s'atta-

 cher

Herniques & les Latins,
l proposoit de leur don-
a partage des terres : il fut
à mourir & fut en effet
le la roche Tarpéïenne.
ant le Senat avoit autori-
Consuls désignez à nom-
ommissaires pour travail-
rtage ; les deux Consuls
e s'y étant opposez, fu-
s leur Consulat, appellez
; le premier condamné
ande, s'enferma dans sa
i il se laissa mourir de
faire du *partage* excitoit
autre de nouveaux mou-
r le moyen des Tribuns,
oient reciproquement de
oppositions du côté du
es Consuls; en sorte que
nt du *Senatus-Consulte* qui
porté à ce sujet, les Con-
dirent qu'un *Senatus-Con-*
difference d'une loi qui
perpétuelle) n'avoit de
durant la Magistrature de
i l'on en avoit renvoyé
n.
ure d'un Plébéïen nom-

mé *Volero* montre à quelle mobilité étoit ſujet le gouvernement : ayant été foüetté, puis condamné à mort pour avoir refuſé d'obéïr au Conſul, il en appelle au peuple, & demande le Tribunat ; l'ayant obtenu, il propoſe une loi pour créer les Tribuns indépendamment d'un Senatus Conſulte, & que l'élection s'en fît par Tribus, où l'on prendroit les voix par tête comme dans les Curies, & où ceux de la campagne ſeroient admis. Volero, malgré les plus vives oppoſitions du Senat, & ſur tout du Senateur Appius, vint à bout de faire paſſer la loi, après quoi les Tribuns revinrent à redemander le partage des terres, mais ſans pouvoir l'obtenir.

Ils ne perdirent pas de vuë leur projet ; ils s'y portérent même d'une maniére ſi outrée qu'ils conçurent le deſſein de faire perir tous ceux des Senateurs & des Patriciens qui leur étoient odieux, les accuſant d'une conſpiration devant le Senat même ; le Conſul Claudius fit voir que leur demande étoit ſans fondement ; mais il n'en demeure-

rent que plus irritez; de ſorte qu'un Sabin nommé Herdonius, aïant tramé une conſpiration véritable, & s'étant deja emparé du Capitole, comme on voulut armer le peuple contre lui, les Tribuns, au lieu de donner le prompt ſecours qui étoit neceſſaire pour le ſalut de la patrie, ſe prévalurent des circonſtances pour exiger ce qu'ils avoient propoſé auparavant, ſçavoir qu'on *établit du conſentement du peuple un corps de loix pour ſervir de régle dans l'adminiſtration de la juſtice.* On leur fit eſperer de condeſcendre à ce que le peuple deſiroit, après quoi on attaqua Herdonius aſſès vivement pour l'obliger à ſe tuer lui même.

Les Tribuns & le peuple inſiſtant ſur leurs premiers projets, le Senat n'eut d'autre reſſource que le choix d'un Conſul d'une vertu & d'un merite au deſſus de tout. Ce fut *Quintius Cincinnatus*, retiré de Rome depuis que ſon fils Cégon en avoit été banni : Quintius ſongeoit ſi peu aux honneurs, qu'il étoit actuellement occupé au travail de la charuë dans ſes terres, quand les Deputez qui

lui apprirent, qu'il éto
Cônfulat ; & il délibera
l'accepteroit ; l'amour d
l'y ayant enfin déterminé
qu'on avoit pour lui, &
qu'il montra à propos, r
la hardieſſe du peuple.
ayant refuſé un ſecond
pour retourner chez lui
rappellé en qualité de
pour aller délivrer le Co
tius que les Eques tenoi
mé avec ſon armée. On
core Quintius cultivant ſ
ſes propres mains ; cette
ne fit qu'augmenter ſon
il en eut aſſez pour faire
boutiques, & ordonner
habitans de ſe trouver dan
de Mars, chacun avec 12
des vivres pour 5 jours. I
leur tête & remporta une
éclatante, qu'il réduiſit le
à ſe rendre aux condition
plut ; les Eques nuds &
paſſerent ſous le *portique* :
ſorte de punition militaire
minieuſe ; il rentra tr
dans Rome ; & avant les

il abdiqua la Dictature, ce qui redoubla l'estime & l'affection des Citoyens qui en sa consideration rappellérent alors son fils d'exil.

Les Tribuns, & entre autres *Virginius* renouvellant leur instance sur leurs prétentions, furent réduits à s'en relâcher par l'habileté de Quintius, qui opina d'ailleurs à leur accorder une demande plus moderée; sçavoir qu'au lieu de cinq Tribuns qu'avoit le peuple, il y en eut dix desormais. Le Collége des Tribuns devenu plus nombreux, vint encore à bout, malgré la répugnance du Senat, de se faire ceder pour le peuple le *Mont Aventin*; & le credit du peuple s'accrut jusqu'à oser refuser les honneurs du triomphe à deux Consuls victorieux, sçavoir *Romilius* & *Veturius*, & même il les condamna à une amande pour s'être opposez à la loi Agraria.

L'étenduë de nos extraits ne nous permettant pas de passer ici aux derniers volumes de M. l'Abbé de Vertot, nous finirons en disant un mot de l'Epitre Dédicatoire à Monseigneur le Duc de Noailles. On y

marque ſimplement que parmi les grands hommes de la Republique Romaine, peu ont été auſſi diſtinguez dans les Armes & dans les Lettres que le ſecond Scipion : l'Auteur en rapporte enſuite le portrait traduit de Velleïus Paterculus; ſur quoi il ajoute qu'*on n'aura pas beaucoup de peine à faire l'application d'un ancien Capitaine à un Capitaine moderne ; ils ſe reſſemblent trop*, ajoute-t-on, *& trop peu de gens leur reſſemblent.* Le tour & le paraléle ſont d'un gout neuf.

ARTICLE XL.

USUARDI SAN-GERMAnenſis Monachi Martyrologium ſincerum, &c. *Le vrai Martyrologe d'Uſuard, Moine de S. Germain, imprimé ſur l'original méme d'Uſuard, qui ſe garde & ſe conſerve dans l'Abbaïe de S. Germain, & défendu contre les Obſervations du R. P. Du Sollier de la Compagnie de Jeſus. Par D*** Prêtre & Moine Benedictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, chez Pierre François Giff. *May* 1719.

fart, ruë S. Jacques, à l'image de Sainte Therése, 1718. *in* 4°. *pages* 41. pour la Préface, & 231. pour le Martyrologe.

LEs Reverends Peres Bénedictins conſervent dans la Bibliothéque de S. Germain des prez un Martyrologe, qu'on eſtime être l'original même d'Uſuard, être *autographe*, & avoir été écrit de ſa main. Cependant le P. Du Sollier dans ſon édition d'Uſuard, dont on a parlé en ces Memoires au mois de Décembre 1714. n'a pas paru entiérement perſuadé de cette opinion commune, & il a propoſé ſes doutes, prêt à y renoncer, dès que quelqu'un de la ſçavante Congrégation de S. Maur lui donneroit de nouveaux éclairciſſemens, en faiſant imprimer le manuſcrit dont il eſt queſtion : car c'eſt ainſi qu'il s'exprime.

Mais afin de mettre les Lecteurs au fait, il faut en peu de mots reprendre les choſes de plus haut. Le P. Sirmond, à la priére de Bollandus, qui avoit deſſein de faire une

édition d'Usuard, fit copier le manuscrit de l'Abbaïe de S. Germain autant exactement qu'il étoit possible, & la copie fut encore revûë par le P. de Cortas Jésuite en 1631. Comme le P. Du Sollier eut repris le dessein de l'édition d'Usuard, & qu'il considera que selon cette copie qu'il avoit devant les yeux, l'exemplaire étoit chargé de ratures, d'additions, de retranchemens, de transpositions, il pria le P. Etienne Chamillard de l'examiner; & enfin il s'adressa à M. Chastelain son ami, c'est à-dire, à l'homme le plus capable, & le plus intelligent qui fût en ce genre d'érudition, qui lui marqua jusqu'aux moindres traits. Il auroit bien souhaitté de s'instruire par ses yeux, & d'examiner lui-même l'exemplaire; mais les Peres Bénedictins ne jugerent pas à propos de le lui envoyer, craignant de risquer un tel thrésor aux dangers d'un voyage.

D'autre part, le P. Du Sollier étoit bien fourni d'autres manuscrits: il en avoit dix sept entiers, des extraits de plus de trente differens,

sans compter dix-huit extraits, faits par le Pere Chifflet, & plusieurs autres, avec toutes les éditions précedentes. Le plus estimable de ses manuscrits a été autrefois de la Chartreuse d'Herines près d'Anguien, appellée *Sancta Maria de Heremo* ou du Mont-Dieu; ce manuscrit est d'une belle écriture de l'onziéme siécle; & à l'exception de peu d'additions pour quelques fêtes propres de la Province de Reims, il semble contenir le texte pur d'Usuard: c'est le jugement que Molan en a fait: & le P. Du Sollier, après Bollandus, le croit préférable à celui de l'Abbaïe de S. Germain, pour ce qui concerne la sincérité & la pureté du texte d'Usuard, auquel néanmoins il cede en ancienneté. Un autre manuscrit, qui a été autrefois à l'usage de l'Eglise Cathedrale de Tournay, bien qu'il ne soit que du treiziéme siécle, a paru au P. Du Sollier mériter quelque considération; il en a fait la discription, & celle de ses autres manuscrits.

Revenons à celui de S. Germain. Le P. Du Sollier n'ose pas en confes-

ser directement l'ancienneté, puisqu'elle est attestée par le P. Mabillon, M. Chastelain, & d'autres Connoisseurs; mais il est étonné des fréquentes ratures & corrections qu'on y voit, & qui peuvent d'autant plus le rendre suspect, qu'il ne semble pas qu'Usuard ait eû le tems d'en faire en si grand nombre. Un Auteur à la verité fait des changemens sur son original, mais c'est à mesure qu'il acquiert de nouvelles connoissances, & successivement: Or Usuard, selon le P. Mabillon, étoit mort au plus tard vers le commencement de l'an 877. & d'ailleurs il avoit presenté son Martyrologe à l'Empereur Charle le Chauve, vraisemblablement en 876, Charle n'ayant reçu la Couronne Imperiale à Rome qu'en 875; de sorte que le tems est court.

De plus le P. Du Sollier voyoit des differences notables entre ce Martyrologe, & presque tous les autres; il en marque près de quatre-vingt dans la Préface, & plusieurs autres dans la suite de ses observations. D'où il conclut que si celui,

là eſt original & *autographe*, comme on le prétend, il y a eû un autre *autographe*, ſur lequel le plus grand nombre des Martyrologes, & nommément ceux d'Herines & de Tournay ont été copiez ; ou que le manuſcrit eſtimé *autographe* ne l'eſt pas veritablement.

Le Défenſeur du manuſcrit marque une grande indignation de ce que le P. Du Sollier a ſeulement douté ; toutefois en lui répondant, il promet de ne rien dire d'offençant, „ ſi ce n'eſt que ſon temperament acre, un amour trop chaud „ pour la verité, c'eſt-à dire, pour „ ſon ſentiment, ou l'injuſtice de la „ critique de ſon adverſaire, ou un „ manque de circonſpection, l'ob„ ligent à rendre injure pour injure. Il ſe connoît, & peut rendre témoignage de ce qu'il dit de lui ; il n'y a qu'à prouver l'injuſtice de la critique du P. Du Sollier, qui s'étant toûjours exprimé avec politeſſe & honnêteté, le diſpenſoit de rendre des injures, outre que S. Paul le défend, *Nulli malum pro malo reddentes.*

Il loue le P. du Soilier d'avoir mis en évidence, des points de Doctrine, sur lesquels les plus sçavans hommes avoient été dans l'erreur, les Henschenius, les Papebrocs, Valois, du Saussaye, Fronton, Florentin, touchant les Martyrologes de Bede, de Florus, le Martyrologe Romain, celui d'Adon ; d'avoir dans ses additions sur chaque jour fait quantité de découvertes heureuses ; mais il l'accuse de s'être trompé dans le choix des piéces pour donner le vrai texte d'Usuard.

Ensuite il soutient que le manuscrit en question est le propre original d'Usuard. Ses preuves sont, 1° Que l'écriture est constamment du neuviéme siécle. 2°. Qu'il a été écrit avant l'an 877. puisque le Nécrologe qui y est joint, ne marque pas la mort de Charle le Chauve. 3°. Qu'il a été presenté à Charle le Chauve étant encore Roi, & avant que d'être Empereur, *Domino Regum piissimo*, comme portent les manuscrits de l'Abbaïe de S. Germain, de la Bibliothéque du Roi, plusieurs autres, & même celui de Tournay. 4°. Qu'il a été écrit dans l'Abbaïe de S. Ger-

:ſt original & *autographe*, comme
le prétend, il y a eû un autre *au-
raphe*, ſur lequel le plus grand
mbre des Martyrologes, & nom-
:ment ceux d'Herines & de
)urnay ont été copiez ; ou que le
ınuſcrit eſtimé *autographe* ne l'eſt
s veritablement.

Le Défenſeur du manuſcrit mar-
e une grande indignation de ce
e le P. Du Sollier a ſeulement
uté ; toutefois en lui répondant,
promet de ne rien dire d'offen-
ıt, „ ſi ce n'eſt que ſon tempera-
nent acre, un amour trop chaud
our la verité, c'eſt-à dire, pour
on ſentiment, ou l'injuſtice de la
ritique de ſon adverſaire, ou un
ıanque de circonſpection, l'ob-
igent à rendre injure pour injure.
e connoît, & peut rendre té-
ıignage de ce qu'il dit de lui ; il
a qu'à prouver l'injuſtice de la
tique du P. Du Sollier, qui s'étant
ıjours exprimé avec politeſſe &
nnêteté, le diſpenſoit de rendre
injures, outre que S. Paul le
end, *Nulli malum pro malo red-
tes.*

vec d'autres manuſcrits. Au
c'eſt une grande délicateſſe,
croire ſoupçonné de mauva
par quiconque oſe douter,
tre toutes les piéces qu'on co
en grand nombre, il n'en
une ſeule qui ne ſoit origina
telle qu'on l'eſtime. Il ſemb
mettre ſa réputation à cette
ve; c'eſt trop l'expoſer.

Quoiqu'il en ſoit, le Déf
du manuſcrit répond à l'obj
du P. du Sollier tirée des rat
des changemens, qu'Uſuard
l'Auteur, & qu'il a eû le lo
les faire; vû qu'étant reto
Paris dès l'an 863, & ayant p
ſon Martyrologe au Roi Ch
Chauve ſans qu'on puiſſe dé
ner précisément les tems, o
lui accorder pluſieurs années
pour le revoir, & le corriger

Quant aux différences en
Martyrologe & les autres,
pond qu'elles viennent, de
les uns ont été copiez
l'exemplaire preſenté au Roi
le Chauve, & les autres
l'exemplaire revû & corrigé:
te que ce ſont comme deux é

in, puisque les solemnitez pro-
:s de cette Abbaïe y sont mar-
ées. 5°. Qu'il y a été en usage,
moins pendant trois siécles, puis-
e les solemnitez qui y ont été in-
duites depuis Usuard, sont ajou-
:s en marge. 6°. Que depuis ce
ns-là l'Abbaïe n'a point souffert
ncendie, & n'a point été pillée.
Là bonne foi des Bénedictins est
rs de toute atteinte, & de tout
ıpçon.

On ne sçait pas, si toutes ces preu-
; paroîtront convaincantes au P.
Sollier; mais elles ne font rien
ıtre sa proposition disjonctive:
*e manuscrit est original & autogra-
, il y a eu un autre original, ou il
st pas original.* Qu'il soit donc ori-
al, comme son Défenseur pré-
d l'avoir prouvé, & à quoi son
versaire ne s'oppose pas directe-
nt & absolument: a-t-il aussi
uvé qu'il n'y a pas eû un autre
ginal, qui a été le modéle de la
part des Martyrologes suivans.
ısi la solution entiére de la ques-
ı dépend des observations, qui
t la comparaison & qui marquent
différences de ce manuscrit d'a-

ne avec eux, différe aussi en d'aut
Mais puisque de l'aveu du P. B
dictin le manuscrit de Montier-
der ne s'accorde pas toûjours a
celui de S. Germain, on ne voit
que la cause de celui-ci en devie
meilleure.

Enfin il dit que celui de S. G
main étant le plus ancien de to
doit être regardé comme conter
le texte original d'Usuard; & il c
clut sans façon que l'édition du
du Sollier, manque de l'avoir
vi, tombe sans ressource, & n
de nulle considération. Tant
points importans que ce Per
éclaircis, tant d'heureuses déc
vertes qu'il a faites, les différer
même du précieux manuscrit q
a soigneusement marquées ne
ritent aucune grace.

Comme on a dit que la décis
de cette grande affaire dépend
observations, il est à propos c
rapporter au moins une.

Le 9^e^ jour de Janvier, les der
res annonces sont ainsi exprim
dans l'édition du P. du Sollier
Mauritania Cæsariensi, Sancta A

tina Virginis. Apud Smirnam, Sanctorum Vitalis, Revocati, & Fortunati.
ans la nouvelle édition, suivant . manuscrit de S. Germain. *In Africa, Sanctorum Revoluti & Firmini cum tribus aliis.*

Sur quoi le P. du Sollier s'explique en ces tèrmes. „ Ce qui fait ici de la difficulté, est cette difference du manuscrit de S. Germain des prez comparé avec tous les autres, & avec toutes les éditions. M. Chastelain qui l'a examiné, a re„marqué, que le feuillet de ce pré„tendu autographe a été arraché, „& puis remplacé par un autre qui „est aussi d'une ancienne écriture: „il pense que le changement d'*an„nonce* en ce feüillet substitué a „peut-être été fait du vivant d'U„suard. Je ne comprend pas qu'il „le persuade jamais à personne, „vû l'opposition evidente des „meilleurs exemplaires d'Usuard.

Voici le Défenseur du manuscrit. J'avouë que c'est un autre feüillet, & je doute que ce soit une autre main, du moins c'est le méme tour des lettres, & l'écriture est du mê-

„ me temps : peut-être Usuard
„ lant changer le feüillet, pa
„ qu'il étoit trop chargé de rat
„ ne retrouva pas le même co
„ Je n'avance pas cela sur une
„ conjecture ; car en tous le
„ droits où le manuscrit de Mo
„ en der ne s'accorde pas avec
„ de S Germain, je vois en ce
„ une rature, ou s'il n'y a pas d
„ ture, c'est une autre écritur
„ qui me paroît vraisemblab
„ ce qui arrive assez souven
„ Auteurs, c'est qu'Usuard,
„ que de dicter son Martyro
„ y fit plusieurs corrections, &
„ y en fit encore, après l'avoi
„ té ; en sorte qu'un feüillet
„ pouvant plus lire facilement
„ se du grand nombre des ra
„ il en inséra un autre en sa
„ Je conviens donc que les
„ Vital, Revocat, & Fo
„ étoient dans le premier au
„ phe ; les Saints Révolut & F
„ ont été mis dans le second ;
„ ne sçai pas, d'où ils sont pris.

La plus grande partie des
vations suivantes, & presque t

May 1719.

e la même maniere: d'une
est choqué des ratures, &
:iations; de l'autre on assûre
s sont de la même main que
e: on objecte les differences
nuscrit contesté & des autres,
a recours à deux éditions,
:, du Martyrologe première-
presenté à Charle le Chauve,
uite corrigé à loisir. De sorte
n'est pas sans raison, que le
seur témoigne assez souvent
grin d'être contraint de reve-
ntinuellement aux mêmes ré-
.

reste, tous les reproches ne
nt pas sur le seul P. du Sollier;
Chastellain y a sa part, pour
oir mandé qu'il voyoit & dis-
oit une écriture différente en
urs endroits du manuscrit,
on le P. Bénedictin, c'est ve-
ment la même, sinon que les
sont plus pressées pour s'ac-
oder à l'espace que laissoient
ures.

finira par quelques remar-
1°. Il semble que M. Chastel-
a apperçû dans le manuscrit

» Ecrivain n'a pas été aver
» cet endroit, il y a un feü
» raché, & un autre subst
» qui a peut-être fait illus
» yeux de M. Chastelain, c
» le parchemin est aussi usé,
» aussi effacée, les lettres à
» formées de la même mani
» sorte que ce semble être u
» aussi ancienne, & la mê
» aucune difference. Mais n
» nuscrit se soutient par des
» plus assûrez, que ceux de
» mulation qui est ici d'autai
» necessaire, que ce defaut
» favorable, que desavan
» Car la beauté du manuscri
» merite en éclattent davan

» pour le 3^e^ jour de ce mois & les » trois jours suivans. » N'y a t-il point à craindre que le P. du Sollier se prévalant d'une si grande conformité & presque imperceptible, il n'en abuse pour d'autres endroits, & qu'il ne s'en tienne pas à la restriction qui lui est marquée ?

Il en est de même de ce qu'observe le nouvel Editeur au 1. de Septembre. » Une main ancienne (ce » sont ses paroles) a inséré S. Gille » en cet article; & elle est si ancien- » ne, qu'il est difficile de la distin- » guer, *ut obscurum sit discrimen.* » Toutefois le P. du Sollier n'a pas » ignoré que c'est une autre main, » & je l'avouë. Comment donc pour » une cause si légére ôte-t il du nom- » bre des manuscrits purs & exacts » celui de S. Germain des prez ? Sans prevenir la reponse du P. du Sollier, on peut croire naturellement qu'il la fondera sur l'aveu même, qu'une main ancienne, & si ancienne, qu'il est difficile de la distinguer, s'est donné la liberté d'ajoûter. Or quelle assûrance trouver contre cette main si ancienne & si

ſemblable ? 2°. Il y a quantit
corrections dans ce manuſcrit
endroits raturez, c'eſt à dire, g
tez, ſur leſquels eſt ajoûtée un
nonce, autre que celle qui avoi
miſe la premiére. Si les autres
nuſcrits n'ont pas la correctio
la nouvelle annonce, ils ſont co
dit l'Editeur, d'après le Mar
loge de la premiére édition, &
qu'il fut preſenté à Charle le Cl
ve: s'ils ont la correction & la
velle annonce, c'eſt une pre
convaincante, dit encore l'Edit
qu'une telle correction étoit
faite, avant que le Martyrologe
preſenté à Charle le Chauve.
qui l'auroit faite, cette correct
ſinon Uſuard lui même ? Con
l'Editeur applique principalem
ſa regle au manuſcrit de Montiei
der, qu'il ſemble regarder com
une copie ſûre de l'exemplaire
ſenté à Charle le Chauve, on a
devoir conférer ſes citations
celui de S. Germain, & l'on a
ſurpris de ne le voir jamais cit
faveur de celui-ci contre ceux
le P. du Sollier a préferez & ſui

:ontraire en cinq ou six en-
l convient avec eux, comme
le Mars, au 12 & 22 d'Avril,
ɛ 25 d'Octobre; qu'en cer-
ɔurs il est chargé d'additions
:rab!es & de quelques transf-
ns, & qu'en d'autres ce sont
ranchemens.
ès tant de variations, quel
rendre, sinon d'attendre de
ands éclaircissemens? Peut-
i s'assurer, que la même main
premiérement écrit l'exem-
le S. Germain, ne l'a pas en-
orrigé sur un autre, ou sur
es autres; & que ce n'est
cette maniere qu'il leur est
ı semblable? Outre qu'au 11
let le Défenseur du manus-
ouë qu'une autre main y a
ʞ cet aveu peut faire soup-
que ceux qui ont crû voir
:re main en divers endroits,
ɔnt pas trompez.
Au 20e jour de Juillet il dit,
nment sur le témoignage du
rit de Montier-en-der, sans
ɔins le nommer, que dans
ɔlaire presenté à Charle le

Chauve, il y avoit : *Civitate Co-duba Sancti Pauli Diaconi & Martyr. Ipso die, Sancta Margarita Virg.* Comme il ne voit dans son manu-crit qu'une rature trop courte po-contenir ces deux annonces, il se r-duit à penser qu'Usuard ne les av-point marquées dans son origin-& les avoit seulement dictées. En-fin, ajoûte-t-il, c'est un nœud inso-luble, jusqu'à ce qu'on ait déterr-de quelque bibliothéque le vrai exemplaire de Charle le Chauve.

4°. Au 21e de Novembre le P. du Sollier dit, qu'il faut qu'en ce jour-là & les deux suivans, tout soit fort broüillé dans le manuscrit de Saint Germain. » J'ai examiné avec soin, „ reprend le Défenseur, ses obser-„ vations & ses remarques : & je n'ai » pû m'empécher de rire, quand le » 22e je l'ai vû rendre temoignage „ que ce manuscrit est pur parfaite-» ment *undecumque*. Cependant le P. du Sollier apporte la raison pourquoi il juge ainsi : c'est que d'u-ne part M. Chastelain lui avoit man-dé qu'il n'y a d'annonce au 22e que de Ste. Cécile, & que les autres sont

ranſportées au jour précédent; autre part la copie faite par les ins du P. Sirmond, & confirmée le témoignage du P. Chamillard rque l'annonce de S. Pragmace 22e. Après enfin s'être déterminé e ſecond parti, il a pû dire qu'il ge le manuſcrit exact.

5°. Enfin le nouvel Éditeur éclat- contre les deux manuſcrits d'He- ine & de Tournay, & on aime mieux rapporter ſes propres termes en Latin. *Jamdiu me contineo, quin dentem in duos illos codices figam; ſed nimium diu patiens fui.* » Le Lecteur » s'étonnera peut être, continuë t il, » que j'entreprenne de décrier des » manuſcrits que je n'ai pas vûs, & » que je ne puis pas avoir vûs; mais » la cenſure du P. du Sollier a cela » de commode, que, ſoit de bonne » foi, ou par ſa négligence, il dé- » truit lui même, ce qui fait ſa plus » grande confiance. Il ne faut point » d'autre preuve de l'eſtime que » meritent ſes manuſcrits, que de » voir comment il en uſe. Et enſuite l'Editeur compte trente jours de l'année, où le P. du Sollier abandon-

ne ses deux manuscrits, & pron
qu'ils ne sont pas purs ; outre q
tant d'autres jours, qu'on se la
les compter, il rejette tantôt l'un
tôt l'autre. Ce n'est icy propre
qu'une récapitulation de ce q
répandu dans chaque observa
Par exemple, au 10^e. de Fevrie
au 20^e. de Septembre, le P. du
lier préfére à ses manuscrits cel
S. Germain, quoi qu'avec des
res; & le nouvel Editeur, en pre
avantage, lui demande ; Pour
cette préférence en ces endroit
pouvoient paroître suspects, &
pas dans tous tous les autres ?

ARTICLE XLI.

OBSERVATIONS CURIEUSES *sur toutes les parties de la Physique, extraites & recueïllies des meilleurs Memoires.* A Paris 1719. chez Claude Jombert, ruë S. Jaques, André Cailleau, Quay des Augustins, Joseph Mongé, ruë St. Jaques, *In* 12°. *pages* 507. sans compter l'Avertissement, & la Table.

CEt ouvrage est un recueïl d'observations sur la Physique, qu'un Auteur Anonyme à tirées des Memoires de l'Accademie des Sciences, des Transactions Philosophiques de Londres, des Nouvelles litteraires de Hollande, des Actes des sçavans de Lipsik, &c. Ouvrages, » dit il, très-estimez du public, mais que peu de personnes lisent, parcequ'ils coûtent cher, & que les plus belles observations y sont necessairement mêlées avec d'autres matieres moins interessantes, ou qui passent la portée de la plûpart des lecteurs. C'est cette consideration,

« ajoûte-t-il, qui lui a fait naître la
» penſée de donner au public un re-
» cuëil des plus curieuſes obſerva-
» tions, qu'il avoit d'abord tirées de
» ces Memoires pour ſon inſtruction
» particuliere; & la fin qu'il s'eſt pro-
» poſée, n'eſt pas ſeulement d'inſ-
» truire le Lecteur, mais encore de
» lui fournir un amuſement agréable
» dans la lecture de tout ce que les
» meilleurs livres contiennent de
» plus curieux ſur la Phyſique. Pour
» ſuivre cette idée dans le choix qu'il
» a fait des matieres, il s'eſt appli-
» qué à ne rien mettre dans ce re-
» cuëil, qu'un lecteur mediocrement
» inſtruit ne puiſſe entendre ſans pei-
» ne, & lire avec plaiſir; & pour
» cela il a retranché tout ce qui de-
» mande la connoiſſance de la Géo-
» metrie & de l'Algébre: en un mot
» il preſente ce recuëil aux perſon-
» nes à qui leurs occupations, ou leur
» goût particulier ne permet pas de
» ſçavoir la Phyſique à fond, & qui
» ſont cependant bien aiſes de ne la
» pas ignorer tout à-fait, & de ſça-
» voir du moins, pour ainſi dire, les

'elles de la republique des
ices.

Ouvrage ne ſçauroit manquer
re par cet endroit à beaucoup
onnes, dans un temps où la
ue eſt fort à la mode, ſans qu'on
e davantage le travail d'une
ſerieuſe ; Car avec de ſembla-
cuëils, on peut devenir Phy-
à peu de frais, ou du moins
it du plaiſir que donne la Phy-
ſans avoir eſſuyé ce que l'é-
e cette ſcience a de penible &
it. Mais quoyque l'auteur ait
s en vûë de ſatisfaire les cu-
que les ſçavans, ceux cy ne
nt pas de trouver quelque
dans un ouvrage, qui leur pre-
ſous le même point de vûë,
s & liées enſemble, des obſer-
s qui étoient auparavant de-
s & diſperſées dans differens
es.

iteur n'a pas recueïlli ſans dou-
tes les nouvelles decouvertes
a faites dans la Phyſique, de-
u'elle a commencé à prendre
uvelle face : il faudroit pour
ien des volumes, & il y en a

qui ſont ſi connuës de tout le monde, ſi communes dans les écoles, & rapportées par tant d'Auteurs, qu'il n'a pas cru devoir s'y attacher ; mais il faut lui rendre la juſtice que toutes celles qu'il a recuëillies, meritoient de l'être, & que le choix des matieres repond parfaitement au titre de l'ouvrage. „ Cependant comme ce recuëil n'eſt gueres qu'une „ compilation, où il a même quelquefois emprunté l'expreſſion, comme „ il le declare lui-même, il avertit „ le lecteur qu'il ne prétend point „ s'en faire honneur, & qu'il le laiſſe „ tout entier aux Auteurs dont il cite „ les noms, avec les découvertes.

Voilà le deſſein de l'ouvrage tiré de l'avertiſſement qui eſt à la tête ; mais dans l'impoſſibilité où l'on eſt de faire un extrait d'un livre qui contient tant de matieres differentes, on ſe contentera d'en expoſer le plan, & de citer quelques obſervations tirées de quelques-unes des parties qui le compoſent.

L'ouvrage eſt diviſé en ſix parties. La premiere, qui a pour titre, *Phiſique Generale*, & qui fait preſque la

moitié du livre, comprend plusieurs observations *sur le resson de l'air*, & *ses effets dans la poudre à canon, les armes à feu, le tonnerre, les tremblemens de terre, les ouragans*, &c. *Sur la lumiere, les couleurs, la vision, les meteores de la lumiere, les refractions, les phosphores*, &c. *Sur la chaleur, les vapeurs souterraines*, &c. *Sur la nature de l'eau, sur l'eau de la mer, sur le flux & reflux, sur l'origine des rivieres & des fontaines, sur les tuyaux capillaires, sur les filtrations des liqueurs, sur la pesanteur des corps dans les liquides*, &c. *Sur la figure de la terre, sur les inégalitez du mouvement des pendules*, &c.

La seconde partie regarde l'Astronomie, sur laquelle l'auteur ne donne que des observations qui sont à la portée de tout le monde : „ car il ne „ veut point entrer dans ces raison„ nemens Astronomiques, qui suppo„ sent de profondes connoissances, „ & il se contente de rapporter ce „ qu'il a trouvé sur cette matiere de „ plus intelligible, & de plus agrea„ ble. Les observations sont *sur les systemes du monde, sur les satellites de Jupiter & de Saturne, sur les taches du*

Soleil, de Jupiter, de la Lune; sur la paralaxe, sur les étoiles fixes, sur les cometes, sur quelques éclipses remarquables.

La Chymie fait la troisiéme partie, où l'on trouve plusieurs observations curieuses *sur la fermentation & la coagulation des liqueurs, sur la dissolution des metaux, sur des vegetations artificielles*, &c.

La quatriéme partie, qui est sur l'Anatomie, fournit un grand nombre d'observations, dont les principales sont *sur le cerveau, sur le cœur, sur le sang, sur les os, sur la transpiration, sur la nourriture, sur les vers, sur la pierre, sur l'epilepsie, sur la rage, sur l'hydropisie, sur des remedes, des vieillesses, & des accouchemens extraordinaires*, &c.

La Botanique fait le sujet de la cinquieme partie, & les observations roulent principalement, sur *la generation, la direction, le suc nourricier, la transpiration, les tumeurs, & la culture des plantes; sur les plantes parasites, sur les champignons, sur l'arbre de café, sur le blé*, &c. *sur les plantes marines; sur le Corail*, &c. *Sur la generation des*

pierres, que l'auteur eſt fort porté à mettre au rang des plantes.

Enfin la ſixiéme partie qui porte le titre d'Hiſtoire naturelle des Animaux, eſt un recuëil d'obſervations ſur pluſieurs eſpeces d'animaux comme *le caſtor, les poiſſons, les écreviſſes, les moules*, & ſur tout ſur *les inſectes*, tels que ſont *les pucerons*, *les fourmis*, *les formicales, les araignées, la tarentule, les limaçons, les abeilles*, &c.

On peut juger par cette Table abregée des matieres qui compôſent l'ouvrage, quil doit étre fort amuſant & fort agréable ; il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'auteur ſe fût un peu plus étendu ſur certaines matieres ; car l'envie d'étre court l'a quelquefois rendu trop concis. Voicy quelques obſervations qui pourront donner quelque idée de la maniere dont il traite les differens ſujets.

Sur le reſſort de l'air dans les tremblemens de terre, le tonnerre, &c.

» Il en eſt du reſſort de l'air dans
» les tremblemens de terre & le ton-
» nerre ; comme dans les effets de la

» poudre à canon. Il faut regarder
» les matieres minerales qui s'enflam-
» ment dans la terre, ou dans l'air,
» comme une espece de poudre à ca-
» non, dont l'inflammation n'a d'au-
» tre effet que de mettre l'air en res-
» sort, & n'agir que par ce ressort.
» L'air par lui-même n'auroit jamais
» assez de ressort pour produire des
» effets si étranges; mais en suivant
» toûjours les principes que nous
« avons établis, les feux souterrains
» venant à augmenter le ressort natu-
» rel de l'air dans la terre, comme
» l'inflammation des exhalaisons qui
» font le tonnerre, l'augmente dans
» les nuës, on n'est plus surpris des
» effets qui en résultent............
» On ne peut pas raisonnablement
» douter que la matiere de l'éclair &
» du tonnere ne soit un soûfre en-
» flammé & élancé avec beaucoup
» de rapidité; le soûfre est le plus in-
» flammable de tous les corps, & le
» tonnerre laisse toûjours apres lui
» une odeur de soûfre; il est encore
» vrai semblable que la matiere du
» tonnerre est souvent la même qui
» fait les tremblemens de terre, les

» ouragans, & les feux souterrains:
» mais pour prouver cette conjectu-
» re par l'experience, voici ce que M.
» Lemery a imaginé...... Il a entre-
» pris de faire un Etna ou un Vesu-
» ve en petit. Ayant enfoüi en terre
» à un pied de profondeur, pendant
» l'été, 50. livres d'un mélange de
» parties égales de limaille de fer &
» de soûfre pulverisé, le tout réduit
» en pâte avec de l'eau, au bout de
» 8 ou 9 heures, la terre se gonfla &
» s'entr'ouvrit en quelques endroits;
» il en sortit des vapeurs sulfureuses
» & chaudes, & ensuite des flammes
» qui élargirent les ouvertures, &
» repandirent autour du lieu une
» poudre jaune & noire. Il est bien
» aisé de concevoir qu'une plus
» grande quantité de ce melange
» de fer & de soûfre avec une plus
» grande profondeur de terre, étoit
» tout ce qui manquoit pour faire
» un veritable mont Etna. Alors les
» vapeurs sulfureuses cherchant à sor-
» tir auroient fait un tremblement
» de terre plus ou moins violent, se-
» lon leurs forces, & selon les obsta-
» cles qu'elles auroient rencontrez

» en leur chemin ; quand elles au-
» roient trouvé, ou qu'elles ſe ſe-
» roient fait une iſſuë, elles ſe ſe-
» roient élancées avec une impetuo-
» ſité qui auroit cauſé un de ces ou-
» ragans qui abattent les maiſons,
» déracinent les arbres, & font ſi
» dangereux, que les hommes même
» ne ſeroient pas à l'abri de leur furie,
» s'ils ne ſe jettoient promptement le
» ventre & la bouche contre terre,
» non ſeulement pour n'en être point
» enlevez, mais encore pour éviter
» de reſpirer ce vent ſulfureux &
» chaud qui les ſuffoqueroit. Si elles
» s'étoient échapées par un endroit
» de la terre qui fût ſous la mer, elles
» y auroient élevé une de ces colon-
» nes d'eau qui ſont ſi redoutables
» aux vaiſſeaux, ou un de ces tourbil-
» lons qui engloutiſſent les vaiſſeaux
» ſur la mer de la Chine, & qu'on nom-
» me Typhons: ces Typhons ne ſont
» manifeſtement que des exhalaiſons
» ſulfureuſes qui ſortent de la terre ;
» car on obſerve qu'avant que ces
» vents s'elevent, l'eau de la mer ne
» manque jamais de boüillonner ſen-
» ſiblement, & l'air en eſt ſi rempli que

» le ciel paroît couvert d'une espece
» de croûte de couleur de cuivre, qui
« ôte la vuë du Soleil & des étoiles,
» quoy qu'il n'y ait alors aucun nua-
» ge. Enfin si ses vapeurs étoient mon-
» tées jusqu'aux nuës, elles y auroient
» porté leur soûfre qui auroit pro-
» duit le tonnerre. Le vent sulfureux
» enflammé forme l'éclair en fen-
» dant la nuë; & s'elançant avec une
» très grande rapidité, ce furieux
» mouvement cause le bruit du ton-
» nerre, que les reflexions qui se
» font de l'air contre la terre & les
» nüages repetent & redoublent plu-
» sieurs fois comme autant d'échos;
» & il ne doit pas paroître étonnant
» que le soûfre plongé dans l'eau des
» nuës ne laisse pas de s'y enflam-
» mer; naturellement les matieres
» sulfureuses ne se mêlent point avec
» l'eau, & si elles sont fort exaltées,
« elles y brûlent, témoin le feu Gre-
» geois: Il est vrai cependant qu'il
» y a toujours une partie de ce soû-
» fre qui s'éteint, & même avec un
» grand bruit; d'un autre coté, la
» partie qui brûle dans l'eau, fait ef-
» fort pour s'en dégager, & pour s'é-

„ lever, & cet effort produit
„ un bruit violent, &c.

Sur la Lune & ses taches.

„ . . . . Une consequen
„ turelle de tout ce que nous
„ de dire, c'est que la Lun
„ point habitée ; car s'il n'y a
„ de mers, ni d'Atmosphere
„ peurs par consequent, ni pl
„ n'y aura pas non plus de pl
„ les hommes y seroient donc
„ à vivre de matiere subtile, &
„ ne sera un corps sec & arid
„ quement propre à nous ré
„ la lumiere du Soleil pendant
„ & non à entretenir des ha
„ Mais ne pourroit-il pas y av
„ espece d'hommes particuli
„ pût vivre, & s'entretenir
„ secours ? Je ne crois pas qu'o
„ se prouver que cela soit a
„ ment impossible ; mais cet
„ n'est qu'une pure imaginati
„ n'est fondée sur aucune rai
„ lide ; pourroit on même a
„ des hommes une espece si di
„ te de la nôtre ? en un mot, il

» montré qu'il ne peut y avoir dans » la Lune, ny dans aucune autre pla- » nete, des hommes de même na- » ture que nous, & rien ne prouve » qu'il y en ait d'une autre nature. » Apres cela qu'on donne carriére à » son imagination, & qu'on se repré- » sente dans les planetes des habi- » tans, des villes, & des peuples; » qu'on leur donne des loix & des » modes: ce seront là des idées agrea- » bles & amusantes, mais qui ne me- » riteront d'étre comptées que par- » mi les fables de Lucien. Comme » on pourroit douter avec plus de » vraisemblance si la Lune n'a point » quelque chaleur, c'est-à-dire, si les » rayons du Soleil qu'elle nous ren- » voye n'en ont point, on a placé à » l'Observatoite de Paris un très-bon » Thermométre dans le foyer d'un » grand miroir ardent, dans le tems » que la Lune étoit pleine & claire; » mais le Thermometre ne souffrit » aucun changement. On a voulu » aussi verifier un prejugé presque » universel, qui est de croire que la » quantité de moëlle dans les ani- » maux, & de leur substance même,

„ comme dans les écreviſſ
„ mente où diminuë ſelon
„ de la Lune; mais l'experie
„ montré le contraire, & i
„ tribuer ces changemens
„ ment à la nourriture, &
„ de l'animal, ſelon qu'il
„ plus ou moins. C'eſt appar
„ la même choſe pour les
„ quel que ſoit l'entêtemen
„ diniers ſur ce point.

Sur la rage.

„L'hydrophobie, ou l'aver
„ l'eau qui accompagne la
„ une des plus étonnantes cir
„ ces qui puiſſent ſe joind
„ maladie. Quel rapport ent
„ nin qui eſt entré dans le
„ la morſure d'un chien en
„ cette horreur pour les cho
„ des, qui en rend la vuë in
„ ble aux malades? Il eſt fort
blable que la nature de ce

& ne donnent plus un paſ-
au ſang qu'elles devroient
des artéres. Ce ſang rete-
les artéres trop long-tems,
p grande abondance, y eſt
battu, comprimé, & enfin
s, qu'il ne ſe coagule pas
près la mort à l'air froid,
é, le cerveau & les parties
s ſont peu humectées par
comme il paroît par la diſ-
les cadavres, & n'ont preſ-
d'eſprits : de l'autre ces eſ-
nvolent vers le cerveau en
& avec une rapidité extra-
e ; de là les convulſions &c.
r. Le ſiege de l'ame eſt en
comme les alimens ne paſ-
s qu'avec douleur, parce-
ophage eſt auſſi enflammé,
ut les alimens liquides qui
nt les ſels nuiſibles envelop-
la ſalive, ou dans la bile,
ides doivent avoir une aver-
rême pour les alimens. On
bſervé que les hydropho-
euvent regarder un miroir
de tranſparent. C'eſt peut-
ie ces objets qui naturelle-

„ ment ſont une impreſſion vive, la
„ ſont alors ſur un cerveau trop ten-
„ du & trop allumé : ainſi l'eau & les
„ liqueurs qui ſont tranſparentes, &
„ ont de plus du mouvement, peu-
„ vent inquieter des organes très-mo-
„ biles. Mais un auteur celebre en
„ donne une autre raiſon fort inge-
„ nieuſe. Les eſprits dans ces malades
„ ſont dans un grand mouvement, &
„ agitent eux mêmes violemment
„ toutes les humeurs du corps, &
„ ſur tout la bile, dont les ſels melez
„ avec les parties melancholiques du
„ ſang, ſont portez avec rapidité par
„ le ſang même au cerveau, & em-
„ baraſſent tellement les organes &
„ le ſiege de l'eſprit, qui en eſt trou-
„ blé ; & offuſqué par ce concours
„ tumultueux d'eſprits & d'humeurs
„ il ne voit plus que tenebres. Il ar-
„ rive alors aux hydrophobes, ce qui
„ arrive à ceux qui paſſent des tene-
„ bres à une grande lumiere : l'eſ-
„ prit eſt dans une profonde obſcu-
„ rité, & tout ce qui a de l'éclat, com-
„ me les miroirs, l'eau & les liqueurs
„ tranſparentes, l'eblouït, & fait ſur
„ ſes organes une impreſſion qu'il ne

„peut souffrir, &c.„ A cette explication l'auteur ajoûte differens remedes qui ont reüssi sur plusieurs hydrophobes; il rapporte aussi l'exemple d'un jeune-homme qui dans un emportement de colere se causa la rage à lui-même en se mordant le second doigt de la main; & celui d'une personne à qui un coup de bec d'un coq actuellement aux prises avec un autre coq, avoit aussi causé la rage & une hydrophobie mortelle.

Mais comme tout l'ouvrage est un recueïl d'observations qui sont presque toutes également curieuses & interessantes, nous ne finirions point, si nous voulions rapporter tout ce qui merite de l'être, & nous y renvoyons les lecteurs.

ARTICLE XLII.

HISTORIÆ TUTELENSIS libri tres. Auctore Stephano Baluzio Tutelense. *L'Histoire de Tulle en trois livres. Par Mr. Baluze.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1717. *in* 4°. *pages* ou *colonnes* 922.

S'Occuper de toutes les autres histoires, s'appliquer à les rechercher, & à les faire connoître, & cependant négliger celle de sa patrie; c'est une ingratitude envers elle, dit Justin, cité par M Baluze; c'est manquer de lui rendre ce qu'elle a droit d'exiger pour la naissance, & pour l'éducation qu'elle nous a données. M. Baluze n'a pas voulu mourir chargé d'un tel reproche; & il a consacré une partie de ses derniers travaux littéraires à la gloire de Tulle sa patrie, dont il sera lui-même à jamais un grand ornement.

Dans le premier livre, qui est des antiquitez de Tulle, il dit que la situation de cette ville, au confluant des riviéres de Courreze & de

Solan, partie dans le fond & partie ſur le penchant d'une montagne, fait voir qu'elle doit ſes commencemens à des Moines, qui pour s'éloigner du monde & pour éloigner d'eux le monde, chercherent un lieu deſert & de difficile accès, qui pouvoit néanmoins leur fournir des vûës agréables, & dequoi ſubſiſter. Ils dédiérent leur Egliſe à S. Martin & à S. Michel, & elle fut dans la ſuite appellée communément l'Egliſe de S. Martin.

Comme il ne reſte à Tulle aucune memoire de ce premier établiſſement, qui fut abſolument détruit par les Normands en 846. M. Baluze commence au rétabliſſement du Monaſtere environ l'an 930. Ademar Vicomte des Echelles *Vicecomes Scalarum*, en poſſedoit les biens avec le titre d'Abbé Laïc, par une ſucceſſion, dit-il, en ſon teſtament, continuée depuis ſon triſayeul *a proavo patris mei*: il ne ſe contenta pas alors de les reſtituer, mais il en ajoûta encore beaucoup d'autres; & comme il n'avoit pas d'enfans légitimes, il y joignit auſſi ſa terre

Seigneurs Laïcs, & dès-lors
Tulle étoit assez bonne pour
la cupidité. Puis donc que
ne s'acquiert qu'avec le t
peut conjecturer qu'elle fut
environ un siécle auparavan
à dire, dans le septiéme siéc
te conjecture est fortifiée
inscription sur la Châsse d
ques de S. Chafre, que le
billon * rapporte, & qui
que ce Saint a fondé les Mo
de Mauzac, de Tulle, & c
retient son nom de S. Chafre
certainement étoit florissan
septiéme siécle.

A l'occasion d'Ademar r
teur de l'Abbaïe de Tulle,

e Vicomte étoit personnel, & non as attaché à une terre. Ainsi Ademar est nommé Vicomte des Echelles, non pas à cause que sa Terre des Echelles étoit un Vicomté, mais parce qu'il en étoit le Seigneur, & qu'il étoit Vicomte. Il dit que la dignité de Vicomte ne commença à paroître dans ces quartiers d'Aquitaine qu'avec le Regne d'Eude; que selon Ademar de Chabannes, ce Roi étoit fils de Raymond Comte de Limoge; que ce fut en la même ville qu'il fut élevé sur le trône; & qu'il établit deux Vicomtes dans le Limosin, l'un dans le haut Limosin, & l'autre dans le bas. Ademar des Echelles étoit Vicomte du bas Limosin; & dans son testament il declare que pour une plus grande assûrance de la disposition qu'il fait de ses biens, il a requis le consentement du Comte Ebalus son Seigneur.

L'amour de la patrie influë sans doute dans la créance que donne en cet endroit M. Baluze au temoignage d'Ademar de Chabannes; car on sçait d'ailleurs qu'Eude étoit frere

de Robert qui se souleva co
Charle le Simple, & qu'ils étoi
fils de Robert le Vaillant.

Il ne faut pas pourtant pe
que le Monastere ne se soit pas rel
de ses ruïnes avant les riches do
tions qu'y fit le Vicomte Adem
car une ancienne charte dattée
la 7e année du Regne d'Eude, c'
à-dire, de 892. fait mention
presse du Monastere de Tu
Gauzbert & sa femme Emen
dans une donation en 894 nomm
Odolric Abbé du même Monast
Odon en étoit Abbé en 900, Ai
en 924 & 930. comme on le
par d'autres donations ; de s
qu'ils étoient deux Abbez, un
gulier, & un Laïc : ce qui sert à
tendre les termes du testamen
Vicomte Ademar, par lesque
remet l'*ancienne Abbaïe.*

Comme alors l'Abbaïe de T
étoit soumise à celle de S. Savin
peut juger qu'elle lui étoit red
ble de son premier rétablissem
ce qui paroît d'autant plus vrais
blable, que l'Abbaïe de S. S
fut la seule en ces quartiers,

:happa aux ravages des Normans.
e Roi Raoul l'affranchit de cette
jetion l'an 930 à la priere d'Ade-
ar & à la sollicitation du Comte
bal. Peu après S. Odon, depuis
bbé de Cluni, en fut fait Abbé;
: parcequ'il étoit chargé de la di-
:ction de plusieurs Monasteres, il
eut sous lui un autre Abbé nommé
dace. Bien tôt l'Abbaïe de Tulle
: mit en si bonne reputation par
n exacte regularité, qu'on y avoit
:cours pour reformer les autres,
: pour avoir de dignes Abbez: M.
aluze en cite plusieurs exemples.
Comme les Normans avoient ces-
: d'inquiéter l'Aquitaine, & qu'ils
ontinuoient de ravager les provin-
:s de deçà la Loire, les Reliques
: S. Lo Evêque de Coûtance &
elles de S. Clair Evêque de Nantes
irent premiérement transportées à
ngers, & puis pour les mettre
lus en sûreté, à Tulle: ce fut en-
iron l'an 878. selon le calcul de M.
aluze; qui soutient que le corps
e S. Lo y est demeuré, & y est en-
ore conservé, & que la Collegiale
e S. Lo à Angers n'est pas bien

fondée à prétendre de l'avoi
le même tems & pour la mên
son les Reliques de S. Uifar
S. Baumade furent aussi tra
tées du Mans à Tulle.

Sur la fin de la seconde r
nos Rois, l'Etat étant tombé
espece d'Anarchie, la force
violence décidoient de la po
des biens, & les grands Sei
envahissoient impunément ce
Eglises & des Monasteres qu
à leur bienséance ; en sorte c
Moines contraints de se pr
de puissans protecteurs, au
on donna divers noms, de P
& d'Abbez Laïcs, de Défen
d'Avocats & d'Avoüez, ache
cherement le secours qu'ils e
roient, & aux dépens de qu
terre considerable qu'ils leur
donnoient. Ceux de Tulle, a
mort du Vicomte Ademar,
rent à Donarel son fils bâtard
reconnoître pour Pasteur La
lui cédant le château de Mou
& à son refus, ils s'addresse
Bernard Vicomte de Ture
qui succéderent Archambaul

tere. Ces edifices sont am-
nagnifiques, si solides,
sistent encore dans le mê-
& sans se sentir du grand
les années.
d de Saint Astere fut le
bbé, & le premier Evê-
Tulle, l'Abbaïe ayant été
Evêché l'an 1317. par le
XXII. Et le troisiéme li-
ployé à décrire la suite des
avec les divers évenemens
ns. Comme les Limosins
grand credit, tandis que
s firent leur sejour à
, c'est pour M. Baluze un
it de nommer plusieurs su-
n païs, honorez des pre-
ignitez de l'Eglise. Hugue
rere de Clement VI. fut
le Tulle avant que d'être
, & ensuite appellé le Car-
Tulle.
ngement d'Abbé en Evê-
duisit celui des Moines en
es Séculiers; mais ce ne
1514. leur nombre fut fixé
vec autant de Prébendez,
tre Dignitez, sçavoir, un

à Marguerite, ce fut aussi un
sion à Beaupoil de s'y trans
Il eut deux fils, Guillaume &
celui-ci par son mariage ave
re de Talerand devint Seig
la Force dans le Perigord,
lien fils de Guillaume acqui
re de Sainte Aulaire. „ Nous
„ dit M. Baluze, un Evêque
„ me nous pouvions le sou
„ veritablement Chrétien,
„ piété sincére, le pere des p
„ qui charme par sa douceur
„ civilité & ses honnêtetez ;
„ très-attentif à tous les
„ d'un Pasteur, & assidu en s
„ cèse.

Quant à l'Etat civil de Tu

tauban, avec une exemption genérale de tous impôts. En 1566. elle eut un Maire, & quatre Echevins, par concession de Charle IX. En 1463. Louis XI. y établit un siége de Senéchaussée pour le bas Limosin; ce ne fut pas sans de grandes oppositions de la ville de Brive, où ce siége avoit été auparavant: ces deux villes se le disputerent à force d'offres & d'argent, & l'emporterent alternativement l'une sur l'autre; enfin en 1554 le differend fut partagé, & la Senéchaussée divisée entre-elles.

M. Baluze n'oublie pas sa famille. Il raconte sur la memoire qui s'en est conservée à Tulle, que Jean Baluze, Prêtre d'une vie exemplaire, disant la Messe eut révelation de l'infortune qui attendoit François I. en Italie, s'il y passoit: Baluze fit aussi-tôt un voyage à la Cour pour déclarer au Roi ce qu'il avoit appris du Ciel, & il ne pût parvenir à lui parler. Le Roi cependant le sçut, mais trop tard, & après l'évenement; & à son retour d'Espagne il

violence extreme, qui po
une rançon de deux cens éc
de Jean Baluze bisayeul de
luze, & le seul des Echev
restoit dans la ville, les aut
tant sauvés par la fuite, le f
dans un cachot, & l'y reti
jours; traitement d'autant p
digne, qu'il fut fait à un v
de quatre vingt quatorze
qu'il fut suivi d'une autre di
car le Vicomte de Turenne
rappellé la garnison, elle
avant que de sortir, une gros
me, que Baluze fut contrain
prunter en son propre nom,
ses Citoyens refuserent dans
té de l'indamniser; de sorte

né à Paris l'an 1680. qui fut Gentil-homme servant de Loüis XIII. & qui ayant suivi en Pologne Marie de Gonzague, fut employé par le Roi Casimir en des négociations importantes. Jean Casimir Baluze, fils d'Antoine, eut l'honneur d'avoir pour parrain le Roi Casimir, dont ensuite il fut Page, & puis Gentil homme de sa Chambre : il passa en la même qualité au service du Roi Michel Koribut, qui le donna à la Reine Eleonore d'Autriche. Les changemens qui survinrent en Pologne, en firent aussi dans la fortune de Jean Casimir Baluze. Il avoit ordre de mander en France ce qu'il étoit important de sçavoir des affaires de ce païs-là ; il fut envoyé deux fois de la part de Loüis le Grand vers le Czar, & il assista au couronnement du Roi Stanislas.

Antoine Baluze avoit un frere nommé Etienne, qui eut part en la faveur du Roi Casimir, & fut Veneur de Pologne ; mais sa mauvaise santé l'obligea à revenir en France. Un autre frere d'Antoine, estima-

ces originales, dont une par
de preuves à son histoire, &
tres n'y ont aucun rapport.

On a differé à la fin de cet
un endroit remarquable du
ch. I. » Il y a eû autrefois,
»Baluze, une belle ville à
» mille pas de Tulle, dans
» roisse de Nuve, & dans l
» pagne de Tintiniac, on
» encore des restes, & je les
» dans ma jeunesse : le plus ap
» est un amphithéâtre long d
» cens pas, & large de cent ci
» te. On trouve en cet en
» plusieurs médailles des
» reurs Romains, & quelqu
» d'or; des urnes anciennes d

ronnée de laurier, & paroît être celle d'un Empereur. On y a découvert des caneaux de terre d'un aqueduc, & un puits d'une telle profondeur, qu'on n'a pû encore la mesurer. Cependant il n'est fait nulle mention de cette ville, ni dans les anciens Géographes, ni dans les Historiens, ni dans les Archives des Eglises & des Monasteres. La place & les ruïnes de l'amphithéâtre sont nommées dans le païs les arénes de Tintiniac, & c'est aussi le nom d'arénes qu'à Nisme, & à Arles on donne aux amphithéâtres qu'on y voit. On peut conjecturer que cette ville s'appelloit Tintiniac; ou c'est peut-être celle que Ptolémée nomme Restiac.

ARTICLE X

REPONSES AUX
qui ont obligé les Pretenu
à se separer de l'Eglise C
qui les empêchent mainte
trer ou de s'y tenir. O
à detromper les Heretiqu
firmer les Catholiques
Par Mademoiselle de B.
chez Guillaume Cavel
de lys 1718. avec Ap
Privilege du Roy.

UN Livre de Cont
par une fille est un
ne si nouveau dans le mo
re, que Mademoiselle d
devoir s'autoriser d'exe
bres dans l'antiquité. Le
Eustochies & les Marc
admirables Dames, qui,
de S. Jerôme, furent
dans la Science des Sainte
Anne & Debora dans l'A
tament prophetiserent ; I
me d'un Consul Romai
esprit rare mit en vers C

les plus beaux endroits du Nou-
1 & de l'Ancien Testament. Ste.
degarde Ste.Catherine de Sienne,
Therese & d'autres ont traité &
eloppé admirablement les mys-
s les plusprofonds de la Theolo-
mystique.

Ce sont là les illustres exemples
lesquels Mademoiselle de B...
fie la hardiesse de son entreprise:
s la meillure Apologie de son
e contre les prejugez vulgaires,
t son livre. Cependant elle est
éloignée, dit-elle, de se com-
r à ces Dames incomparables
furent les prodiges de leur siecle.
it ce que sa modestie luy per-
de dire en sa faveur, ou plûtôt
gloire de la divine misericor-
, c'est qu'ayant compris dès sa
us tendre enfance la verité de cet
acle du Fils de Dieu, *qu'une seule
se est necessaire*, qui est de par-
nir au bonheur éternel; elle a
ché de decouvrir les moyens qui
y pouvoient conduire: c'est ce
ui l'a engagée à la recherche de
te divine Sagesse que Salomon
éfera à toute la grandeur du mon-

„ ce peuple fortuné qui hab
„ les pavillons de Jacob : &
„ enfin heureusement trouv
„ pour cela, dit elle, il lui
„ bien des études & de soin
„ sont dispensez ceux qui en
„ possession de ce tresor, pres
„ si-tôt qu'ils paroissent à la
„ du jour, & qui naissent da
„ ritable Eglise par leur re
„ tion spirituelle, vivant d
„ sein, & se nourrissant de sa
„ ne ; ceux ci, ajoute-t-elle
„ qu'à se reposer tranquillem
„ les bras de leur mere, s'al
„ ner à sa conduite, & n'avo
„ tres soins que celui de co

idu l'Eglise suspecte & odieuse;
ıe de recherches, que de refle-
ons & de remarques ne faut-il
s faire ! Que de livres ne faut-il
s lire! Que de passages ne faut-il
s verifier & confronter ensem-
: pour découvrir la verité !
'ouvrage de Mademoiselle de
, est un précis de tout ce que la
enduë Reforme oppose à l'E-
, & de tout ce que l'Eglise, luy
ose à son tour. Elle espere que la
: du Triomphe de l'Eglise Ca-
ıque sur l'heresie, produira des
s admirables, non seulement sur
rit des Calvinistes, mais même
celui des Catholiques, qui appre-
à mieux connoître leur Reli-
, l'estimeront davantage, & be-
ıt Dieu de les avoir fait naître
; le sein de la veritable Eglise.
u reste sa méthode ou sa manie-
e proceder est fort simple. Elle
ıit à 3. points capitaux ce que la
gion Prétenduë Reformée ob-
: à l'Eglise Catholique, & sur
i elle pretend justifier sa separa-
d'avec elle.
e. Objection. L'Eglise qui se

qualifie de Catholique a
sieurs nouveaux points c
2^e^. Objection. Dans
qu'elle a innovez il y a b
bus, & de danger de les
3^e^ Objection. Les nouv
quelles cette Eglise s'est
ne sont point autorisées
ture.

Pour repondre à ces t
objections qui sont tout
separation des Pretendu
& en même tems toute
de cet ouvrage ; la sçava
pretend apporter que c
non suspectes. Elles seroi
rées des plus habiles do
tre les Reformez : comi
Centuriateurs & de leurs
& elle ne rapportera mê
timens des Peres des pre
que dans les terme que l
les plus accreditez les on
dans leurs ecrits, où ils c
qu'ils ont dit & crû ce q
portent.

On commence par c
teur & chef de la Préten

ne, lequel au livre 4[e] de son Institu-
ion chap. 2[e]. parle ainsi:

*C'est une chose noire & hors de con-
ste que depuis l'âge des Apôtres jus-
u'au temps des SS. Docteurs, il ne s'est
ait aucun changement de Doctrine, ni à
ome, ni ailleurs.*

Le même dans sa réponse au Car-
inal Sadolet proteste que *tout son
fort n'est autre que de retablir cette an-
ienne face de l'Eglise ancienne, qui étoit
hez les Grecs du temps de S. Chrisostome
& de S. Bazile; chez les Latins au sie-
le de S. Cyprien, de S. Ambroise & de
S. Augustin, ainsi que leurs écrits le té-
moignent.*

Le Sieur Du Plessis parlant au nom
e tous les Ministres de France en-
eigne dans la Préface de son livre
ui porte pour titre: *Mystere d'Ini-
uité*; que l'Eglise des premiers sié-
les étoit la vraie Eglise de J. C.
'où il prend occasion d'insulter aux
atholiques. *Nôtre Eglise*, dit-il, *est
tte Eglise que jadis confondait Arius,
acedonius, Nestorius, Eutiches*, &c.
*ôtres sont les Conciles Universels de Ni-
e, de Constantinople, d'Ephese, de
alcedoine & autres. Certes puisque de*

fait nous les embrassons très-
& l Eglise universelle par con
eux representée. Nous ne m
en rien de leur doctrine en
ans continuels depuis la Na
tre Seigneur.

Dans l'article 6^e^. de le
sion de foy il est dit : *N*
toutes sortes de sectes &
ont été rejettées par les sain
comme S. Hylaire, S Athai
broise, S. Cyrille, &c.

D'où M le de B...co
ne s'agit donc, pour obli
testants de se reunir à l
leur prouver que l'Egli
miers siecles croyoit tou
glise Catholique croit a
C'est là ce qu'elle prouve
ment dans son ouvrage
séparement chaque Do
versé entre les Cathol
Protestans. Elle comm
lui de la presence réelle
du sang de J C. dans l'

Le Ministre Aubertin
209. de son Eucharisti
ces paroles de S. Cyrill
lem qui vivoit des le

ment de l'Eglise. *qui est-ce*, dit-il, *qui ayant oui ces paroles : Ceci est mon Corps, qui est-ce qui osera puis après en douter? & puisqu'il affirme & dit ceci est mon Sang, qui en doutera & dira que ce n'est pas son Sang?*

Le même S. Cyrille rapporté encore par Aubertin page 23. de son Eucharistie parle ainsi : Avant la S^te^. Invocation de l'Adorable Trinité, c'étoit un pain & un vin simple ; *mais l'Invocation étant achevée, le pain est fait le Corps de J.C. & le vin son Sang.*

Le même Pere toujours traduit par Aubertin page 209. de son Eucharistie ajoute ; Jesus Christ étant aux Nôces de *Cana* en Galilée a changé l'eau en vin par sa seule volonté ; n'est il point digne d'être cru, changeant le vin en son sang ?

Voilà, dit la sçavante controversiste, la presence réelle prouvée bien clairement, aussi bien que la Transubstantiation par la comparaison du miracle des Nôces de Cana.

S. Justin en sa 2^e^. Apologie traduite par Aubertin dans la page 62. de son Eucharistie parle ainsi : Nous ne recevons pas ces choses comme pain

ou breuvage commun, mais ainsi comme nôtre Sauveur fait Chair & Sang pour nôtre Salut; ainsi avons nous été enseignez que cette viande consacrée par la priere de la parole qui est de luy, à sçavoir du Verbe qui est de Dieu; de laquelle par Transmutation en nôtre chair & nôtre sang sommes-nous nourris; est la Chair & le Sang de J.C. fait Chair. S. Augustin, que les Prétendus Réformez regardent comme le plus fidele de l'antiquité, traduit par Aubertin explique les paroles de l'institution en S. Mathieu chap. 28. en ces termes qui se trouvent en son Commentaire sur le Pseaume 33. David étoit porté entre ses mains un homme peut être porté ès mains des autres, mais personne n'est porté entre ses mains: comment cela peut-il être entendu selon la lettre Nous ne le trouvons point, mais en Christ nous le trouvons; car Christ étoit porté entre ses mains, quand recommandant son propre Corps il dit: *Cecy est mon Corps*; car il portoit ce corps-là en ses mains.

S. Jerôme a tenu à peu près le mê

ıge que S. Auguſtin. Voici
rapporte le Miniſtre Bourt
ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique
ap, 11. Nous entendons que
que le Seigneur rompit &
ſes Diſciples eſt le Corps du
luy même, diſant : *Prenés*
is, Ceci eſt mon Corps; & que
e de celui duquel il leur dit
f ; *Prenez, bûvez en tous*,
eſt mon Sang. Si donc le pain
deſcendu du Ciel eſt le
u Seigneur, & le vin qu'il
ſes Diſciples, eſt ſon Sang
ıeau Teſtament qui a été re-
our pluſieurs en remiſſion des
Moyſe ne nous a point don-
y pain du Ciel; mais le Sei-
. C. eſt luy-même le feſ-
ı le feſtoyé, le mangeant &
é.

ıinſi que Mlle. de B... prou-
lité du Corps & du Sang de
ns l'Adorable Euchariſtie
temoignages inconteſtables
Saints Peres des quatre pre-
cles de l'Egliſe, & toujours
:z fidelement ſelon les tra-
; qu'en ont faites les plus ſça-

vants Miniſtres de la Pré
forme.

De l'Article de l'Euc
du Sacrifice de la Meſſe
celui de la Confeſſion
dont elle prouve l'uſage
les premiers ſiecles de l'E
veu même des chefs des

Les Centuriateurs
bourg, dit-elle, parlant
feſſion dans leur Centur
6. colonne 127. diſent q
ſoit aux Penitens les ſatis
coutumées ſelon la meſu
comme il paroît, diſen
Cyprien, dans le Sermon
qui ſont tombez; & ils a
Tertullien en parle de
ſon livre de la Peniten
il eſt à remarquer que S
cité par ces Meſſieurs, viv
mencement du 3e. ſiecle
lien au 2e. ſiecle; ce qui
la Confeſſion n'eſt pas no
qu'on la trouve établie d
ſiecle, & non pas dans l'on
me quelques uns l'ont pré
ſement. Les mêmes Ce
parlant encore des ancie

ıême endroit, rapportent qu'ils don-
oient l'abſolution des pechez aux
enitens après qu'ils s'étoient con-
:ſſez.

Les Jacobites furent condamnez
ar l'Egliſe pour avoir oſé dire, com-
ıe les nouveaux Reformateurs,
u'il ne falloit confeſſer ſes pechez
u'à Dieu ſeul, & qu'il n'eſt pas né-
eſſaire de les confeſſer en détail au
'rêtre. C'eſt ce que raconte Guidon
ans le traité des Jacobites, & Bul-
nger, & Jacques de Vitry. Il faut
voüer, dit l'editeur de Vitry dans
on Hiſtoire d'Orient, que Calvin
commis une lourde faute, lorſqu'il
retranché la Confeſſion à ſes Secta-
:urs, non ſeulement parcequ'il a été
irectement contre l'Inſtitution Di-
ine, qui donne le pouvoir aux Prê-
'es de remettre les pechez confor-
ıément à ces paroles de Jeſus-
'hriſt, qui dit à ſes Apôtres,
ue tous les pechez qu'ils remet-
'oient ſur la terre ſeroient remis
ans le Ciel; mais encore parce qu'il
:ur a ôté un des meilleurs moyens
our la correction des mœurs & pour
:ur ſanctification, &c. Auſſi la ville

de Nuremberg le recon
lorsqu'elle envoya dema
les-Quint de retablir la
voyant regner toutes f
sordres depuis que la I
l'avoit bannie.

. Mademoiselle de B.
ainsi à traiter soliden
dogme qui nous sépar
tants ; comme ceux des
du Purgatoire, & de la
les Morts, de la liberté
tes, de l'invocation de
Reliques, des Fêtes,
du Vœu de continence
Religieux ; des sept Sa
general & en particuli
monies de l'Eglise, de
nion sous une seule espe
dition, de la Primauté
& de l'autorité du Pap
à regret que nous ne
diquer ces articles pou
nir dans les bornes d'u

L'Article du langag
autorisé dans l'Eglise R
la liturgie & l'Office
une attention particulie
Mademoiselle de B. . .

s paroles ont plus de grace & plus
: forrce que toutes celles qu'on
ourroit lui prêter.

Je ne pretents pas, dit-elle, vous
rouver l'ancienneté de la langue La-
ne; on sçait qu'elle regnoit dans le
ionde avec les Empereurs au tems
e la venuë de Nôtre Seigneur
u'elle avoit cours dans tous les lieux
ì étoient repandus les premiers Fi-
eles; que c'est en cette langue que
s SS. Peres ont traduit l'Ecriture,
: qu'ont été écrits les beaux ouvra-
es de pieté qui nous sont restez des
iers siecles de l'Eglise. Je ne
retents donc pas vous prouver son
ncienneté qui est asses connuë, mais
ulement vous deduire les justes
isons que l'Eglise a euës de la con-
rver.

La premiere est qu'elle entretient
unionentre les Fideles, principale-
ient avec Rome qui est le centre
e l'unité Ecclesiastique. La secon-
e c'est la noblesse & la gravité de
ette langue. Rien n'imprime plus
e respect, que de voir tous les En-
ins de l'Eglise Romaine, de quel-
ue nation qu'ils soient & en quel-

ment voila des Catholique
ne rend l'Eglise plus majestu
plus venerable parmi les Pa

La 3^e. raison que l'Eglise
conserver la langue Latine,
ce qu'étant ce qu'on appelle
gue morte, elle n'est plus s
aucun changement, comme
toutes les langues vivantes,
ticulierement la Françoise,
causeroit une altération per
à l'Ecriture Sainte & aux
divins & il faudroit continue
reimprimer & en changer
termes qui ne seroient plus c
pour ne pas se rendre ridicul
me on faisoit au Prêche en c
les Pseaumes en vieux langag

Et moy je ſuis un gros Butor ;

Et qu'une jeune Demoiſelle avec ſa petite voix lui repondoit.

Et moy je ſuis une Choüette.

Cela ne faiſoit-il pas un plaiſant accord ?

Il me ſemble, dit Mademoiſelle de B... que ces raiſons ſuffiſent pour juſtifier l'Egliſe ſur tout ce qu'on luy impôſe à cet égard. Et après tout à regarder les chôſes dans la bonne foy, ne ſçait-on pas qu'il eſt permis aux fideles d'uſer dans leurs prieres particulieres de qu'elle langue il leur plaît, & même dans l'Egliſe lorſqu'ils prient à voix baſſe, comme il paroît par toutes les heures des Catholiques, dont la plûpart ont d'un côté le Latin & de l'autre le François. Rien eſt-il plus raiſonnable que cela, & ne faut-il pas être plein d'une étrange prévention pour ne s'y pas rendre ?

C'eſt ainſi que la ſçavante & zelée controverſiſte, juſtifie l'Egliſe Catholique des prétenduës nouveautez qu'on luy objecte.

Elle passe ensuite à la
des Protestants, qui es
les articles controversés
coup d'abus & de dange
re. On repond à cette 2.
& l'on montre que dan
sur lesquels les Protesta
dé leur separation, il
abus ; c'est ce qui fait la
la 2. Partie de cet Ouv

Mademoiselle de B.
pondre à cette 2. object
qu'il est absolument fau
ni abus ni danger dans
choses que l'Eglise nous
croire ; car pout cela i
dit elle, que les choses
fussent d'elles-mêmes
contraires aux articles
posées à la gloire de Dieu
éloignassent les Chrétins
table pieté pour les port
molle & relachée, ce qu
rement pas ; puisque l'
toutes ses observances
que de faire marcher ses
les traces des premiers
& de les porter à la plus
fection, par la pratiqu

des commandements de
mais encore de tous les con-
plus parfaits qui soient dans
ile ; qu'elle les exhorte à
ler tous vivans au Seigneur
des victimes très pures, en
ifiant les richesses par la pau-
leurs corps par la chasteté &
enitence, & leur volonté par
ance. C'est ce qui se pratique
Societez Religieuses, où l'on
tout ce que l'Evangile a de
rfait, où l'on prie sans cesse,
jeune souvent, & où l'on
d à mépriser la terre pour ne
qu'au Ciel. Sont-ce là des
Voit-on rien de semblable
a Religion de Calvin ? Non
ute. Car il n'a été donné qu'à
able Eglise de porter la per-
jusqu'à ce point là, ni même
onnoître. La chair & le sang
dent rien de si haut, & ne
it même comprendre que ce-
possible ; car le Divin Epoux
le ses secrets qu'à son Epouse
l'Eglise.

ibile Controversiste reprend
icy tous les points contestés,

fut un des motifs qui obligerent l'incomparable Vicomte de Turenne d'abandonner la Prétenduë Reforme. Il dit un jour au sortir d'un Prêche de Mr. Morus, qui avoit accusé l'Eglise d'idolatrie au sujet des Images : Il n'y a pas de bonne foy dans cette Religion; j'ay lû la 25e. Session du Concile de Trente qui dit tout le contraire de ce qu'a Prêché Morus.

Voici précissement ce que dit le Saint Concile en la Session 25. Il faut, dit-il, avoir & retenir sur tout dans les Eglises l'Image de J. C. de la Sainte Vierge, & des autres Saints & leur rendre l'honneur & la veneration qui leur appartient; non pas que l'on croye qu'il y ait en elles aucune divinité, ou quelque vertu pour laquelle on les doive honorer; qu'il faille leur demander quelque chose, ou qu'on doive fonder sa confiance sur les Images, comme faisoient les payens qui mettoient leur esperance dans les Idoles; mais parceque l'honneur qui se rend aux Images a relation aux Prototipes qu'elles representent : de telle sorte

que baiser les Images, s'incliner & se
découvrir devant elles, n'est autre
chose qu'adorer J. C. & reverer les
Saints dont elles portent la ressemblance,
il est aisé de reconnoître
par tous les termes de ce Concile
combien la Doctrine de l'Eglise est
raisonable, & épurée de tout abus
sur le culte des Images.

Mademoiselle de B... examine
ainsi tous les articles controversés,
& prouve invinciblement que tous
les abus que les Ministres Protestants
prétendent y trouver sont chimeriques,
& qu'ils abusent eux mêmes
visiblement de la credulité des
peuples qu'ils gouvernent, pour leur
inspirer de l'horreur & du mépris
des plus Saintes pratiques de la Religion
& de presque toutes les traditions
Apostoliques. Elle suit la
même méthode dans la 3e. partie de
son ouvrage où elle repond à la 3e.
objection des Prétendus Reformez
en leur montrant que la Doctrine
Catholique est très-conforme à l'Ecriture
Sainte, par les temoignages
même de l'Ecriture.

Avant que de rapporter les textes facrés de l'Ecriture fur chacun des dogmes conteftés, on remarque fort bien que quand il n'y auroit point d'Ecriture, on ne laifferoit pas d'être Chrétiens en faifant ce que l'Eglife ordonneroit & ce qu'elle auroit reçû par tradition des Apôtres: de même qu'on n'a pas laiffé d'être Chrétiens, avant que l'Evangile fut écrit; car il eft certain qu'il n'a été écrit que plus de vingt ans après la mort de Nôtre-Seigneur ; & Nôtre Seigneur même n'a pas ordonné que l'Evangile fut écrit, mais qu'il fut prêché : ainfi la parole qui auroit paffé de bouche en bouche depuis la prédication des Apôtres jufqu'à nous, qui eft ce qu'on appelle Tradition, pourroit fort bien nous fuffire pour regler nôtre foy, quand bien même cette parole n'auroit jamais été écrite dans aucun livre. Cependant Mademoifelle de B... pour achever de lever tous les doutes de fes freres Errans, veut leur faire voir que les paffages de l'Ecriture font plus que fuffifans pour autorifer la croyance de l'Eglife fur

oints contestés. C'est ce qu'elle
ute admirablement bien sur
un de ces articles en particu-
comme sont la Présence réelle
:orps & du Sang de J. C. dans
vine Eucharistie ; la Transubs-
ation, le sacrifice de la Messe,
mmunion sous la seule espece
ain ; les sept sacrements en ge-
& en particulier, la priere &
:ation des Saints, les Reliques,
aages, le Purgatoire, les Indul-
es, le merite des bonnes œuvres,
ssibilité des Commandemens
ieu, la liberté de l'homme, la
: suffisante donnée à tous par
nerites de J. C. la volonté sin-
en Dieu de sauver tous les hom-
les mortifications corporelles,
ocietez Religieuses & les trois
x de Religion, les Ceremonies
:glise ; enfin la Primauté de S.
·e & l'autorité du Pape. Mlle.
...montre par plusieurs passa-
lairs & évidents que tous ces
nes, & ces saintes pratiques de
ise Romaine sont très-bien fon-
dans l'Ecriture Sainte.
le s'étend particulierement sur

ceux qui composent les Egl
formées.

Saint Mathieu nommant
ze Apôtres ch. 10. verset
ainsi : or les noms des douze
sont ceux-ci. Le premier es
dit Pierre. S. Pierre n'étoit
pendant le premier ni pou
ni pour la vocation à l'Ap
puisque S. André étoit son a
premier appellé. L'Evangi
moins le nomme aprés S
dans le même verset, *&*
frere; donc S. Pierre étoit
mier parmi les Apôtres, à
l'autorité que nôtre Seigne
donnée dans son Eglise.

e tu es Pierre,& que sur cette
j'établiray mon Eglise, & les
de l'enfer ne prévaudront ja-
ontre elle.
là qui est positif & qui mon-
e S. Pierre a été établi par J.
· - même, pour être le fonde-
& le chef de son Eglise. Si l'on
e l'Eglise a été fondée sur les
Apôtres aussi bien que sur S.
:, on repondra que S. Pierre
ré aux aûtres Apôtres est le
pal fondement; il est la pre-
pierre & le chef de toute l'E-
c'est pour cela que J. C. le
gue de tous les Apôtres, en
ressant à luy seul ces paroles:
*Pierre, & sur cette Pierre, j'édi-
i mon Eglise.*
verset 19. du même chapitre
vient de citer, Nôtre Seigneur
e à S. Pierre les clefs du Royau-
es Cieux, qui est la marque de
rité qu'il veut qu'il ait dans
glise.
S. Jean chap. 21. verset 15.
. il lui donne la conduite de
son Eglise, & des agneaux &
rebis: *Pais mes agneaux, pais*

mes brebis. Par les Bre
ceux qui engendrent
deles, qui sont les Evê
l'interprete S. Bernard
vres de la *Consideration*
dit Mademoiselle de I
Pierre a fait à Messieu
tants, mais il ne sont
amis. Voici comme i
luy dans le Catalogue
de la verité tome prem

On ne peut approuv
que Pierre a euë de la p
veraine, qui a été enco
de en ses Successeurs.C
les Ministres traitent S
bitieux; faut-il après
s'ils osent se déchain
Successeurs, & s'ils les
bitieux aussi bien que
dant il sera toujours
que S. Pierre, comm
vent disconvenir, à to
connu pour Chef de l'
Papes qui se sont su
aux autres depuis luy
gitimes successeurs, l
moignage des plus sain
Peres de l'Eglise. Ec

gustin parle du Pape : Celuy,
écrivant à Optat, qui ne s'en
a pas aux decisions du Pape
e ne sera pas reconnu pour
ien dans tout le monde. Ainsi
au tems de S. Augustin que
inistres Protestants appellent
ux jours de l'Eglise, ils n'au-
pas été reconnus non seule-
pour Catholiques, mais mê-
ur Chrétiens dans tout l'Uni-
refusant d'obeir au Vicaire de

ome dans son Epistre au Pape
e dit, que dans les controver-
Religion il veut consulter la
de S. Pierre; qu'il est du par-
eux qui le reconnoissent pour
qu'il ne veut s'embarquer
ns son vaisseau pour éviter la
te, & de peur de perir dans
re; qu'il tient pour doctrine
ntechrist celle qui est contrai-
sienne; qu'il parle avec le suc-
r du Pescheur & avec le Dis-
le la Croix; qu'il ne recon-
Vital ni Meletius, ni Paulin,
Damase, & qu'il ne s'abandon-

quand le Royaume de D
peril, ou souffre quelque
principalement en ce q
la foy. Elle ne sçauroit en
ver un endroit plus prop
rer ses pertes, que celuy
inalterable. A quel aut
siége a-t-il été dit : J'ay
vous, afin que vôtre foy
jours pure & constante.

Le même saint dans
ouvrage qu'il a dedié au P
ne qui avoit été son Di
expliquant le rang qu'il
la maison de Dieu, dit
de la Consideration cha
livre 3e. chap. 1. que le

re & l'onction sacrée de J. C.
st à luy à qui les clefs du Ciel
données ; qu'il est le Pasteur
ılement des Brebis, mais en-
: tous les autres Pasteurs; que
ıy a donné un pouvoir qu'il
donné aux autres Apôtres ;
cques a été Evêque de Jeru-
& Pierre l'a été de toutes les
s, & qu'il faudroit sortir du
: pour trouver des peuples qui
ent point du ressort de sa sol-
e Pastorale, & que tout l'u-
est son heritage.
: dites-vous à cela, Messieurs
ıd Mademoiselle de B... par-
ıx Prétendus Reformez, que
vous à cela ? vous qui soute-
ıe tous les Pasteurs ont une
puissance, & qui dites que le
rain Pontife n'a pas plus de
ir qu'un autre Evêque, étant,
ıe vous le prétendez, seule-
Evêque de Rome. Dites-moy,
ıs prie, comment après une
té si reconnuë par tous les SS.
& les Docteurs de l'Eglise &
ıellement établie par les paro-
ı Sauveur luy-même, vous

avez pû vous soustrai
ce du Chef de l'Egl
soumettre à celle de
mes particuliers, s
sans mission, sans aut
se, tels qu'ont été
Reformateurs qui
donner aucune certit
té des choses qu'ils v
gnées, pour trois rais
ment par le deregle
mœurs. Secondemen
sité & la contradicti
de leur doctrine ;
parcequ'ils n'ont pû
nouvelle doctrine pa
cle. Mademoiselle de
trois points assez au l

Sur le dereglemen
elle montre qu'il a ét
nier excès par les pr
mateurs ; & sur la fo
pres historiens, elle
ture affreuse de la vie
Calvin, de Theodor
des autres. Elle veri
bon mot d'Erasme q
toute cette Prétenduë
nissoit toujours comr

dies de Terence par le mariage, & quel mariage bon Dieu! que des enlevements de filles consacrées à Dieu qu'on arrachoit de leur cloître.

La doctrine a parfaitement repondu aux mœurs, & les mœurs à la Doctrine. Qu'on écoute ce qu'en dit Capiton un des premiers Ministres, qui vivoit du temps de Calvin, auquel la Reforme devoit être plus pure. Ce Ministre écrivant à un de ses amis, & aussi intime ami de Calvin, nommé Farel, dans la 4^e^. lettre qui se trouve parmi celles de Calvin parle ainsi. Ceux, dit-il, qui se connoissent mieux dans les choses Ecclesiastiques ne peuvent s'empêcher de voir que tout le but de toute la troupe des Ministres a été d'enseigner un Evangile sans discipline & sans correction de mœurs: il y en a même qui ont introduit dans l'Eglise la licence au lieu de la liberté en J. C. comme si tous ceux-là soûtenoient l'Evangile qui ont secoué le joug du Pape. Il y en a encore plusieurs, disons presque tous, qui reconnoissent enfin que tout ce qui re-

garde le service de Nôtre Seigneur J. C. se deregle & s'empire tous les jours. Ce même Ministre ajoute: Nôtre Seigneur fait connoître à plusieurs ce que c'est que d'être veritable Pasteur & avec quelle précipitation & qu'elle violence nous avons secoué le joug du Pape & nui par ce dereglement à l'Eglise : car la multitude a secoué le joug & s'est accoutumée & presque nourrie au libertinage ; comme si en violant l'autorité de nos superieurs nous avions anéanti la force de la parole de Dieu & l'efficace des sacremens.

Voilà, reprend nôtre zelée Controversiste, voilà les beaux fruits de la Reforme, & voilà en même-tems ce qu'avouë un des plus fameux Ministres : Qu'on a secoué le joug du Pape avec beaucoup de violence & nui par ce dereglement à l'Eglise. Après cela il ne faut pas s'étonner si l'on a vû pousser le dereglement jusqu'à cet excès que de permettre la dissolution des mariages, & la liberté d'épouser une autre personne du vivant de celle qu'on a deja épousé ; & cela pour cause non seulement

ltere, mais même pour cause
nce un peu trop longue de
des parties. C'est dans l'article
e la discipline des Eglises Re-
es où il est dit : l'homme qui
ıre de sa légitime femme pour
d'adultere en peut épouser
itre de son vivant. Et dans l'ar-
3e. de la même discipline. Les
es, dit on, de qui les maris se
en allez, ou absentez long-
pour marchandises ou autres
se pourvoiront devant les ma-
s si elles demandent d'être re-
es. Ne seroit-ce pas une jolie
à entendre, reprend sur cela
moiselle de B... que la haran-
l'une femme qui demande au
trat un autre mari en l'absen-
sien. Je ne crois pas qu'aucun
guemestre de Hollande qui au-
es filles, & moins encore nos
ois voulussent que leurs fem-
& leurs filles entendissent de
lables harangues.

onsieur nôtre Bourguemestre,
déja du tems que mon mari est
t ; je vous prie que selon la

liberté de nôtre S. E
prenne un autre.

Que cette doctrine
d'horreur à toutes les h
& femmes de la Prétend
qui sont beaucoup pl
plus vertueuses qu'el
obbligées de l'être par le
Il faut avoüer que voil
ge licence, mais on l'a p
re plus loin, puis qu'on l'
qu'à permettre la plura
mes. On sçait la fame
qui fut donnée par les
Reforme en faveur du
de Hesse, par laquelle
mettoit d'avoir outre la
femme, une jeune Dem
aimoit. La décision est
Martin Luther, de Ph
lanchon, Martin Buce
Corvin, Adam Jean l
Juste Wintferk, Denis
Sur cette resolution du
cience proposé par le Lan
double mariage se fit le
1540.

Voilà, dit Mademois
la liberté Payenne; Mah

e introduite par ces dignes Re-
ateurs. On crie aux abus con-
Egliſe Catholique,parcequ'elle
gne à garder la Virginité, la
inence, la Penitence, le Jeûne,
ortification, tous les conſeils
lus parfaits, pendant qu'on ſe
aller aux plus grands excés ſans
ule. Ditez-moy, s'il vous plaît,
loit crier aux abus ? & qui doit
le plus haut ? Qu'on juge ſi de
ls deſordres ont pû être inſpi-
ar l'Eſprit Saint, & ſi une mo-
uſſi corrompuë que celle que
venons d'expoſer, a pû avoir
pour Auteur. Non ſans doute.
les Miniſtres n'ont-ils jamaïs
utoriſer leur nouvelle doctrine
ucun miracle. Au lieu que l'E-
a prouvé tous les articles de ſa
& ceux la même qui ſont en con-
erſe, par une infinité de prodi-
leſquels ne peuvent être revo-
en doute, ſans dementir les
ſaints & ſçavants Docteurs de
liſe & ſans deſavoüer les Miniſ-
Proteſtants eux-mêmes qui y
rendu temoignage, comme on
eut voir dans l'Hiſtoire Eccle-

Enfin Mademoiselle d
pose les faux miracles de
de Calvin qui, au rappo
propres Historiens, ayant
de ressusciter des hommes
trefaisoient les morts,
réellement mourir. Elle
ces faux miracles ceux d
çois Xavier qui dans ce
siécles a renouvellé les pr
la primitive Eglise, & a
nôtre Sainte foi des milli
latres dans les Indes & au J
un grand nombre de mira
tans qui ont été juridiquem
tez par des Royaumes e
par des Historiens Prote

tes les histoires des Indes, en te qu'il n'y a pas lieu d'en douter. i a de plus sur cela le temoignage ;entique du celebre voyageur . Tavernier lequel dit, qu'on it l'appeller à juste titre le nouau S. Paul & le veritable Apôtre s Indes; ce qui a obligé un fameux inistre de s'écrier : O grand Saint e n'avez vous été des Nôtres.

Nous finirons icy l'extrait d'un s bons ouvrages de Controverse ;e nous ayons dans nôtre langue, isi qu'en ont jugé de sçavants Docirs qu'on a consultez avant que de donner au Public; aussi assureon qu'il a fait de fortes impressions sur l'esprit des plus opiniatres eretiques des Sevennes & du Viretz; en sorte qu'ils ont été forcés avoüer qu'on ne pouvoit s'empêer de se réunir à l'Eglise Romaine rès l'avoir lû & s'être assuré de la rité des faits qu'il renferme, par s auteurs dont on les a tirées & qui nt exactement citez.

Tombeau. La pierre qui le c
a bien ſix pieds de long. On
une figure en boſſe dont la t
te une couronne radiale ou
tes. Le corps paroît envelop
longue robbe ou linçeul,
cendant juſqu'aux pieds n'e
voir que l'extremité; les
ſont approchées l'une de l'a
deſſous de l'eſtomac. On vo
bas de la figure une épée inc
la gauche à la droite, & deu
Anges à côté de la tête qui
ſent encenſer la figure.

Comme il n'y a ſur cette
aucune trace d'inſcription q
ſe conduire à rien de cert

Quelques Antiquaires assez habiles croyent que ce Tombeau est celui d'un Comte enterré dans cette Eglise au treiziéme ou au quatorziéme siécle.

La seule chose qui arrête dans cette conjecture, est qu'on a trouvé dans ce même Tombeau onze piéces de monnoye dont plusieurs sont fort posterieures au quatorziéme siécle, puisqu'il y en a de Henri II. ou même de Henri III. c'est à dire de la fin du seiziéme siécle.

S'il faut juger de l'Epoque du monument par l'Epoque de ces piéces; il est sûr qu'il ne seroit pas fort ancien. Mais si d'un autre côté on compare ce monument avec ceux qui nous restent des temps d'Henri II. ou même d'Henri III. on n'y trouvera nulle ressemblance avec ces derniers, par rapport auxquels il paroîtra au contraire assez antique. Les temps des derniers Valois sont encore trop peu éloignez de nôtre siecle, pour qu'on ait sitôt perdu la memoire de ceux pour qui les tombeaux qui nous restent de ces temslà ont été faits. Ces tombeaux se ress-

ſemblent en tous aſſez dans la forme & dans les ornemens; celui dont nous faiſons la deſcription ne leur reſſemble en rien, & porte même un air d'antiquité brute qui ne peut convenir qu'à un ſiécle bien plus reculé.

Il eſt donc à croire que les monnoyes d'un temps plus recent qui s'y ſont trouvées y ont été jettées après coup, ou cachées comme dans un lieu ſacré & inviolable; à quel deſſein ? c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. Elles ſont la pluſpart ſi fruſtes qu'on n'y peut rien connoître. Il y en a une qui paroît être d'un Philippe ; un autre eſt de Charles VII. c'eſt un denier tournois de billon : celle de François I. eſt la mieux conſervée. On y voit une F couronnée comme à pluſieurs monnoyes de ce Prince, & la legende : *Franciſcus Dei gratia Francorum Rex.*

Il paroît que tout bien conſideré, on ne peut gueres douter que ce monument ne ſoit fort anterieur au temps des derniers Valois; mais de déterminer au juſte à quel ſiécle il faut le fixer, c'eſt ce qui ne paroît

fort aisé, & ce qu'il faut abannner à la critique de ceux qui peu-
it avoir fait une étude particulié-
de ces sortes de monumens.

ARTICLE XLV.

STOIRE DE LA DERNIERE révolte des Catalans, & du siége de Barcelone. A Lion chez Thomas Amaulry ruë Merciere, au Mercure Galant 1714; Et se vend à Paris chez Jean Boudot ruë S. Jacques proche de la fontaine de S. Severin, à la ville de Paris. *pp.* 355. petit *in* 8°.

'Auteur de cette Histoire, après ivoir donné l'idée de la dernie-
révolte des Catalans, comme
ne des plus longues, des plus
niatres, & des plus sanglantes
oltes, qui fut jamais, compare
siége de Barcelone à ceux de Nu-
nce & de Sigunte ces fameuses
les d'Espagne, qui arrêterent si
g temps les armées Romaines,
dont les tristes ruines, dit l'Hisien, apprennent encore au-
rd'hui aux Catalans que jamais il

l'usage ordinaire : les Cat
noncerent à sa domination
soumettre à celle de l'A
d'Autriche, qui disputoit à
la Couronne d'Espagne ; &
qui commença avec une
fureur au mois de Juillet d
1712. Lors qu'apres le d
l'Archiduchesse, le Comt
remberg, en exécution d
fait à Utrecht le 14 Mars de
année, évacua une partie
talogne ; alors les Barce
abandonnez à eux-mêmes
de recourir à la clemence
premier & legitime Souve
rent lui déclarer la guerre.

C'est à cette derniere

une simple relation, mais rela-
ı bien circonstanciée, qui n'est
même destituée d'ornement, &
contient des instructions utiles
: aux officiers qui commandent,
ıux troupes qui servent dans les
rres contre des rébelles & dans
›aïs tout revolté, tel que l'étoit
s la principauté de Catalogne.
.a flotte Angloise sur laquelle
'chiduchesse devoit s'embar-
r étant arrivée au port de Barce-
: avec la nouvelle du Traité
é à Utrecht, pour l'évacuation
a Catalogne, ce fut le 16^e^ de
's 1713. que cette Princesse dé-
a publiquement aux Barcelo-
: qu'*elle étoit contrainte de les quit-*
›our repasser en Allemagne; mais
lle leur laissoit M. Staremberg chargé
'Empereur du soin de leur procurer
ıeilleures conditions que la conjonctu-
ıurroit permettre.
cet adieu assez obligeant, la re-
se fut peu gracieuse. *Madame*,
ındirent les Magistrats à qui elle
t adressé la parole, *Nous sçau-*
bien faire nos conditions sans le mi-
re de vôtre General, si nous sommes

obligez d'en venir là. On r
ne dans le tems que nous
esperer de nôtre constance
delité. Ils ne s'en tinre
paroles si dures ; & ils p
bord resolus de s'oppos
de cette Princesse : mai
te'âcherent sur cela, &
chesse s'embarqua le 1
pour faire voile en Itali
Le 25^e^ du même mo
de Staremberg étant all
drale de Barcelone, acc
la plus grande partie d
se & des Magistrats de
clara publiquement qu
toit de la charge de V
Capitaine General de
pour être remplie par
en faveur de laquelle le
trecht avoit reglé que
vacuation.

On se flatta penda
temps que le dépit de s
lument abandonnez po
les Catelans à des sentin
mes à leur devoir, mai
inutilement. La rebellio
enracinée dans les cœurs

indocile. Quelques mois après
léputation, qui avoit pris le des-
ſur les autres corps de l'état,
ɔlût à la pluralité des voix de fai-
la guerre à l'Eſpagne & à la Fran-
Cette déclaration fut autentique-
nt publiée dès les premiers jours
Juillet dans la Capitale & dans
autres villes de la Principauté.
Après cela les Catalans penſerent
iettre à leur tête de bons Gene-
x & des Officiers qui puſſent y
retenir une bonne diſcipline. Ils
inerent le commandement gene-
de la ville de Barcelone au Mar-
s de Villarouel, qui avoit ſervi
idant les dernieres années de la
rre en qualité de Lieutenant Ge-
al dans les troupes de l'Archi-
:. C'eſt un Gentilhomme Cata-
qui a donné des preuves de ſa
voure & de ſa fermeté dans le
;e de Barcelone.
Raphael Nebot, qui s'étoit deja
un nom parmi les Rebelles, &
au commencement de la guerre
erta du ſervice du Roi d'Eſpagne
c ſon regiment, & enleva la caiſ-
ɔilitaire qu'il avoit été chargé

d'escorter, fut choisi avec ses deu
freres pour tenir la campagne & s
mettre à la tête des Sommetans ou
Miquelets qui tenoient les mon
tagnes & qui faisoient de terrible
& de frequentes excursions dans l
plaine. Ragas qui avoit fait revolte
la plaine de Wik, & Basset auteu
de la derniere revolte du Royaum
de Valence étoient les autres chef
de ces Rebelles.

Le General de Staremberg s'em
barqua enfin à Barcelone au mois d
Juillet, pour repasser en Italie ave
les troupes Allemandes & Napoli
taines qui lui restoient. M. le Du
de Popoli avoit été nommé quel
que temps auparavant Generalissi
me des troupes d'Espagne en Cata
logne, & il étoit arrivé le 16. Jui
à Mequinença.

Au commencement d'Août il e
tra dans la plaine de Barcelone
établit son quartier general à Osp
tazet, étendant sa droite vers l
Montjoüy, & sa gauche vers l
Torde del Rio du côté de la mer o
il posta les troupes Françoises. l
garnit aussi de troupes les princi

aux postes qui sont aux environs de Barcelone, afin de bloquer la ville par terre, pendant que 6. gale-res d'Espagne & 3. vaisseaux de la même nation la bloqueroient par mer, & empêcheroient l'entrée du port aux barques Barcelonoises qui tenteroient de venir au secours de cette ville.

Telle fût la premiere disposition que M. le Duc de Popoli fit de ses troupes. Ce Duc est chef de la maison de Cantelmi, une des premieres du Royaume de Naples; il en sortit au temps de la révolution qui mit cet Etat sous la domination de l'Archiduc; & l'on sçait avec quelle vigueur il resista aux efforts des conjurés en l'année 1701. Ce fut par sa prudence & par sa fermeté que cette premiere conjuration n'eut point d'effet. Nous en avons une belle Relation Latine, dont on le croit Auteur, & elle fut quelque tems après traduite en François & imprimée à Paris. M. le Duc de Popoli est frere du feu Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples.

Les troupes reglées des deux

qua le 18. du même mois
de Laborie, Capitaine dans
giment de Beaujolois, qui é
ee lieu avec sa compagnie. C
cier se deffendit vigoureu
pendant quelques heures,
fut tué, & le retranchemen
gardoit ayant été forcé; son
nant se retira avec le reste de
pe dans l'Eglise; les Rebelle
rent le feu, ce qui obligea ce
cier & le peu de soldats qui r
de se rendre prisonniers.

Ce qui se passa 2. ou 3. jo
paravant servit encore à eng
guerre.

Nebot avoit été attiré da
embuscade du côté de Tarr

des prisonniers, fut pendu avec les autres. Cette exécution mit la rage au cœur de Nebot, car il aimoit fort ce neveu, & depuis ce temps, la guerre devint très cruelle.

Comme il n'est pas possible de renfermer dans les bornes d'un extrait tout le détail de la guerre de campagne qui se fit contre les diverses troupes des Revoltés répanduës dans la Principauté de Catalogne, nous passerons tout d'un coup à l'évenement le plus mémorable de cette guerre, qui est le fameux siége de Barcelone.

M. le Marechal de Barwik ayant été choisi pour commander ce siége, passa à Montpellier sur la fin de Juin de l'année 1714. où il reçût un Courier de Madrid qui lui apporta la Patente de Generalissime des armées de sa Majesté Catholique. Après cela ce Marechal ne tarda pas à se rendre au camp devant Barcelone. Dès le jour même qu'il arriva, il alla reconnoître la place, visiter les divers postes & le parc de l'artillerie.

queiques portes; L une o
sont fermées par une seco
raille, fortifiée par des b
sez à fond de cuve, de ha
parts & quelques tours &
L'on entre dans la nouvelle
la porte de S. Antoine: les
sont grandes & tirées au co

Le port de Barcelone
contenir une armée naval
bon & commode, ce qui
ville très-marchande: d'u
est à l'abri des vents par le M
qui s'avance dans la mer e
de promontoire; & de l'a
un mole long d'environ tr
pas; il y a à l'entrée un gran
revétu d'un quay, d'où

ıour guider les vaiſſeaux qui
n mer.

ſoixante & quatre ans cette
a ſoutenu cinq ſiéges. A ce
:r les attaques & les trenchées
ıt à peu près dans les mêmes
ſitions du côté de la ville, que
ıe M. le Duc de Vendôme en
ſiége en 1697.

fut la nuit du 12 au 13 que M.
.rechal fit ouvrir la tranchée
ıté de la mer à l'orient, à 300
de la ville ; & elle fut pouſſée
a premiere nuit juſqu'à cent
s.

Auteur donne ici un journal
du ſiége. Pour nous, nous nous
erons à l'aſſaut general qui de-
du ſort de cette importante
. Il fut donné le onziéme de
embre au matin.

ici quelle en fut la diſpoſition.

ıttaque de la droite & du cen-
ıt confiée à M. Dillon Lieute-
General, à Mrs. de Caſtillo
:chal de camp, de Reſves, de
ıcourt, & d'Alba Brigadiers.

C'étoit le poste de confiance. Le Marechal destina pour la droite sept bataillons, les sept compagnies de grenadiers de ces bataillons, & deux cens travailleurs : toutes ces troupes étoient conduites par Mrs. de Caitillo & de Resves.

L'attaque du centre fut reservée à M. Dillon, & à Mrs. de Balincourt & d'Alba avec 13. Bataillons & leurs 13. compagnies de grenadiers & 300. travailleurs.

L'attaque de la gauche fut destinée à M. de Silly Lieutenant General qui devoit relever M. Dillon. Il avoit sous lui M. de Ribadeo, Marechal de camp, & trois Brigadiers, M. le Vicomte Delpuerto, M. le Marquis de Chatillon Nonant, & M. de Carh, avec 10 Bataillons, leurs 10 compagnies de grenadiers & 300. travailleurs. M. de Silly avoit encore à ses ordres M. de Chateaufort, Brigadier de Dragons, avec 600 Dragons, soutenus par 300 carabiniers commandez par Dom Juan d'Armandaris, Brigadier de Cavallerie.

M. le Marechal commanda lui-

même le corps de reserve. Il avoit sous lui 2. Lieutenants Generaux, M. le Comte de la Verre, & M. le Marquis de Guerchy; trois Marechaux de Camp M. de Lecheraine, M. le Guerchois, & M. de Bourk; & deux Brigadiers, Mrs. d'Ordogno, & de Villiers, avec onze bataillons & neuf compagnies de grenadiers, auxquelles on en joignit encore cinq par extraordinaire: toutes ces troupes avec 300 travailleurs formoient le corps de reserve.

Cette disposition faite, l'heure pour marcher fut marquée à 4 heures & demie du matin le onziéme, & le signal fut une décharge de 12 pieces de canon de la grande batterie, & de 8 mortiers, qui jetterent 7 à 8 bombes qui n'étoient pas chargées.

Après le signal dont je viens de parler, toutes les troupes se porterent en même temps par leurs débouchés aux attaques qui leur étoient destinées, & y monterent avec une intrepidité extraordinaire. Les 7. bataillons de la droite mar-

qués pour l'attaque de la bréche de la porte neuve, précedées de leurs grenadiers emporterent, après une resistance qui fut d'abord assés vive, le bastion de cette porte. Il étoit coupé par trois retranchements que les assiéges n'abandonnerent, que lors qu'ils s'apperçûrent que nos troupes couloient le long du rempart de la courtine, pour gagner la gorge de ce bastion. On se saisit de cette gorge, & de la tête de la grande coupure, qui prenoit entre le bastion de S. Pierre & celui de la Porte neuve. L'on passa au fil de l'épée 150 hommes qui ne se retirerent pas assez tôt; nôtre perte fut mediocre; car les ennemis ne s'attendoient pas ce jour là à un assaut general, ainsi ils ne s'étoient pas précautionnés, & il n'y avoit que la garde ordinaire dans leurs postes.

M. Dillon, chargé de l'attaque du centre, la fit à la breche dite de la *Fusina*, mais il partagea ses troupes: 6. batallions commandés par M. le Guerchois, monterent à la bréche de l'angle flanquant du bastion de Ste Claire, & les 7. autres

conduits par M. Dillon monterent la grande bréche. Ces 13. bataillons ainsi disposés emporterent toute la coupure qui étoit derriere le Monastere de S. Augustin, & une partie de ce Monastere, où ils tuerent beaucoup de monde, & en perdirent très peu. Ceux qui le defendoient se refugierent dans l'Eglise où ils firent ferme quelque temps. On les fit bloquer par un regiment, qui par là se trouva entre deux feux, celui de l'Eglise, & celui qu'on faisoit de l'autre côté; & comme ce Regiment étoit fort exposé, un Officier General proposa de le faire retirer, M. le Marquis de Maulevrier s'y opposa en faisant voir que cette retraite enfleroit le cœur aux ennemis qui croiroient qu'on abandonneroit cette attaque, & il dit qu'il valoit mieux jetter quelques bombes sur cette Eglise pour en faire sortir les Rebelles. Cet avis fut suivi, & l'on s'en trouva bien; car dès qu'on eut fait joüer les mortiers, ils lacherent le pied, & le Regiment qui y étoit se jetta dans l'Eglise, où M. le Comte de

Maulevrier prit un Colonel Cata
prisonnier, qu'il amena à M. le I
rechal. M. de Silly, chargé de l
taque de la gauche, partagea a
ses 10. bataillons en 2. parties:
de Lecheraine en prit une p
monter à la breche de l'angle f
quant du bastion de Ste Claire vi
vis celui du levant, & à côté d
grosse Tour; & M. de Riba
avec l'autre monta par la breche
l'angle flanquant du bastion du
vant. M. de Silly, suivi d'un C
nel avec qui il forma une autre
lonne, soutint ce Marchal de ca
& monta à la même breche où m
terent aussi cent dragons à pied a
les grenadiers.

Ces dix bataillons ainsi menés
porterent par la breche le bas
du levant, la courtine & la c
pure qui tenoit depuis les mouli
vent de la vieille muraille jus
la boucherie.

Le retranchement fait par les
nemis dans ce bastion auroit été
prenable, si l'on ne les avoit co
par la gorge de ce bastion, en y
trant par la breche de l'angle f

quant. Ceux qui la gardoient eurent pourtant l'audace de tirer sur nos troupes huit coups de canons à cartouches, avant d'abandonner leur retranchement; mais aucun d'eux n'echappa à la fureur de nos troupes. On vit là des gens d'une profession diametralement opposée à celle de soldat, & que des ministeres plus saints appelloient ailleurs, on les vit combattre avec furie à cette breche, & il y en eut plusieurs de tués. Les Barcelonois regretterent sur tout un Prêtre nommé Dom Antonio & homme de qualité, qui fut tué après s'être colleté avec un grenadier, & l'avóir mordu vivement à la jambe, pendant que ce grenadier achevoit de lui ôter la vie. Ils allerent chercher son corps le 12, & après lui avoir donné de grands éloges entremelés de sanglots & de larmes, ils l'enterrerent avec beaucoup de solennité comme un martyr de la patrie.

M. de Chateaufort Brigadier qui étoit comme on a deja dit, sous les ordres de M. de Silly, s'avança avec ses 600. dragons à pied conduits par

Colonel l'attaquerent par ele
& ceux qui la deffendoient,
une decharge de trois piéces
non à cartouche, l'abandonn
Dom Juan d'Armandariz, l'
meilleurs Officiers de cavaleri
y ait dans les troupes d'Esp
fit en cette occasion une cho
n'avoit point encore d'exemp
du moins qui est fort rare ; ce
monter à l'assaut à cheval.
l'armée donna de grands élog
fermeté de ce Brigadier : le
vieux Officiers convinrent q
toit la premiere fois de leu
qu'ils avoient veu monter à l
à cheval.

On laissa dans cette redo

joignirent avec ses grenadiers, & pendant qu'ils occuperent le quartier de la *Locata*, ou ce que l'on appelle les écuries du Palais, tous les piquets de cavalerie de la droite se presenterent par la Croix couverte.

Les troupes qui étoient sous les ordres de M. de Silly, se voyant victorieuses, se saisirent des ruines de l'Eglise de Ste Claire, & de la chapelle de Ste Marthe, & s'approcherent du grand retranchement qui n'étoit pas encore perfectionné, & qu'ils enleverent aux Rebelles. C'est alors qu'on eut beaucoup de peine à moderer la vivacité des Grenadiers: ils se portoient toujours en avant, & tout ce que M. de Silly pût gagner sur eux, ce fut de les arrêter dans la place aux herbes, de les empêcher de passer outre, & de se jettter en plusieurs petites ruës pleines des coupures, où les Rebelles en auroient fait un grand massacre: c'est pour cela que M. de Precefeille Ingenieur, & M. Dagieu Capitaine au Regiment de Labadie, & Ingenieur volontaire, firent cou-

cet état, & la perte qu
cette gauche fut peu con

Mais les Rebelles voy
n'avançoit pas, & que ni
ni à la gauche on ne pouss
avant, se ranimerent, en
toutes leurs forces: sur le
res du matin ils allerent
se remettre en possession
du Couvent de S. Pierre, d
de celui de S. Augustin, d
quelques maisons du plan
& du bastion du midi. E
par ce succès ils attaque
une grande impetuosi
breche, & firent joüer d
des pour nous en chasser

Alors toutes les troupes de M. Dillon revinrent à la charge, & firent un feu épouvantable: il fallut aussi courir au corps de reserve qui étoit dans le fossé; il monta avec une grande vigueur sur la breche de la courtine, depuis le bastion de Ste Claire jusqu'à celui de la porte neuve. Enfin M. le Marechal qui vit que le feu augmentoit de tous côtez, sur tout de celui des assiegés, fit encore venir du camp huit bataillons, ainsi dès ce moment il y eut à l'assaut 49. bataillons & 44. Compagnies de Grenadiers qui combattirent avec une valeur inexprimable.

Le plus grand feu, celui qui dura plus long tems, & qui nous causa aussi plus de perte, fut celui du bastion de S. Pierre, dominé de tous côtez par les maisons voisines.

L'on s'opiniâtra de prendre & de défendre ce poste sans aucun ordre, & même sans aucune necessité; & comme on n'avoit pas eu non plus la précaution de se bien assûrer du couvent de S. Pierre, dont le feu plongeoit dans ce bastion, les enne-

choc les troupes de la dro
porterent ce baſtion, & mê
te l'Abbaye, mais comme
déja remarqué, les ennemis r
ce Monaſtere ſur les 8. he
matin, & y jetterent un gr
de troupes, aprés quoi ils f
taquer par une autre petite
les gardes Eſpagnoles & Va
établies dans ce baſtion, &
pouvoient ni ſe défendre, n
ſer l'ennemi, qu'en s'expoſa
de l'Abbaye qui dominoit
de tous côtez.

Ainſi la perte auroit
moins conſiderable, ſi M
Verre & de Caſtillo en ſuiv

ce bastion, l'on n'y auroit pas du 3. ou 400. hommes inutile-nt.

En effet toute l'armée convint le premier, sur tout, qui se pi- un peu trop de bravoure en cet- occasion, causa une terrible per- aux gardes Espagnoles, princi-ement aux Vallonnes, & on lui fit d'honnêtes reproches lors 'il revint chez le General.

Jamais combat ne fut plus vif que ui-là, & il se passa en cet endroit part & d'autre durant près de uze heures des actions de bra-ure au dessus de toute expression. effet il est assez difficile de com-ndre comment des bourgeois, écoliers & des paisans purent se tre avec tant de courage pendant temps si considerable, & com-nt aussi une deffense si desespe- ne rebuta point enfin nos trou-s.

M. le Marechal se tint durant ute l'action dans le centre des at-ques, à la batterie dite *des vieux ges*, d'où il envoyoit ses ordres; monta même deux fois sur la

bréche, pour juger par lui-même de ce qui se passoit dans la ville & pourvoir à tout.

M. le Marquis de Broglio qu'il envoyoit de tems à autre en plusieurs endroits, lui ayant enfin rapporté que les troupes étoient terriblement exposées & sur le point d'être chassées du bastion de S. Pierre & de la droite du rempart, il lui ordonna de rentrer & de mettre ces troupes à couvert; ce que ce Marechal de Camp exécuta sur le champ, en ordonnant à 4. escadrons de cavallerie, qui étoient dans le fossé de porter des gabions au pied de la breche, & au bataillon de l'Isle de France qui étoit sur le rempart de monter ces gabions: ce qu'il fit. En même temps ces gens eleverent avec une diligence extrême un logement qui mit les troupes à couvert, & rendit la communication libre de la droite à la gauche.

Mais alors presque tout étoit déja fait; les Gardes Espagnoles & Valonnes qui s'y firent admirer avoient beaucoup souffert. L'on vit un bataillon de ces braves Valons resté

: commandement d'un Sous-
nant, tous les autres ayant été

côté des assiégés, M. le Mar-
le Villarouel étoit hors de
at, il y avoit deja quelque
il fut blessé au genoüil vers
ranchemens où il parut à la tê-
100. chevaux, & ou les Gre-
s de la Marine le reçûrent
beaucoup de fermeté.
rsque nos troupes virent
nation desesperée des assiegez
ndre le bastion de S. Pierre,
e coulerent à droite & à gau-
long des remparts, pour les
opper de tous côtez, & ce fut
uvement qui fit enfin perdre
ge à ces rebelles, & qui les ob-
l'abandonner ce poste entre 4
eures du soir.
rs M. le Marechal se voyant
ie maître de la ville, l'ancien-
nt à nous, & les ennemis s'é-
tirés dans la nouvelle, où ils
leffendoient que foiblement;
oulut donner avis à Dom Ga-
Cano Marechal de camp &
nandant à Mataro, pour qui il

a une considération particu
lui écrivit en Espagnol le bi
vant. *Monsieur, je vous do
qu'ayant disposé toutes chose:
vrer ce matin l'assaut genera
emporté les breches avec bea
succès, & forcé toutes les c
en sorte que nous sommes maître
Les Rebelles se sont retirez da
ques maisons, d'où nous les all
ser l'une après l'autre. Je n'ai
lu differer à vous faire part de c
velle, persuadé qu'elle vous fe*

Les ennemis ne deffendir
que le bastion de S. Pierre à
ques maisons où ils s'étoient
chés & dont la conservation
voit retarder la prise de
L'assaut dura 10. heures,
monta par 9 breches de 600.

Dès les 4. haures du soir,
belles se voyant enveloppés
que sans défense, arborer
sieurs drapeaux blancs, e
même déja fait paroitre dès
& battirent à 5 heures la cha
3 differens endroits. On vi
dire à M. le Marechal qu'ils
doient à parlementer; il ne

les écouter qu'à la 3e fois, qu'ils implorerent sa misericorde : il fit partir sur le champ M. le Duc de Mortemart pour aller porter au Roi la premiere nouvelle de la réduction de cette place. Ce Duc passa le 13 de Septembre à Girone, & en partit le 14 au matin pour continuer sa route à Fontainebleau où étoit la Cour, & où il arriva le 20. à 6. heures du soir.

On étoit déja maître d'une partie de la ville, lorsque les ennemis battirent la chamade : mais M. le Marechal aima mieux finir cette affaire par une espece de capitulation, que de risquer de faire encore repandre beaucoup de sang. Car pour emporter le reste de la ville, il auroit fallu percer de maison en maison, penetrer dans des ruës etroites & coupées, se saisir des retranchemens de la Ramble & du Montjoüi ; ce qui auroit encore couté au Roi un grand nombre de braves gens, & M. le Marechal de Barwik aima mieux les lui conserver, que de refuser d'entrer en conference avec ces Rebelles.

toit plus temps d'y penser ;
s'agissoit que de conserver l
& qu'à cela seul devoient se
toutes leurs demandes. Enfi
lut bien leur accorder une
sion d'armes & consentir à
leurs députez, sur la promes
firent de se rendre le lenden
tin.

Il en vint trois sur les hui
du soir montés sur des
magnifiquement enharnac
éclairés par 4 ou 5 flambea
cet équipage ils furent
chez M. le Marechal :
Dom Juan Francisco Ferrer
d'infanterie deputé pour les
reglées : & pour le corps d

e cours, ce fut le terme de *discre-tion*, que ce peuple furieux ne pouvoit digerer, & qui lui faisoit une peine extrême.

Enfin cette grande affaire fut terminée le 12^e du mois de Septembre à midi, à six conditions & sous le bon plaisir de sa Majesté Catholique.

1°. Qu'on assuroit la vie à tous les habitans sans exception.

2°. Que la ville seroit exemptée du pillage.

3°. Qu'ils se soumettroient à la discretion de Sa M. C.

4°. Qu'on n'accordoit les deux premiers articles que sous la condition qu'ils feroient incessamment rendre Cardone en l'état où est cette place, & qu'ils disposeroient aussi les Mayorquins à se soumettre.

5°. Que tous ceux qui avoient servi dans les troupes reglées, & qui ne voudroient pas s'engager dans celles de France ou d'Espagne, auroient la liberté de s'en aller où bon leur sembleroit.

6°. Que tous les biens de la campagne seroient à la disposition de Sa Majesté Catholique.

Il n'y eut rien d'écrit pour cette espece de capitulation. Les Barcelonois se fiérent à la parole de M. le Marechal, qui leur dit pourtant que si Cardone ne se rendoit pas sans coup ferir, il ne seroit pas obligé de la leur tenir, tant pour la vie, que pour l'exemption du pillage.

En consequence de cette capitulation, le Montjoüi fut livré le 13. à une heure aprés minuit, à M. le Guerchois qui y monta avec 800 hommes. A cinq heures du matin l'on apporta les clefs de la ville à M. le Marquis de Guerchy, qui avoit relevé M. de Silly sur la gauche, & à 6. heures l'on se saisit de tous les postes; l'on distribua les troupes dans les Couvents, que l'on palissada, & dans celui des Cordeliers seul où il y a 170 Religieux l'on mit 3. bataillons.

M. le Marechal depecha alors M. le Marquis de Broglio au Roi pour lui rendre compte de l'entiere reduction de la place, & de la capitulation. Ce Marquis arriva à Fontainebleau le 23. de Septembre à 6.

heures du matin. M. le Comte de Tinmout fils de M. le Marechal fut depéché en même temps à Madrid pour porter à Sa Majesté Catholique la confirmation & le détail de la prise de Barcelone. Ce jeune Seigneur arriva le 22. à la Cour d'Espagne. M. de Santa Coloma y avoit apporté quelques jours auparavant la nouvelle que les assiégez demandoient à capituler, & le Roi d'Espagne envoya, quelque tems après, M. de Castillo à la Cour, pour remercier le Roi son Grand Pere du secours qu'il lui avoit fourni pour soumettre Barcelone.

Ainsi finit ce fameux siege, après 61. jours de trenchée ouverte & plus d'une année de blocus. On doit remarquer, qu'il y a eu mille ans précisement que les Maures s'emparerent de cette place, l'ayant conquise en l'année 714. Cette époque est d'autant plus singuliere qu'à la milliéme année revoluë Sa Majesté Catholique l'a reconquise.

ARTICLE XLVI.

MAXIMES AVEC DES EXEMples tirez de l'histoire sainte & profane, ancienne & moderne pour l'instruction du Roi, où l'on donne des preceptes pour l'éducation, & pour former les mœurs & l'esprit des jeunes gens. A Paris chez Pierre-François Giffart, 1718. 1. vol. in 12. 442. pages, sans l'Epitre dédicatoire, la préface & les tables.

L'Auteur qui dédie cet ouvrage au Roi lui offre le fruit de quarante années d'études continuées avec beaucoup d'application & de travail, & c'est ce qui lui a donné l'assurance d'entreprendre un ouvrage dont le projet paroîtroit peut-être temeraire & presomptueux dans un homme qui auroit moins d'age & d'experience.

Il se plaint dans sa préface que la plûpart des hommes regardent les enfans *comme de petites creatures imbeciles, qu'il faut amuser avec des di-*

vertissemens frivoles ; que dans ce préjugé on se contente de leur apprendre les Généalogies, l'Histoire, la Fable & le Blason : nôtre Auteur persuadé que *les enfants sont capables de tout ce qu'on veut leur apprendre de plus delicat & de plus rafiné*, suit une autre route, & s'attache *à leur former le jugement, l'esprit, le cœur, & les mœurs* par les regles & les maximes de la plus saine morale. *Le tems de la jeunesse*, dit il, *est le seul où la verité se montre aux Grands avec quelque sorte de liberté* ; *elle les fuit le reste de leur vie.* Il est donc important de les instruire de bonne heure des vrayes maximes de toutes les vertus, morales, politiques & Chrétiennes : c'est ce qu'entreprend nôtre Auteur en mêlant aux maximes des exemples courts & faciles à retenir.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere on traite de ce que le Roi doit à Dieu & à la Religion : dans la seconde de ce qu'il se doit à lui-même, & dans la troisiéme de ce qu'il doit à son peuple. Dans la premiere l'Auteur fait

sentir combien il est important que les Princes soient bien persuadez des maximes de la Religion ; que cette persuasion les rend plus attachez à la pratique des vertus qu'elle commande, & plus eloignez des actions qu'elle deffend & qu'ils trouvent dans cette persuasion une ressource contre les coups de la fortune ; c'est ce qu'il insinuë par différentes maximes qui renferment differents devoirs de morale & de Religion. Dans cette partie l'on nous apprend que *les Romains tout habiles qu'ils étoient, avoient grand tort de mettre leur confiance dans le secours des idoles mortes & inanimées.* L'on ne craint pas cependant de proposer aux gens de guerre l'exemple de Scipion l'Africain, qui *n'entreprenoit jamais la guerre ni aucune affaire de consequence qu'après avoir imploré le secours de Dieu, & s'être mis pendant quelque tems en retraite.* L'on croit qu'*une raison qui n'a pas peu contribué à la licence qui regne aujourd'hui parmi la jeunesse, & qu'elle a perdu tout le respect pour ceux à qui elle en doit infiniment*; c'est-à dire pour les vieillards : est-ce la faute des

vieillard ? demande l'Auteur, ou celle des jeunes gens ? Les uns & les autres pourroient y avoir bonne part. Il convient cependant quelque tems après, que pour peu qu'on remonte sur la piste de l'histoire, on trouvera que les siécles passez ressembloient à peu près au nôtre.

Dans la seconde partie l'Auteur traite *des talens specifiques* qui font le caractere d'un grand Roi : puis *des defauts specifiques* opposez à ce caractere. L'expression qu'il employe en citant un grand exemple de generosité du jeune Pompée dans une occasion fort delicate *& capable*, dit-il, *d'ébranler une vertu moins solide que la sienne*: cette expression paroît-elle assez juste ? & n'est-ce pas outrer la matiere que d'attribuer une vertu solide à un homme, dont les historiens contemporains ne nous donnent pas une haute idée ? L'on sera peut être aussi surpris de ce que l'Auteur après avoir donné comme une maxime certaine qu'il est dangereux *d'élever dans un Etat un Sujet à un si haut degré de puissance, qu'on ne puisse pas toujours être le maître de*

l'abbaisser quand on voudroit; ajoûte incontinent : *cette consideration politique engagea Auguste à donner le gouvernement de Rome à Agrippa, avec sa fille Julie en mariage.* Cet autre endroit où parlant de Marc-Antoine, on dit, que *son armée navale, jointe à celle de la Reine Cléopatre ayant été battuë par celle d'Auguste, cette Reine d'Egypte prit la fuite dès le commencement du combat.* Ne pourroit-il point embarrasser quelques lecteurs ?

Dans la troisiéme partie l'Auteur s'attache à prouver que les Rois sont principalement établis pour proteger les peuples, & pour leur procurer le repos & la sureté. C'est dans cette partie qu'après nous avoir representé Valentinien comme *un Prince vigilant, ennemi irreconciliable des vices, & très persuadé que la justice est la premiere vertu d'un Souverain*; l'on nous fait au même tems regarder sa mort comme *une punition des cruautez qu'il avoit exercées pendant son regne.*

Quoique l'Auteur dise dans sa préface que ce n'est point *un ouvrage plein d'erudition* qu'il donne au

c, l'on y en remarque cepen-
un très grand nombre de traits.
peut être que l'attention à bien
ser les maximes qui sont la ma-
du livre, lui a fait négliger
grande exactitude dans les
nples qu'il rapporte, nous fe-
part au public d'une partie des
:ultez qui nous ont arrêté en
ourant cet ouvrage.
: que dit l'Auteur que Julien
ostat expliqua publiquement
ualité de lecteur les livres sa-
, est-il conforme à ce que nous
end l'Histoire de l'Eglise de la
:ion des Lecteurs, qui se bor-
à lire les livres saints au moins
l'Orient au siécle de Julien?
'e Auteur n'exagere-t-il point
:u lorsqu'il dit que les Romains
nt le feu aux temples de leurs
x après la mort de Germanicus?
one dit seulement qu'ils jette-
des pierres contre les temples.
Trône sur lequel monta Saül
oit-il s'appeller le Trône de
? Etoit-il necessaire qu'Alexan-
ievere apprit des Chrétiens cet-
ıxime : que de vendre les char-

ges, étoit une chôse pernicieuse à la République, & qu'on ne devoit les donner qu'aux personnes dont on connoissoit le merite & la vertu? & cet Empereur Payen ne pouvoit-il pas s'en instruire dans l'histoire des Princes qui l'avoient precedé? Ce que dit l'Auteur de la conference de l'Empereur Valerien avec Sapor qui fut l'occasion de sa captivité, & de l'hostie consacrée que Ladislas Roi de Pologne & de Hongrie mit entre les mains d'Amurat est-il appuyé sur des autoritez bien certaines? Est-ce au premier Africquain qu'on doit attribuer le renversement entier de la Republique de Carthage? & n'est-ce pas plutôt au second qui ruina absolument cette grande ville? Le titre de General de l'armée d'Absalon que nôtre Auteur donne à Achitophel, est-il fondé dans l'Ecriture? Nous ne voyons pas, ce semble, qu'Achitophel tint d'autre rang auprés d'Absalon que celui de Conseiller ou de Ministre, comme il avoit fait auprès de son pere David. Nôtre Auteur pourroit-il nous dire quelle

ſtoit cette Ducheſſe de Baviere ſi genereuſe & ſi forte pour porter ſon mari ſur ſes épaules, en exécution d'une capitulation faite avec l'Empereur Conrad III. On voit dans l'hiſtoire que cet Empereur chaſſa de Baviere Henri le Superbe Duc de Saxe & de Baviere, qui avoit fait difficulté de lui remettre les ornements Imperiaux : on voit encore que Henri s'étant retiré en Saxe, y mourut; & que ſa veuve fille de l'Empereur Lothaire épouſa Henri d'Autriche un des freres uterins de Conrad III. que cet Empereur inveſtit du Duché de Baviere. Seroit-ce la femme de Guelphe frere de Henri le Superbe, qui après la mort de ſon frere voulut s'emparer de ce Duché? cela meriteroit un éclairciſſement.

L'exemple d'Achab qu'appporte nôtre Auteur pour prouver qu'il faut uſer de modération, eſt-il cité à propos ? Ne liſons-nous pas dans l'Ecriture que Dieu fit faire des reproches par un de ſes Prophêtes à ce Roy d'Iſrael pour n'avoir pas fait mourir Benadad Roy de Syrie,

qu'il avoit entre les mains ? Il semble à lire nôtre Auteur que Charles d'Anjou dans la revolution des Vêpres Siciliennes perdit tout son Etat: il n'en perdit cependant qu'une partie, puisque tout ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Naples lui resta. Ce qu'on lit à la page 289. que Charles dernier Duc de Bourgogne chagrin des oppositions que Louis XI. apportoit à ses desseins, luy declara la guerre, & perdit la vie dans la bataille qui fut donnée à cette occasion, est il conforme à ce que les Auteurs contemporains rapportent de la mort de ce Prince? Le nom du Pape Leon X. mis à la page 295. au lieu de celuy de Clement VII. est sans doute une faute d'impression, aussi bien que celui de Frideric mis en deux autres endroits pour celui de l'Empereur Loüis de Baviere : puisque ce fut ce Prince & non pas Frideric qui eût de si grands demêlez avec le Pape Jean XXII. Mais ce que dit l'Auteur que les Papes Successeurs de Jean XXII. declarerent Souverains les Princes de la Maison d'Est à Ferrare, de Gon-

igue à Mantouë, à condition de
ayer au Pape un certain tribut par
haque année, est-il exactement
ray ? N'y avoit-il pas des Princes
e la Maison d'Est à Ferrare avant
: Pape Jean XXII ; & Mantouë a-
il jamais été un Fief relevant du S.
iége ? Ce que dit nôtre Auteur
ue Caligula se mit dans la fantaisie
e faire son cheval Consul, se lit
ans quelques Auteurs, ou au moins
uelque chose d'aprochant : mais
e qu'il ajoute *que l'Empereur fit en-*
'er ce cheval *dans le Senat avec les or-*
ements consulaires, précédé des verges
r des faisceaux (comme si c'étoit
ieux choses differentes) *& de tout*
attirail qui relevoit cette haute dignité,
ft il également fondé dans l'histoi-
: ? Lorsque nôtre Auteur dit que
ı Maison d'Autriche possede le
'hrône Imperial depuis Rodolphe
'Aspurg, a-t'-il oublié qu'entre
.lbert I. d'Autriche & Albert II.
es Maisons de Luxembourg & de
aviere ont possédé ce Thrône? Do-
ıitien fut-il poignardé par son ca-
itaine des gardes ? ne fût ce pas un
omme Etienne Intendant de la
aison de Domitilla qui lui donna

le premier coup au
tone : on n'écrit pa
des Gardes Prétori
au moins à l'exécuti
tre. *La Sainte Ecritur*
approuve ce que fit
qu'Hazael Roy de S
mettre le Siége deva
Sainte Ecriture rap
plement sans qu'il
puisse inferer qu'
plutôt qu'elle ne
L'Auteur nous dit
déja cité l'exemple
Charles IV. à l'occa
Venceslas qu'il fit
Romains ; il veut
ment qu'il a dessein
page 427. car il n'en
endroit. Honorius
Theodose est nom
Auteur Honoré. Su
la page 411. de la p
de l'Empereur Ma
appris que Phocas
contenta de repond
s'il est poltron il sera c
répandre le sang ; il
Empereur fut alors

saisir de la personne de Phocas: cependant selon l'historien Cedrenus, Maurice ne fit cette reponse que lorsque Phocas simple Capitaine inconnu jusques-là à l'Empereur s'avançoit vers Constantinople à la tête d'une armée revoltée qui l'avoit choisi pour chef. Cet historien au reste ne dit point que Phocas ait fait crever les yeux à Maurice, mais seulement qu'il le fit mourir, après lui avoir donné le triste spectacle du massacre de ses enfants.

Pourquoy l'Auteur attribuë-t-il singuliérement à nos Roys de la premiere Race *de se faire un point capital de procurer la felicité de leurs peuples?* Ce qu'il dit que Boniface VIII. se montra en public une épée au côté, disant, qu'il étoit Pape & Empereur, ne seroit-il point fondé sur la figure des deux glaives dont se servoit ce Pape, & dont quelques aûtre après lui se sont servis pour prouver qu'ils avoient également la puissance temporelle & spirituelle? Il y a apparemment une faute d'impression au nom de l'Imperatrice femme de l'Empereur Othon II.

elle se nommoit Theophanie Theophane, & non pas Theo[...] Ce ne furent pas les Seigneurs Al[...]mands qui étoient allé deman[...] cette Princesse, que Nicephore massacrer; mais une partie de l'[...]mée qu'avoit detachée Othon, p[...] recevoir la Princesse en Calabre [...] la foy d'une Ambassade solemn[...] qu'avoit envoyé Nicephore à l'E[...]pereur Othon le Grand, qui viv[...] encore alors, quoyqu'il paroisse [...] nôtre Auteur suppose le contra[...] Ce Prince au reste n'avoit envoy[...] Constantinople demander la Pr[...]cesse pour son fils que Luitpra[...] Evêque de Cremône, qui fut à [...] verité assez mal reçû, comme il [...] decrit fort au long dans la relati[...] de son Ambassade, mais qui ne l[...] ni *maßacré*, ni *mutilé*.

ICLE XLVII.

IX UNIVERSELLES,
'es, poids & mesures. Prou-
'bles & faciles, par rapport
, au present & au futur;
raité d'Arithmetique, com-
egles generales, en nombres
sans embarras de fractions.
itre Jean Maslot, Notaire
Receveur des Hopitaux de
l Troyes, chez la veuve
jues Oudot, Imprimeur
chand Libraire, ruë du
:. Et se vend A Paris, chez
e de Nicolas Oudot, ruë
Bouclerie. 1718. Avec Pri-
lu Roy. *In* 8° 98. pages.

à souhaiter qu'on ne se
ue d'un seul poids, d'une
ıre, & d'une même espe-
noye du moins dans cha-
mais les reductions qu'il
aire pour cet effet parois-
.ifficiles.
ırmonter ses difficultez,
lu livre, dont on donne

visions de quelques-uns d
ples qu'il apporte.

L'année commune est d
de 365 jours, & l'année
de 366 jours.

Supposant l'année de
parties on demande la v
4 jours. l'Auteur forme la
$\frac{4}{365}$ Ensuite suivant la regl
le on doit dire comme le
nateur 365 est à son nume.
ainsi 100000 est au nombr

365. 4 :: 100000.
regle de trois faite, on tro
que 1096 : c'est-à dire, q
est à peu pres à 100000, d
est à 365, je dis à peu pres,
à plus grande raison à 100

tout autre nombre par rapport à l'année de 365 jours.

Suivant cette regle l'Auteur forme une table de la valeur des mois de Janvier, Février, &c.

L'Auteur fait ensuite l'application des parties decimales aux nombres Astronomiques.

Le cercle se divise en 360 degrez un degré en 60 minutes : une minute en 60 secondes, &c.

En supposant un degré de 100000, parties on demande la valeur de 48, 24".

Un degré vaut 3600 secondes 48 minutes ; 24 secondes valent 2904" formant la regle on aura 3600". 2904". : : 100000, 80667 à peu près quatriéme terme.

Passons aux nombres Geometriques, pour me servir des termes de l'Auteur.

Il suppose que le diametre d'un cercle est à sa circonference comme 113 à 355, en donnant au diametttre 100000 partie quelle sera la valeur de la circonference 113 . 355 : : 100000 . 314159. La regle faite vient à peu pres 314159.

Pour appliquer la regle aux monnoyes, l'Auteur suppose que la livre tournois contient 960 parties telles que la livre royale en contient 1000; & sur ce principe il forme une table pour changer une somme exprimée en livres, sols, deniers tournois en un autre somme exprimée en livres, sols, deniers royaux & & reciproquement.

A l'égard des poids apres avoir dit que le millier vaut

Dix quintaux,
Le quintal cent livres,
La livre deux marcs,
Le marc huit onces,
L'once huit gros,
Le gros trois deniers,
Le denier deux oboles,
L'obole douze grains,

Il établit le poids royal de 10000 grains, tels que nôtre livre en contient 9216. & il donne une table pour connoître combien chaque partie de la livre comme un denier, ou une once, &c, contient de grains.

Passant ensuite aux mesures longues, il suppose que le Roy en établisse une de 1000 lignes, telles que

ôtre pied en contient 144 ensuite
equoy il calcule combien un nom-
re determiné de pouces, pieds ou
oises contiendroient de ces lignes.

C'est à peu près la même chose
our les mesures creuses. Il suppose
mesure royale de 1000 pouces
ubes, & il cherche ensuite com-
ien le demi septier, la chopine, la
inte mesure de Paris ou de Troyes
ontiennent de pouces ; combien
lusieurs litrons, ou boisseaux, ou
inots, mines ou muids mesure de
aris contiendront de pouces, &c.

Voilà à quoy se reduisent les loix
niverselles en nombres, poids &
esures.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de May 1719.

ART. XXXIX. *Hiſtoire des Revolutions arrivées dans le Gouvernement de la Republique Romaine ; par M. l'Abbé de Vertot, de l'Academie Royale des Inſcriptions & belles Lettres.* &c. page 745

ART. XL. Uſuardi San Germanenſis Monachi Martyrologium ſincerum &c. *Le vrai Martyrologe d'Uſuard, Moine de S. Germain*, &c. p. 770

ART. XLI. *Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phiſique, extraites & recueïllies des meilleurs Memoires* &c. p. 791

ART. XLII. Hiſtoriæ Tutelenſis libri tres. Auctore Stephano Baluzio Tutelenſe. *L'Hiſtoire de Tulle en trois livres. Par Mr. Baluze*, &c. p. 808

ART. XLIII. *Reponſes aux raiſons qui ont obligé les Pretendus-Reformez à ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique, & qui les empechent maintenant d'y*

rentrer où de s'y tenir. Ouvrage propre à détromper les Heretiques, & à confirmer les Catholiques dans leur foi. Par Mademoiselle de B.... &c. p. 826

ART. XLIV. *Description d'un Tombeau trouvé à Nevers.* p. 864

ART. XLV. *Histoire de la derniere revolte des Catalans, & du siege de Barcelone* &c. p. 867

ART. XLVI. *Maximes avec des exemples tirez de l'histoire sainte & profane, ancienne & moderne pour l'instruction du Roi*, &c. p. 898

ART. XLVII. *Les Loix universelles, en nombres, poids & mesures, prouvées possibles & faciles, par rapport au passé, au present & au futur; par un traité d'Arithmetique, composé de regles generales, en nombres entiers, sans fractions.* p. 911

Fin de la Table.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Juin 1719.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1719.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ETIENNE GANEAU Libraire Ruë Saint Jacques, vis à vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Privilege & Approbation.

CES MEMOIRES ON[T]
commencé au Mois de Janvi[er]
1701. & se vendent 15 f. le m[ois]
en blanc, & broché 16 f.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	6. v.

MEMOIRES

OUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1719.

ARTICLE XLVIII.

ES GÉNIES ASSISTANS & le Gnome irreconciliable, ou ſuite du Comte de Gabalis. A la Haye. . . . . . 1718. *pages* 176.

L'Auteur, qu'on m'a aſſuré être François & d'une profeſſion qui convient mal avec ſes ſentimens & qui
obligе à cacher ſon nom, pouvoit
devoit, ſans doute, mieux emoyer ſon tems qu'à continuer le
omte de Gabalis. On ſçait que ce
oman Philoſophique eſt un amument de l'Abbé de Villart Pro-

vençal, qui avoit beaucoup
& qui n'en a pas fait un mei
ge que son continuateur. L
Villart voulut se faire c
en donnant un tour agr
visions de Paracelse, &
par là le goût de certains e
lement curieux, pour ce
pellent les sciences secret
celse Medecin & Chimist
de grande reputation,
ques-uns accusent de mag
n'étoit peut-être qu'un fa
voulu faire croire que ch
ment est habité par certai
l'air par les Silphes, la te
Gnomes, le feu par les S
tes, l'eau par les Ondins:
ne sont, selon lui, ni An
mons; les uns sont amis de
les autres leurs ennemi
genie a ses amitiez & se
particulieres. Paracelse
beaucoup d'effets nature
que tous les évenemens
à l'operation de ces peup
taires; il croyoit que not
faire societé avec eux;

à le faire, & il en enseignoit les moyens.

Ce Systême n'est pas de l'invention de Paracelse, il l'avoit ajusté à ses idées : mais il l'avoit pris presque entier des Arabes; les Arabes l'ont pris des Platoniciens modernes, Porphire, Jamblique, Proclus traduits en Arabe, ou des Philosophes Indiens. Les Juifs Cabalistes en sont fort entêtez. Pour aller jusqu'à la source de ce Systême, il faut remonter jusqu'à celle de l'Idolatrie & convenir que ces fables sont nées de ce que la foi enseigne, des Anges & des demons; alteré par la curiosité & la superstition, & d'une Physique grossiere, qui jugeant des autres êtres par l'homme, s'imaginoit tout animé, astres, arbres, montagnes, fleuves, élemens. Les demons ont sans doute donné cours à ces fictions pour paroître moins affreux, & pour engager plus aisément les hommes dans un commerce funeste. On ne sçauroit croire combien cette erreur s'est repanduë, elle l'a été plus que l'idolatrie; puisque les Juifs & les Mahometans, presque tous les

anciens heretiques, & les hommes vivans dans l'Eglise Catholique y sont tombez; elle est commune dans l'Asie, dans l'Afrique, dans l'Amerique. L'Europe septentrionale en a été fort infectée; c'est de là que nous sont venuës les fées.

Cette erreur n'est pas moins évidemment fausse qu'elle est prodigieusement étenduë; nulle preuve, nul principe qui l'appuïe; la physique ne connoît point cette espece d'être, la foi contredit leur existence, elle nous enseigne qu'il n'y a d'esprits purs que les Anges & les Démons. Toute la preuve de la réalité de ces genies élementaires, de ces fées, se reduit à des contes, à des pretenduës apparitions qui ne sont pas fondées sur des temoignages recevables. On soupçonne les inventeurs de ces contes d'avoir voulu rendre la magie moins odieuse: je ne les soupçonne que d'avoir voulu profiter & peut être se joüer de la curiosité de certains esprits extraordinaires, incredules pour ce qui merite le plus de creance; credules seulement pour l'incroyable.

Juin 1719.

Le Continuateur du Comte de Gabalis ſe donne pour un Officier François Catholique : obligé de ſortir du Royaume, il trouve à Berlin un Juif qui l'initie aux miſteres de la cabale ; il paſſe en Irlande avec le Marechal de Schomberg. Après la mort du Marechal, un Gentilhomme Irlandois le reçoit dans ſon Château. Ce Gentilhomme addonné aux Sciences ſecretes, l'envoye chez un Philoſophe Irlandois, retiré dans un Hermitage, & qui paſſoit parmi le peuple pour un grand ſorcier. Cet Hermitage eſt la Scéne des deux Dialogues.

Dans le premier, le Philoſophe Irlandois s'efforce de prouver l'exiſtence des Genies, & le ſoin qu'ils ont d'aſſiſter les hommes, il n'execute ce projet que par un grand nombre d'hiſtoriettes ; quelques-unes pourroient être vrayes, ſans prouver l'exiſtence des Genies. Des Anges ont pû faire ce qu'on attribuë à ces ſubſtances imaginaires, les hiſtoriettes qui prouveroient un peu n'ont aucun poids : c'eſt par exemple l'hiſtoire Dodatis & de Zariadre,

tirée d'un poëme persan ; c'est cette pretenduë bataille donnée en l'air proche de Vennes, il y a quelques années ; bataille que toute la Bretagne sçait n'avoir été donnée que dans l'imagination de quelques païsans yvres. L'affaire fut éclaircie avec soin dans le tems. Le Philosophe Irlandois est si destitué de preuves qu'il n'eut, en faisant violence au texte de Daniel, qu'à changer en Genie l'Ange des Perses dont ce Prophête parle ; il n'a eu garde d'oublier les Genies d'Auguste & de Brutus; enfin il fait apparoître à l'Officier François son Genie assistant. Cette apparition est le denoüement de la Comedie.

EXTRAIT DU SECOND DIALOGUE.

Le Gnome irréconciliable.

LE dessein de l'Auteur dans ce second Dialogue est plus serieux & plus condamnable ; il veut ébranler la créance de la spiritualité de nos ames ; il feint qu'ayant appris par la lecture du Comte de Gaba-

fis que les Gnomes irritez contre les hommes ne vouloient plus de commerce avec eux : il pria Maenamara (c'eſt le Philoſophe, ou ſi vous voulez, l'enchanteur Irlandois) de le faire entrer en conference avec un Gnome pour traiter enſemble de la reconciliation des Gnomes avec les hommes : le Gnome paroît, demeure irreconciliable, & juſtifie ſa haine obſtinée par une peinture affreuſe de l'homme, & ſur tout de l'ame. L'Auteur met dans la bouche de ce Genie terreſtre ce qu'on peut dire de plus ſpecieux, pour abaiſſer l'homme & pour degrader l'ame de ſa ſpiritualité : il y repond foiblement, la foibleſſe de ſes reponſes ſemble concertée & volontaire ; car l'Auteur à de l'eſprit & du feu. Je tâcherai de refuter le Gnome mieux qu'il ne le refute.

L'ame, fait on dire au Gnome, ne ſçait d'où elle vient, ni où elle va, ni ce qu'elle eſt, ni où elle reſide ; elle ne connoit ni ſon Auteur, ni ſa fin, encore moins ſa propre nature ; elle ne ſçait où elle prend ſes idées, ni par quel moyen elle les

conserve. Des disputes sur la nature de l'ame, les souhaits qu'elle ne sçauroit remplir, la force des passions qui la font tourner à leur gré, tout cela est une preuve de sa materialité, & est proposé avec une extrême confiance ; l'ignorence en est l'ame de la structure de son corps, & de la partie de ce corps où elle reside ; le besoin qu'elle a des Medecins & des Chirurgiens pour reparer ce corps fournissent au Gnome des declamations violentes.

L'Auteur repond que l'ame est au dessus des corps, parceque Dieu a soumis à son Empire le plus parfait des corps : qu'elle juge souverainement des corps parcequ'elle distingue parfaitement un corps de ce qui ne l'est pas, elle refuse le nom de corps au point & à la ligne, que l'ame se separe des corps, parcequ'elle s'unit par la pensée à mille choses qui sont hors de la matiere ; elle connoît les figures parfaites qui ne se trouvent jamais dans les corps & que ses sens ne peuvent appercevoir ; par exemple les nombres exemplaires, les principes des sciences,

:s loix naturelles, les vertus, les
eritez éternelles qui ſont nées avec
ous & qui ſe conſervent dans tous
s eſprits ſans l'aide des ſens, peut-
le les connoître ailleurs qu'en
'ieu, dit l'Auteur, elle a donc quel-
ıe connoiſſance de Dieu : conſide-
z, adjoute-t-il, que nôtre ame eſt
ı être penſant & qui penſe toû-
urs, que ſes deſirs & ſes autres
'oprietez ne tiennent rien de la
atiere & du corps ; qu'elle n'a ni
ouleur, ni figure, ni parties; qu'elle
occupe aucune eſpace; qu'elle n'eſt
ins le corps que par ſon operation.
es raiſons propoſées confuſément;
r ni le Gnome, ni ſon adverſaire,
: ſe piquent pas de juſteſſe & de
'eciſions mêlées de beaucoup d'ar-
ımens foibles, obſcurs, étrangers
la queſtion, & de quelques plaiſan-
ries qui decelent les diſpoſitions
: l'Auteur : ces raiſons choiſies ne
:meurent pas ſans replique. Le ge-
e pretendu revient à ſes premie-
:s declamations, ſur l'ignorence
ı l'ame eſt de ſon auteur, & ſur la
:pendance où elle eſt du corps. Il
ı plus loin : les principales de la

morale, les lumieres du sens commun ne sont, selon lui, que des êtres de raison & des chimeres; il n'excepte pas de ce mepris pour (les veritez éternelles & immuables) les sciences les plus certaines, l'arithmetique & la geometrie, les regles des nombres & des mesures. Quand on ose parler ainsi, on peut tout dire sans consequence; enfin après tant d'écarts, le Gnome vient au point de la difficulté, il va nous apprendre, dit-il, la nature de la pensée & nous faire avoüer qu'elle vient du corps, comme le ruisseau de sa source; voilà de grandes promesses dont l'execution n'est pas facile, écoutons-le. La pensée, dit-il, n'est qu'une parole interieure; & comme pour former les sens articulez de la parole exterieure, il ne faut que de petits corps deliez qui s'insinuent dans les nerfs & dans les muscles, il suffit pour former la pensée que de petits corps plus subtils & plus deliez heurtent des ressorts plus fins & plus delicats. Son adversaire toûjours facile & accommodant l'interrompt quelquefois, pour lui dire que les Anatomist.

tes ne connoissent point ces ressorts, ces petits corps & les conduits par où ils passent, que la matiere quelque subtilisée, qu'on l'imagine, ne peut devenir esprit : on le renvoye aux Chimistes qui appellent les essences esprits.

Le Dialogue finit par des fables cabalistiques, sur la metamorphose de l'ame, devenuë matiere, d'esprit qu'elle étoit, avant le peché d'Adam, & par une froide raillerie tournée en conte, sur la definition qu'Aristote a donnée de l'ame.

Refutation du second Dialogue.

Il faut maintenant refuter les declamations du Gnome, je n'aurai pas de peine à en faire sentir le foible, les connoisseurs voyent dejà que dans tout ce dialogue, on n'a pas approché de l'état de la question, ni proposé les veritables raisons qui demonstrent la spiritualité & l'immortalité de l'ame, les a-t-on ignorées ou les a-t-on dissimulées? je n'en sçais rien : les pretendus esprits forts sont aussi faux du côté du cœur que

du côté de l'esprit, ils manq
également de capacité & de bc
foi, comme j'ai souvent eprouv
Pour combattre avec succè
sentiment si naturel & si comi
de l'immortalité de l'ame, il fa
choisir les preuves les plus fc
dont on l'appuïe, & les propose
delement. Je dis que le sentin
de la spiritualité & de l'immort
de l'ame est naturel & commun:
qui pensent autrement, dit C
ron, *sont de petits Philosophes de 1
consideration.* Nôtre Auteur veut
re croire que Pherecide, Syriei
nation, connu seulement des Gr
en est l'inventeur. Est-ce de lui
les Persans, les Indiens, que les
tions les plus reculées de l'Asie,
les barbares Ameriquains, que
Gaulois & les peuples septent
naux l'avoient appris? Qu'on
nomme dans l'univers une seule
tion qui croye generalement qı
mort detruit tout l'homme? (
trop s'arrêter à la supposition l
die de l'Auteur sur l'origine d
sentiment : montrons lui ce c
devoit attaquer, ces preuves vi

ieuſes qu'il a cachées à ſes lecteurs, ›u qu'il ne leur a indiquées qu'en ›aſſant & mis dans un faux jour.

Son Gnome qui ſe vante de nous létromper ſur la nature de la penſée ıe ſçait pas lui même ce que c'eſt ue penſer ; il confond la penſée ıvec l'impreſſion que l'objet de la ›enſée fait ſur l'ame ou par les ſens, ›u de quelque maniere que ce ſoit. Cette impreſſion n'eſt pas la connoiſſance : dans l'impreſſion l'objet ıgit ſur l'ame mediatement ou immediatement : dans la connoiſſance l'ame agit, l'objet eſt preſenté à l'ame par l'impreſſion : l'ame apperçoit l'objet par la connoiſſance. Il y a plus, ſentir ſeulement, connoître ſimplement, n'eſt pas encore penſer : le ſentiment & la connoiſſance ou la perception de l'idée ne ſont que les preludes & la matiere de la penſée : penſer c'eſt juger du ſentiment ou de l'idée. Penſer vient de *penſare omnibus ritè penſatis*. Penſer c'eſt ſe determiner après avoir balancé les raiſons d'affirmer ou de nier. Les Latins ont eû la même idée de la penſée *cogitare*, c'eſt *cogere in unam plures*

font propres, mais ils ne son
pensée; ils en sont aussi e
ment distinguez, que le suj
action est distingué de cette
en un mot, le sentiment d
est distingué du jugement q
porte de ce sentiment.

Les organes du sentimen
materiels; mais leurs imp
doivent se reünir en quelq
niere que ce soit dans l'am
qu'elle en juge, & ce qui
parfaitement un & ne peu
être matiere. Je conçois t
mouvemens des esprits de
affectent le sens interieur
ral, je conçois le sentime
dans l'ame, sans concevoir
que l'ame en juge, sans e
de pensée, ils sont donc
de la pensée.

Et qu'on ne se fasse pas
en s'imaginant un centre da
où toutes les parties de l'im
se reünissent, si ce centre e
re, il est divisible, rien dan
tre materiel ne recevra tou
pression; ce qui juge doit
voir toute, donc un centre

eſt incapable de juger. Cette ame qui juge, qui penſe eſt donc parfaitement une & une indiviſible, extremement diſtinguée de la matiere & veritablement ſpirituelle, indiſſoluble, immortelle.

En vain fait-on valoir, en vain exagere-t-on les imperfections qui ont les ſuites de ſon union avec le corps, nous ne les nions, nous ne les deguiſons pas; l'ame ſe reſſent de la foibleſſe, des infirmitez, de l'aſſoupiſſement du corps, juſqu'à ne pouvoir porter ſon jugement ſur des ſentimens confus, trop preſſans, trop prompts, trop ſubitement variez, qui l'agitent. Voilà ce qui arrive dans l'enfance, dans la caducité, dans la folie, dans l'yvreſſe; l'excès de douleur ou de joye, l'extreme langueur qu'elle ſent quelquefois, l'empeche de partager ſon attention qui eſt finie comme elle, & ne lui permet pas d'exercer des operations independantes du corps; operations dont elle eſt capable, mais que la trop grande application que le corps exige alors lui rend impoſſibles; voilà ſon état dans les

les, qu'elle a reçues au
ou-quelle a elle même f
la matiere;

Qu'on lui fasse un cri
ignorance, mais qu'on n
se pas un defaut nat
ignorance est volontaire,
plusieurs ames n'ont elle
leur connoissance ? & p
borner aux connoissance
res, les ames ne s'ignoren
mes, elles n'ignorent le
& leur Auteur, leur fi
devoirs qu'autant qu'ell
s'ignorer. En est-il qui,
core & non prevenuë, sa
& sans prejugé, s'imagine
duë, figurée, colorée,

ne lui sont-ils pas naturels? Ne sent-elle pas que ce qui pense & ce qui veut, est un & n'a point de parties? Est-il une ame qui ne s'apperçoive ou à qui on ne fasse aisément appercevoir qu'elle a commencé & qu'elle ne s'est pas faite elle même? Cette croyance de la divinité commune à toutes les nations ne marque-t-elle pas qu'aucune ame n'ignore naturellement son Createur? Ses devoirs lui sont connus, la conscience l'en avertit; & qu'elle peine n'a point le scelerat pour effacer les loix naturelles que le Createur a comme gravées dans l'ame. D'où vient donc que certaines ames s'imaginent être materielles? Est-il surprenant qu'une ame enfoncée dans le corps, toute appliquée au corps, qui ne pense qu'aux biens materiels, qui ne goute que les delices corporelles, qui pour l'interêt de ses plaisirs & de son repos, veut & veut fortement n'être que matiere, en vienne enfin jusqu'à croire ou plutôt jusqu'à se persuader qu'elle croit être un corps; si pourtant il en est qui se le persuadent veritablement, je ne le crois

spiritualité, ou elle ne rap
plus que fort confusément
force de l'imagination, la
du cerveau, la violence de
une autorité imposante, &
tout cela, le grand interêt
ser les remords de la consci
crainte d'un malheur étern
termineront par un jugem
pité à se croire materielle
telle, & cet erreur durer
qu'elle détournera son atte
ce qui la détromperoit. H
ne craint que d'être de
Ainsi les Egaremens de
Philosophes, de quelques
ne prouvent rien contre l'i
lité de l'ame; mais de ce q

ame, entierement materielle, auoit-elle tiré l'idée d'un esprit? Qu'ele chimie merveilleuse auroit fait ortir du corps une idée qui ne conient rien de corporel, qui l'exclut? e probleme est curieux; les esprits orts sont interessez à le resoudre; Auteur s'y occupera plus utilement qu'à continuer le Comte de Gabalis: mais ni lui, ni personne ne e resoudra.

L'argument que je pourrois tirer le la liberté, de la volonté humaine, n'est pas moins convainquant i moins fort: j'aurai bientôt une ccasion de le mettre dans son our.

ARTICLE XLIX.

DIALOGUE SUR L'ELOQUENCE *en general ; & sur celle de la Chaire en particulier ; avec une lettre écrite à l'Academie Françoise, par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Precepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambray, Prince du Saint Empire. A Paris* chez Jacques Etienne, rue Saint Jacques. M. DCC XVIII. *pages* 241.

L'Auteur de la preface avance, que l'illustre Auteur de l'ouvrage est le premier qui ait traité l'Eloquence en Philosophe, & en Philosophe Chrétien. Il faut ou que l'Auteur de la Preface n'ait pas lû Quintilien, ou qu'il ne se souvienne plus de cet endroit admirable de l'institution de l'Orateur, dans lequel Quintilien s'attache à prouver que pour être Un Orateur excellent il faut être honnête homme.

Feu Monsieur de Cambrai c'est

ropofé le même but dans les Dia-
ogues dont nous parlons; ouvrage
e sa jeunesse, où cependant on n'ap-
erçoit rien de jeune & qui annon-
e un Ecrivain novice; la lettre à
Academie est un des derniers ou-
rages de ce grand homme; &
éanmoins, comme l'Auteur de la
reface l'a remarqué, on reconnoît
ans l'un & dans l'autre de ces écrits
e même goût, le même génie, les
mêmes maximes, le même but de
amener tout au vrai & au solide.

Monsieur de Fenelon avance,
ans façon, qu'il a pris dans Platon
e fond de son premier Dialogue,
& on y reconnoit la maniere du Phi-
osophe Athenien. Le but particu-
lier de ce premier entretien est d'é-
tablir, que l'eloquence, qui n'a pas
pour fin de rendre les Auditeurs
meilleurs Citoïens & plus honnêtes
gens, est une éloquence fausse, un ta-
lent funeste, un art condamnable
& qu'on ne doit point souffrir dans
un Etat bien policé; que les Dé-
clamateurs qui ne songent qu'à plai-
re, les Orateurs interessez qui cher-
chent à faire fortune, par leurs dis-

cours, quoique moins blamables que ceux qui nuisent, en inspirant le vice ne doivent être ni loüez, ni même tolerez. L'Auteur entre agréablement en matiere; il suppose qu'un des interlocuteurs vient d'entendre un de ces sermons à la mode, où tout brille, où rien ne persuade; nôtre homme en est enchanté: l'autre Interlocuteur en fait une critique fort severe, mais fort juste; & il conduit peu à peu l'admirateur du sermon à convenir des defauts de cette maniere de prêcher, & à distinguer la veritable éloquence de la fausse. Le Dialogue finit par des remarques importantes sur le besoin qu'à l'Orateur d'étudier serieusement & de posseder plusieurs sciences. L'Auteur peint agreablement ces Orateurs ignorans, qui, sans principes generaux, étudient chaque matiere à mesure qu'ils la traitent; étude qui ne peut être que superficielle.

La fin de l'Orateur doit être l'instruction & la perfection de ses Auditeurs; pour y parvenir, il faut qu'il penetre dans le cœur de l'Auditeur; qu'il le remuë, qu'il s'en rende

naître, c'est là l'effet propre de l'e-
oquence qui la caracterise. Un dis-
ours qui ne touche point, quoy
qu'il attache, qu'il plaise, qu'il
e fasse admirer, n'est point élo-
quent.

L'Auteur au commencement du
second Dialogue fait sentir inge-
nieusement la difference peu re-
marquée entre convaincre & per-
suader : prouver exactement en
Métaphisicien une verité, c'est con-
vaincre, faire aimer la verité prou-
vée, c'est persuader ; la persua-
sion est au dessus de la simple con-
viction, parceque non seulement
elle fait voir la verité, mais qu'elle
a rend aimable, & qu'elle la fait
aimer. Pour être Orateur, il faut
sçavoir persuader, & ce n'est pas
assez de sçavoir convaincre : les Ora-
teurs sont rares. Ciceron a eu rai-
son de dire qu'il avoit vû bien des
hommes diserts ; c'est à dire, qui
parloient avec agrémens, & d'une
maniere éloquente, mais qu'on avoit
peu d'Orateurs ; c'est-à dire, peu
d'hommes qui sçachent entrer dans

le cœur des autres & qui les entraînent.

L'Auteur montre ensuite que l'éloquence consiste à prouver, à peindre, à toucher : il faut prouver pour appuyer ce qu'on dit sur un fondement solide, mais ce n'est presque rien faire que de prouver sechement; c'est être Métaphisicien & non pas Orateur ; il faut faire sentir la verité ; & pour la faire sentir, il faut peindre ; pour la faire aimer, il est necessaire de toucher.

Monsieur de Fenelon instruit admirablement l'Orateur sur la maniere de peindre & sur l'art de toucher; il lui en découvre les moyens; il lui apprend l'usage des figures : & comme le geste est aussi propre à émouvoir que la parole, il donne d'excellens preceptes sur le geste, qui se reduisent tous à cette regle ; *que le geste doit être toûjours naturel & exprimer à sa façon ce que l'on dit.* L'Auteur blâme, avec raison, une gesticulation continuelle & vague. Nos Prédicateurs, dit-il, s'agitent trop dans la suite d'un sermon,

ne s'agitent pas assez en certains droits.

Monsieur de Fenelon s'écarte fort es usages établis ; il voudroit qu'on n'apprit point par cœur ce qu'on oit dire en public ; il condamne s divisions ordinaires ; il propose ne nouvelle forme de panégyriques. Les raisons qu'il aporte contre a coutume d'aprendre par cœur ont fortes. Je mets d'un côté, dit-il, un homme qui compose exactement tout son discours, & qui l'apprend par cœur jusqu'à la moindre syllabe ; & de l'autre, je suppose un homme sçavant qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler, un homme enfin qui medite profondement tous les principes du sujet qu'il doit traitter, & dans toute leur étenduë, qui s'en fait un ordre dans l'esprit ; qui prepare les plus fortes expressions, par lesqu'elles il veut rendre son sujet sensible ; qui range toutes ses preuves ; qui prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme sçait sans doute tout ce qu'il doit dire ; & la place où il doit mettre

qu'il les auroit trouvées à l
son cabinet.

Je le crois : mais selon v
me, il ne perdra qu'un peu
ment, & vous sçavez ce q
devons penser de cette pert
les principes que nous av
posez. D'un autre côté,
gagnera-t-il pas pour la li
pour la force de l'action, c
principal ; supposant qu'il
beaucoup éxercé à écrire
Ciceron le demande ; qu'i
tous les bons modelles ; q
beaucoup de facilité naturel
quise ; qu'il ait un fond al
de principes & d'éruditio
ait bien médité tout son sui

choses composées à loisir. Ajoûtez qu'un Orateur habile & experimenté, proportionne les choses à l'impression qu'il voit qu'elles font sur l'Auditeur; car il remarque fort bien ce qui entre & ce qui n'entre pas dans l'esprit : ce qui attire l'attention, ce qui touche les cœurs, & ce qui ne fait point ces effets. Il reprend les mêmes chôses d'un autre maniere; il les revêt d'images & de comparaisons plus sensibles, ou bien il remonte aux principes, d'où dépendent des véritez qu'il veut persuader; ou bien il tâche de guerir les passions qui empêchent ces véritez de faire impression. Voilà le véritable art d'instruire & de persuader; sans ce moyen on ne fait que des déclamations vagues & infructueuses. Voyez combien l'Orateur qui ne parle que par cœur est loin de ce but. Representez-vous un homme qui n'oseroit dire que sa leçon; tout est nécessairement compassé dans son stile, & il lui arrive ce que Denis d'Halycarnasse remarque, qui est arrivé à Isocrate. Sa composition est meil-

leure à être lûë qu'à être prononcée ; d'ailleurs, quoiqu'il fasse, ses inflections de voix sont uniformes & toûjours un peu forcées ; ce n'est point un homme qui parle, c'est un Orateur qui recite ou qui declame ; son action est contrainte ; ses yeux trop arrêtez marquent que sa memoire travaille, & il ne peut s'abandonner à un mouvement extraordinaire, sans se mettre en danger de perdre le fil de son discours. L'Auditeur voyant l'art si à découvert, bien loin d'être saisi & transporté hors de lui-même, comme il le faudroit, observe froidement tout l'artifice du discours.

Le troisiéme Dialogue, encore plus beau, s'il est possible & plus utile que les autres, explique en quel sens Saint Paul a renoncé à une certaine éloquence comme à une certaine sagesse.

L'Auteur y montre en quoi consiste l'éloquence de l'Ecriture, combien elle est vraye, combien elle est sublime & parfaite, il deplore l'ignorance où les Prédicateurs de ce temps, entraînez par un faux

meilleur Orateur : ses transitions ne seront pas si fines : n'importe ; outre qu'il peut les avoir préparées sans les apprendre par cœur, de plus, ces négligences lui seront communes avec les plus éloquents Orateurs de l'Antiquité, qui ont crû qu'il falloit par là imiter souvent l'avanture, & ne montrer pas une trop grande préparation. Que lui manquera-t il donc ? Il fera quelque petite repetition, mais elle ne sera pas inutile ; non seulement l'Auditeur de bon goût prendra plaisir à y reconnoître la nature qui reprend souvent ce qui la frappe davantage dans un sujet ; mais cette repetition imprimera plus fortement les veritez ; c'est la bonne maniere d'instruire. Tout au plus trouvera-t-on dans son discours quelque construction peu exacte, quelque terme impropre, ou censuré par l'Académie, quelque chose d'irregulier, ou si vous voulez de foible & de mal placé, qui lui aura échappé dans la chaleur de l'action. Il faudroit avoir l'esprit bien petit pour croire que ces fautes

pres à diſcerner les grande
qui s'amuſent à celles-là.
rez les avantages d'un hor
n'apprend point par cœur ;
ſede, il parle naturellemen
parle point en déclamat
choſes coulent de ſource ;
preſſions, ſi ſon naturel
pour l'éloquence, ſont viv
nes de mouvement ; la cha
me qui l'anime, lui fait tro
expreſſions & des figures q
roit pû préparer dans ſon é

Un homme s'anime dans
net, & peut y compoſer des
très vifs, cela eſt vrai, m
tion y ajoûte encore une pl

l'exactitude chrétienne a châtié dans tout le reste de ses ouvrages, ce qu'il y avoit d'ornemens superflus dans le stile de cet Orateur, & qu'elle l'a reduit dans les bornes d'une éloquence plus grave & plus modeste. C'est, continuë Saint Augustin, ce dernier caractere marqué dans toutes les lettres suivantes de Saint Cyprien, qu'on peut aimer avec sureté, & chercher suivant les regles de la plus severe Religion, mais auquel on ne peut parvenir qu'avec beaucoup de peine. Dans le fonds, l'Epître de Saint Cyprien à Donat, quoique trop ornée au jugement même de Saint Augustin, mérite d'être appellée éloquente : car encore qu'on y trouve, comme il dit, un peu trop de fleurs semées, on voit bien neanmoins que le gros de l'Epître est très-serieux, très-vif & très-propre à donner une haute idée du Christianisme à un Payen qu'on veut convertir. Dans les endroits où Saint Cyprien s'anime fortement, il laisse là tous les jeux d'esprit, il prend un tour vehement & sublime. Mais, reprend un des personnages

du Dialogue, Saint Augustin dont vous parlez, n'est-ce pas l'Ecrivain du monde le plus accoutumé à se joüer des paroles? le défendrez-vous aussi? Non, je ne le défendrai point là-dessus, repond l'Auteur, c'est le defaut de son tems, auquel son esprit vif & subtil lui donnoit une pente naturelle. Cela montre que Saint Augustin n'a pas été un Orateur parfait; mais cela n'empêche pas qu'avec ce défaut, il n'ait eû un grand talent pour la persuasion. C'est un homme qui raisonne avec une force singuliere, qui est plein d'idées nobles, qui connoît le fond du cœur de l'homme, qui est poli & attentif à garder dans tous ses discours la plus étroite bienséance, qui s'exprime enfin presque toujours d'une maniere tendre, affectueuse & insinuante. Un tel homme ne mérite-t-il pas qu'on lui pardonne le défaut que nous reconnoissons en lui?

Il est vrai que je n'ai jamais trouvé qu'en lui seul une chose que je vais vous dire, c'est, qu'il est touchant, lors même qu'il fait des

oût, laissent le peuple Chrétien;
n ne leur enseigne point la Reli-
ion; on ne leur expose point l'E-
:iture. Monsieur de Fenelon invi-
: les Orateurs Chretiens à repren-
re la methode des Peres, il fait
:marquer ce qu'on doit imiter
ans ces grands modeles de l'élo-
uence Chrétienne; mais il ne ca-
he pas leurs defauts qu'on doit évi-
:r en les imitant. Je ne puis omet-
'e les caracteres qu'il fait des Peres
u'un Predicateur doit lire.

Que pensez-vous du stile de Tertul-
en, dit un des personnages du dia-
)gue? Il y a des choses très estima-
les dans cet Auteur, repond l'au-
re interlocuteur. La grandeur de
:s sentiments est souvent admira-
le; d'ailleurs il faut le lire pour
ertains principes sur la tradition,
our les faits d'histoire, & pour la
iscipline de son tems: mais pour
)n stile, je n'ai garde de le defen-
re, il a beaucoup de pensées faus-
:s, & obscures, beaucoup de me-
iphores dures & entortillées, ce
ui est mauvais en lui, est ce que
plûpart des lecteurs y cherchent

ter ses pensées & son sti
devroit tirer de ses ou
grands sentimens, & la
ce de l'antiquité.

Saint Cyprien est san
flé; on ne pouvoit gue
trement dans son siécle
pais: mais quoique son
diction sentent l'enflure
& la dureté Africaine, i
beaucoup de force; on v
une grande ame, une an
te, qui exprime ses senti
maniere noble & touc
trouve en quelques end
nemens affectez; par
dans l'Epitre à Donat

ɔintes. Rien n'en eſt plus rempli
ue ſes Confeſſions & ſes Soliloques.
l faut avoüer qu'ils ſont tendres &
ropres à attendrir le Lecteur. C'eſt
u'il corrige le jeu d'eſprit autant
u'il eſt poſſible, par la naïveté de
:s mouvemens & de ſes affections.
'ous ſes ouvrages portent le carac-
:re de l'amour de Dieu, non ſeu-
:ment il le ſentoit, mais il ſçavoit
ıerveilleuſement exprimer au de-
ıors les ſentimens qu'il en avoit.
'oilà la tendreſſe qui fait une partie
e l'éloquence. D'ailleurs nous
oyons que Saint Auguſtin con-
ıoiſſoit bien le fonds des veritables
égles : il dit, qu'un diſcours, pour
tre perſuaſif, doit être ſimple,
ıaturel, que l'art y doit être caché,
ɛ qu'un diſcours qui paroît trop
ıeau, met l'Auditeur en deffiance.
l y applique ces paroles que vous
:onnoiſſez, *qui ſophiſticè loquitur, odi-
ilis eſt.* Il traitte auſſi avec beau-
oup de ſcience, l'arrangement des
hoſes, le mélange des divers ſtiles,
e moyen de faire toujours croître
e diſcours, la neceſſité d'être ſim-
ɔle & familier, même pour les tons

de la voix, & pour l'action en certains endroits, quoique tout ce qu'on dit soit grand, quand on prêche la Religion; enfin la maniere de surprendre & de toucher. Voilà les idées de Saint Augustin sur l'éloquence. Mais voulez-vous voir combien dans la pratique il avoit l'art d'entrer dans les esprits, & combien il cherchoit à émouvoir les passions, selon le vrai but de la Rhetorique; lisez ce qu'il rapporte lui-même d'un discours qu'il fit au peuple à Cesarée de Mauritanie, pour faire abolir une coutume barbare. Il s'agissoit d'une coutume ancienne, qu'on avoit poussée jusqu'à une cruauté monstreuse; c'est tout dire. Il s'agissoit d'ôter au peuple un spectacle dont il étoit charmé; jugez vous-même de la difficulté de cette entreprise. Saint Augustin dit, qu'après avoir parlé quelque tems, ses Auditeurs s'écrierent & lui applaudirent; mais il jugea que son discours ne persuaderoit point, tandis qu'on s'amuseroit à lui donner des loüanges. Il ne compta donc pour rien le plaisir

& l'admiration de l'auditeur, & il ne commmença à esperer que quand il vit couler des larmes. En effet, ajoute-t'il, le peuple renonça à ce spectacle, & il y a huit ans qu'il n'a point été renouvellé. N'est-ce pas là un vrai Orateur ? Avons-nous des Prédicateurs qui soient en état d'en faire autant ?

Saint Jerôme a encore ses défauts pour le stile, mais ses expressions sont mâles & grandes, il n'est pas regulier, mais il est bien plus éloquent, que la plûpart des gens qui se piquent de l'être. Ce seroit juger en petit Grammairien, que de n'examiner les Peres que par la langue & le stile. Vous sçavez bien qu'il ne faut pas confondre l'éloquence avec l'élegance, & la pureté de la diction. Saint Ambroise suit aussi quelquefois la mode de son tems, il donne à son discours les ornemens qu'on estimoit alors. Peut-être même que ces grands hommes qui avoient des vûës plus hautes que les regles communes de l'éloquence, se conformoient au goût du tems, pour faire écouter avec plaisir la parole de Dieu, & pour insinuer les

veritez de la Religion. Mais après tout, ne voyons nous pas Saint Ambroise, nonobstant quelques jeux de mots, écrire à Théodose avec une force, & une persuasion inimitable? Quelle tendresse n'exprime t-il pas quand il parle de la mort de son frere Satyre? nous avons même dans le Breviaire Romain un discours de lui sur la tête de Saint Jean, qu'Herode respecte & craint encore apres sa mort : prenez-y garde ; vous en trouverez la fin sublime. Saint Leon est enflé, mais il est grand. Saint Gregoire Pape étoit encore dans un siécle pire, il a pourtant écrit plusieurs choses avec beaucoup de force & de dignité. Il faut sçavoir distinguer ce que le malheur du tems a mis dans ces grands hommes, comme dans tous les autres écrivains de leurs siécles, d'avec ce que leur genie & leurs sentimens leur fournissoient pour persuader leurs auditeurs.

Mais, quoi! reprend un personnage du Dialogue, tout étoit donc gaté, selon vous, pour l'éloquence, dans ces siécles si heureux pour la Religion.

ans doute, repond l'Auteur, peu
tems après l'Empire d'Auguste,
›quence & la langue latine mê-
n'avoient fait que se corrompre.
Peres ne sont venus qu'aprés ce
lin; Ainsi il ne faut pas les pren-
pour des modeles sûrs en tout;
aut même avoüer que la plûpart
sermons que nous avons d'eux
t leurs moins forts ouvrages.
and je vous montrois tantôt par
emoignage des Peres que l'Ecri-
e est éloquente, je songeois en
i-même que c'étoient des te-
ins dont l'éloquence est bien in-
ieure à celle que vous n'avez cruë
: sur leur parole. Il y a des gens
n goût si dépravé, qu'ils ne sen-
›nt pas les beautez d'Isaïe, &
ils admireront Saint Pierre Chri-
›gue, en qui nonobstant le beau
n qu'on lui a donné, il ne faut
:rcher que le fonds de la pieté
angelique, sous une infinité de
uvaises pointes.
Dans l'orient la bonne maniere de
·ler & d'écrire se soutint davan-
e : la langue Grecque s'y conser-
presque dans sa pureté. Saint
rysostôme la parloit fort bien;

son stile, comme vo
diffus; mais il ne che
faux ornemens: tout
suasion; il place chaq
dessein; il connoît b
Sainte & les mœurs d
entre dans les cœurs
choses sensibles; il a
hautes & solides, il
mouvemens; dans son
dire que c'est un gr
Saint Gregoire de Na
concis & plus poëti
peu moins appliqué à l
il a neanmoins des end
chans, par exemple
Constantinople, & l'I
de Saint Basile. Celu
sententieux, austere,
diction. Il avoit profo
dité tout le detail de
connoissoit à fonds le
l'homme, & c'est un
pour le regime des ame
rien voir de plus éloq
Epître à une Vierge q
bée; à mon sens, c'est
vre. Si on n'a un goût f
cela, on court risque

dans les Peres ce qu'il y a de moins bon, & de ramasser leurs défauts dans les sermons que l'on compose.

On trouvera à la fin du Dialogue quelques remarques sur le choix du texte.

ARTICLE L.

LETTRE E'CRITE A L'ACADEMIE Françoise : sur l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, &c. pages 167.

MOnsieur de Fenelon consulté par l'Academie sur les travaux, auxquels elle devoit s'appliquer, nous a donné dans sa reponse une excellente instruction sur les belles lettres, & des regles pour se former le goût; le Dictionaire lui paroît utile pour le present & plus encore pour l'avenir; de quel prix seroit aujourd'hui un Dictionnaire Latin, écrit du tems d'Auguste: Monsieur de Fenelon craint qu'on n'appauvrisse trop notre langue; il voudroit qu'on rappellât de vieux mots qu'on a bannis, sans faire reflexion, que nous n'en avons point

qui puissent tenir leur place, une Grammaire qui ne soit p: gée de regles, ce qu'il dit si quence, est un abregé des di: dont je viens de rendre con se plaint de la servitude, où tient nos Poëtes, il en de\ tous les inconveniens, il n pourtant la prescrire, mai: horte vivement les Poëtes à ner un peu plus de liberté, plus sacrifier la beauté des p la force & la clarté des v richesse de la rime.

Les autres conseils que l Auteur donne à nos Poëtes tous à leur faire mepriser brillant, & à leur faire ain chercher les beautez simple turelles. On veut, dit-il, trop catesse, elle degenere en su on veut éblouïr & surpren veut avoir plus d'esprit q lecteur & le lui faire sentir p lever son admiration, au li faudroit n'en avoir jamais p lui, & lui en donner mê paroître en avoir; on ne se c pas de la simple raison des

naïves, du ſentiment le plus vif, qui ſont la perfection réelle; on va au-delà du but chercher une perfection imaginaire, le goût exquis craint le trop en tout, ſans en excepter l'eſprit même; l'eſprit laſſe beaucoup dès qu'on l'affecte & qu'on le prodigue; c'eſt en avoir de reſte que de ſçavoir en retrancher dans la Poëſie comme dans l'Architecture, il faut que tous les morceaux neceſſaires ſe tournent en ornemens; mais tout ornement qui n'eſt qu'ornement, eſt de trop.

Monſieur de Fenelon exhorte l'Academie à entreprendre après le Dictionnaire, la Rhetorique, la Poëtique generale, & deux Traitez particuliers; l'un de la Tragedie; l'autre de la Comedie : il declare cependant qu'il ne ſouhaite point qu'on perfectionne les ſpectacles où l'on ne repreſente les paſſions corrompuës, que pour les allumer. Il reſſent au contraire, dit-il, une veritable joye de ce qu'il ſont chez nous imparfaits dans leur genre; nos Poëtes les ont rendus langiſſans, fades, doucereux, romaneſques.

On pourroit, continuë le Prelat, donner aux Tragedies une merveilleuse force, suivant les idées très philosophiques de l'antiquité, sans y mêler cet amour volage & dereglé qui fait tant de ravages & qui affoiblit le tragique. Chez les Grecs la Tragedie étoit entierement indépendante de l'amour profane; par exemple, l'Oedippe de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangere au sujet. Monsieur Corneille n'a fait qu'affoiblir l'action, que la rendre double, & que distraire le spectateur dans son Oedippe, par l'Episode d'un froid amour de Thesée pour Dircé. Monsieur Racine est tombé dans le même inconvenient, en composant sa Phedre; il a fait un double spectacle, en joignant à Phedre furieuse, Hyppolite soupirant contre son vrai caractere; il falloit laisser Phedre toute seule dans sa fureur. L'action auroit été unique, courte, vive, & rapide; mais nos deux Poëtes Tragiques, qui meritent d'ailleurs les plus grands éloges, ont été entraînez par le Torrent; ils ont cedé

goût des Piéces Romanesques, avoit prévalu. La mode du bel rit faisoit mettre de l'amour par t. On s'imaginoit qu'il étoit imsible d'éviter l'ennui pendant ix heures, sans le secours de quele intrigue galante. On croyoit e obligé à s'impatienter dans le ctacle le plus grand & le plus sionné, à moins qu'un Heros goureux ne vint l'interrompre : core falloit-il que ses soupirs fusnt ornez de pointes, & que son sespoir fut exprimé par des espés d'Epigrammes. Voilà ce que le sir de plaire au public arrache x plus grands Auteurs contre les egles.

Après avoir condamné dans Corille les Stances de Rodrigue & de irce, l'Auteur ajoûte : on parle turellement & sans ces tours si fannés, quand la passion parle. Rane n'est pas exempt de ce defaut, ie la coûtume avoit rendu comme ecessaire. Rien n'est moins naturel ie la narration de la mort d'Hipolyte à la fin de la Tragedie de hedre, qui a d'ailleurs de grandes

mer par la colere des Dieu
perir. Je l'ai vû un Gouve
Prince, qui parle au Roi
Un homme desesperé, saisi
sans haleine, peut-il s'amus
la description la plus pomp
la plus fleurie de la figure
gon? des chevaux & sa c
recourbe en replis tortueu

L'œil morne maintenant &
baissée,
Sembloient se former à sa
sée, &c.
La terre s'en émût, l'air
fecté,
Le flot qui l'apporta, re
vanté.

à Oedippe que des mots entrecoupez, tout est douleur : c'est plutôt un gemissement, ou un cri, qu'un discours. *Helas ! helas !* dit il, *tout est éclairci ! O lumiere ! je te vois maintenant pour la derniere fois. Helas ! helas ! malheur à moi ! où suis-je ! malheureux ? comment est-ce que ..... la voix me manque tout-à coup ? O fortune ! où êtes-vous allée .... malheureux ! malheureux ! je ressens une cruelle fureur avec le souvenir de mes maux ...... O amis ! que me reste-t il à voir, à aimer, à entretenir, à entendre avec consolation ? O amis ! rejettez au plutôt loin de vous un scelerat, un homme execrable, objet de l'horreur des Dieux & des hommes .... Perisse celui qui me degagea de mes liens dans les lieux sauvages, où j'étois exposé, & qui me sauva la vie. Quel cruel secours ! je serois mort avec moins de douleur pour moi & pour les miens .... je ne serois ni le meurtrier de mon pere, ni l'époux de ma mere ; maintenant je suis au comble du malheur, miserable ! j'ai tué mon pere, & j'ai eu des enfans de celle qui m'a mis au monde.*

C'est ainsi que parle la nature, quand elle succombe à la douleur. Jamais rien ne fut plus éloigné des phrases brillantes du bel esprit. Hercule & Philoctete parlent avec la même douleur vive & simple dans Sophocle. Monsieur Racine, qui avoit fort étudié les grands modelles de l'antiquité avoit formé le plan d'une Tragédie Françoise d'Oedippe, suivant *le goût de Sophocle*, & la simplicité Grecque, sans y mêler aucune intrigue postiche d'amour. Un tel spectacle pourroit être tres-vif, tres-rapide, tres-interessant ; il ne seroit point aplaudi ; mais il saisiroit, il feroit répandre des larmes, il ne laisseroit pas respirer, il inspireroit l'amour des vertus & l'horreur des crimes ; il entreroit fort utilement dans le dessein des meilleures loix. La Religion même la plus pure n'en feroit point allarmée. On n'en retrancheroit que de faux ornemens, qui blessent les regles.

Nôtre versification trop gênante engage souvent les meilleurs Poëtes tragiques à faire des vers chargez

l'épithétes, pour attrapper la rime. Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un aûtre vers foible, qui le gâte; par exemple, je suis charmé, quand je lis ces mots.

Qu'il mourut.

Mais je ne puis souffrir le vers, que la Rime amene aussi-tôt.

Ou qu'un beau desespoir alors le secourut:

Les Periphrases outrées de nos vers n'ont rien de naturel. Elles ne representent point des hommes, qui parlent en conversation serieuse, noble, & passionnée, on ôte au Spectateur le plus grand plaisir du spectacle, quand on en ôte cette vraisemblance: j'avouë que les anciens donnoient quelque hauteur de langage au cothurne;

Ait tragica desæuit, & ampullatur in arte?

Mais il ne faut point que le Cothurne altére l'imitation de la vraye nature: il peut seulement la peindre en beau, & en grand; mais tout

nue, je les passe à regret,
puis priver mes lecteurs d
re de Moliere, il faut a
Moliere est un grand Po
que. Je ne crains pas de d
a enfoncé plus avant que
dans certains caracteres; il
sé une plus grande variete
il a peint par des traits f
que tout ce que nous
dereglé & de ridicule; T
borné à representer des
avares & ombrageux,
hommes prodigues &
des courtisanes avides &
tes, des Parasites bas & fla
esclaves imposteurs & sc
caracteres meritoient, sa

vert un chemin tout nouveau : encore une fois je le trouve grand ; mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses defauts ?

En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert de phrases les plus forcées, & les moins naturelles; Terence dit en quatre mots avec la plus élegante simplicité ce que celui-cy ne dit qu'avec une multitude de mataphores, qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ces vers ; par exemple, l'avare est moins mal écrit que les piéces qui sont en vers ; il est vrai que la versification Françoise la gêné ; il est vrai même qu'il a mieux reüssi pour les vers dans l'Amphytrion, où il a pris la liberté de faire des vers irreguliers ; mais en general, il me paroit jusques dans sa prose ne parler point assez simplement, pour exprimer toutes les passions. D'ailleurs il a outré souvent les caracteres ; il a voulu par cette liberté plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins delicats, à rendre le ridicule plus sensible, mais quoi qu'on doive marquer chaque passion dans

ſon plus fort degré, & par ſes traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excés & la difformité, on n'a pas beſoin de forcer la nature, & d'abandonner le vrai ſemblable, ainſi malgré l'exemple de Plaute, où nous liſons, *Cedo tertiam*, je ſoutiens contre Moliere, qu'un avare qui n'eſt point fou, ne va jamais juſqu'a vouloir regarder dans la troiſiéme main de l'homme qu'il ſoupçonne de l'avoir volé ; un autre défaut de Moliere, que beaucoup de gens d'eſprit lui pardonnent, & que je n'ai garde de lui pardonner, eſt qu'il a donné un tour gracieux au vice, avec une auſterité ridicule & odieuſe à la vertu;je comprends que ſes deffenſeurs ne manqueront pas de dire, qu'il a traité avec honneur la vraye probité; qu'il n'a attaqué qu'une vertu chagrine, & qu'une hypocriſie déteſtable; mais ſans entrer dans cette longue diſcuſſion, je ſoutiens, que Platon & les autres Legiſlateurs de l'antiquité Payenne, n'auroient jamais admis dans leurs Republiques un tel jeu ſur les mœurs.

Enfin je ne puis m'empecher de croire, avec Monſieur Deſpreaux, que Moliere, qui peint avec tant de force & de beauté les mœurs de ſon païs, tombe trop bas, quand il imite le badinage de la Comedie Italienne.

Un traité de la maniere d'écrire l'Hiſtoire paroit à l'Auteur un ouvrage digne de l'Academie, mais il a diſpenſé l'Academie de ce travail; le projet de la maniere qu'il l'expoſe, rend le traité moins neceſſaire, pour ne pas dire inutile. Un Hiſtorien formé ſelon ce projet, ſeroit un parfait Hiſtorien, j'en raporterai ici les preceptes avec les caracteres differens de quelques Hiſtoriens celebres. Le bon Hiſtorien évite egalement les Panegyriques & les Satires, il ne merite d'être crû, qu'autant qu'il ſe borne à dire ſans flatterie, & ſans malignité le bien & le mal. Il n'obmet aucun fait qui puiſſe ſervir à peindre les hommes principaux, & à découvrir les cauſes des évenemens, mais il retranche toute diſſertation, où l'érudition d'un ſçavant veut être étalée; toute ſa cri-

tique se borne à donner comme douteux, ce qui l'est, & à en laisser la decision au Lecteur, aprés lui avoir donné ce que l'histoire lui fournit. Lhomme qui est plus sçavant, qu'il n'est Historien, & qui a plus de critique, que de vrai genie, n'épargne à son Lecteur aucune datte, aucune circonstance superfluë, aucun fait sec, détaché ; il suit son goût, sans consulter celui du public. Il veut que tout le monde soit aussi curieux que lui des minuties, vers lesquelles il tourne son insatiable curiosité. Au contraire un Historien sobre & discret laisse tomber les menus faits qui ne menent le Lecteur à aucun bac important. Retranchez ces faits, vous n'ôtez rien à l'histoire. Ils ne font qu'interrompre, qu'allonger, que faire une histoire, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, & sans aucun fil de vive narration. Il faut laisser cette sperstitieuse exactitude aux compilateurs. Le grand point est de mettre d'abord le Lecteur dans le fond des choses, de lui en decouvrir les liaisons, & de se hâter de le faire arriver au dé-

oüement. L'hiſtoire doit en ce
oint reſſembler un peu au Poëme
:pique.

> *Semper ad eventum feſtinat, & in*
> *medias res, &c.*
> *Deſperat tractata niteſcere poſſe, &*
> *quæ relinquit.*

Il y a beaucoup de faits vagues ;
ıi ne nous apprennent que des
›ms & des dates ſteriles : il ne vaut
ıeres mieux ſçavoir ces noms que
; ignorer, je ne connois point un
ımme, en ne connoiſſant que ſon
m. J'aime mienx un Hiſtorien peu
ıct & peu judicieux, qui eſtropie
noms, mais qui peint naïvement
ıt le detail, comme Froiſſard,
e les hiſtoriens qui me diſent que
ıarlemagne tint ſon Parlement
ıgelheim, qu'enſuite il partit,
'il alla battre les Saxons, & qu'il
int à Aix la Chapelle : c'eſt ne
pprendre rien d'utile; ſans les cir-
ſtances, les faits demeurent com-
décharnez : ce n'eſt que le ſque-
e d'une hiſtoire.

.a principale perfection d'une

montagne, ſe tourne, & p
ſir à conſiderer de ce poin
tout le chemin qu'il a ſuiv
les beaux endroits qu'il a

Une circonſtance bie
un mot bien rapporté, un
a rapport au genie, ou à
d'un homme, eſt un trai
& precieux dans l'hiſtoir
met devant les yeux cet
tout entier. C'eſt ce que P
& Suétone ont fait parfaiten
ce qu'on trouve avec plaiſ
Cardinal d'Oſſat. Vous cr
Clement VIII. qui lui par
à cœur ouvert, & tantôt
ſerve.

re plus courte, plus vive, plus
e, plus gracieuse. Il doit inf-
par une pure narration la plus
: morale, sans moraliser, il
éviter les sentences comme de
écueils : son histoire sera assez
, pourvû qu'il y mette avec le
ble ordre, une diction claire,
, courte & noble. *Nihil est in*
: dit Ciceron, *pura & illustri*
te dulcius. L'histoire perd beau-
a être parée. Rien n'est plus
de Ciceron que cette remarq
ır les commentaires de Cesar.
entarios quosdam scripsit, rerum
n, valdè quidem probandos. Nu-
n sunt, recti, & venusti, omni
orationis tamquam veste detracta.
um voluit alios habere parata,
umerent, qui vellent scribere hist-
, ineptis gratum fortasse fecit, qui
illa calamistris inurere, sanos
homines à scribendo deterruit.
:l esprit méprise une histoire
il veut l'habiller, l'orner de
rie, & la friser. C'est une er-
ineptis. L'homme judicieux,
ın goût exquis, desespere
ı 1719.

d'ajouter rien de beau à cette nudité si noble & si majestueuse.

Le point le plus necessaire, & le plus rare pour un historien, est qu'il sçache exactement la forme du gouvernement, & le détail des mœurs de la nation, dont il écrit l'histoire pour chaque siecle. Un Peintre, qui ignore ce qu'on nomme *il costumè*, ne peint rien avec verité. Les peintres de l'Ecole Lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement representé la nature, ont manqué de Science en ce point.

L'Extrait seroit trop long, si la beauté & la varieté des morceaux du livre que je represente n'empêchoit de sentir la longueur de l'extrait; il faut cependant, pour garder nos regles, passer les Reflexions tres sensées de l'Auteur sur la fameuse dispute touchant les Anciens & les Modernes. La lettre finit par ces Reflexions.

ARTICLE LI.

TIQUITATES HEBRAICÆ
Græcæ selectæ de conclusis
lebræorum & Græcorum femi-
s. *Antiquitez Hebraiques & Grec-
ues choisies, touchant la coutume
enfermer les femmes, tirées d'Au-
urs tres anciens & dignes de foi,
ur Samuel Frideric Bucher.* A Bu-
issen chez Richter. M.DCC XVII.
12. *pages* 210. sans les tables.

MOnsieur Bucher aprendra à ceux qui n'ont lû ni l'Ecritu- i les Anciens; que les Hebreux, Grecs, les Perses & les Romains ient leurs femmes enfermées aut de la maison, dans un apar- ent separé dont les fenêtres ent grillées, qu'elles y étoient lées par des femmes ou par des uques; que les veuves n'avoient plus de liberté après la mort de mari, que pendant sa vie; qu'on rmoit avec plus de soin les jeu- vierges; que dans le Temple & les Sinagogues, les femmes

étoient ſeparées des hommes ; il n'oublie rien de ce qu'il a lû touchant les veſtales. Perſonne aſſurement ne lui conteſtera des veritésſi certaines, il les prouve par une foule de paſſages d'Auteurs ſacrés & profanes, de Rabins, de modernes; il ſe donne bien de la peine en vain. C'eſt, dit-il, pour refuter les *Papiſtes* & pour combatre l'Inſtitution des Religieuſes qu'il a travaillé. Les Religieuſes Chretiennes doivent ſçavoir gré à ce genereux adverſaire ; il leur fournit des armes, il prouve bien l'antiquité des ſocietés de filles obligées à une virginité perpetuelle, parcequ'elles étoient attachées aux autels : il y en avoit chez les Perſes, chez les Grecs, chez les Romains, dans la grande Bretagne. On dira que nous ne devons pas imiter ces peuples idolatres, nous pouvons les imiter dans ce qu'ils ont retenu de la Religion naturelle. Un Proteſtant menaçoit de faire voir que beaucoup de ceremonies de la Religion Catholique ont une origine payenne. *Rituum Eccleſiæ Romanæ ſacrorum origo profana.* Il les

roit aiſé de lui faire voir que beaucoup de ceremonies payennes ont une origine ſainte & divine, que ce ſont des reſtes de la Religion naturelle, *Rituum paganorum origo ſacra.* L'Auteur fait de grands efforts pour détourner le ſens des paſſages de l'Exode 38. v. 8. & du premier livre des Rois 11. v. 22. où il paroit qu'il y avoit dans le Temple des Religieuſes retirées du monde, & apliquées au ſervice de l'Autel : en creuſant la ſignification du mot Hebreu, il trouve qu'il ſignifie aſſemblées ou Congregations ; cela prouve-t-il bien qu'elles n'étoient pas Religieuſes ?

J'oubliois que dans une digreſſion ſur la fille de Jephte, il ſoutient qu'elle fut veritablement ſacrifiée.

ARTICLE LII.

ANTIQUITATES HEBRAICÆ & Græcæ ſelectæ de velatis Hebræorum & Græcorum fæminis. *Antiquitez Hebraiques & Grecques choiſies des femmes voilées. Par Sa-* Juin 1719.

femmes étoit commune dès le tems d'Abraham, beaucoup de nations l'ont suivie, plusieurs la retiennent encore.

ARTICLE LIII.

HISTOIRES DE PIETE' ET DE morale par Monsieur l'Abbé de Choisy. A Paris chez Jean Baptiste Coignard, ruë Saint Jacques à la Bible d'or M. DCCXVIII. deux tomes *in* 12. Tome premier *pages* 443, tome second 34.

UN volume d'Histoires de pieté & de morale que l'Auteur laissa imprimer à Etienne, il y a quelques années, faisoit souhaiter ces deux volumes qu'il publie aujourd'hui. Le premier, composé pour feu Monseigneur le Duc de Bourgogne, contient les vies de deux sortes de Heros, dont les vertus ont été differentes, les uns guerriers & conquerans, recommandables par les succès de leurs armes, les autres doux & pacifiques, qui n'ont songé qu'à rendre leur peuples heureux. Da-

vid, Salomon, Theſée, Jolon, Romulus, Numa, les Vies des deux Heros Grecs, & des deux premiers Rois de Rome, & celle de Publicola, dans le ſecond Tome, font ſentir que Monſieur l'Abbé de Choiſi auroit pû nous donner un excellent abregé des Vies de Plutarque.

Le ſecond Tome, compoſé pour Madame la Ducheſſe de Bourgogne, raſſemble pluſieurs hiſtoires par une fiction ingenieuſe. L'Auteur ſuppoſe, que la Princeſſe avoit propoſé un prix à l'Hiſtoire de piété ou de morale la plus attachante; les Hiſtoires qu'on raconte font celles; du Comte Verd, du grand Cyrus, de Charlemagne, de Martesfre, Reine des Amaſons, de Publicola, de Sainte Etriabeſli Reine de Portugal, de Saint Paul, premier Solitaire, de Plucedre, de Joſeph Patriarche de Cliarbeſier, de la Pucelle d'Orleans, de Loüis XII. d'Achille. On ne peut donner à un ouvrage plus de varieté, elle paroît dans le ſtile même; pre que toutes les hiſtoires ſont écrites, comme Monſieur l'Abbé de Choiſi ſçait écrire;

mais celles que conte la Nourrice, font d'un ſtile convenable à ſon caractere, d'une ſimplicité & d'une naïveté charmante. L'Hiſtoire du Comte Verd, moins connu que les autres, m'a paru propre à faire connoître l'ouvrage.

Hiſtoire du Comte Verd.

La Maiſon de Savoye, après celle de France, qui a huit cens ans de Royauté, eſt ſans contredit la plus ancienne Maiſon ſouveraine, qui ſoit en Europe, ainſi ſans avoir recours à des Chimeres genealogiques, qui trouvent toujours des contradicteurs, ſans remonter à Vitikind Duc de Saxe, il eſt certain, de l'aveu de tous les Hiſtoriens, que Humbert aux blanches mains étoit Comte Souverain de Savoye & de Morienne vers l'an 1030. & depuis ce tems-là, tous ſes deſcendans ſucceſſeurs de ſes Souverainetez, ont toujours augmenté de gloire & de puiſſance, juſqu'à Victor Amé II. qui par ſes premieres actions, ſemble devoir un jour les égaler tous, &

peut-être les surpasser. Ils ont eû vingt alliances avec la Maison Royale de France, sans conter celle qui se va faire avec tant de joye de part & d'autre: la Savoye a donné neuf Princesses à la France, & en a reçû onze.

Amé VI. surnommé le Comte Verd, l'un des plus grands Princes de son siecle, porta ses armes toûjours victorieuses en divers endroits de l'Europe & de l'Asie. Il délivra l'Empereur de Constantinople son cousin, des prisons du Roy des Bulgares, & le retablit sur son trône: il acquit de grandes terres & augmenta ses Souverainitez; redouté de ses voisins, il les soumit, quand ils oserent l'attaquer: aussi sage que vaillant, aussi habile dans le cabinet, que fier dans le combat, il fut l'arbitre des deux puissantes Republiques de Venise & de Genes, qu'une jalousie de gloire & de commerce rendoient presque irreconciliables: il ne manqua jamais au respect & à l'amitie, qu'il devoit aux Rois de France: les Papes le reconnurent pour Protecteur du Saint Siege, &

pour Defenseur de l'Eglise, il bâtit; il fonda plusieurs maisons Religieuses; enfin pour achever son éloge, il couronna toutes ses vertus par une pieté solide. Amé vint au monde en mil trois cent trente quatre, & n'avoit que 10. ans à la mort de son pere Aimond, qui nomma pour ses tuteurs, Loüis de Savoye Seigneur de Vaud, & Amé de Savoye Comte de Geneve ses cousins. Ils apporterent tous leurs soins à la conservation de l'Etat & à l'éducation du jeune Prince; il eut les plus habiles maîtres en toutes sortes de Sciences, & fit tous les éxercices du corps avec tant d'adresse, que quand l'âge lui eut donné la force, il se trouva l'un des plus rudes Chevaliers de son tems; peu de gens osoient paroître devant lui dans la carriere; il aimoit passionnément dès sa plus tendre jeunesse ces sortes de plaisirs, qui ont quelque chose de guerrier; & par de feints combats, son courage lui preparoit les voyes à des combats veritables.

A l'âge de treize ans, assisté de ses tuteurs, il entra en Piémont à la tête

de ſon armée, & y prit ſur la Reine Jeanne de Naples les villes de Quiers, de Queraſque & de Savillan. Il fut joint par Jacque de Savoye Prince d'Achaye ſon couſin, qui poſſedoit dejà Turin & une partie du Piémont: leurs conquêtes ſe faiſoient en commun, mais elles furent bientôt arrêtées par Huchin Seigneur de Milan; il ſe déclara contre eux pour la Reine Jeanne, qui avoit encore quelques places & de grands droits ſur le Piémont, & les obligea à ſe contenter de ce qu'ils avoient pris.

Dès qu'Amé ſe ſentit aſſez robuſte pour tenir ſa place dans les tournois, & pour reſiſter dans la lice à tous venans, il envoya des Herauts en France, en Allemagne & par toute l'Italie, publier un tournoi, où il devoit paroître dans tout l'appareil d'un jeune Prince, qui veut montrer ſa force & ſon adreſſe pour la premiere fois à ſes ſujets & à ſes voiſins.

Il y avoit plus de trois cens ans que les tournois avoient été inventez par Geoffroi de Previlli gentilhomme François de la maiſon de

épée pour les avertir, qu
loient frapper un Tournoi
neur des Dames, & pour le
re sçavoir le tems, le lieu &
ditions. Le Prince à qui le
mes présentoit l'epée, lu
doit en la prenant: Je l'acc
faire plaisir à celui qui me
& aux Dames ébatement.
sissoit une grande place,
laquelle on dressoit des
pour les Dames & pour les
camp. Chaque Prince o
Seigneur, qui étoit du
prenoit pour lui & pour
une certaine quantité de
sur la place, & faisoit peinc

leurs armes, leurs chifres & leurs devises. On se battoit d'abord seul à seul, & puis troupe contre troupe, ou à l'épée plate & large, ou avec la masse d'armes ronde & plus pesante; & après le combat, qui étoit animé par les trompettes, les juges adjugeoient le prix, au meilleur Chevalier ou Ecuyer mieux frappant d'épée, qui eût été en la mêlée du Tournoi; ensuite les juges precedez du Roi d'armes, le menoient en pompe au lieu où étoit la Dame du Tournoi, accompagnée de son Chevalier d'honneur & de deux Damoiselles. La Dame lui mettoit le prix entre les mains, & lui, après l'avoir remerciée bien affectueusement, il la saluoit, & semblablement les deux Damoiselles, si c'étoit son plaisir; après quoi le Chevalier vainqueur prenoit la Dame par la main & l'amenoit à la danse par où finissoient les plaisirs de la journée. La jeune Noblesse aimoit fort les Tournois, elle s'y formoit aux armes, s'acoûtumoit à la guerre, & même acqueroit de la politesse pour le commerce de la vie: aussi

l'exemple des François avoit-il été bientôt suivi par la plûpart des autres nations de l'Europe: les Allemans avoient été des premiers, les Anglois n'en avoient eû l'usage qu'en 1194. sous leur Roi Richard; & les Grecs de Constantinople commençoient à s'y accoûtumer depuis l'an 1327. que leur Empereur Andronic Paleologue ayant épousé Anne de Savoye, fille d'Amé le grand, plusieurs Gentils-hommes de France & de Savoye, qui avoient accompagné la Princesse, firent un Tournoi à Constantinople, & depuis ce tems là les Grecs nommoient les Tournois, le jeu des François: mais comme ce qui n'avoit été inventé, que pour exercer la jeunesse dans le métier des armes, avoit souvent des suites funestes; que dans ces assemblées de plaisir, plusieurs grands Seigneurs avoient été tuez, & que d'ailleurs la Noblesse s'y ruinoit en folles depenses, en habits magnifiques, armes dorées, chevaux, harnois, devises, livrées, les Papes & les Conciles les defendirent. On ne laissoit pas d'en faire

par tout; les jeunes gens vouloient, à quelque prix que ce fût, donner des preuves de leur valeur, même en tems de paix, & les Papes furent enfin obligez à lever des défenses qui n'étoient pas respectées.

Le Tournoi que le Comte Amé avoit indiqué à Chamberi, dura trois jours; tout s'y passa avec magnificence & politesse; il y parut couvert d'armes vertes, ses livrées étoient aussi vertes, & son cheval caparaçonné de la même couleur, qui lui fit donner le surnom de Comte Verd, qu'il rendit si fameux par une suite continuelle de grandes actions; il étoit bien fait de sa personne, il avoit les yeux noirs, grands & pleins de feu, le tein fort blanc, les traits du visage assez reguliers, le nez acquilin, la mine haute, quoique d'une taille mediocre: il fut le premier des tenans, & disputa long tems le prix à Antoine Seigneur de Gramont en Bugey: son sujet fut assez innocent, pour disputer d'adresse avec son Prince.

Les Ancêtres d'Amé faisoient souvent la guerre aux Dauphins de

Viennois, leurs voisins & leurs perpetuels ennemis ; ils avoient des terres enclavées les unes dans les autres ; & quelques pacifiques qu'eussent été ces Princes, il étoit bien difficile que leurs Officiers n'eussent pas souvent des démêlez ensemble. Humbert, dernier du nom, Dauphin de Viennois, Prince foible du corps & d'esprit, ayant eû le déplaisir d'être la cause, quoiqu'innocente, de la mort de son fils unique, qu'il avoit laissé tomber du haut d'une fenêtre en badinant avec lui, & se voyant d'ailleurs incapable de resister au Comte de Savoye, resolut de se defaire de ses Etats, & de les mettre entre les mains d'un Prince puissant, qui pût faire tête au Comte. Le Pape Clement VI. qui tenoit son siege à Avignon, le fit presser de les donner à l'Eglise, pour les unir au Comtat ; mais la Noblesse du Dauphiné s'y opposa, & il fit sa donation en faveur de Philippe, Duc d'Orleans, second fils de Philippe de Valois Roy de France ; il alla ensuite en Asie commander une armée de Croisez, & n'y acquit pas beau-

coup d'honneur ; à son retour, ayant trouvé sa femme morte, il se repentit d'avoir fait la donation, & songea à se remarier : il envoya demander à Pierre Duc de Bourbon, la Princesse Jeanne sa fille aînée, la plus grande beauté de son siécle. Le Comte de Savoye lui conseilla aussi de se marier, prevoyant que si la donation avoit lieu, il auroit bientôt un voisin plus à craindre que le Dauphin de Viennois. Le Roi Philippe de Valois en fut averti aussitôt, & traversa le mariage du Dauphin ; il le fit presser de tenir sa parole & de confirmer la donation. Jean Birel, General des Chartreux, se chargea de la negociation, & lui persuada de se donner entierement à Dieu ; le Dauphin alla à Lyon pour cet effet, & le 16. Juillet 1349. aprés avoit revoqué la donation, qu'il avoit faite au Duc d'Orleans, il la fit en faveur du Prince Charle, petit fils du Roi Philippe de Valois, & le mit en possession du Dauphiné, en presence du Duc de Normandie son pere. La ceremonie se fit avec grand éclat ; Humbert se déposa lui

même, donna à Charle le sceptre & l'anneau, l'épée ancienne du Dauphiné, & la banniere de S. George, & se fit ensuite Jacobin. Le Roi paya toutes ses dettes, lui donna vingt mille florins d'or comptant, lui en promit quatre-vingt mille, & lui assigna vingt mille livres de rente sa vie durant: le Pape, qui ne prétendoit plus rien au Dauphiné, lui donna tous les Ordres sacrez en un même jour, & le fit Patriarche d'Alexandrie. Le Prince Charle, qui a été depuis le Roi Charle cinquiéme, fut le premier des fils aînez des Rois de France, qui porta le nom de Dauphin, & qui écartela de France & de Dauphiné.

Le Comte Verd avoit fait secretement tous ses efforts pour s'opposer à la donation du Dauphiné; mais n'en ayant pû venir à bout, il prit son parti, & envoya à la Cour de France Guillaume de la Baume pour proposer au Roi de terminer à l'amiable tous les differens, qu'il avoit avec le Dauphin. On fit quelques projets d'accommodement; mais peu après, les démelez ayant

mmencé, la guerre suivit &
nua quelques années, à l'avan-
du Comte Verd, qui gagna la
le des Abrés contre les troupes
auphin : toute la Noblesse de
hiné y fut taillée en piéces; il
vœu avant la bataille, d'offrir
nt George les deux meilleurs
ux, & les deux plus beaux
ois qu'il prendroit sur les en-
s; & l'année suivante il fonda
Messe, qui se dit encore tous les
par les Cordeliers de Cham-
, pour remercier Dieu de lui
donné la victoire. Le Roi Jean,
voit succedé à son pere Philip-
Valois, ne prit point le parti
auphin son fils; il resista à l'en-
naturelle aux Princes, de met-
utorité à la place de la raison,
ulut que l'affaire fût jugée
le Parlement des Pairs. On la
a devant lui; & après bien des
stations, les Juges dresserent
ransaction entre ces Princes,
quelle on échangea de part &
re plusieurs châteaux, & la
ut cimentée par le mariage du
te Verd avec Bonne de Bour-

bon, sœur cadette de la Princesse Jeanne, que le Dauphin Charle avoit épousée depuis cinq ans. Il envoya à Paris Guillaume de la Baume Seigneur de l'Abergement, avec le titre de son Ambassadeur pour épouser la Princesse en son nom, ce qui se fit à Paris dans l'Hôtel de S. Paul, en presence du Roy & de toute la maison Royale. Depuis ce moment le Comte Verd, fidéle à l'alliance qu'il venoit de contracter, assista les François toutes les fois que l'occasion s'en presenta; & lorsque le Roy Jean sur la nouvelle que le Roy d'Angleterre étoit décendu à Calais, assembla son armée en Picardie, il l'alla trouver à la tête de sa Noblesse, & ne le quitta, qu'aprés que les Anglois eurent repassé la mer.

Dès qu'il fut retourné à Chambery, il envoya en Bohême, Guillaume de la Baume, pour demander à l'Empereur Charles IV. l'investiture de ses Etats, & la confirmation des Privileges, que les Empereurs avoient acordez à ses prédecesseurs; il obtint tout ce qu'il

nda ; on lui accorda même le
de juger en dernier ressort
es procés qui se jugeroient à
ir dans le Comté de Savoye
dépendances, sans que les
s en pussent appeller à l'Empe-
Ce grand pouvoir le rendit
table à ses voisins ; il obligea
nte de Geneve à lui deman-
ı permission de battre mon-
& força le Marquis de Salu-
ıi prêter foi & hommage.
ınd le Roy Jean eut été pris
aier, à la bataille de Poitiers,
ıte verd n'épargna ni ses trou-
i son argent, pour procurer sa
. Aussi le Dauphin Regent de
contoit-il sur lui plus que
rsonne ; il étoit son ami ; le
le pria de se trouver à l'as-
e des trois Etats du Royau-
lui écrivit la lettre suivante.
au, tres-doux, chier & tres
rere, je envoye devers vous
le plus grand desir que j'ai,
ıvoir vôtre état, car par ma
ıulle plus grande joye ne me
enir, que de en oir, comme
ire de tres bon cuer : de mon

„ état chier frere, je ſçai, que vous
„ aurés volontiers merci; plaiſe vous,
„ à ſçavoir que me partis de là où
„ j'étoie, ſans prendre congié à mon
„ hote. Tres chier frere, je ſçai
„ comment en mon adverſité & tri-
„ bulation, vous m'avés été bon ami,
„ & certes n'en ai trouvé prou de
„ tiels, ſi ai été à Paris, & là avons
„ pris jornée à Noel, où tous les
„ trois Etats du Royaume de France
„ doivent être; nos Dames & plu-
„ ſieurs autres ſe mettent en peine
„ de faire les bons varlets & de faire
„ l'accord auſquels je donne pou de
„ foi & pource, biau frere, que en-
„ tre tous mes amis, vous êtes de
„ ceux, que je voudroie que euſe
„ l'honneur de tout ce qui à la dite
„ jornée ſe fera, vous prie chiere-
„ ment, vous veilliés être à la dite
„ jornée, & encor ne vous oſe je bien
„ écrire tout pleinement pour doute
„ des chemins. Vôtre frere, &c.
„ Charle.

Le Comte Verd fut obligé l'année ſuivante d'entrer en Piémont avec une puiſſante armée. Jacque de Savoye Prince d'Achaye, qui

possedoit le Piémont sous la Souveraineté du Comte, osa mettre de nouveaux impôts, sur les marchandises, qui passoient de Piémont en Savoye, & poussant son audace encore plus loin, il fit mourir les Commissaires, que le Comte avoit envoyez pour en informer. Cet attentat ne demeura pas long-tems sans punition, le Comte prit Turin, Savillan defit le Prince d'Achaye, le prit prisonnier dans le combat, & l'envoya au château de Rivole; il lui pardonna trois ans aprés à la priere d'Edoüard de Beaujeu Seigneur de Dombes, & le rétablit dans toutes ses terres, se contentant de lui faire prêter l'hommage, pour la Principauté de Piémont.

Il traita avec plus de rigueur le Marquis de Saluces, qui n'avoit pas voulu reconnoître sa Souveraineté, & le dépouilla d'une partie de ses Etats. Il ne lui restoit que la ville de Saluces, qui étoit bien fortifiée. Le Comte ne voulant pas laisser respirer son ennemi, l'assiégea dans les formes, fit breche aux murailles, & étoit prêt à donner l'assaut, lors-

que le Marquis sortit de sa ville tout seul, & vint dans la tente du Comte, se mettre à sa discretion. Un cœur genereux est bien-tôt desarmé par un ennemi qui s'humilie; le Comte qui pouvoit user à la rigueur des droits de la guerre, nomma des Arbitres entre lui & le Marquis, & par transaction, lui rendit toutes ses terres, à la reserve de quelques Châteaux, à condition qu'il lui feroit l'hommage à genoux, un linge au cou, comme criminel, pour lui apprendre à s'attaquer à son Souverain.

Quand le Comte Verd eut un peu repris haleine de ses exploits militaires, il institua l'Ordre du Collier, qui a été depuis nommé l'Ordre de l'Annonciade, lorsque Charle le Bon Duc de Savoye ordonna que l'image de l'Annonciation de la Sainte Vierge seroit mise dans le vuide des pendans du collier; ce fut aussi lui, qui y ajoûta les quinze roses d'or. Le Collier dans l'institution étoit d'or, large de trois doigts avec ces lettres F. E. N. T. & un lacs d'amour au bout de chaque F. E. N. T.

Les Hiſtoriens ont donné diverſes explications à ces lettres, dont pas une n'eſt aſſûrée; il eſt conſtant ſeulement, que le Comte Verd en inſtituant cet Ordre, n'eut que des vûës de pieté, puiſqu'en fondant la Chartreuſe de Pierre Chatel en Bugey, il ordonne, qu'il y ait dans cette maiſon quinze Chartreux, qui chaque jour diſent la Meſſe pour le repos des ames des quinze Chevaliers de ſon ordre; il aprit alors qu'il ſe faiſoit en Avignon une grande aſſemblée des Princes Chrétiens, que le Pape vouloit tâcher de réünir contre les infideles. L'Empereur Charle IV. devoit s'y rendre inceſſamment, & paſſer par la Savoye. Le Comte Verd ſe prepara à le bien recevoir, & lui fit faire une entrée magnifique à Chambery. Il commença par lui prêter foi & hommage pour toutes ſes Souverainetez, & lui donna enſuite pendant pluſieurs jours, tous les divertiſſemens du tems, des Tournois, des courſes de bagues, des combats à la barriere; il regala les principaux de ſa Cour de divers preſens, & ſe laiſſa aller à la

magnificence qui lui étoit naturelle. L'Empereur de son côté lui donna ce qu'il put; il le declara Vicaire de l'Empire dans le Comté de Savoye & sur les Evêchez de Sion, de Lausanne, de Geneve, d'Aouste, d'Ivrée, de Turin, de Maurienne; de Tarentaise & de Belai, & ordonna à l'Archevêque de Lyon, de lui prêter le serment de fidelité, qu'il devoit à l'Empire. Il établit aussi à sa priere une Université à Geneve, où l'on devoit enseigner la Theologie, le Droit Canon, la Medecine, les lettres humaines, & en declara le Comte conservateur perpetuel; il alla ensuite à Avignon, où le Comte le suivit. Urbain V. étoit alors sur la Chaire de Saint Pierre, & gouvernoit avec force & sagesse; il ouvrit l'assemblée, dès que l'Empereur fut arrivé, & la commença par la Messe du Saint Esprit, qu'il chanta lui même le jour de la Pentecôte; l'Empereur y assista avec ses habits imperiaux. Le Roy de Chipre y étoit en personne, & grand nombre de Princes & de Seigneurs, que le zele de la Religion y avoit

irez. Le Roy de France Charle V.
ıyant pû y venir lui même, y en-
'ya pour ses Ambassadeurs, le
uc d'Anjou son frere, le Chance-
:r de France & l'Archevêque de
ns, offrant de contribuer de tout
n pouvoir à une si sainte entre-
'ise.

Le Roy de Chipre, qui depuis
nq ou six ans avoit été dans toutes
s Cours de l'Europe, representer
necessité d'une Croisade, parla le
:emier à peu près en ces termes,
ı saluant profondément le Pape
: l'Empereur, & leur adressant la
ırole.

» Tres-Saint Pere, & vous mag-
nifique Empereur, permettez moi
de vous témoigner ma joye de
vous voir en ce jour à la tête d'u-
ne assemblée si nombreuse, com-
posée de tant de Princes, de tant
de Seigneurs, de tant de person-
nes considerables, tous prêts à sa-
crifier leurs biens & leurs vies
pour la cause de J. C. le même
zele, qui animoit leurs ayeuls, les
anime aujourd'hui à la conquête
de la Terre Sainte; ils brûlent de

„ partir pour combattre les infide-
„ les, mais il veulent bien, que je
„ leur represente en peu de mots,
„ l'état des choses & la seule manie-
„ re de réüssir dans une entreprise
„ si glorieuse. La situation de mon
„ Royaume & un peu d'experience,
„ me mettent en droit de parler sur
„ une affaire, où mon intêret parti-
„ culier se trouve joint à l'interêt
„ de tous les Chrétiens. Nous ge-
„ missons tous de voir le Sepulcre
„ du Sauveur profané tous le jours
„ par les infideles ; il semble que
„ pour l'en délivrer, il n'y auroit
„ qu'à conquerir la Terre Sainte, &
„ cependant les Historiens nous ap-
„ prennent que cette conquête ne se
„ peut jamais soûtenir, tantqu'on n'i-
„ ra pas à la source du mal. Le grand
„ Saint Loüis Roi de France avoit
„ bien connu cette verité ; il n'alla
„ point attaquer la Palestine, il alla
„ d'abord décendre en Egipte, per-
„ suadé que s'il pouvoit s'en rendre
„ maître, il seroit bientôt à Jerusa-
„ lem. Il vit la lumiere, mais s'il est
„ permis de parler des fautes d'un
„ si grand Prince, il ne la vit que de

„ loin, il n'en profita pas : au lieu
„ de prendre Damiette, qui ne lui
„ donnoit que l'entrée dans le Pays,
„ il faloit aller prendre Alexandrie,
„ où il pouvoit aborder par mer,
„ au lieu de s'engager dans des
„ chemins, qu'il ne connoiſſoit pas,
„ & où ſon armée perit, preſque
„ ſans combattre ; il eût pris Ale-
„ xandrie, & l'eut aiſement con-
„ ſervée. C'eſt ce qui ſe peut faire
„ encore aujourd'hui ; j'ai peu de
„ troupes, mais j'ai beaucoup de
„ vaiſſeaux, pour embarquer ceux
„ qui voudront venir avec moi ; ils
„ acquereront de la gloire, & parta-
„ geront entre eux les richeſſes im-
„ menſes de l'Empire des Soudans.

Pendant le diſcours du Roy de Chipre, l'Empereur qui avoit bien d'autres vûës, eut peine à ſe contenir ; & dès qu'il eut achevé, *Saint Pere*, s'écria-t'il d'un ton de voix éclatant ; „ il n'eſt plus queſtion de
„ conquerir la Paleſtine, le ciel ſem-
„ ble avoir condamné depuis long-
„ tems de pareilles entrepriſes ; le
„ mal eſt plus preſſant, le Sultan
„ Amurat eſt paſſé en Europe avec

„ cent mille hommes; les Geno
„ preferant soixante mille ducats
„ qu'il leur a donnez, à leur Rel
„ gion, & au salut de la Grece, le
„ ont fourni des Vaisseaux pour tra
„ verser l'Hellespont; & pendan
„ que les Princes Grecs se disputer
„ un reste d'Empire, les Turcs pro
„ fitant de leurs divisions domest
„ ques, on prit Philippopoli & An
„ drinople: voilà l'ennemi redout
„ ble à la Chretienté; je m'offre
„ marcher contre lui; ma vie
„ celle de mes sujets, ne sçauroier
„ être mieux employées; mais j'a
„ prends, qu'au lieu de se joindre
„ moi, le Roy de Hongrie & le R
„ de Pologne viennent de faire u
„ ligue pour entrer en Allemagn
„ je leur épargnerai sans doute p
„ de la moitié du chemin, mais j'
„ vouë que j'aimerois mieux les vo
„ à la suite de mes drapeaux, ma
„ cher contre les infideles.

Chacun applaudissoit au discou
de l'Empereur, lorsque le Con
Verd se leva pour parler, son co
rage déja marqué par tant de gra
des actions, & sa profonde capac

dans les affaires, lui attirent d'abord l'attention, on fit silence par toute l'assemblée, & il parla ainsi.

» Je n'ai garde de m'opposer aux
» desseins d'un grand Empereur,
» il nous donne un bel exemple, nous
» n'avons qu'à le suivre, nous n'a-
» vons pas à deliberer, si nous irons
» attaquer Alexandrie ou Jerusalem;
» les infideles n'attendent plus
» qu'on les aille chercher dans leurs
» pays, ils viennent nous attaquer
» dans le nôtre, & à la honte du nom
» Chrêtien, nous sommes sur la def-
» fensive. Il est vrai, qu'ils ne sont
» forts que par notre mesintelligen-
» ce; ce moindre de nos Princes
» pourroit leur faire têre, si ses voi-
» sins lui permettoient de se servir
» de toutes ses forces. Il faut arrêter
» ce torrent, qui veut inonder tou-
» te l'Europe; mais Sa Majesté Im-
» periale me permettra de lui repre-
» senter avec respect, que pour ba-
» tre les Ottomans il ne faut pas
» aller droit à eux, il faut les obliger
» à diviser leur puissance si formi-
» dable: trop foibles ou en Europe
» ou en Asie pour nous resister, ils

„ Andrinople devenuë
„ leur Capitale., n'eſt fo
„ les nombreuſes armée
„ aux environs; & pour
„ d'un deſſein ſi glorieux
„ les reſtes chancelans d
„ Grec ; il en eſt enc
„ puiſque Conſtantinopl
„ encore. Il eſt vrai que
„ Grecs,en ſe faiſant la gu
„ aux autres , ſe ſont att
„ malheurs, qui les ac
„ jourd'hui ; leur Emp
„ Paleologue eſt Priſoni
„ des Bulgares ; tout ſe
„ peré pour lui ; mais
„ d'accord avec tous les

leurs sentimèns. Allòns donc forcer les prisons de Bulgarie, donnons la liberté à un Empereur : mon armée est prête à me suivre ; toute la Noblesse de mes Etats à juré de ne m'abandonner jamais : je me flatte, que la plûpart de ceux qui m'écoutent ; approuveront & suivront le parti que je leur propose

Les discours de ces trois Princes ai disoient chacun de bonnes raiens, partagerent l'assemblée ; & aprés bien des paroles dites de irt & d'autre, on ne peut convenir une resolution decisive. Le Pape ulement envoya des Legats en longrie & en Pologne, pour faire paix entre l'Empereur & ces deux ois. Le Roy de Chypre s'en reurna dans son Royaume avec un sez grand secours d'hommes & argent. Il y joignit tout ce qu'il ouva de ses sujets capables de porr les armes, fit une déscente en gypte, surprit la ville d'Alexanrie & la pilla ; mais n'ayant pas sez de troupes pour la garder, il ibandonna & se retira dans son

Pays, chargé de butin & de prisonniers, qui lui payerent de bonnes rançons.

Mais le Comte Verd poursuivit & acheva glorieusement son entreprise, il reconduisit jusqu'à Berne en Suisse l'Empereur, qui s'en retournoit en Alemagne, & revint en Savoye, disposer toutes choses pour son depart: il donna le rendez-vous à ses troupes & à tous les Seigneurs qui avoient promis de le suivre à Venise au mois de Mai de l'année 1336. Il passa ensuite à Turin, pour y faire executer le testament du Prince de Piedmont, qui avoit desherité son fils aîné, pour donner tout à son cadet; il fit venir des troupes pour se faire obéïr; & malgré le Marquis de Saluces & les Seigneurs de Milan, qui étoient pour l'aîné, il mit le cadet en possession, suivant la volonté du deffunt.

Enfin aprés avoir mis un bon ordre dans ses Etats, il laissa la Regence à Bonne de Bourbon sa femme, & s'embarqu'à à Venise, avec des troupes plus considerables par leur valeur, que par leur nombre. La

paix faite depuis peu, entre la France & l'Angleterre, lui donna beaucoup d'avanturiers de ces deux nations guerrieres, qui ne pouvant vivre en repos, s'enrolerent avec joye, sous les étendarts d'un Prince, qui passoit pour le Heros de son siécle : les principaux d'entre ses sujets, qui le suivirent, furent Aimon Comte de Geneve & les Seigneurs d'Entremont, d'Aix, de Varembon, de Villette, de Granson, de Ferlai, de la Baume, de la Rochette & de Monmayeur. La plûpart de ses voisins le vinrent trouver avec des troupes, chacun à proportion de son pouvoir ; entre autres Hugue de Chalon, Jean de Vienne, Thibaut de Neuchatel, Aimard de Clermont & le Sire de Lesparre. Il avoit sous lui deux Lieutenans, Gaspard de Montmayeur Marechal de Savoye & le Bâtard de la Baume Amiral.

Il alla d'abord à Gallipoli. Les Turcs, qui s'en étoient rendu maîtres, y avoient une bonne garnison, ils s'opposerent à la déscente; il la fit malgré eux, les combatit & les def-

ne retraite pour son arm
il ne songea plus à conqu
Turcs, & resolut de fai
guerre au Roy de Bulga
l'obliger à mettre en lib
pereur de Constantinop
garie s'étendoit le long
noire, en tirant vers le S
il s'empara aisément de l
de Stapsida & d'Assilot;
se deffendit mieux & fut
saut, les Sires de Lesparr
son & de Neyrieu mo
premiers à la breche; le
animoit par son exemple
voyé un detachement d
pes assieger Callocastre;
obligé d'y aller lui-même

pressa le Siege avec tant de vigueur, que le Roy des Bulgares craignant qu'il ne prît la ville & en même tems le tresor, qu'il y avoit amassé, commenca à s'adoucir & à écouter les propositions d'accommodement que lui faisoit le Patriarche de Constantinople. Le Comte Verd sans s'arreter à la negociation, poussoit sa pointe & donnoit des Assauts: il envoya pourtant Guillaume de Granson & Gaspard de Montmayeur Maréchal de Savoye, trouver le Patriarche & lui porter des pleins pouvoirs. Le traité fut conclu, & le Roy des Bulgares promit de mettre l'Empereur en liberté, à condition que le Comte Verd leveroit le siege de Varna, & lui rendroit toutes les places qu'il avoit prises dans son Royaume. Le Comte ratifia le traité, & l'Empereur, accompagné du Patriarche, retourna à Constantinople. Le Comte leva aussitôt le Siege, licentia la plus grande partie de ses troupes, & s'en alla à Constantinople, où il fut reçeu comme le liberateur de l'Empereur & de l'Empire. Il y passa l'Hiver au milieu des

divertissemens, qu'on s'efforçoit de lui donner; mais sans s'arrêter à de vains plaisirs, dont il étoit peu touché, il s'appliqua uniquement à rendre à l'Empereur un service plus considerable encore, que la liberté ou la vie: il travailla à le concilier avec l'Eglise.

Les Grecs depuis long tems s'étoient separés de la Communion de l'Eglise Romaine, & ne reconnoissoient plus le Pape. Le Comte Verd qui étoit bien instruit de sa Religion, prouva à l'Empereur, par de bonnes raisons, que le Schisme n'avoit aucun fondement legitime, & que sa conscience l'obligeoit à reconnoître le Vicaire de Jesus-Christ. D'ailleurs comme il étoit persuadé, que la providence, pour ramener des brebis égarées, permet de se servir quelquefois de moyens purement humains, il fit entendre à l'Empereur, qu'il ne pouvoit jamais se défendre contre les Turcs & les Bulgares, sans l'assistance des Princes de l'Occident, qu'ils étoient tous soumis au Pape, & que quand ils le verroient rentrer dans leur

Communion, ils en feroient plus animés à le servir, & se croiroient obligés à ne les pas abandonner.

Ces raisons dites, avec une éloquence martiale par un Heros, à qui l'Empereur avoit tant d'obligation, le persuaderent. Heureux Prince! d'avoir un ami capable de lui donner un bon conseil : plus heureux encore de le suivre. Il nomma le Patriarche de Constantinople pour son Ambassadeur auprés du Pape, & pria le Comte, qui s'en retournoit en Italie, de le mener avec lui & de le presenter à Sa Sainteté. Le Comte au commencement du mois de May 1367. passa à Rome & à Viterbe, où etoit le Pape, qui lui donna le glorieux tître de protecteur & defenseur de l'Eglise. Le Patriarche fut aussi fort bien reçeu ; & aprés avoir travaillé pandant six mois à la reünion des deux Eglises, il manda à son Empereur, qu'il pouvoit venir lui même à Rome, suivant la parole, qu'il en avoit donnée au Comte Verd. Il y arriva vers la fin de l'année, & renonça publiquement au Schisme. Cependant le Comte Verd

avoit traversé toute l'Italie pour retourner dans ses Etats, & y avoit reçû par tout les honneurs dûs à sa naissance & à son merite personnel. Il trouva à Chambery le Prince Lionel d'Angleterre, qui alloit épouser Ioland fille de Galeas Seigneur de Milan & de Blanche de Savoye Sœur du Comte; il le conduisit à Milan, où les noces se firent avec beaucoup de magnificence: mais au bout de l'an, Lionel étant mort sans enfans, Galeas pretendit, avec raison, rentrer dans les villes de Cony, de Carail & de Montdovi, qu'il avoit données en dot, à sa fille. Edouard Spenser Gentilhomme Anglois y commandoit & les vendit au Marquis de Montferrat, qui s'y voulut maintenir par la force. Galeas aussitôt lui déclara la guerre, & lui prit d'abord Casal & Valence sur le Pô. Le Marquis eut recours au Comte Verd, qui fit tout ce qu'il pût pour l'accommoder avec Galeas. Dans ce tems là, le Marquis de Montferrat mourut, & laissa ses enfans en minorité hors d'état de se defendre. Leur foiblesse fit pitié au Comte; il pria

Galeas en leur faveur,& n'en ayant pû rien obtenir, il se déclara contre lui,& promit de defendre les petits Marquis de Monferrat contre tous, à la reserve du Pape, du Roy de France & des Princes de son sang. Il assembla aussi-tôt une puissante armée & obligea le Comte de Vertus fils de Galeas, à lever le Siege d'Ast & à retirer ses troupes du Montferrat. Mais s'il acquit de la gloire en defendant des Orphelins, qui sans lui eussent été depouillés, il en acquit une plus grande encore, en donnant la paix à deux puissantes Republiques, qui le prirent pour Arbitre de leurs differens. Les Venitiens & les Genois se faisoient la guerre depuis cinq ou six ans. Les Venitiens avoient pour eux l'Empereur de Constantinople,& le Roy de Chipre; les Genois avoient dans leur parti le Patriarche d'Aquilée, le Duc d'Autriche & le Roy de Hongrie : ils envoyerent de part & d'autre des Ambassadeurs au Comte Verd, pour le prier de les accommoder ; il écouta leurs raisons, & le 8. Aoust 1381. il donna sa sentence

à Turin, par laquelle il ordonna qu'on rendroit les prisonniers de part & d'autre; que la forteresse de Tenedos principal sujet de la guerre entre les Republiques, seroit rasée; que les Venitiens payeroient tous les dix ans au Roy de Hongrie sept mille écus, à condition qu'il chasseroit les pirates des côtes de Dalmatie; que le Patriarche d'Aquilée rentreroit dans Trieste, & que Cataro demeureroit aux Venitiens. La Sentence Arbitrale fut receuë par toutes les parties & executée de bonne foy.

L'Amitié d'un Prince si habile & si vaillant, étoit fort recherchée. Loüis Duc d'Anjou frere du Roy Charle V. le pria de le secourir, & de l'accompagner à la conquête du Royaume de Naple. La Reine Jeanne avoit adopté le Duc d'Anjou pour se donner en lui une puissante protection contre Charle de Duras, qui étoit prêt de la dépoüiller: le Duc d'Anjou s'étant trouvé le maître du Conseil de France à la mort de son frere le Roy Charle V. avoit levé de bonnes troupes & marchoit

[redacted]

alie. Le Comte Verd le joignit
quinze cent hommes, tous che-
rs ou Ecuyers de nom & d'ar-
, qui tous avoient beaucoup de
à leur suite, ce qui faisoit une
e armée. Le Duc, qui en vertu
n adoption, avoit les droits de
ine de Naple, ceda au Comte
ce qu'elle pouvoit pretendre
le Comté de Piedmont, à la re-
du Chateau de Demon. Ils
rent dans le Royaume de Na-
& prirent d'abord la ville d'A-
& quelques places dans la
le.

arle de Duras, qui n'avoit pas
e pû assembler ses troupes, ni
er ses places, s'avisa pour ga-
ems, d'offrir de vuider la que-
ar un combat particulier. Le
it accepté par le Duc d'Anjou,
ls ne se batirent point. On pro-
e nommer dix Chevaliers de
e côté, & le Comte Verd tou-
prêt à combattre, voulut com-
er les François; toutes ces pro-
ns n'eurent point de suite,
de Duras en envoyant des
s, des Ambassadeurs & mêr

me des presens, étoit parvenu à son but; il avoit eu le tems d'assembler son armée, & ses villes étoient hors d'insulte. Le Comte ne laissa pas de prendre Montessarto, Campobasso, & le Chateau de Saint Etienne; il poursuivoit ses conquêtes, losqu'il fut frapé de la peste: il sentit alors, que sa derniere heure étoit arrivée; & sans se piquer d'une fermeté fastueuse, il s'y prepara avec l'humilité d'un Chrétien. Il fit son testament, par lequel il laissa à sa femme Bonne de Bourbon, l'usufruit & l'administration generale de ses Etats, pandant la minorité de son fils aîné VII. & fit plusieurs legs pieux & des presens considerables à ceux qui l'avoient bien servi. Il mourut à l'âge de cinquante ans, & fut fort regretté de ses sujets, qui l'estimoient comme un grand Heros, & l'aimoient comme un bon Prince. Tous les Potentats, Republiques, & Villes d'Italie envoyerent des Ambassadeus assister à ses funerailles. Il avoit pour devise un fleuve, qui dans son cours reçoit beaucoup de ruisseaux, avec ces pa-

roles pour ame', *vires acquirit eundo*, c'est-à-dire, *il acquiert des forces en allant.*

ARTICLE LIV.

DISCOURS PRONONCEZ DANS l'Academie Françoise le Jeudi vingt troisiéme Fevrier 1718. *à la Reception de Monsieur l'Evêque de Clermont.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Academie Françoise, ruë S. Jacques à la Bible d'or. *in* 4°. 22.

L'Academie s'est fait une regle de ne recevoir dans son corps ni aucun Religieux, ni personne qui s'est attachée à une communauté, quelque merite qu'elle puisse avoir: cette regle l'avoit empêchée de donner au Pere Massillon une marque de son estime, qu'elle vient de donner avec plaisir à l'Evêque de Clermont: on ne doutoit pas qu'il la meritât; il la meritoit par son seul remerciment; je n'en rapporterai qu'une partie, où l'on

reconnoîtra toute l'éloquence de ce fameux Predicateur.

L'utilité de vôtre établissement nous repond de sa durée ; ce tribunal élevé pour perpetuer parmi nous le goût, & la politesse, est un secours qui avoit manqué aux siécles les plus polis de Rome & d'Athénes : aussi ne se sauverent-ils pas long temps de la barbarie : mais le Cardinal de Richelieu, à qui il étoit donné de penser au dessus des autres hommes, le menagea au sien ; il comprit que l'inconstance de la nation avoit besoin d'un frein ; & que le goût n'auroit pas chez nous une destinée plus invariable que les usages, s'il n'établissoit des Juges pour le fixer.

Repassez sur les Regnes qui précederent la naissance de l'Academie ; la naïveté du langage suppleoit, à la verité, dans un petit nombre d'Auteurs, à la pureté du stile, au choix & à l'arrangement des matieres ; & toutes les beautez, dont nôtre langue s'est depuis enrichie, n'ont pû encore effacer les graces de leur ancienne simplicité, mais en

general, quel faux goût d'eloquence ? les astres en fournissoient toujours les traits les plus hardis, & les plus lumineux ; & l'Orateur croyoit ramper, si du premier pas il ne se perdoit dans les nuës. Une érudition entassée sans choix, decidoit de la beauté & du merite des éloges ; & pour loüer son Heros avec succès, il falloit presque avoir trouvé le secret de ne pas parler de lui.

La Chaire sembloit disputer ou de boufonnerie avec le théatre, ou de sécheresse avec l'école ; & le Prédicateur croyoit avoir rempli le ministere le plus serieux de la Religion, quand il avoit debité, ou quelques termes mysterieux & barbares qu'on n'entendoit pas, ou des plaisanteries qu'on n'auroit pas dû entendre.

Le Barreau n'étoit presque plus qu'un étalage de citations étrangeres à la cause ; & les plaidoyers finis, les juges étoient bien plus instruits, & plus en état de juger du merite des Orateurs, que du droit des parties ; le goût manquoit par tout.

La Poësie elle même, malgré ses Marots & ses Regniers, marchoit encore sans regles & au hazard; les graces de ces deux Auteurs appartiennent à la nature, qui est de tous les siecles plûtôt qu'au leur; & le cahos où Ronsard, qui ne pût imiter l'un ni devenir le modele de l'autre, la replongea, montre que leurs ouvrages ne furent que comme d'heureux intervales qui échaperent à un siecle malade, & generalement gâté.

Je ne parle pas du grand Malherbe, il avoit vécu avec vos premiers fondateurs, il vous appartenoit d'avance; c'étoit l'aurore qui annonçoit le jour.

Ce jour, cet heureux jour, se leva enfin. L'Academie parut; le cahos se developpa; la nature étala toutes ses beautez; & tout prit une nouvelle forme.

La France n'eut plus rien à envier aux meilleurs siécles de l'antiquité; le Theatre, la Satyre, la Poësie Lyrique, l'Eloquence, l'Histoire, la Philosophie, le Stile Epistolaire, les traitez de Pieté, jusques là infor-

mes, les traductions nobles & hardies, eurent parmi vous leurs Heros. Dans tous les genres on vit sortir de vôtre sein des hommes uniques, dont Rome & la Grece se seroient fait honneur.

La Chaire elle même rougit de ce comique indécent, ou de ces ornemens bizarres & pompeux, dont elle s'étoit jusques là parée, & substitua l'instruction à une pompe vuide & deplacée ; la raison aux fausses lueurs, & l'Evangile à l'imagination : par tout le vrai prit la place du faux ; nôtre langue devenuë plus aimable, à mesure qu'elle devenoit plus pure, sembla nous reconcilier avec toute l'Europe, dans le tems même que nos victoires l'armoient contre nous. Un François ne se trouvoit étranger nulle part ; son langage étoit le langage de toutes les Cours ; & ne pouvant vaincre comme nous, nos ennemis vouloient du moins parler comme nous.

La politesse du langage nous amena celle des mœurs, le goût, qui regnoit dans les ouvrages d'esprit,

entra dans les bienſeances de la v·
civile; & nos manieres, comme nos
ouvrages, ſervirent de modele aux
étrangers; le goût eſt l'arbitre & la
regle des mœurs, comme de l'Eloquence;
c'eſt un depôt public qui vous eſt confié, à la garde duquel
on ne peut trop veiller. Dès que le
faux eſt applaudi dans les ouvrages
d'eſprit, il l'eſt bientôt dans les
mœurs publiques; tout change, &
ſe corrompt avec le goût; les bienſeances
de l'Eloquence, & celles
des mœurs ſe donnent, pour ainſi
dire, la main. Rome elle même vit
peu à peu ſes mœurs reprendre leur
premiere barbarie, & ſe corrompre
ſous le regne des Empereurs,
où la pureté du langage, & le goût
du bon ſiécle commença à s'alterer;
& la France auroit ſans doute la même
deſtinée, ſi l'Academie, dépoſitaire
des bienſéances, de la politeſſe,
& de la pureté du goût, ne
nous repondoit auſſi de celle des
mœurs pour nos neveux.

Vôtre gloire eſt donc devenuë la
gloire & l'interêt public de la nation.
Le deſtin de la France paroît

attaché au vôtre ; ses prosperitez ont pû éprouver des revers, & en éprouveront peut-être encore. Les âges à venir pourront la voir plus ou moins victorieuse ; mais tant que vôtre tribunal sera élevé, ils la verront toûjours également polie.

Ce sera à vous, & à ceux qui vous succederont à publier ses victoires, ou à loüer ses ressources & sa constance dans les adversitez.

C'est par là qu'en immortalisant vôtre reconnoissance, vous avez immortalisé le regne de Loüis le Grand : ce Prince magnanime, qui vous reçut des mains d'un chef celebre de la justice ; & qui au comble de sa gloire crut y ajoûter un nouvel éclat, en succedant dans la protection de la compagnie à un de ses sujets. Ses loüanges, qui firent la plus douce & la plus brillante de vos occupations, feront aussi un des plus beaux monumens de l'Histoire des François, & de celle de l'Academie ; elles n'ont rien à craindre du temps. Sa gloire semble croître & se rapprocher de nous à mesure que le jour fatal de sa perte s'en

ne foi les rassure ; les cha
douceur & de son affabili
concilient. Les cœurs e
chant deviennent Franç
un hommage d'amour qu
hommes doivent à la bon
Prince le merita jamais
ment ? bienfaisant par g
paroît déplacé que lorsqu
sevére ; les refus semblen
ter bien plus que les grac
gratitude même n'a jan
corriger de sa bonté a
tous ; toujours gracieux,
qu'il ne lui est pas permi
beral, son accueil tout se
du bienfait même qu'il r
Il fait que la Ci...é a

es & humains ; & que plus on
rand, plus on néglige l'art &
ftation de le paroître.

n reconnoît dans la reponfe de
fieur l'Abbé Fleury cette con-
ınce de l'antiquité Eccléfiafti-
& ce zele pour y rappeller qui
it dans fes autres ouvrages ; il
ıcha à prouver que les Evêques
ent prêcher, & il prouve que
ı'il dit de l'ancienne maniere de
her, doit être remarqué.

es Pafteurs, occupez de tant
tres fonctions n'avoient pas le
r de compofer des difcours étu-
& arrangez avec foin, fuivant
des Rheteurs de profeffion ; &
: pourquoi les difcours Eccle-
iques fe nommoient en Grec
miles, & en Latin fermons : car
& l'autre fignifie un entretien
ilier : d'où je conclus, que cette
ıiere de parler naturellement &
plèment, comme un pere à fes
ans, eft la vraye éloquence de
Chaire, puifque c'eft la feule qui
ıvienne à ceux qui font effentiel-
nent obligez à prêcher, & qu'on
dife point que les Pafteurs n'ont

pas tous le talent de la parole; ceux qui ne l'ont pas, ne doivent donc point être Pasteurs; comme celui qui n'a pas le courage de marcher dans l'occasion, à la tête de sa troupe, ne doit pas être Capitaine.

ARTICLE LV.

LETTRES EDIFIANTES *& curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionaires de la Compagnie de Jesus, XIII^e. Receüil.* A Paris chez Nicolas le Clerc ruë Saint Jacques, 1718. *in 12. pages 436.*

JE ne m'arrêterai pas à faire connoître un ouvrage que le succès des douze Tomes precedens, a rendu si commun.

Ce nouveau Recueil commence par une lettre du feu P. Martin; elle contient les derniers travaux d'un Missionaire, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans le Royaume de Maduré, où il a converti à la foi un grand nombre de gentils.

On y voit ce qu'il en coute pour

tablir la Foi dans ces Terres Infi-
elles, & à quoi doit s'attendre un
omme Apostolique qui se consacre
une si penible Mission. L'austerité
urprenante de la vie qu'on y mene,
'est pas ce qu'il y a de plus difficile
suporter ; on s'y trouve encore
xposé à de continuels dangers ; &
l y a presque toujours quelque cho-
e à souffrir, soit de l'incommodité
lu climat, soit de l'avarice des Prin-
es qui gouvernent cette partie de
'Inde ; soit enfin de l'envie & de la
nalignité des Brames, qui sont les
nnemis irreconciliables de la Re-
igion.

La seconde lettre presente un
aralelle de la Doctrine des Indiens,
ivec l'opinion des Pythagoriciens
k des Platoniciens sur la Metemp-
ycose. Il est étonnant, dit l'Auteur,
ju'un sistême tel que celui-là, dont
'absurdité & l'extravagance sautent
ux yeux, ait été adopté par tant de
euples differens; mais après l'avoir
dopté, on ne doit plus être surpris
ue pour soutenir une opinion si
bsurde, ils ayent recours aux fa-

bles les plus grossieres & les plus mal concertées.

Quand on entend les Brames, qui sont les sçavans des Indes, debiter serieusement de ridicules imaginations, comme des preuves certaines de ce dogme de leur Theologie, on seroit presque tenté de croire, que les Docteurs & les Disciples sont tout-à-fait depourvûs de sens & d'intelligence : mais aussi lorsqu'on voit que ces premiers genies du Paganisme, tels que Pithagore, Platon & tant d'autres, dont les ouvrages font l'admiration de tous les siecles, ont donné eux-mêmes dans de semblables égaremens; on doit, ce me semble, rendre un peu plus de justice aux Indiens; & tout ce que l'on doit conclure, c'est que l'esprit humain, quelque éclairé qu'il soit, est toujours en proye à l'illusion & au mensonge, lorsqu'il ne s'apuïe que sur les foibles lumieres de sa raison, & qu'il n'est pas dirigé par la foi, laquelle seule peut le delivrer de ses erreurs & de ses incertitudes. Ces reflexions du

Juin 1719.

Pere du Halde ne peuvent manquer d'être aprouvées.

C'est à un Missionnaire d'un Ordre tres austere & tres recommandable par les services qu'il rend à l'Eglise, qu'on doit la relation qui fait la matiere de la troisiême lettre. Il a donné son propre original au P. Bouchet. La route que ce Missionnaire a tenuë par le Perou, pour se rendre à la côte de Coromandel, est singuliere & curieuse. Il n'étoit pas naturel qu'il penetra jusqu'au Paraguai : mais il semble que la Providence l'y ait conduit, pour nous instruire aussi amplement qu'il le fait, de l'état de ces florissantes Missions, qui sont sous la direction des Jesuites Espagnols. Comme il y a fait quelque sejour, il n'avance rien dont il n'ait été temoin oculaire.

On ne peut s'empêcher d'être surpris & édifié de l'ordre admirable qui s'observe dans les Missions du Paraguai, depuis plus de cent ans qu'elles ont été établies par les Jesuïtes Espagnols. On y trouve cette égalité des biens temporels que St. Paul éxigeoit des fidelles, en vou-

lant que l'abondance du Riche supleât à l'indigence du pauvre : ou plûtôt on n'y voit ni riches ni pauvres, tous étans également pourvûs des choses necessaire à la vie. C'est peut-être l'unique endroit du monde, où le propre interêt n'ait pû encore s'introduire ; & par-là, la porte n'est-elle pas fermée à presque tous les vices, dont cette malheureuse cupidité est la source ? C'est ce qui a maintenu jusqu'ici les fideles du Paraguay dans ce detachement, & dans cette innocence de mœurs, qu'il est si rare de trouver maintenant, & qui est pourtant si propre du Christianisme.

Aussi les Rois d'Espagne qui dans leurs conquêtes ont bien moins cherché à étendre leur domination qu'à amplifier le Royaume de Jesus-Christ, ont-ils toujours honoré ces Missions d'un atention toute particuliere. Ils ont fait en divers tems, de sages ordonnances pour empêcher que certains desordres assez communs parmi les Europeans qui habitent les côtes, ne vinssent à la connoissance des Chretiens du Pa-

raguai ; & bien qu'il n'y ait dans le Paraguai ni or, ni argent qui y attire les peuples d'Europe, neanmoins comme il est quelquefois necessaire de traverser ces contrées dans les voyages, les Rois Catholiques ont fait des defenses expresses aux voyageurs, de demeurer plus de trois jours dans les Bourgades des Neophites, & d'avoir avec eux aucune communication. Ces precautions ont été jugées necessaires, afin que la contagion du mauvais exemple n'infectât point une portion si pure du troupeau de Jesus-Christ.

Au reste, quoique je me sois fait un scrupule de rien changer à cette Relation, quant à la substance des choses qui y sont raportées, l'Auteur s'est pourtant permis d'en retrancher de frequens éloges que le voyageur y fait des Missionnaires.

Le Pere du Halde après avoir donné cette idée des principales pieces du recueil, finit sa preface par les nouvelles qu'il a enfin reçues de M. l'Abbé Sidotti & des Peres Favre & Bonnet. On a vû dans le dixiême Recueil avec quel courage & avec

quel zele ces trois Missionnaires penetrerent, l'un dans le Japon sur la fin de l'année 1709. & les deux autres dans les Isles de Nicobar au mois de Janvier de l'année 1711. Jusqu'ici l'on n'avoit pû rien aprendre de certain de leur destinée; mais les lettres venuës depuis peu des Indes ne nous permettent gueres de douter qu'au moins les deux derniers n'ayent consommé leur sacrifice.

Deux femmes Chinoises qui arriverent du Japon au mois de May de l'année 1716. porterent à Canton la nouvelle de la mort de M. l'Abbé Sidotti. On ne sçait pas trop bien ce qui lui est arrivé pendant son sejour au Japon, si ce n'est qu'étant entré dans les Terres, il fut presque aussitôt reconnu, arrêté & conduit au Mandarin qui en donna avis à l'Empereur; que ce Prince le fit venir pour aprendre de lui même, quel étoit le sujet de son voyage; que comme le Missionnaire ne pouvoit pas s'expliquer de maniere à se faire entendre, on le fit garder à vûë par des soldats, lui laissant la liberté

d'étudier la langue Japonnoise. On a ajouté, sans beaucoup de fondement, que l'Empereur lui avoit donné quatre jeunes Seigneurs de sa Cour, pour leur aprendre la langue Latine: c'est un fait qui paroît assez incertain; mais il est faux qu'on l'ait fait enfermer dans une cage de fer, comme quelques-uns l'ont publié, & qu'il ait été renvoyé à la garde du Directeur de la Factorerie Hollandoise, établie à Nangazaqui. Le Capitaine Chinois dont on a apris ce detail, atribuë la mort de l'Abbé Sidotti aux jeûnes & aux austeritez qu'il a poussées trop loin: Cependant quelque fidele que ce recit paroisse, on croit devoir s'en éclaircir davantage, & l'on n'ose encore assurer que la mort du Missionnaire soit aussi certaine qu'on le dit.

Pour ce qui est des deux Missionnaires de Nicobar; un François qui avoit fait quelque sejour dans ces Isles, avoit apporté dès le mois de Mai 1715. les premieres nouvelles de leur mort. Comme il n'en disoit aucune particularité, on crut pouvoir en douter, jusqu'à ce qu'il se

presentât une occasion de s'en mieux informer. On s'adressa pour cela à M. d'Ardancourt Directeur General pour la Royale Compagnie de France dans le Bengale; & on le pria d'inserer dans les instructions qu'il donnoit au Capitaine d'un Brigantin destiné pour Queda, un ordre de passer aux Isles des Nicobars, & de s'informer de la destinée des Missionnaires.

Cet ordre fut executé avec beaucoup d'exactitude & de fidelité. Au retour du Brigantin on confronta les Journaux du Capitaine & des Pilotes, & l'on verifia en leur presence & devant M. le Directeur, les circonstances raportées dans une Relation particuliere qu'avoit dressée M. du Doüai Ecrivain du batiment; de sorte qu'on ne peut plus douter de la verité des faits suivans.

Ce fut dans la grande Isle Nicobare appelée Chambolan, la plus près d'Achen, que debarquerent d'abord les deux Missionnaires. Ils employerent environ deux ans & demi à y prêcher l'Evangile; mais

on ne peut dire au juſte quel fût le fruit de leurs Predications.

Delà ils paſſerent aux autres Iſles & principalement à celle de Nicobari qui eſt ſituée par les 8. degrés 30. minutes de latitude Nord. Ces Inſulaires ſont doux, affables, & beaucoup plus traitables que les Peuples des Iſles voiſines.

Pendant dix mois de ſejour que les Miſſionnaires firent dans cette Iſle, ils y donnerent une ſi haute idée de leur vertu, que les habitans ne les en virent partir qu'avec un regret extrême. Ces pauvres gens repreſenterent inutilement au deux Peres, le riſque qu'ils alloient courir de leur vie, en s'abandonnant à des peuples feroces & inhumains: ils ne pureut rien gagner ſur leur eſprit, & ils furent contraints, pour ne leur pas deplaire, de les conduire contre leur gré à Chambolan, ou à quelque autre Iſle voiſine: car on n'a pas peu verifier ce fait.

Les Miſſionnaires y furent à peine quinze jours qu'ils y finirent leur vie., ſans doute par une mort violente & cruelle, comme l'ont re-

proché dès-lors, & comme le reprochent encore aujourd'hui les habitans de Nicobari à ceux de Chambolan ; & ceux-ci ne s'en défendent que par de mauvaises défaites.

Il semble même que l'image de leur crime est sans cesse presente à leurs yeux : la frayeur les saisit à la vuë d'un pavillon blanc, lorsque le Brigantin parût dans le canal de St. George, qui passe auprès de cette Isle ; ils furent même plus d'une heure sans vouloir donner à bord, criant de leurs Pirogues & priant en mauvais Portugais qu'on ne leur fit point de mal.

Nos gens qui ne sçavoient pas encore ce qu'ils apprirent depuis dans les Isles voisines, n'eurent pas de peine à leur promettre une sureté entiere. Mais la contenance de ces Barbares, lorsqu'on leur demanda des nouvelles des Missionnaires, fit bientôt juger que ces Peres avoient été massacrés. Le chef des Indiens répondit, en tremblant, qu'il n'en avoit nulle connoissance : un autre le tira par les bras : tous parurent deconcertez & consternez.

C'est ainsi que nos François quiterent l'Isle de Chambolan, & passerent à Nicobari, où ils aprirent tout ce que nous venons de raporter. Ils eurent la consolation de voir que la memoire des deux Peres étoit en benediction dans l'Isle ; que ces Insulaires ne parloient de leur mort qu'avec douleur; qu'ils conservoient précieusement & qu'ils reveroient les moindres choses qui étoient à leur usage. Un de ces Indiens tenoit à la main une Imitation Françoise ; quelque chose qu'on lui offrit en échange, il ne fut pas possible de l'engager à s'en desaisir. On n'a pas pû encore s'instruire des circonstances de leurs morts, & on ne les sçaura au vrai que quand on pourra faire parler de gré ou de force les Peuples de Chambolan.

Il faut joindre à cette idée generale du livre, des extraits de quelques endroits veritablement curieux.

Extrait de la premiere Lettre, sur les femmes Indiennes, qui se brûlent aux funerailles de leurs maris.

Le Prince de Marava mourut en 1710. âgé de plus de 80 ans. Ses femmes au nombre de 47. se brûlerent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bucher; on y plaça le corps du défunt richement couvert: on y mit le feu après beaucoup de ceremonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes, qui comme autant de victimes destinées au sacrifice, se presenterent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs; elles tournerent diverses fois autour du bucher; dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenoit le poignard du defunt, & s'adressant au Prince qui succedoit au Trône: voilà, lui dit-elle, le poignard dont le Prince se servoit pour triompher de ses ennemis; ne l'em-

ployez jamais qu'à cet usage, & gardez vous bien de le tremper dans le sang de vos sujets; gouvernez-les en pere, comme il a fait, & vous vivrez long-tems heureux comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien ne doit me retenir davantage dans ce monde, & il ne me reste plus que de le suivre. A ces mots elle remit le poignard entre les mains du Prince, qui le reçût sans donner aucun signe de tristesse ou de compassion. Helas! poursuivit elle, à quoi aboutit la felicité humaine! je sens bien que je vais me precipiter toute vive dans les enfers, & aussitôt tournant fierement la tête vers le bucher, & invoquant le nom de ses Dieux, elle se lance au milieu des flammes.

La seconde étoit sœur d'un Prince Raja, nommée *Tondaman*, qui étoit present à cette détestable ceremonie. Lorsqu'il reçut des mains de la Princesse sa sœur, les joyaux dont elle étoit parée, il ne put retenir ses larmes, & se jettant à son col il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pas s'en emouvoir, mais regardant d'un œil assuré, tantôt le

bucher, tantôt les aſſiſtans, & criant à haute voix *Chiva*, *Chiva*, qui eſt un des noms qu'on donne au Dieu *Routren*, elle ſe precipita dans les flammes comme la premiere.

Les autres ſuivirent de près: quelques-unes avoient une contenance aſſez ferme; d'autres avoient l'air interdit & effaré. Il y en eût une qui plus timide que ſes compagnes courut embraſſer un ſoldat chrétien, & le pria de la ſauver. Ce Neophite, qui, malgré les défenſes ſeveres qu'on fait aux Chretiens d'aſſiſter à ces barbares ſpectacles, avoit eu la temerité de s'y trouver, fut ſi effrayé qu'il repouſſa rudement, ſans y penſer, cette malheureuſe, & qu'il la fit culbuter dans le bucher. Il ſe retira auſſitôt avec un fremiſſement par tout le corps, qui fut ſuivi d'une fievre ardente, accompagnée de tranſport au cerveau, dont il mourut la nuit ſuivante.

Les dernieres paroles que profera la premiere de ces femmes ſur l'enfer, où elle alloit, diſoit-elle, ſe precipiter toute vive, ſurprirent

ous les aſſiſtans. Elle avoit eu à ſon ervice une femme chrétienne, qui 'entretenoit ſouvent des grandes veritez de la Religion, & qui l'exhortoit à embraſſer le Chriſtianiſme; elle goûtoit ces veritez, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ſes idoles : elle en conçut pourtant de l'eſtime pour les Chrétiens, & elle ſe declaroit leur protectrice en toute occaſion; la vuë des flammes prêtes à la conſumer, lui rappella ſans doute le ſouvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avoit dit ſur les ſupplices de l'enfer.

Quelque intrepidité que fiſſent paroître ces infortunées victimes du Demon, elles ne ſentirent pas plûtôt l'ardeur du feu, que pouſſant des cris affreux, elles ſe jetterent les unes ſur les autres, & s'élancerent en haut pour gagner le bord de la foſſe. On jetta ſur elles quantité de piéces de bois, ſoit pour les accabler, ſoit pour augmenter l'embraſement. Quand elles furent conſumées, les Brames s'approcherent du bucher encore fumant, & firent ſur les cendres ardentes de

ces malheureuſes mille ceremonies, non moins ſuperſtitieuſes que les premieres. Le lendemain ils recueillirent les oſſemens mêlez avec les cendres, & les ayant enfermez dans de riches toiles, ils les porterent près de l'iſle Rameſuren, que les Europeans appellent par corruption Romananeor, où ils les jetterent dans la mer. On combla enſuite la foſſe; on y bâtit un temple, & on fit chaque jour des ſacrifices en l'honneur du Prince & de ſes femmes, qui dès lors furent miſes au rang des Déeſſes.

Cette brutale coutume de ſe brûler eſt plus frequente dans les Royaumes de l'Inde meridionale, qu'on ne ſe l'imagine en Europe. Il n'y a pas long tems que moururent deux Princes qui relevoient du Marava; le premier avoit dix ſept femmes & l'autre treize; toutes firent la même fin, à la reſerve d'une ſeule qui étoit enceinte, & qui ne put ſe brûler qu'après la naiſſance de ſon fils.

La Reine de Tricherapali, mere du Prince regnant, qui fut laiſſée

enceinte, il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même resolution, aussitôt que son fils fut né, & l'executa avec une fermeté qui étonna toute cette cour. Sa belle mere nommée Mingamal, n'avoit pû accompagner le Roi Chokanader sur le bucher, pour la même raison, mais après son accouchement elle trouva le secret d'echapper aux flammes, sous pretexte qu'il n'y avoit qu'elle, qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de Tricherapali sa belle fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple, mais cette jeune Reine la regardant avec dedain; croyez-vous Madame, lui dit-elle, que j'aye l'ame assez basse pour survivre au Roi mon époux? Le desir de lui laisser un successeur m'a fait differer mon sacrifice, mais à present rien n'est capable de l'arrêter. Le jeune Prince ne perdra rien à ma mort, puisqu'il a une grande mere qui a tant d'atachement à la vie; il est autant

progrez d'une opinion si
vagante.

Il ne seroit pas facile de
ter jusqu'à son origine, ni
fier quels en ont été les
Auteurs. Herodote, Clem
lexandrie, & d'autres Sçava
mes, ont cru que cette
avoit d'abord été enseigné
Anciens Egiptiens, & que
eux elle étoit passée dans le
dans le reste de l'Asie. D'
contraire en attribuent l'i
aux Peuples de l'Inde, qui
suite communiquée aux Eg
car il y avoit autrefois un
ce reglé entre ces deux
Pline & Solin rapportent f
tail le chemin qu'on tenoit
années pour aller de l'Eg
Indes. Philostrate assure qu
gore est l'inventeur de ce
qu'il le communiqua aux
dans un voyage qu'il fit au
& que de là, il fut port
Egyptiens.

Si on s'en raporte à la C
gie Indienne, la question
tôt decidée, car elle co

eurs milliers d'annnées, depuis que ette opinion a vogue dans l'Inde ; nais par malheur la Chronologie e ces peuples est remplie de tant le faussetez, que l'on n'y peut faire ucun fond. Il y a donc plus d'apparence, ainsi que plusieurs anciens luteurs l'ont dit en termes exprès, ue c'est des Egyptiens plûtôt que les Indiens, que Pithagore & Plaon ont tiré tout ce qu'ils enseignent le la Metempsichose.

Les Indiens de même que les ythagoriciens entendent par la Metempsychose le passage d'une me par plusieurs Corps qu'elle anine successivement pour y faire les onctions qui lui sont propres. Au ommencement il n'étoit question ue du passage des ames en differens orps humains : on l'étendit plus oin dans la suite, & les Indiens ont ncore encheri sur les disciples de ythagore & de Platon.

Les Pythagoriciens en établissant eur Systême, fondoient leur principale preuve sur l'autorité de leur Maître : ses paroles étoient pour eux les Oracles : il n'étoit pas même

permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand Philosophe ; & quand d'autres Philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions, ses Disciples croyoient avoir donné une reponse solide, en disant, que le Maitre, par excellence, l'avoit aussi enseigné. Et certainement on ne peut nier que cette haute reputation que Pythagore s'étoit acquise, ne fut bien fondée ; puisque c'est lui qui perfectionna toutes les Sciences, qui de son tems étoient fort confuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que repondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doit les extravagances qui suivent de leurs Systême. *Brumma*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes : c'est lui qui a enseigné cette Doctrine, elle est donc infaillible. C'est Brumma qui est l'Auteur du Vedam, c'est-àdire, de la loi qui ne peut tromper. C'est Brumma qui est Abaden, c'est à dire qui parle essentiellement, conformement à la verité, & dont toutes les paroles

ſont des oracles. Il a une connoiſſance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui eſt, & de tout ce qui doit être; c'eſt lui qui écrit toutes les circonſtances de la vie de chaque homme: c'eſt lui qui a enſeigné toutes les Sciences; ſi les Brames connoiſſent la verité, s'ils ſont habiles dans l'Aſtronomie & dans les autres Sciences, c'eſt à Brumma qu'ils en ſont redevables. Peut-on douter après cela que la Doctrine de la Metempſychoſe ne ſoit veritable, puiſqu'elle nous eſt venuë de Brumma?

2. Les Diſciples de Pythagore devoient garder le ſilence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de propoſer leur doute: après quoy ils avoient la liberté de former des difficultez & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ſes Diſciples, qui avoient achevé leur tems de preuve, lui demanderent un jour, s'il ſe reſouvenoit d'avoir vecu dans un autre tems. Il leur repondit, en faiſant ainſi ſa Genealogie, autrefois j'ay paru dans le monde ſous le nom d'Etalide fils

de Mercure, à qui je demandai la grace de me ressouvenir de tous les differens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette insigne faveur ; depuis ce tems là je naquis dans la personne d'Euphorbe, & je fus tué au Siége de Troye par Menelaüs : j'animai ensuite un nouveau corps & je fus connu sous le nom d'Hermetime : Après quoi je fus un pecheur de l'Isle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus ; & enfin je suis maintenant Pythagore.

Mais comme les Disciples de ce Philosophe n'étoient pas toûjours crus sur leur parole, lorsqu'ils debitoient le privilege de cette reminiscence, ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses : une preuve, disoient'ils, que notre Maître à veritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon qui est dans l'Eubée, il y a reconnu luy même son propre bouclier, que les Grecs avoient consacré à cette Déesse. Cette fable étoit si souvent repetée par les Pythagoriciens qu'Ovide la

mettre en œuvre dans ses Metamorphoses, en faisant parler ainsi Pythagore :

Ipse ego nunc memini Trojani tempore Belli,
Panthoides Euphorbus eram.

On lit avec plaisir l'ingenieuse Refutation que Tertulien fait de cette Fable : mais comme ce n'est pas icy le lieu de la raporter, je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dixhuit livres fort anciens, qu'ils appellent *Pouranam.* Quoique ces livres soient remplis de Fables plus grossieres les unes que les autres, ils ne contiennent pourtant, selon eux, que des veritez incontestables. C'est dans ces *Pouranams* qu'on lit cent traits d'Histoires semblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures differentes sous lesquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le detail des

moindres particularitez ; ils disent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits qu'ils marquent, les tresors, les armes, les instrumens de fer & cent autres choses de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils faisoient dans les vies precedentes. On y voit aussi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par Brumma, qu'ils disent être montré sous mille figures differentes : les Metamorphoses de Vichnou y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent & qu'ils appellent Kelki-Vadaram, c'est-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rapportent plusieurs autres changemens de *Routren.* Ils ont outre cela un autre livre appellé Brumma Pouranam ; où se trouvent une multitude prodigieuse de transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de Vichnou, pretendent que ce Dieu éclaire par une lumiere celeste quelques ames favorites de ses devots, & qu'il leur fait

connoître les differens changemens qui leur ſont arrivez dans les corps qu'elles ont animez. Pour ce qui eſt des Zelez Serviteurs de *Routren* ; ils aſſurent que ce Dieu Chimerique, revele à pluſieurs d'enr'eux les divers Etats où ils ont été engagez dans les differentes tranſmigrations leurs ames.

Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaiſons pour expliquer leurs ſentimens ; mais avec cette difference, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs penſées, au lieu que ceux là les regardent comme des preuves manifeſtes de ce qu'ils avancent.

L'Ame, diſent les Indiens, eſt dans le corps comme un oiſeau dans ſa cage ; c'eſt la premiere comparaiſon dont ils ſe ſervent ; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parceque en éffet la difference ſaute aux yeux.

Mais en voici trois autres qui leur paroiſſent admirables & d'autant plus perſuaſives, qu'elles ſont ſoutenues chacune par l'autorité d'un Poëte :

car parmi les Indiens, un vers cité, même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement; & si le vers qu'on cite renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sentiment sur la Metempsicose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite & qu'il a soin d'en reparer les endroits foibles, de même l'âme de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en reparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable & va se loger dans un autre, l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelqu'autre accident le met hors d'état d'être animé, & elle se met en possession d'un autre corps. Enfin comme l'homme sort quand il veut de sa maison & y retourne de la même ma-

niere, il y a pareillement de grands hommes dont l'âme a le pouvoir de se degager de son corps, pour y revenir qnand il lui plaît, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'univers. A la verité on trouve peu de ces âmes privilegiées ; mais enfin on en trouve, & les Pouranams nous en fournissent des éxemples.

Parmi ces exemples, le Pere Bouchet en a choisi un qui est fort celebre. On lit dans la vie de Vieramarken, l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse dont le Temple étoit à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est à-dire une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit, mais par malheur le Domestique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la resolution de s'en servir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince se fioit entierement à son Domestique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'ob-

tenir, mais il se donna bien de garde de lui reveler le *Mandiram*. Il arrivoit souvent que le Prince se cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'essor à son âme ; mais auparavant il recommandoit bien à son Domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il recitoit donc tout bas sa priere, & son âme se degageant à l'instant de son corps voltigeoit çà & là & revenoit ensuite. Un jour que le Domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son Maître, il s'avisa de reciter la même priere & aussitôt son âme s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere chose que fit ce faux Prince fut de trancher la tête à son premier corps afin quil ne prit point fantaisie à son maître de l'animer. Ainsi l'âme du veritable Prince fut reduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais. On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de separer ainsi leurs

ames de leurs corps. Pline raconte dans ſon Hiſtoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable ſecret de quitter ſon corps toutes les fois qu'il le vouloit; que ſon ame ainſi ſeparée alloit en divers païs & revenoit dans ſon corps, pour raconter les choſes qui ſe paſſoient dans les lieux les plus eloignez. A la verité Plutarque n'eſt pas de l'avis de Pline, il pretend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne ſe ſéparoit pas réellement de ſon corps; mais qu'un genie étoit ſans ceſſe à ſes côtez qui l'inſtruiſoit de tout ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Ce que Saint Auguſtin raconte dans ſon livre de la cité de Dieu, paroit aſſez ſurprenant. Un Prêtre, dit ce Saint Docteur, appellé Reſtitute, qui étoit de la Paroiſſe de Calamo, pouvoit, à ſon gré, ſe mettre dans un état tout à fait ſemblable à celui d'un homme mort: on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le bruler; il avoit perdu tout ſentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de reſpiration: il ne

s'apperçevoit pas même qu'il eut été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restoient : il avoit enfin un tel Empire sur son corps, qu'en peu de tems, lorsqu'on l'en prioit, il s'interdisoit tout usage des sens. Un exemple de cette nature seroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable, voyez ajouteroit-il serieusement, s'il n'est pas vrai que les ames demeurent dans leurs corps, de la même maniere que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisiéme comparaison dont les Indiens se servent, est prise du navire & du Pilote.

Enfin les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans differens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenuës que pour expier les pechez qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au

moins, & ils diſent que les Dieux ſubalternes, qui ſont ſi fort au deſſus des hommes, ſont obligez eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les pechez de la vie précedente.

Ce n'eſt pas aſſez pour les Indiens de faire paſſer les ames dans differens corps humains, ils admettent encore la Metampſychoſe à l'égard des corps des bêtes & de tous les objets ſenſibles. Ils aſſurent même que le monde change pluſieurs fois de forme, ce qui ſe fait ſelon eux par autant de tranſmigrations differentes. Mais pour mieux éclaircir ce ſyſtême des Indiens, il faut montrer la conformité de leur ſentiment ſur la création du monde, avec celui des diſciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philoſophes, ainſi que le marquent les Peres, avoient tranſporté dans leur Philoſophie pluſieurs choſes qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale, & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de ſiécles. C'eſt le raport qui ſe trouve entre le commencement de

la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius que Platon n'étoit autre chose que Moyse qui parloit Grec. *Quid est Plato nisi Moses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, & le Pere des Dieux subalternes; mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour le former & pour le perfectionner.

Les premiers Héretiques, tels que fut Menandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept, entre autres qui avoient été occupez à ce grand ouvrage. Tous ces Héretiques des premiers siecles, qui s'étoient infatuez du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inferieurs. Seneque voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit, que Dieu produisit des Dieux subal-

›our être les Miniſtres de ſon
me, & pour le perfection-

t de la même maniere que les
; expliquent la creation du
. Dieu qui avoit ſubſiſté
it toute une éternité; lorſ-
y avoit ni ciel, ni terre, créa
a par ſa toute-puiſſance, la-
eſt appellée par les Indiens
atti, c'eſt-à dire, pouvoir
ain, (les ignorans ont per-
: cette expreſſion, & croyent
arachatti eſt la mere des
;) Il diſent donc que Dieu
réé *Brumma*, ſe ſervit de lui
éer les autres êtres; qu'enſui-
éa *Vichnou*, qui eſt le Dieu
vateur de tous les êtres; puis
l *Routren* qui detruit les mê-
es, afin que *Brumma* les faſſe
tre avec plus d'éclat. Cet
des Dieux ſubalternes créez
: ſouverain pouvoir du
ır de tous les êtres, peut-il
ıs conforme à l'idée de Pla-
ui aſſure que Dieu créa les
inferieurs, & qu'il les em-

ployaà former & à perfectionner ce monde visible ?

Selon la doctrine du même Platon, la premiere de toutes les Metempsychoses est celle du monde, qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est, que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la verité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origenistes? & n'est-ce pas chez Platon que les Origenistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5. du 3e livre de ses principes; il se propose une objection qu'on pourroit lui faire sur ce qu'il a dit, que le monde a commencé dans le tems: Vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il crea le monde? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif; car rien ne repugne davantaga à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu fai-

re, ni sa toute-puissance, executer ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformement à la regle de la pieté, que Dieu n'a pas commencé d'agir, lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que de la même maniere que ce monde où nous sommes, sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précedé celui-ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes, qui se succedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs Saints Peres le lui reprochent: & comme ces mondes ont toûjours été animez par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure, peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la Metempsychose à l'égard de plusieurs mondes? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origine entêté de ces idées Platoniciennes abusoit de quelque passage des livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit, qu'il créera un nouveau Ciel, &

une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclesiaste : Qu'est-ce qui a été autrefois ? C'est ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le soleil, & nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siecles qui se sont passez, avant nous.

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imaginent que ce monde doit finir & qu'ensuite Dieu en créera un nouveau : ils determinent même le tems, où ce changement doit arriver; car ils pretendent qu'après que les quatre âges d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirez, il y aura un jour de la vie de *Brumma* qui doit durer cent ans : que quand cette multitude d'années sera ecoulée, le monde sera detruit par le feu. C'est une chose remarquable que prèsque toutes les nations conviennent ensemble sur cette maniere dont le monde sera detruit : c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissez les uns aux autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par la force d'une fatalité iné-

able que le ciel, la mer, & la ter-
doivent être consumez par le feu.

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia cœli
Ardeat

Ce monde étant donc detruit par
feu, Dieu en fera reparoître un
ouveau de la même maniere qu'il
créé celui-ci, & cela renouvellera
ûjours; de même qu'avant que
t univers où nous sommes, eût été
éé, il y en avoit un autre, & avant
dernier un plus ancien. C'est
nsi, disent ils, qu'il faut raisonner
remontant toûjours plus haut,
l'on trouvera divers mondes plus
iciens les uns que les autres. Je ne
ouve qu'une difference entre les
eux opinions; c'est que les Platoni-
ens & les Pythagoriciens croyoient
u'il n'y avoit qu'un monde à la fois,
que les Indiens au contraire, en
stinguent quatorze. On peut
eanmoins facilement les accorder
ce que les Indiens avouent, que

ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermez dans un œuf, ou comme quelqu'autres disent, dans Brumma. C'est encore une chose à observer que presque toutes les nations sont dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens representoient le monde, & c'est d'eux sans doute que toutes les nations ont reçû cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf qui renferme tous les mondes a été formé par le Dieu *Brumma*, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau; on voit le rapport de cette pensée avec l'Ecriture, où il est dit que l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux ?

Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre ? Il durera, disent ils, jusqu'à ce que *Brumma* paroisse de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui repond à la grande année Platonique qui devoit durer trente six mil ans. Les Platoniciens

isent que tout ce qui s'est passé du-
int ce long espace de tems, se re-
ouvellera alors, & que les ames
eviendront dans les corps pour re-
ommencer une vie nouvelle; que
ocrate doit être accusé de nouveau
ar Amyte & Melite, que les Athe-
iens le condamneront à la mort,
u'ils s'en repentiront ensuite, &
u'ils puniront rigoureusement les
ccusateurs. Ce qu'ils disent de So-
rate, doit s'entendre pareillement
les autres hommes & de toutes les
vantures si celebres dans l'histoire.

La Metempsychose selon les In-
liens ne regarde pas moins les Dieux
jue les hommes. A la verité ils
vouent que le Dieu souverain qui
créé les Dieux, les astres & tous
es êtres, n'est pas sujet à ces diffe-
ens changemens: mais outre les
Dieux inferieurs dont nous parle-
ons dans la suite, il y en a trois prin-
ipaux qu'ils confondent avec le
Dieu suprême, sçavoir *Brumma*,
ichnou & *Routren*, & ces trois Dieux
lu prèmier ordre, quoique subal-
ernes, ont animé differens corps
'hommes & de bêtes. *Brumma* a ani-

Dieu conduisit la Barqu
le genre humain : il de
Courman, c'est-à-dire,
soutenir le monde, qui
Il prit aussi la figure d'ur
pour trouver les pieds
qui s'étoit caché; puis ce
Singam, c'est à-dire, mo
& moitié lion, pour def
ses adorateurs, & faire
nien. Enfin il a animé le
Bramin, d'un fameux
Ramen; & Routren a p
changé plusieurs fois
mais la plus extravagar
du *Lingam*, qui a produi
fame des Lingamistes.

Les Déesses, femmes
Dieux ont été sujettes
changemens. *Parradi* fem

quel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jetta dans le feu où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde fois *Routren.* Les diverses renaissances de la *Kehoumi* femme de *Vichnou* sont célébres. Elle naquit dabord, lorsque les Dieux & les Géans firent tourner dans la mer la fameuse montagne de Meroüa : il en sortit des choses prodigieuses, mais la plus excellente de toutes fut la Kehoumi, qui ebloüit tous les Dieux par sa beauté, & qui de leur consentement fut donnée à Vichnou. Long tems après, elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agreable se repandoit à dix lieuës à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un Penitent appellé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaitta quelle devînt femme de *Vichnou*, changé alors en Ramen, Roy celebre dans les anciennes histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors Sida ; elle fai-

ſoit une rude penitence ſur le bord de la mer, ſe tenant ſur un mât au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La reputation de ſa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roy de Ceilon: il ſe transporta ſur le lieu où elle avoit fixé ſon ſejour, dans le deſſein de l'epouſer, mais une pareille propoſition lui ayant déplu, elle ſe jetta dans le feu, & elle fut reduite en cendres. La penitence ne fut pas pourtant inutile: car Vedamamouni ayant recueilli ſes cendres, les renferma dans une canne d'or, enrichie de diamans & de pierres précieuſes d'un prix inéſtimable. On porta cette canne au Geant Ravanen qui la fit mettre dans ſon treſor. Quelques tems après, comme on entendit ſortir de cette canne une voix ſemblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva Sida changée en petite fille: les Aſtrologues conſultez ſur ce prodige, répondirent que cet enfant ſeroit la cauſe de la ruine de Ceilon; c'eſt pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire perir.

Mais le Coffre au lieu d'être entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ ; les laboureurs l'ayant trouvé le donnerent à leur Roy, qui éleva la Kehoumi jusqu'à ce qu'elle fut mariée à Ramen

En un mot, les Dieux Subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au tems de la grande année Brummatique & renaître ensuite, sont encore nez plusieurs fois dans le cours des années de Brumma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années, qui doivent s'ecouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second Ordre, les Indiens les representent souvent changez en hommes & en demons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion des sçavans Indiens est trés conforme à celle des Platoniciens. Saint Augustin assure que ces Philosophes croyent que les ames des hom-

de la me...
bas duquel
fort actif. L
té vint aux c
étoit Roy de
ta sur le lieu
sejour, dans l
mais une par
ayant déplu,
feu, & elle fu
La penitence n
utile: car Ved
cueilli ses cen
dans une cann
diamans & de
d'un prix inéstin
te canne au G
fit mettre dans l
...près, co...

mes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changez en Dieux familiers & Domestiques, & devenoient les protecteurs de familles : qu'au contraire si elles s'étoient renduës coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins, qui inquietent les vivans. *Animas ex hominibus fieri lares, si meriti boni; & lemures, si mali.* Saint Jerôme dans sa lettre à Avitus, dit, que les Origenistes avoient le même sentiment, sçavoir, que les hommes étoient changez en Demons, & les Demons en hommes : *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo est, possit in alio mundo Dæmon fieri; & qui Dæmon est, & negligentius egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Adjoutons ce qne les Indiens pensent sur la nature de l'ame. On trouve dans les livres des anciens Indiens que les ames sont une parcelle de la substance de Dieu même; que ce Souverain Etre se repand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse

vivifier & faire paroître de nouveau des Etres. Un Brame se servoit de cette comparaison: representez vous plusieurs millions de vases, grands, petits, mediocres, tous remplis d'eau: imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases: n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plûtôt un amas des rayons qui sortent immediatement du corps brillant de cet astre; c'est, disoit-il, ce qui se passe dans le monde, les vases sont les differens corps dont l'âme émane de Dieu, de même que les rayons émanent du Soleil. Le Pere Bouchet lui demanda s'il pensoit que dans la dissolution des corps, ces ames étoient detruites, de même que les Images du Soleil ne subsistoient plus, dès que le vase étoit brisé. Il repondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces Images dans les vases brisez, servoient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau; de même les ames obligées de quitter les corps qui perissent, vont animer d'autres corps

qui sont frais & vigoureux. Mais, poursuivit le Missionaire, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes ? N'est-il pas ridicule d'atribuer à une partie de Dieu même des pechez aussi honteux, que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes ? L'Indien avoüa qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de si grands excès; mais que, supposé qu'elle se fut renduë coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se reunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu est un air extremement subtil, & que nos ames sont une partie de ce souffle celeste ; que quand nous mourons, cet air subtil qui nous servoit d'ame, va se reunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purifier par plusieurs Metempsychoses ; que quand ces ames sont bien purifiées, elles obtiennent la

beatitude qui a cinq degrez differens, & qui se consomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette méme Doctrine estoit enseignée par les Disciples de Pythagore & de Platon, & au raport de Saint Jerôme, par les Origenistes, qui l'avoient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Ciceron fait dire à Caton; sçavoir que les Philosophes de la secte Italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. » *Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas pene nostros qui essent Italici Philosophi nominati, numquam dubitasse quin ex universa mente divina delibatos animos haberemus.* C'est dans ce sens des Pythagoriciens que Virgile dit en parlant de Dieu.

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris cœlumque profundum,
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.

Les bornes prescrites à nos extraits m'obligent de renvoyer le Lecteur curieux au livre même pour s'instruire de beaucoup d'autres particularitez de la Philosophie Indienne, & de sa conformité avec le Pythagorisme & le Platonisme, des contradictions de ce Systême chimerique, de la maniere dont les Missionnares le refutent, en developant ces contradictions, en tirant avantage des principes accordez par les Indiens, enfin en leur faisant appercevoir les principales veritez de la Religion conservées dans le fond de ce Systême, l'existence d'un Dieu souverain, des esprits separez des corps, les uns saints, heureux, & bienfaisans; les autres criminels, malheureux & mechans, la creation & l'immortalité de l'ame, un jugement après la mort, le vice toujours puni, la vertu toûjours recompensée, un peché plus ancien que nous, qui nous fait naitre pecheurs & punis, la necessité & le merite de la penitence, l'efficace de la priere, la resurrection des corps, un Paradis, un Enfer, un Dieu fils de Dieu pre-

nant une nouvelle forme pour delivrer le genre humain des maux qui l'acclablent.

Tout ce que les hommes ont mêlé à ces veritez paroit sensiblement Fable, & se separe lui-même de ce qui n'est point invention humaine.

On lira avec plaisir les lettres suivantes, sur tout une autre lettre du Pere Bouchet, qui contient la Relation d'un voyage singulier du Pere Florentin de Bourges Missionnaire Capucin venu à Pontietury au travers de l'Amerique : on y apprendra, touchant le Paraguay, des choses capables de detromper ceux qui aiment la verité, & de confondre les Auteurs de certaines relations. On verra dans la lettre du Pere d'Entrecolles les progrès que le Christianisme fait à la Chine par des conversions extraordinaires, malgré de rudes persecutions excitées par les callomnies les plus atroces contre nôtre Sainte Religion. On admirera dans la lettre du Pere de Chollenu la foy courageuse & la patience heroique de plusieurs Neophites Canadois.

FIN.

Juin 1719.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1719.

ART. LXVIII. *LEs Genies assistans & le Gnome irreconciliable, ou suite du Conte de Gabalis.* A la Haye 1718. p. 917

ART. XLIX. *Dialogue sur l'Eloquence en general; & sur celle de la Chaire en particulier; avec une lettre écrite à l'Academie Françoise, par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon &c.* p. 938

ART. L. *Lettre écrite à l'Academie Françoise, sur l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, &c.* p. 959

ART. LI. Antiquitates Hebraïcæ & Græcæ selectæ de conclusis Hebræorum & Græcorum fœminis. *Antiquitez Hebraïques & Grecques &c.* p. 979

ART. LII. Antiquitates Hebraïcæ & Græcæ selectæ de velatis Hebræorum & Græcorum fœminis. *Antiquitez Hebraïques & Grecques &c.* p. 981

ART. LIII. *Histoires de Pieté & de*

Morale, par Monsieur l'Abbé de Choisi &c. p. 984

ART. LIV. *Discours prononcez dans l'Academie Françoise, le jeudi vingt-troisiéme Fevrier 1718. à la Reception de Monsieur l'Evêque de Clermont &c.* p. 1023

ART. LV. *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. &c.* p. 1034

Fin de la Table.